N° 550 32e Année. Tome CXLVIII 15 Mai 1921

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | Etranger .... 3 fr. 85

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

DERNIERS SOMMAIRES

15 AVRIL 1921

1er MAI 1921

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande.

AUTOUR D'UN INTERDIT

L'AFFAIRE DE MARIENTHAL

Dans les derniers mois de l'année 1920, se déroula, en Alsace, une affaire dont les détails ne sont peut-être pas entièrement éclaircis, mais qui ne saurait pour le moment passer inaperçue aux yeux d'esprits libres et désireux de paix pour l'avenir de leur pays. Bien que l'Eglise se soit consciencieusement employée, et selon les principes d'une politique aussi ancienne qu'elle-même, à mettre l'éteignoir sur des faits qui venaient tout naturellement à la surface ; malgré les versions officielles et savamment construites qu'elle lançait dans l'opinion publique, l'affaire de Marienthal, instruite selon les règles de l'impartialité par quelques hommes dévoués uniquement au triomphe de l'idée française, a trouvé auprès du public suffisamment d'échos pour qu'il ne soit pas à craindre que l'Histoire en oublie les détails.

La grande presse française s'en est occupée dans les limites où elle avait la liberté de le faire ; quant à la presse alsacienne et lorraine, elle s'est trouvée, avec les journaux de tout l'Est, divisée en deux camps bien distincts : celle qui recevait son mot d'ordre des évêchés refléta aussitôt, et avec une exactitude remarquable, le point de vue de l'Eglise romaine, c'est-à-dire du clergé séculier. Elle consacra à l'affaire de longs articles où les fidèles étaient mis en garde contre ces vérités du dehors toujours particulière-

ment dangereuses; elle publia même, le 16 février, dans le grand organe catholique de Strasbourg, un mandement épiscopal, où Monseigneur Ruch suppliait les fidèles de prier pour les sœurs égarées et déclarait, en matière de conclusion à cette affaire, que « le Saint-Père était incapable de persécuter ceux qui, Français par la naissance, le sont aussi par les sentiments ». La presse de droite, si l'on peut parler ainsi, déploya une activité ingénieuse à étouffer l'affaire, ou du moins à la présenter sous un jour tout à fait différent de celui sous lequel quelques critiques impartiaux résolurent de la voir. Quant à la presse soi-disant indépendante, elle n'eut ni le courage ni la liberté nécessaires pour se saisir d'une question où l'avenir moral du pays se trouvait presque en jeu.

L'attitude de l'opinion publique se divisa d'une manière analogue : pays de Concordat, l'Alsace est actuellement, et a bien la prétention d'être, le dernier refuge des forces cléricales. Pour rien au monde, surtout dans le Bas-Rhin, elle ne tolérerait que l'on touchât à un régime qui fait la force prodigieuse de son église ; et celle-ci ne voit son avenir assuré que dans cette autorité religieuse, particulièrement forte au temps de l'Alsace allemande et qu'elle voudrait maintenir à tout prix dans l'Alsace française. Cette question religieuse, on la trouve donc à la base de chaque question alsacienne dont elle est en quelque sorte la devise et le mobile ; c'est elle qui met obstacle à l'introduction des lois laïques, à l'enseignement du français comme langue principale, aux statuts des instituteurs ; c'est elle en un mot qui est l'arme principale de ce particularisme que les plus avertis parmi les Alsaciens considèrent comme une honte pour leur pays et un danger pour l'Alsace. Car l'Eglise tire sa force de ce régime concordataire que la France n'a pas encore eu le courage d'abolir ici et qui fait tant de mal dans tous les domaines. Comme il sait qu'il perdra de son influence le jour où le régime du 9 décembre 1905 serait appliqué dans nos provinces, le clergé s'est employé de son

mieux à maintenir un « statu quo » qui lui donne une force et une indépendance comme dans aucune province française. C'est encore à cause de cette question religieuse que la vie et la pensée française ont tant de mal à se glisser en Alsace, dont l'esprit libéral et particulièrement tolérant fut si en honneur aux XVIIe et XVIIIe siècles et qui mit si gentiment son cœur près du cœur de la France, aux jours de novembre 1918.

— Mais l'Evêché de Strasbourg, dira-t-on, que pense-t-il de l'affaire ?

Il faut distinguer : il y a, d'un côté, l'évêque, Mgr Ruch, officier de la Légion d'honneur et décoré d'une croix de guerre enrichie de nombreuses citations, qui se trouve fort ennuyé par toute cette affaire dont l'impulsion avait déjà été donnée avant son arrivée. Volontiers, il préférerait le calme de son évêché de Nancy, d'où il vient, aux intrigues qui se forment autour de lui. De l'autre côté, il y a les bureaux ecclésiastiques dirigés par quelques prélats dont l'esprit apparaîtra clairement au cours de notre récit. Cette même division se rencontre au sein du monde catholique alsacien ; une partie de celui-ci n'a pu s'empêcher d'approuver les religieuses; l'autre considère qu'il faut s'en tenir à la vérité telle qu'elle a été écrite et enseignée maintes fois par Rome. C'est ainsi que de très bons catholiques prirent la défense du Carmel, comme, par exemple, l'avocat qui de lui-même, instruisit l'affaire, lors de la demande de poursuites, demande qui se termina par un non-lieu, tellement il était clair au point de vue civil qu'il n'y avait rien à reprocher au Carmel. L'autre partie de l'opinion publique catholique, fidèle aux injonctions de l'Eglise, tout en reconnaissant le scandale d'une telle histoire, ne veut pourtant pas prendre position, par crainte de désobéissance.

Il ne faut donc point attendre que l'étude critique de cette question parte de l'Alsace et cela parce que nos pays ne seront jamais ni entièrement libres, ni complètement français, tant que nous serons sous le régime du concordat

de l'an IX. Il faut que la conclusion vienne de France et soit donnée par des Français convertis aux résultats du régime de 1905. Et cette conclusion, elle est en train de s'écrire. Notre but n'a été, en relatant des faits que nous avons nous-même instruits, que de vouloir apporter un peu de lumière autour d'un chapitre de l'histoire de l'Alsace française depuis l'armistice, chapitre qu'on ne pourra manquer d'avoir présent à l'esprit, lorsque la discussion de la reprise des relations de la France avec le Vatican arrivera à la tribune du Sénat.

§

L'affaire de Marienthal ! D'un point de vue très général, il faudrait remonter bien loin pour en trouver les racines. Parfois, au cours de l'histoire, l'attention se porte sur des luttes qui, pour différentes qu'elles paraissent, ont au fond le même caractère que celles qui nous occupent ; c'est la même haine qui créa tant d'obstacles à sainte Thérèse elle-même lorsqu'elle entreprit de réformer le Carmel vers 1534 ; qui déchaîna l'Eglise contre Port-Royal au xvii[e] siècle et fit lancer contre ce monastère, le matin du 29 octobre 1709, un ordre semblable à celui qui fut apporté à Marienthal en 1921 ; c'est l'histoire de la « Colline inspirée » et des frères Baillard ; c'est, en un mot, l'éternelle lutte entre le clergé régulier et le clergé séculier, entre l'Eglise qui jalouse le couvent pour l'obéissance qu'il a piétinée et le couvent qui jalouse l'Eglise pour la foi qu'elle voudrait accaparer, entre les religieuses qui ont renié le monde et le monde qui leur en veut pour ce dédain.

§

Mais, ce qui donne à ces détails une importance toute spéciale, c'est qu'ils se rencontrent en plein xx[e] siècle, après que la France a manifesté ouvertement son attitude vis-à-vis de l'Eglise : c'est que l'affaire de Marienthal se déroule en Alsace, redevenue terre française, et qu'elle a pris un caractère trop nettement politique pour qu'il ne soit pas

permis d'en faire un chapitre de l'histoire de notre province, depuis le 11 novembre 1918. L'affaire en elle-même n'est pas une affaire politique, mais elle a comporté toute une partie politique par suite de la maladresse avec laquelle on a voulu la mener. Si Rome n'avait pas fait intervenir un personnage dont l'attitude fut nettement anti-française, et si ce personnage ne s'était pas comporté vis-à-vis des Sœurs avec la dernière des grossièretés, comme il apparaîtra au cours de notre récit, jamais une affaire de Marienthal ne serait venue devant l'opinion publique. La rivalité entre le clergé régulier et le clergé séculier eût poursuivi son cours ; ceci eût tué cela ; l'Eglise eût battu le monastère, comme c'est toujours arrivé, et tout fût rentré dans ce silence et cet oubli, où dort depuis son « affaire » la Côte de Sion-Vaudémont.

Mais l'importance qu'a prise cette histoire, sa tournure même ont leurs causes dans cette situation hybride et ridicule, que près de trois ans après l'armistice, la France fait toujours à l'Alsace. Dans le département du Bas-Rhin, redevenu entièrement Français, soumis à l'autorité et à la discipline françaises, une affaire comme celle de Marienthal n'aurait jamais pu se produire. C'est la grande erreur du gouvernement d'avoir fait de la sentimentalité là où il aurait dû faire du raisonnement et d'avoir trop écouté des voix qui, en Alsace, ne représentaient qu'imparfaitement l'opinion publique. Marienthal, c'est une conséquence de ce particularisme dans lequel on persiste à faire vivre deux provinces, comme si nous avions aussi besoin d'une « terre d'Empire », pour assurer notre repos. Jamais une simple querelle ecclésiastique n'eût pris tant d'ampleur et n'eût recouru à des arguments politiques, si nous avions doté l'Alsace d'un régime français. Et la conséquence de telles histoires se manifeste par ce que M. Marcel Nast a très justement appelé le « Malaise alsacien-lorrain ». Ce malaise est l'œuvre tout entière de quelques individus qui ont tout intérêt à maintenir l'Alsace dans cette situation indéfinie et

particulièrement salutaire à l'exécution de leurs plans. L'histoire du Carmel le prouve malheureusement trop bien : le malaise alsacien-lorrain n'est pas la faute du gouvernement français ; il est imputable à l'Alsace et à la Lorraine, pour lesquelles certains politiciens officiels, élus du suffrage universel, réclament cette situation particulariste. Comme le ver qui ronge la pomme la plus luisante, il est des questions qui rongent l'Alsace et la font insensiblement critiquer par la France. La question cléricale est une de celles-là. Elle est tellement monstrueuse pour la France, ses fruits étonnent tellement, qu'il existe bon nombre de Français qui ont aujourd'hui des doutes sur la valeur et l'avenir de deux provinces pour lesquelles sont morts presque autant de soldats français qu'elles contiennent d'habitants...

Il n'est pas opportun d'étendre outre mesure des réflexions qui n'ont d'autre but que d'aider à notre dessein. Elles pourraient former à elles seules leur propre sujet. Qu'il nous suffise de dire que l'Alsace, comme la France, ne trouvera sa paix que lorsque la question religieuse, solutionnée par la loi du 9 décembre 1905, aura aussi été également liquidée en Alsace. Le jour où les situations respectives de l'Eglise et de l'Etat auront été nettement définies, il sera impossible à un étranger de venir cambrioler une propriété particulière, comme ce fut le cas dans l'affaire qui nous occupe.

§

Marienthal !

A quelque 25 kilomètres de Strasbourg, sur la ligne de Haguenau-Wissembourg, c'est un petit village à l'aspect quelconque et qui n'offre même pas le cachet attrayant des autres villages alsaciens. Le lieu est banal et visité seulement par les fidèles qui s'y rendent en foule au moment des fêtes. Nul attrait particulier ; nul charme évocateur, comme on en trouve par exemple à Sainte-Odile, dans toute

cette colline si étrangement attrayante et mystique. Marienthal ! Près de la gare, il y a la grande route, au bord de laquelle se trouvent le couvent et la chapelle, de construction toute moderne ; et un peu plus loin, sur la place du village, la basilique, entourée de ses échoppes, où l'on vend des images pieuses, et de ses hôtelleries, que remplit la foule des croyants au moment des pèlerinages. Et tout de suite le contraste s'impose : d'un côté, le Carmel, c'est-à-dire le clergé régulier, la petite communauté en marge du monde et de l'autorité ecclésiastique ; de l'autre, l'Eglise, c'est-à-dire le clergé séculier, l'Ordinaire, tout un monde peut-être attentif à combattre une force qui s'est développée en dehors de lui, malgré lui — vieilles querelles au fond, aussi vieilles que l'ordre lui-même, dont les annales de l'Eglise ont déjà eu à enregistrer plus d'un exemple triste et fameux à la fois. Et dans toute cette histoire, c'est toujours le même antagonisme que l'on retrouve à chaque épisode, c'est cette haine séculaire qui se manifeste encore aujourd'hui, comme si la vie de tout ce monde n'avait pas avancé d'un jour depuis que Thérèse de Ahumada décida de quitter le couvent de l'Incarnation en Avila, pour aller fonder un couvent où, en compagnie de quelques moniales, elle pourrait vivre selon la vraie règle de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Comme il arrive au début de chacune de ces histoires, c'est avec l'autorisation de Rome que ces couvents se sont élevés ; puis leurs fondateurs ont obtenu peu à peu d'être exemptés de la juridiction épiscopale, et c'est la lutte acharnée contre ces deux forces qui se jalousent et qui se craignent. Il est donc inutile de chercher à vouloir écrire l'histoire religieuse du couvent de Marienthal. Ces innombrables querelles entre les Prêtres et les Sœurs, ces luttes, ces avertissements soulignés par des termes du langage sacré ne peuvent être de nature à nous intéresser. Notre sujet est très borné ; il se résume dans quelques visites faites par un étranger, et c'est sur ce seul détail que nous nous

étendrons. Aussi bien, est-ce aussi le seul qui ait donné naissance à ce que l'on a appelé justement l'affaire de Marienthal.

§

Rappelons simplement, à titre documentaire, que, vers le XIIIe siècle, le chevalier Albert, de la noble maison de Wangen, eut l'idée de bâtir une chapelle dédiée à la Vierge et lui donna le nom de Marienthal. Bientôt, la chapelle fut remplacée par une église près de laquelle s'établit un couvent de femmes. Richement doté par les familles pieuses d'Alsace, le couvent acquit rapidement une grande renommée, et reçut notamment la visite de Marie Leczinska, qui lui fit de riches présents; on raconte que c'est au cours d'un de ses séjours au couvent avec son père, le roi Stanislas, qu'elle apprit la nouvelle de son projet de mariage avec Louis XV.

En 1789, le couvent ne dut son salut qu'aux paysans, qui veillèrent pour que ne fût pas souillé le vénéré sanctuaire. En 1866, une église nouvelle fut construite, qui fut érigée en basilique en l'an 1893 par décret de Léon XIII. Enfin, en 1897, une femme d'une des meilleures familles du pays, Joséphine Jenner, qui devint en religion sœur Marguerite du Saint-Sacrement, née le 18 mai 1849 à Haguenau, et vouée déjà à la vie religieuse, eut l'idée de bâtir un autre couvent et d'y appliquer l'austère règle de sainte Thérèse.

Femme d'une distinction rare et d'une haute culture, sœur Marguerite bâtit donc un Carmel et l'enrichit de ses propres biens et de ceux apportés par ses compagnes. Aujourd'hui le Carmel est une construction d'aspect moderne, enfermée dans une ceinture de murs hauts et forts qui doivent préserver du monde une vingtaine de femmes, désireuses seulement de finir leurs jours dans la pratique d'austères et pieux préceptes. A la vérité, ils sont un peu comiques, ces gros murs, à contreforts puissants comme ceux d'une cathédrale; et c'est bien l'image de la résistance

qu'offre depuis si longtemps à l'Eglise ce Carmel, qui ne demandait pourtant pas à faire parler de lui. Car il ne faudrait pas croire que les religieuses de Marienthal manquassent de caractère. Au contraire ! Astreintes volontairement à une règle que leur imposa sainte Thérèse, ce sont de maîtresses femmes que ces religieuses. Elles ont donné plus d'une preuve de leur énergie et de leur clairvoyance dans la lutte incessante qu'elles eurent à soutenir à l'égard des prêtres. Elles ne sont ni les folles ni les exaltées qu'on s'est plu à décrire. Elles vous parlent au contraire avec un rare bon sens et une logique qui déconcerte. Cachées par le grand voile noir, derrière le lourd et terrible grillage du parloir, leurs voix montent, fermes et résolues, et ce sont des voix de femmes qui savent ce qu'elles disent et semblent décidées à se défendre. Sans proférer jamais aucune parole haineuse, avec le respect qu'elles doivent à Rome, elles expliquent leurs cas ; elles discutent ; elles font valoir leurs droits sur leur maison; et, tandis que nous les écoutions, un jour de février, dans le parloir glacial, il nous semblait entrevoir très distinctement les raisons de cette jalousie sourde que le siècle leur a toujours portée, à elles ou à celles qui les ont précédées dans l'accomplissement d'un vœu.

Et il nous revenait à la mémoire les noms de Sœur Angélique Arnaud, de Jacqueline Pascal et des compagnes de Thérèse de Ahumada, qui, toutes, connurent les querelles qu'affrontent aujourd'hui, près de trois siècles après, les religieuses d'Alsace.

Dès qu'elle eut groupé sous la règle thérésienne les quelques femmes venues pour suivre avec elle la sainte discipline, Sœur Marguerite chercha, par tous les moyens, à se débarrasser de la juridiction épiscopale à laquelle elle était soumise depuis 1887. C'est ainsi qu'elle tenta vainement de s'opposer, en juin 1901, à une « visitatio canonica » faite par Mgr Marbach, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, Mgr Fritzen. Mais oserait-elle quelque chose

contre les déclarations épiscopales qu'on voulait lui faire signer ? Sœur Marguerite, avec cette belle énergie et ce caractère chevaleresque que tous ceux qui l'ont approchée lui connaissaient, critiqua énergiquement, avec toutes les sœurs, les quatre points de l'envoyé épiscopal, si bien que celui-ci fut obligé de se retirer. Quelques jours après, la Supérieure écrivait à Mgr Marbach une lettre où l'attitude du couvent vis-à-vis de l'Eglise apparaissait clairement : « Dieu jugera un jour, disait-elle... On ne se fait pas religieuse pour se mettre sous la pantoufle de MM. les ecclésiastiques... Je suis saturée de tout ce que nous fait endurer l'Evêché ; nous voulons vivre en paix avec Jésus seul... »

En 1904, enfin, grâce à la protection de Pie X, qu'elle alla implorer à Rome, au cours de deux voyages, sœur Marguerite put enfin se libérer définitivement de la juridiction épiscopale diocésaine. Le Carmel de Marienthal ne dépendrait plus que de la sacrée Congrégation, c'est-à-dire de Rome. Mais la lutte n'était pas finie ; l'Evêché allait continuer la guerre.

Il employa de nouvelles armes ; il plaida encore ; il insista ; rien n'y fit ; le Carmel opposait aux assauts de l'Eglise ses puissantes murailles ; les religieuses étaient plus fortes que les prêtres. Mais, si elles avaient pu conserver la paix relative que leur avait acquise leur Supérieure, la mort de celle-ci devait être le signal de nouveaux troubles.

Sœur Marguerite, dont le Cardinal Ferrata, ancien préfet de la Congrégation Religieuse, put dire, en 1912, qu'elle était « une sainte femme », ressentait les atteintes d'une maladie grave et mourait le 10 avril 1909. En mai de la même année, fut élue à sa place Sœur Marie de Jésus, née Caroline Trapp, de Gueberschwihl ; réélue les années suivantes comme Supérieure, elle l'est restée jusqu'au jour où le visiteur apostolique vint la remplacer par une autre sœur.

Au cours de sa vie monacale, quelques rares personnes eurent le privilège d'approcher la Sœur Marguerite ; elles nous ont toutes répété l'impression profonde qu'elles avaient

ressentie en sa présence. Il nous plaît, en passant, de rendre cet hommage à une femme qui doit à son très beau caractère d'avoir été jalousée, puis combattue par quelques ecclésiastiques, dont, à notre connaissance, les vertus ne doivent pas répandre un parfum particulièrement agréable.

Qu'il y ait eu de la part des religieuses le désir ardent d'échapper au pouvoir de l'évêque diocésain ; qu'elles aient voulu poursuivre l'accomplissement de leurs vœux, sans avoir à dépendre de personne, comme ce fut la principale préoccupation de sainte Thérèse ; qu'elles se soient même ouvertement élevées contre l'évêque, cela est bien évident. Mais c'est affaire de discipline ecclésiastique, et cela n'a point à nous intéresser. Le même phénomène fit le fond de l'histoire de Port-Royal et surtout de cette ville d'Avila, où la lutte fut longtemps si violente contre le Carmel de Saint-Joseph. Pour l'Eglise, le temps n'existe pas : elle poursuit son cours immuable, rencontrant toujours les mêmes obstacles et les renversant toujours de la même façon. Notre siècle n'a heureusement ni les loisirs, ni l'esprit nécessaires pour s'attarder à ces querelles. Le seul point qui ait à nous intéresser est d'ordre purement politique, comme nous l'expliquerons.

§

Rappelons d'abord quelques détails de la vie des religieuses de Marienthal pendant la guerre.

Une chose frappe lorsque l'on pénètre dans le parloir ; c'est, au milieu de différentes photographies de religieuses, le portrait du maréchal Foch avec une dédicace et une date : 24 février 1919. Un peu plus loin, une autre photographie fait pendant à celle du maréchal ; elle semble un peu vieillie : c'est le portrait du colonel Robert, qui fit sa carrière sous Mac-Mahon, et dont la veuve quitta son château de Lauzy pour se retirer au Carmel.

Cette femme, écrit à ce sujet une personne de Haguenau, qui avait encore connu les dernières splendeurs du second Empire,

est morte peu de temps avant la guerre, après avoir mené sous sa robe de bure une vie qui fut un modèle de fervente piété. Dans la paix de sa retraite volontaire elle avait gardé un ardent amour de la patrie. Chaque année, elle faisait venir de France des pensées qu'elle cultivait ensuite avec les soins les plus attentifs. Pour elle, la femme de l'ancien colonel français, devenue Carmélite à Marienthal, chaque fleur était réellement une pensée de France.

La guerre ne devait pas mettre une fin à une rivalité entre l'ordinaire et le couvent. Malgré les rapports très tendus que les sœurs eurent avec les confesseurs envoyés par l'évêque diocésain, leur attachement pour la France put se manifester plus d'une fois. C'est ainsi que, vivement sollicitées un jour de livrer les cloches du couvent pour être fondues en Allemagne, elles surent déployer une ruse charmante afin de se soustraire à l'odieuse obligation et répondirent « que leurs cloches étaient vraiment trop petites, qu'elles ne pourraient servir de rien, et qu'en tout cas elles ne seraient pas employées à fondre des balles pour tuer des soldats français ». Si bien qu'au jour de la victoire, quand elles entendirent les Français passer sur la route de Haguenau, les carmélites furent les seules — puisque la basilique s'était empressée de livrer ses cloches — à sonner à toute volée pour saluer le retour des soldats vainqueurs.

Cet enlèvement des cloches dans le village suggéra à l'une des Carmélites, Sœur Marie-Thérèse de Saint-François-Xavier, cette poésie écrite le 25 mars 1917 :

... Cloches, cloches, parlez une dernière fois,
Dites notre douleur en un long glas funèbre.
Que votre Requiem à tout jamais célèbre
Harcèle sans répit ceux qui brisent vos voix.

La force qui vous prend ne connaît point de maître :
Mais nous, devant ces vols commis dans le saint lieu,
Nous croyons fermement que le jour du bon Dieu,
Le grand jour espéré n'est pas loin de paraître !

Et, le 27 juin 1919, la veille du jour où les Allemands

signaient le traité de Versailles, un sermon fut prononcé en la chapelle du Carmel, pour la bénédiction d'un drapeau national, par le R. P. Raphaël, carme déchaussé. Il est inutile de dire que, dans ce discours, imprimé du reste aux couleurs de France par les soins du couvent, se reflète un sentiment de pieux attachement à la patrie française. Bien plus, on trouve, en fin de cette brochure, deux poésies écrites pendant la guerre par Sœur Marie-Thérèse, décédée au Carmel le 13 juillet 1917. Comme tous les précédents, ces vers chantent la patrie française dans le sein de laquelle l'Alsace doit bientôt reposer.

Vers le mois de décembre 1914, cette même sœur écrivit sur un papier, que l'on trouva après sa mort, cette inscription : « A ouvrir après ma mort ». Quand les sœurs firent sauter l'enveloppe, elles lurent ces lignes qui témoignent d'un esprit réellement prophétique et d'un cœur nettement français :

La France sera victorieuse ; mais je ne verrai pas cela, car la guerre sera de trop longue durée. Quand les Français entreront définitivement en Alsace, il ne partira pas un coup de canon...

Est-il besoin de rappeler encore l'indignation des sœurs en entendant, de la bouche d'un blessé silésien, soigné au couvent, le récit des atrocités commises par les Allemands dans les pays occupés ? Est-il besoin de dire que cette indignation leur fut alors durement comptée par leur confesseur?

Est-il besoin de rappeler leur joie de voir revenir les troupes françaises et de pouvoir à nouveau parler librement français ? Le portrait du maréchal Foch qui décore leur parloir est un gage suffisant de leurs sentiments et de leur attitude.

Ces quelques faits suffisent à éclairer toute la suite de notre histoire ; ils montrent clairement qu'à côté de la volonté manifeste de reprendre pied dans les affaires du couvent et de continuer ainsi une vieille lutte il y eut, de la

part de l'Eglise, une hostilité vis-à-vis des Sœurs qui trouve sa racine dans une série de faits d'ordre purement national, et c'est par là que nous arriverons tout naturellement au fond même de l'histoire, au rôle joué sur le territoire français par un étranger, le dominicain hongrois Zadock Szabô.

§

Comment le père réussit-il à venir en Alsace et qu'est-ce qui détermina son choix, ce sont là des questions très embrouillées auxquelles le lecteur répondra facilement, s'il a compris, par ce qui précède, quelle était la mentalité des sœurs et celles des personnes qui leur en voulaient.

La lutte entre l'Ordinaire et le couvent devait continuer âpre et sournoise. Les tentatives devaient être répétées pour amener Rome à intervenir directement. Déjà, à plusieurs reprises, les Carmélites avaient été informées qu'elles devraient répondre à un interrogatoire de la part d'envoyés épiscopaux. Elles refusèrent toujours, sentant bien que le jour où l'on aurait la liberté d'exercer une pression sur elles et de se mêler de leurs affaires, on découvrirait aisément des prétextes pour les condamner, les forcer à se disperser et finalement pour s'emparer du couvent au profit de l'Eglise. Avec une finesse toute féminine, elles virent venir l'orage ; elles tentèrent de l'éviter ; rien n'y fit ; les armes que l'on employait contre elles étaient trop fortes. Elles durent subir l'assaut.

Il est certain que, depuis longtemps, l'ordinaire de Strasbourg s'était plaint à Rome des difficultés que lui occasionnait le Carmel de Marienthal. Rome reçut ces plaintes, mais on sait aujourd'hui que celles-ci avaient toutes été envoyées après l'armistice par des sœurs allemandes expulsées et qui en voulaient naturellement à leurs compagnes du geste qu'elles accomplirent à leur égard. On a raconté à ce sujet les choses les plus extravagantes. On s'est mis à accuser les Carmélites d'avoir expulsé des sœurs sans leur donner de l'argent ; tout cela ne repose

sur rien. Il est certain que c'est sur des accusations portées contre les Sœurs françaises par les religieuses allemandes, expulsées de Marienthal et venues à Wurzburg (Bavière), que Rome est intervenue. C'est sur les rapports maintes fois établis par des bureaux ecclésiastiques et sur leur instance que l'on a décidé d'envoyer un enquêteur apostolique. Mais ces causes sont d'ordre trop nettement ecclésiastique pour qu'elles aient à retenir notre attention. Que des personnages qui en voulaient aux sœurs aient décidé de mettre enfin à profit leurs rancunes personnelles à l'égard de Françaises; que l'Ordinaire ait manifesté son désir très net de reprendre sur le couvent une juridiction qu'il n'avait plus depuis 1904, ce sont là des faits sur lesquels nous ne nous étendrons pas.

Le visiteur apostolique choisi et envoyé par Rome pour mettre fin au conflit fut un dominicain de nationalité hongroise, le père Zadock Szabô, expert, paraît-il, dans le genre de travail qu'il avait à accomplir. C'est sa venue sur le territoire français qui mit le feu aux poudres ; c'est son attitude « d'Allemand » à l'égard de femmes françaises, attitude nettement encouragée par des personnalités ecclésiastiques, qui fit du Carmel de Marienthal une affaire politique.

Est-il besoin de rappeler ici les paroles indignées des sœurs ? : « C'est nous, nous ont-elles déclaré, qui avons bâti le couvent de nos propres mains, il y a trente ans, et personne ne peut nous enlever un bien qui nous a été reconnu par Rome en 1904. Nous ne dépendons que du Supérieur Général de notre congrégation et nous ne supporterons pas d'être accusées avant d'avoir été entendues.

« Le Père général, disent-elles, a proposé, non sans raison, pour examiner l'affaire du Carmel, l'ordre des Dominicains, mais il n'a pas choisi la personne. Ce choix s'est porté sur le père Zadock Szabô. » Et, mêlant un peu les faits dans leur indignation, elles disent : « Nous avions confiance en lui ; pourquoi nous a-t-il si odieuse-

ment traitées avant de nous entendre. Oui ; il nous a traitées avec la *dernière barbarie* (*sic*). Il a été grossier, brutal ; il nous a trompées. C'est indigne ! Pourquoi ne nous a-t-on pas envoyé un homme qui parlât français ? »

La première fois qu'il vint en Alsace, ce fut le 14 août 1920. « Une chose nous a d'abord surprises, déclarent les sœurs, c'est qu'il était resté plusieurs jours à Strasbourg, avant de venir directement chez nous, pour nous entendre. Comme il était envoyé de Rome, nous avons dû soulever le voile noir derrière la grille ; sa première action fut une tromperie. » Il a commencé par dire ses pouvoirs en allemand. Comme les religieuses parlaient français, un ecclésiastique de Marienthal qui était avec lui leur fit remarquer qu'elles eussent à s'exprimer en allemand, chose que les Carmélites de Marienthal n'ont jamais faite, même lors d'une visite du Statthalter, avant la guerre : « Aussitôt, nous ont raconté les sœurs, nous avons compris ce dont il s'agissait. Et nous nous sommes dit, toutes ensemble : « C'est un Allemand, nous sommes perdues, et nous nous mîmes à pleurer. C'est inadmissible ! on aurait pu envoyer au moins quelqu'un qui parlât français. Il est venu uniquement pour nous condamner. Pendant les onze jours qu'il est resté à Marienthal, il a habité la basilique. Il aurait pu au moins nous entendre plus longuement. »

« Oui, disent-elles, il nous a trompées, il nous a demandé de choisir librement une d'entre nous comme présidente, nous avons choisi une sœur, la doyenne ; mais il est revenu après et nous a dit que son choix s'était porté sur la plus jeune. Il nous a donc trompées, puisqu'il nous avait permis de choisir. Nous avons compris de suite de quoi il s'agissait. Il a ordonné ensuite à la présidente de nous traiter *comme des gendarmes* (sic) *avec la dernière rigueur*. Or, il y a quelque chose que nous ne comprenons pas ; on a dit que notre règle était trop dure. Mais alors pourquoi le Hongrois a-t-il ordonné à la jeune sœur de nous traiter en gendarmes ? »

Et les sœurs, retrouvant leur indignation du début, continuent dans un langage que nous rapportons textuellement, bien qu'il soit un peu mélangé :

« On a porté à Rome les plaintes d'une sœur qui était partie volontairement après l'armistice. Nous lui avons donné la somme de 4.000 francs pour subvenir à ses besoins, alors qu'elle n'était venue qu'avec mille francs, et ce sont ces accusations qui ont été portées à Rome.

« Parmi les Allemandes parties après l'armistice, deux se rendirent au Carmel de Wurzburg en Bavière. Un jour, à la demande de l'ordinaire de Strasbourg, le vicaire général allemand et le moine Linck reçurent les dépositions des deux sœurs allemandes ; ce sont ces dépositions qui ont été envoyées à Rome et c'est notamment d'après ces dernières que Zadock Szabô est venu enquêter.

« Pendant son séjour à Marienthal, il se rendit un jour à Strasbourg un peu ébranlé sur les révélations que nous lui fîmes sur certains points. Deux jours après, il revenait au Carmel comme un lion (*sic*). Il a demandé à visiter l'intérieur du couvent. Toujours accompagné du curé de Marienthal, nous remarquâmes qu'il lui parlait à voix basse. Apercevant notre ostensoir, qui est une pièce de grande richesse, il dit : « Cet ostensoir ferait bien mieux chez moi pour mes processions à Rome. J'ai envie de l'emporter » ; mais nous nous y opposâmes en disant qu'il nous appartenait. Le curé, lui, opina que l'ostensoir ferait bien mieux dans sa basilique. Nous étions interloquées. Dans la cuisine, apercevant le foyer, il déclara : « Ça, vraiment, c'est trop grand pour vous, il y a beaucoup trop de place pour les carmélites dans ce couvent. »

« Il est reparti pour Rome en disant : Je reviendrai bientôt. Avant de nous quitter, il donna tout pouvoir à la présidente de nous traiter durement, et pourtant notre présidente ne tenait pas du tout à le faire. »

Cette première attitude suffirait à caractériser ce que l'on a appelé l'affaire de Marienthal. Dès maintenant la rivalité

entre l'Allemand et les sœurs françaises, la jalousie à l'égard du couvent se manifeste clairement et l'argument des bureaux ecclésiastiques tombe de lui-même également. Ceux-ci ont prétendu et ont fait écrire, par la voix de leur presse, que l'Eglise intervenait parce que les sœurs avaient entrepris la mitigation graduelle de leur règle ; or, le premier geste de l'envoyé apostolique fut pour désigner une autre supérieure avec la charge d'imposer aux sœurs une discipline plus sévère encore que celle qu'elles observaient.

§

La deuxième visite que fit le P. Zadock Szabô eut lieu en octobre. Cette fois, il revint avec un chanoine, longtemps confesseur du couvent et qui était parti en septembre 1918, en emportant contre ce dernier une rancune qu'il est facile de concevoir. Et la première chose que déclara ce Hongrois fut : « Vous avez expulsé des religieuses allemandes. D'après l'enquête à laquelle je me suis livré, cela ne s'est fait qu'à Marienthal. C'est une vilenie (*eine Gemeinheit*). C'est abominable (*abscheulich*). *Vous me le paierez cher !* » Et, plein de colère, il répéta encore en frappant contre la grille : « Vous me le paierez cher ! »

A ce moment la fureur du Hongrois était extrême. Exaspéré de voir que quelques petites sœurs persistaient à lui tenir tête, il s'emporta, devint rouge de colère et, s'adressant à une jeune sœur à qui il en voulait d'avoir déposé dans un sens qu'il n'admettait pas, il la fit venir et lui dit : « Allez dans votre cellule et écrivez que la déposition que vous avez faite est fausse. » Mais la sœur refusa énergiquement. « Nous avons fort bien compris, nous déclara la Supérieure, de qui le Hongrois se faisait l'avocat. Nous avons tout lieu de croire que Rome ne sait pas de quelle façon on a agi envers nous. »

Mais la colère du Hongrois devait aller plus loin encore au cours d'une scène qui trouverait facilement sa place dans

notre XVIIe siècle, mais qui ne peut paraître que ridicule et scandaleuse dans notre XXe siècle.

Un jour de ce même mois d'octobre, le P. Zadock Szabô arriva à Marienthal, en compagnie du même chanoine que la première fois, de cet homme qui, pendant la guerre, reprocha si violemment aux sœurs leurs sentiments français et qui eut contre la France de scandaleuses paroles.

Comme précédemment, il s'approcha de la grille et déclara aux sœurs qu'il allait leur faire une instruction, leur donner une bénédiction spéciale (*ein besonderer Segen*). Il les fit approcher bien près de la grille et, d'une voix indistincte, se mit à lire une liturgie. Les religieuses, avec cette finesse qui les caractérise, comprirent aussitôt qu'il s'agissait d'exorcisme. Bien qu'un tel acte, extraordinaire en soi, pût être de nature à impressionner les âmes les plus fortes, les Carmélites ne se troublèrent point ; elles étaient déjà suffisamment renseignées sur la mentalité du Hongrois ; elles avaient déjà suffisamment organisé la résistance en elles-mêmes, pour n'avoir plus à craindre ni à douter. Comme le dominicain s'apercevait que les sœurs avaient compris de quoi il s'agissait, il bredouilla ; puis, tout à coup, empoignant un bénitier et un goupillon dont il s'était muni, il se mit à asperger violemment les femmes à travers la grille, en agitant ses grands bras comme un forcené et en lançant les plus vives imprécations. Indignées, les sœurs se sauvèrent et s'allèrent réfugier dans leur chapelle pour y chanter des litanies.

Le dominicain, croyant que l'exorcisation avait produit de l'effet, et que réellement le Malin avait quitté ces corps rebelles, redescendit le petit escalier qui conduit au logis de la sœur tourière et s'écria : « Ouvrez les fenêtres pour que le diable parte ! » A quoi la vieille répondit, un peu goguenarde : « Qu'il soit blanc ou qu'il soit noir, il s'en ira, allez ! »

Puis les deux religieux partirent. Mais, avant de quitter définitivement le Carmel, ils reviennent encore le lendemain

et, dans une vive colère, le dominicain se mit à recommencer ses imprécations, traitant les religieuses de francs-maçonnes (*sic*), et leur enjoignant de se réunir au plus tôt devant lui pour écouter une instruction. Comme il craignait qu'elles ne prissent des notes sur ce qui se passait, il leur fit lever les mains et, toujours sans les laisser parler, se mit à lire les dépositions des sœurs allemandes qu'avaient envoyées à Rome des bureaux ecclésiastiques de Strasbourg.

Un profond abattement s'empara des religieuses ; les mains toujours levées, elles soupiraient et se lamentaient en s'entendant accuser par un étranger, au nom d'étrangères. Mais le Hongrois, leur intimant violemment le silence : « *Schweigen Sie* », leur dit-il. Taisez-vous ! »

Cette scène dura pendant six heures. A aucun moment, les Carmélites ne purent dire un mot. Pour elles, la bataille était engagée. Elles savaient qu'elles ne pourraient pas y gagner grand'chose. Elles rassemblèrent néanmoins leurs forces, et, malgré la faiblesse à laquelle les condamnaient leurs pratiques ascétiques, elles surent trouver le calme et l'énergie pour supporter la dure épreuve qui leur était encore réservée.

§

Ce fut au mois de décembre, le 31, à 11 heures du matin, que le Père Zadock Szabô revint au Carmel pour la troisième fois, fermement décidé d'en finir avec les sœurs rebelles. Il s'était fait accompagner du Père Armandus, un capucin de Kœnigshoffen. Très énervé, il monta aussitôt au parloir et demanda la clef du Tabernacle. Mais les religieuses, comprenant ce qu'il allait faire, refusèrent de la lui donner. Ce refus mit le Hongrois dans une violente colère. Il descendit précipitamment l'escalier, criant, vociférant, réclamant à grands cris la clef de l'autel de la chapelle ; puis il remonta et, pour effrayer les sœurs, il leur déclara qu'il avait prononcé l'interdit sur le couvent.

Il revint le lendemain, 1er janvier 1921, accompagné

d'un serrurier qu'il était allé quérir à Haguenau. Cette fois, il n'y avait plus de doute ; il allait forcer la serrure du Tabernacle.

Au comble de la désolation, les sœurs se réfugièrent dans la chapelle, à la galerie qui a vue sur le chœur, et c'est de là qu'elles assistèrent à ce cambriolage, pleurant et invoquant le ciel contre cet acte épouvantable. Le père s'approcha du tabernacle avec l'ouvrier et se mit à essayer d'ouvrir la serrure, en élevant parfois un regard plein de colère et de mépris vers les pauvres femmes qui pleuraient à leur galerie. Quand la serrure eut sauté, il s'empara précipitamment du calice et voulut fuir; mais, à la porte, deux sœurs tourières, épouvantées, s'étaient jetées à plat ventre pour l'empêcher de passer.

Le capucin, qui accompagnait le père, les empoigna par les pieds et les mains en disant : « *Da's gibts nicht* » (ça n'a rien à faire) ; et le dominicain hongrois, craignant aussi pour lui-même, s'enfuit par une allée dérobée, en emportant le calice, comme un voleur, tandis que quelques personnes attroupées devant la chapelle regardaient, effarées, ce qui se passait au Carmel et que les sœurs, en signe de deuil, sonnaient à toute volée leurs cloches, dont les voix répandirent au-dessus du village la lamentable nouvelle, comme un glas...

Le lendemain, le Hongrois revint au Carmel et intima à la sœur tourière l'ordre de ne plus remettre leur correspondance aux carmélites et d'annoncer préalablement toute visite au curé de Marienthal. Et pour marquer ostensiblement l'interdit qu'il venait de jeter sur le couvent, il cloua lui-même à la porte, avec de gros clous, un morceau de papier, où il avait écrit à l'encre ces mots : « *Par ordre des autorités ecclésiastiques majeures, il est interdit de faire office en ce lieu.* » Mais immédiatement à côté, dans les deux langues, une écriture féminine haute et aristocratique avait tracé à l'encre violette ces mots, sur un morceau de papier cloué sommairement : « *Bienheureux ceux qui*

souffrent persécution pour la justice, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, car votre récompense sera grande dans le ciel ! » Signé : *les Amis du Carmel.*

Les jours suivants, des passants défilèrent devant la porte de la chapelle pour lire les deux papiers. Un silence morne et froid planait sur le couvent, le village et la grande plaine blanche bordée à l'horizon par la ligne mauve de la forêt.

§

Il est impossible de se faire une idée générale des événements qui se déroulèrent au Carmel de Marienthal en Alsace si l'on n'a pas constamment présent à l'esprit la figure très belle et très humaine de sainte Thérèse. Les embûches que rencontra la vierge d'Avila, la guerre incessante qu'elle eut à soutenir, pendant sa longue vie de martyre, pour faire accepter « une règle suave, féroce et logique » et le succès prodigieux qu'elle obtint néanmoins dans la création de ses nombreux couvents, tout cela jette une vive lumière sur les innombrables détails dont l'ensemble a pu former l'affaire de Marienthal. Certaines paroles de l'intelligente castillane se retrouvent même à peu près textuellement dans la bouche des moniales d'Alsace, tant les Carmélites de tous temps s'emploient, malgré elles, à copier l'irrésistible figure de celle qui bouleversa un moment l'Espagne et le monde catholique par la puissance de son génie et par la faculté d'amour qu'elle eut le don inouï d'enseigner à ses disciples.

« On disait de moi que j'étais folle... déclarait Thérèse ; il faut le dire, presque tout le monde dans la ville nous était contraire, même parmi les personnes de raison. » « On prétend que nous sommes folles, déclarent les Carmélites d'Alsace ; on nous reproche toutes sortes de choses pour nous obliger à partir. Nous ne demandons qu'à vivre en paix dans l'observance de la règle thérésienne, que nous avons librement accepté de suivre. »

Et si ce Carmel d'Alsace a pu donner tant de fil à retordre

à l'Eglise, si les affaires de quelques moniales ont pu venir aux oreilles du public, c'est qu'il y avait à Marienthal des femmes qui, pour l'intelligence et la volonté, ne devaient le céder à personne ; c'est que dans ce tempérament alsacien obstiné et solide l'Eglise a rencontré un obstacle qu'elle n'a peut-être jamais trouvé ailleurs. Malgré les errements d'un mysticisme passionné, il y eut encore chez les sœurs suffisamment de raison lucide et d'ingéniosité pour opposer à l'Ordinaire une résistance qui n'est point encore finie.

§

Comme bien l'on pense, l'interdit jeté sur le couvent mit en émoi tout le monde catholique alsacien. De la part de l'Eglise, l'acte était en lui-même tellement significatif qu'il ne pourrait plus y avoir de doute sur la valeur des faits que l'on incriminait aux sœurs. Sur un mot d'ordre épiscopal, tout le monde se tourna donc brusquement contre les Carmélites ; il n'y eut pas d'injure qu'on ne leur lançât ; il n'y eut pas de reproche dont on ne les accablât. Certains bons catholiques eurent peur pour eux-mêmes — et plus d'un pont fut brusquement rompu avec le Couvent, où pendant si longtemps les âmes étaient allées, « en essaim de colombes mystiques », chercher de la paix, des conseils et de la solitude.

C'est ainsi qu'un brave instituteur des environs de Strasbourg, qui avait laissé entrer au Couvent sa fille mineure, craignit tout à coup les reproches de l'Eglise. Sur l'ordre du dominicain hongrois, il se rendit, le 3 février dernier, à Marienthal et intima à sa fille l'ordre de rentrer avec lui. Mais les choses n'allèrent pas toutes seules. La moniale, qui n'avait qu'à se féliciter des jours qu'elle avait passés au couvent, refusa énergiquement de partir et déclara qu'elle ne céderait qu'à la force. Devant un tel refus, le père alla chercher trois gendarmes et l'adjoint au maire de Haguenau, le maire de cette localité ayant préféré s'abstenir. Tous les habitants de Marienthal s'étaient réunis devant le couvent

pour assister à la scène. Alors, la jeune sœur Marguerite de Jésus, s'approchant des gendarmes, éleva devant eux une statue de l'enfant Jésus et les supplia, au nom du Christ, de la laisser au couvent où, disait-elle, « elle avait trouvé le bonheur ». Mais les gendarmes la saisirent, et, malgré ses pleurs et ses protestations, l'emportèrent dans une automobile fermée. Au moment de franchir le seuil de l'hospitalière maison et de quitter ses compagnes, la jeune moniale s'écria : « Je reviendrai bientôt au Carmel, quand je serai majeure. »

L'évêché lui-même s'émut du bruit que souleva l'affaire de Marienthal. Dans un mandement daté du 13 février 1921, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, suppliait ses fidèles de prier Dieu afin qu'il éclaire et touche les sœurs rebelles ; il leur enjoignait de ne pas voir dans cette affaire aucun caractère politique et leur rappelait que si, lui, déclarait qu'il n'y a rien que de très naturel dans l'intervention de l'Eglise, il ne devait plus subsister aucun doute. Pour les âmes disciplinées il ne restait, en effet, aucun doute. Pour les Carmélites et pour les esprits libres l'affaire n'était pas terminée.

§

Le 18 février, le P. Zadock Szabô fit au Carmel une quatrième visite. Il arriva le vendredi matin, à 11 heures, en compagnie de deux curés de Marienthal. Aussitôt il demanda à voir la communauté. Les sœurs lui firent répondre par la sœur tourière qu'après les faits qui venaient de se produire elles ne pouvaient plus traiter verbalement. A une heure et demie, le Hongrois revint et demanda si les sœurs persistaient dans leur attitude. Il lui fut répondu la même chose. Un moment après, il revint encore et leur remit une copie du décret pontifical de dissolution du couvent, décret qu'il cloua lui-même à la porte de la chapelle :

Le 6 février 1921, S. S. le pape Benoît XV, en vertu de la plénitude de son pouvoir apostolique, a decrété la suppression totale

du couvent des Carmélités déchaussées de Marienthal ; a déclaré rendre à la vie laïque toutes les sœurs de ce monastère et les relever de leurs vœux.

En même temps, le Saint Père, par décret de la Sacrée Congrégation des Religieux, en date du 11 février 1921, a chargé le visiteur apostolique de l'exécution de cette décision et lui a conféré le droit de maintenir dans l'état religieux, en les transférant dans d'autres couvents, les sœurs qu'en conscience il en jugerait dignes.

Signé : ZADOCK SZABO.

Cette fois, c'était la dissolution forcée. Le Hongrois usait des dernières armes pour chasser de leur demeure les sœurs rebelles ; il alla même jusqu'à leur donner des actes, signés par lui, les relevant de leurs vœux monastiques. Or, au point de vue purement ecclésiastique, il n'appartenait pas au père dominicain de relever les carmélites de leurs vœux. Une telle décision ne pouvait venir que du Père général de la Sacrée Congrégation et ne pouvait être prise, pour le moins, qu'avec le consentement des sœurs.

Au moment de partir, le Père Zadock Szabô se trouva tout à coup, devant la porte de la chapelle, en présence d'un homme, ami du Carmel, venu pour constater si la porte était bien fermée. Le Hongrois eut-il peur tout à coup qu'un civil fût témoin du fait que lui, étranger, avait bien emporté la clef d'un établissement français et privé ? Il se peut ; car, le lendemain, on trouva la clef sur la porte de la chapelle ; celle-ci est ouverte désormais, mais aucun office n'y est plus célébré.

Et le visiteur apostolique, croyant avoir porté aux sœurs françaises un coup mortel, s'en retourna à Rome pour y continuer la lutte sournoise contre les Carmélites d'Alsace.

§

A Marienthal, une de ces belles journées de printemps, où la vaste plaine d'Alsace se remplit de tiédeur, de repos et d'amour. Un grand vent jeune et velouté passe rapide-

ment sur les champs, les bois et les villages, animant magnifiquement toute cette nature qui s'éveille. Autour des fermes, il y a des pêchers en fleurs, des cerisiers, et sur les côtés des routes, les pommiers se parent déjà de voiles blancs. Dans le village, c'est le printemps comme dans tous les autres villages d'Alsace ; ce sont partout des arbres en fleurs, dans les vergers, devant les maisons basses et même à l'intérieur du couvent, où quelques pommiers fleuris dépassent imperceptiblement le mur, comme pour s'associer à la fête du renouveau qui est si belle dans ce pays. Au loin, des forêts de pins font une tache plus sombre dans ce paysage jeune et clair ; et le vent de printemps qui passe sans cesse semble amener un air nouveau, plus calme et plus vigoureux à la fois.

Au couvent, c'est le silence. La sœur tourière classe toujours ses cartes postales et les menus objets fabriqués par les Carmélites et qu'elle vend aux visiteurs. Mais, que se passe-t-il derrière la grille, depuis les dures batailles de l'hiver ? Que deviennent les religieuses dans toute cette affaire où plus d'une femme se serait laissée aller au désespoir et à la crainte ?

Eh bien, elles sont toujours aussi sereines, les Carmélites. Je ne sais si c'est le printemps qui les a mises en joie, si c'est cette première chaleur qu'elles voient avec bonheur venir réchauffer leurs pauvres corps refroidis par un hiver sans feu ; mais elles rient maintenant. Et dans toutes leurs paroles, je m'étonne de ne trouver aucun accent haineux, aucun emportement, rien que cette parfaite maîtrise de soi et cette intelligence des hommes et des choses qui fit le génie de sainte Thérèse.

Cette fois, c'est la Mère Supérieure qui est venue derrière le voile noir de la grille avec quelques autres moniales peut-être. Volontiers elles parlent de leurs histoires, très simplement, comme si elles racontaient quelque chose ayant trait à la vie de la vierge d'Avila. Elles reprennent le récit des mêmes faits, sans y rien changer et avec un saint

respect pour l'Eglise et pour Rome à qui elles n'en veulent pas du tout. Mais à mesure qu'elles parlent, l'attitude du Hongrois, la haine des ecclésiastiques prennent un relief nouveau.

La rivalité des quelques sœurs allemandes remonte bien avant la guerre. Déjà, en ce temps-là, les Carmélites alsaciennes eurent à souffrir de la part de certaines de leurs compagnes. Pendant la guerre ce fut bien pire encore. « Souvent, nous raconta la Supérieure, qui vint au Carmel deux ans après sa fondation, nous parlions des Français et des Allemands pendant les récréations ; nous faisions des vœux pour la victoire des Alliés et nous nous réjouissions des victoires françaises. Les sœurs allemandes nous le faisaient bien payer et nous encourions de violents reproches de la part de notre confesseur, qui était très Allemand. Un jour, un blessé silésien, soigné au couvent, raconta comment les Allemands fusillaient les civils en Belgique et les forçaient, auparavant, à creuser leur propre tombe. Quand nous apprîmes cela, nous fûmes horrifiées et nous ne pûmes nous empêcher de manifester nos sentiments de haine pour les soldats du Kaiser. Notre confesseur l'apprit, et ce fut alors une scène épouvantable : il frappa sur la grille ; il nous injuria ; il déclara que la France était un pays maudit de Dieu ; et il cria si fort que tout un attroupement se forma, en bas, dans la rue. » C'est ce même homme qui accompagna le Hongrois dans toutes ses visites et le monta tellement contre les sœurs. C'est de lui surtout que partent les rapports d'après lesquels Rome a eu à juger l'affaire. C'est un Allemand qui prit donc l'initiative de condamner des sœurs francaises et qui mena tout le procès.

Et sur ce point, la digne Supérieure reprend : « Nous savions fort bien qu'il y avait compétition entre l'évêché et nous ; cela remontait même à 1901 ; et nous ne demandions pas mieux que la question soit liquidée par Rome ; nous l'avons même voulu. Quand, tout à coup, nous voyons arriver un Hongrois, qui ne savait pas un mot de français,

comme enquêteur apostolique. Et avec lui se trouvait précisément notre ancien confesseur, chanoine aujourd'hui, qui nous fit la vie si dure parce que nous n'étions pas Allemandes. Nous avons tout de suite compris que nous étions perdues. Nos seuls juges étaient Allemands. Que pouvions-nous faire ? » Et les sœurs d'ajouter, ce qui explique bien le caractère de l'affaire : « Sûrement que le Saint-Père ne sait pas cela ; sûrement qu'il ne sait pas qu'on a envoyé un Allemand pour nous juger, car il fut grossier avec nous. Un jour même, il voulut faire signer par nos propres familles un papier qui eût été une condamnation et une honte pour nous ; et à son dernier passage, en février, il voulut de force nous faire sortir du couvent. Pour cela il avait préparé des actes, signés de lui, nous relevant de nos vœux. Or il n'y a que la Sacrée Congrégation qui puisse relever une sœur de ses vœux, et encore avec son consentement absolu. »

Et comme nous demandions à la Mère quelles étaient ses intentions dans le cas où l'Eglise prononcerait l'excommunication, elle nous répondit le plus tranquillement du monde : « Nous ne quitterons jamais notre couvent. » C'est nous qui l'avons bâti. Il nous a été légué par notre fondatrice Sœur Marguerite Jenner. Jamais nous ne pourrions nous présenter au ciel devant elle si nous avons délapidé son œuvre. Personne ne peut nous obliger à partir. Nous resterons au couvent jusqu'à notre mort; du reste, il y a d'autres sœurs qui nous rejoindront bientôt... » Et la pauvre femme d'ajouter : « Nous ne demandons qu'une chose, c'est de vivre en paix dans l'amour de Jésus. Nous ne reconnaissons que Jésus seul, ce dont le P. Zadock Szabô s'est tellement moqué un jour. Nous l'avons souvent fait dire à l'évêque diocésain ; nous ne demandons qu'à être les plus humbles et les plus pauvres parmi le diocèse. Nous ne voulons vivre que dans l'observance de notre sainte règle... »

Tout cela nous fut dit sur le ton le plus calme et le plus

sincère. On sent vraiment que ces femmes demeurent, peut-être malgré elles, les héritières de l'intelligente Castillane qui tint dans sa forte autorité les papes, les évêques, les humbles et les docteurs de son temps. Mais aujourd'hui ce n'est pas seulement le Carmel qui a été attaqué ; c'est leur amour-propre qui a été blessé au vif. Que Rome ait à prononcer un jugement contre elles, cela leur est indifférent; mais elles ont été outragées par un étranger, avec l'aide de prêtres aux sentiments trop nettement germanophiles : elles ont été condamnées par des Allemands alors qu'elles étaient Françaises... Ça, elles ne le supporteront pas. Après l'armistice qui les a rattachées à la France, elles ne voudront pas qu'un Hongrois ait le dernier mot sur elles et qu'il ait pu les condamner sans jamais les avoir laissées parler.

§

La grande paix de cet après-midi de printemps entre dans le couvent par cette même grille où passèrent pendant l'hiver tant de violences. Les douze Carmélites qui veillent encore sur l'œuvre de Sœur Marguerite du Saint-Sacrement attendent justice. Elles souffrent dans leur honneur de femmes outragées et de religieuses injustement condamnées. Elles ont la conviction qu'elles retrouveront la paix. Mais cet isolement leur est un poids perpétuel. Pourtant elles ne perdent point patience. Mon Dieu ! ce qui leur arrive est arrivé à bien d'autres avant elles... L'essentiel est d'atteindre le ciel sans avoir failli à l'ordre reçu. Les richesses, les honneurs, le pardon, tout cela elles n'en voudraient pas ; elles le repousseraient si on le leur proposait — et, ne l'a-t-on pas déjà fait maintes fois ! Une seule chose leur suffit, une vie d'adoration et de silence, une vie active et brûlante même, s'il le faut, comme fut celle de la grande réformatrice du Carmel.

Malgré leur solitude et le calme qui emplit le couvent, les Carmélites n'ont point abandonné la partie. Elles plai-

dent ; elles discutent ; elles font valoir leurs droits. Ce sera long et difficile. La foi qui conduisait les foules pour la protection des monastères au XVIe siècle ; l'admiration dont tout le peuple de Castille, de l'Espagne entière, entourait ces femmes qui, au prix de mille souffrances, créaient des couvents pour le repos des âmes; la protection même dont sainte Thérèse fut l'objet de la part de certains ecclésiastiques, tout cela n'existe plus dans notre XXe siècle ; et ce n'est pas un portrait du maréchal Foch ni quelques poésies écrites pendant la guerre à la gloire des Alliés qui pourraient émouvoir Rome et venger les Carmélites...

Ces femmes sont, d'autre part, trop timides pour vouloir demander à l'Etat de les défendre contre les violences d'un Hongrois. Mais l'Etat peut, malgré tout, faire quelque chose en leur faveur ; et c'est à Rome que l'on doit, ou intervenir, ou demander des explications.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le temps travaille pour elles. Chaque jour qui passe peut témoigner en leur faveur. Et c'est ainsi, comme nous le prédisions au début de ce récit, qu'il arriva un jour où la petite sœur Marguerite de Jésus, que ses parents enlevèrent au couvent, atteint sa majorité et fut par conséquent libre d'employer ses jours comme il lui plairait. Mercredi soir, 6 avril, elle s'enfuit donc de la maison paternelle, sauta dans une voiture qui l'attendait à la porte de la ville, passa la nuit à la campagne, et, le lendemain, 7 avril, jour de sa majorité, rentrait au Carmel qui l'accueillit avec la joie la plus profonde... Dehors, il y avait toujours des arbres en fleurs, du soleil, des parfums ; et ce fut au Carmel la véritable fête du renouveau, le commencement de ces jours qui, avec la paix, doivent apporter le bonheur et la justice dans ce petit coin d'Alsace, où quelques âmes mystiques ont voulu fleurir en secret pour Jésus et pour la France...

§

Ainsi se termine l'histoire politique de l'affaire de

Marienthal. Elle se résume entièrement, comme on a pu le voir, dans cet antagonisme entre les sœurs françaises et le dominicain hongrois, soutenu du reste à maintes reprises par deux ou trois ecclésiastiques. Les détails de cette opposition, dont quelques-uns ont revêtu une violence inouïe, suffisent à ce que nous avons appelé le caractère politique de l'affaire. Il est indéniable qu'à côté d'une rivalité banale entre deux clergés il y eut une haine manifeste d'Allemand à l'égard de sœurs françaises. S'il venait à Marienthal pour liquider une question d'ordre intérieur, l'envoyé apostolique en a profité aussi pour se venger de l'expulsion, après l'armistice, de Sœurs allemandes. Il se fit leur avocat ; il n'eut même pas l'intelligence de le cacher ; les Carmélites le comprirent immédiatement. « Vous me le paierez ! » leur cria-t-il à plusieurs reprises, en frappant sur la grille du parloir. Et les portraits du maréchal Foch et du colonel Robert, qu'il avait constamment sous ses yeux, ne devaient pas servir à apaiser sa colère... C'est donc cette attitude nettement ennemie, c'est le rôle odieux joué en Alsace française par cet « Allemand » brutal et grossier, ce sont ses propos violents et souvent même incorrects, ses attitudes méchantes qui ont exaspéré les religieuses et froissé leurs sentiments dans ce qu'ils avaient de plus sincère et de plus profond. Ce sont, en un mot, les quatre séjours du dominicain hongrois, le P. Zadock Szabô, séjours qui ont eu successivement comme conséquences la scène de l'exorcisme, celle du cambriolage, puis celle de l'interdit, qui constituent vraiment la partie politique de l'affaire de Marienthal.

A ceux qui objectent maintenant qu'il est impossible que de tels faits aient pu se produire, comme ils sont rapportés ici, sous un évêque français, officier de la Légion d'honneur et ancien combattant de la Grande Guerre, et qui ont des doutes sur l'attitude du dominicain hongrois telle que nous l'avons analysée, nous répondons que Mgr Ruch s'est trouvé totalement impuissant à empêcher une telle affaire

de se dérouler ; dominé par des bureaux qui avaient mis la chose en train bien avant son arrivée à Strasbourg, il n'a pas eu à conduire lui-même l'intrigue dont les fils étaient tirés depuis Rome. Si Rome avait voulu, on n'aurait pas envoyé en Alsace française pour liquider cette question un dominicain de nationalité hongroise ; et l'on eût pu même reprendre un jour sur le Carmel l'autorité primitive, sans que jamais les sentiments français des Sœurs eussent seulement pu être froissés.

§

Il faudrait toute l'intuition, toute la finesse de l'auteur de la *Colline inspirée* pour pénétrer dans les innombrables détails de la lutte entre le Carmel et l'Eglise ; il faudrait toute son imagination pour faire revivre des scènes passionnées qui s'enfoncent dans l'oubli et pour animer des personnages qui disparaissent peu à peu de la scène sans que personne s'en aperçoive. Les religieuses, d'un naturel craintif et timide, n'aiment pas que l'on montre trop d'intérêt à leur sort ; elles veulent livrer la bataille toutes seules, et il faut reconnaître qu'elles déploient une intelligence et une persévérance remarquables. Quant aux ecclésiastiques qui se trouvèrent mêlés à ces aventures, beaucoup sont devenus invisibles, ou muets ; ils ont disparu de la mêlée pour se plonger dans le sein de l'Eglise, où tout est mystère, incertitude et anonymat ; et des luttes passionnées, des querelles violentes, des jalousies dont le couvent fut le théâtre, de toutes ces histoires entre nonnes et prêtres que l'on retrouve pareillement au monastère de l'Incarnation, en Avila, il ne restera bientôt plus qu'un souvenir de plus en plus vague qui flottera un moment autour des murs puissants du Carmel, puis s'effacera comme ces voiles légers du matin qui glissent sur la plaine d'Alsace et meurent avec le soleil...

Et sur les bords de la forêt de Brumath, le voyageur attentif entendra longtemps encore les échos d'un dialogue

analogue à celui que le poète de Charmes perçut un jour entre la plaine et la colline de Sion; ici, dans cet endroit d'Alsace où ne flotte pourtant nul esprit, où la lutte, qui a mis aux prises plus ou moins sérieusement pendant trente ans deux forces ennemies, a peut-être contribué à donner à ce lieu son caractère humain et médiocre à la fois ; dans ce coin quelconque de Marienthal, le vent d'hiver redira longtemps aussi l'éternel dialogue que poursuivent à leur manière la basilique et le couvent.

— Je suis l'autorité ancienne, dit l'Eglise, le joug sous lequel j'ai voulu que passassent les âmes *in sæcula sæculorum* ; je suis la porte étroite qui conduit au salut ; hors de moi il n'y a que néant, erreur ou mensonge ; je suis la servitude qui rend les âmes heureuses, la chaîne qui doit nouer toutes les vies en Dieu ; je suis le pain qui nourrit; loin de moi il n'y a que disette et misère ; je suis la puissance qui a vaincu le monde, aucune volonté humaine ne saurait s'élever contre moi ; je défends à mes brebis de paître loin de moi, car je les veux sous ma houlette ; je suis l'ordre à qui l'on obéit, l'enseignement que l'on suit sans chercher à comprendre, car hors de toute obéissance il n'y a que péché et malédiction ; c'est par moi que les âmes doivent monter vers Dieu, car je les aide dans cette ascension ; toute âme qui voudrait monter seule retombera, damnée ; je suis le chemin et la vie ; quiconque met sa foi en moi vivra, quand même il devrait mourir.

Mais le Carmel répond :

— Je suis la règle qu'ont léguée en mourant les saints. Hors de moi il n'y a qu'erreur, mensonge et volupté ; j'ai souffert de la part du monde, comme Jésus que j'adore seul ; et je me suis tellement abîmée dans mes souffrances, que ma route est devenue un vrai chemin de croix, au bout duquel je retrouve le Christ, vivant et adoré ; j'ai tellement désiré l'amour de Jésus, que Jésus m'a donné de connaître les extases parfaites et les troubles profonds du véritable amour. Je suis la vérité, parce que j'ai souffert et

renoncé à tout plaisir du monde, par adoration. Le salut n'est point dans l'Eglise ; il est réservé à toute âme qui le cherchera avec passion ; je suis la discipline austère, je suis le jeûne et la flagellation, mais je conduis les âmes à l'amour parfait en Jésus seul; je ne suis pas l'Eglise, parce que j'ai d'autres chemins que l'Eglise et parce que Jésus m'a donné l'unique révélation de l'amour vrai. Je suis la pauvreté, l'obscurité, l'obéissance; je suis le travail et la prière. Par tout cela je suis uni à Jésus que, seul, j'ai su adorer. L'Eglise peut lutter contre moi ; je lutterai avec elle; d'autres l'ont fait avant moi et le feront encore après moi ; je suis sans crainte ; ma vie a été de combattre pour la garde de mon trésor. Dans un monde où tout n'est que douleurs et regrets, j'ai pu donner à quelques âmes la paix parfaite dans l'amour parfait ; cette pensée est la consolation de mes jours ; je n'en veux point d'autre.

J. DIETERLEN.

Strasbourg, avril 1921.

INVERSEMENT

Le roi, avec quelques compagnons, revenait de la plaine où il avait vu manœuvrer ses soldats ; il revenait par le sentier, le long du ruisseau et, monté sur un cheval d'une souplesse merveilleuse, il prenait plaisir à le faire bondir d'une rive à l'autre. Le roi était ce jour-là d'un entrain inaccoutumé et son alezan, nerveux et fin, répondait à sa fantaisie. On vit soudain cette bête, docile dans sa fougue, sous une pression des genoux, plier les jarrets jusqu'à ce que son ventre fût au ras du sol ; le roi se pencha, poigna dans une sorte de limon durci et, à l'étonnement de tous, s'écria :

— Un cerf !

Les officiers regardèrent étonnés.

— Quoi, un cerf, dans la terre !

— Oui, Messieurs, un cerf, disait le roi, dont le cheval, redressé, gambadait autour de cette proie inattendue et encore invisible ; il fait le mort espérant nous échapper, mais nous l'allons débusquer de son trou.

Les courtisans n'y croyaient pas, tant il leur paraissait invraisemblable qu'un cerf fût enfoui là, devant eux, sans qu'ils y vissent rien.

De nouveau le cheval du roi pliait sur ses jarrets pour permettre à son maître de saisir encore l'animal obstiné dans son inertie, lorsque le sol s'ébroua et une masse informe de boue séchée se leva par saccades ; un nuage de poussière s'en dégagea.

Les officiers admirèrent que le roi eût découvert là, dans ce terrain nu, partout semblable à lui-même, une bête si

bien cachée ; plusieurs d'entre eux avaient passé à côté sans rien remarquer, mais ce qui était plus extraordinaire, c'est que le prince, sans l'ombre d'une hésitation, eût pu de la sorte reconnaître un cerf.

S'ils avaient su le roi enclin à la plaisanterie, peut-être auraient-ils pensé que ceci n'était qu'une surprise préparée par lui en grand secret, mais tel n'était point le cas, il n'y avait ni jeu, ni farce dans l'aventure.

La bête, sortie de son trou à grand'peine, tremblant sur ses pattes, regardait, étonnée, la brillante compagnie qui faisait cercle autour d'elle.

— Si c'est un cerf, il date certainement de l'époque tertiaire, dit l'un.

— C'est un pachiderme, fit un autre.

— C'est un bœuf préhistorique, affirma un troisième, il a l'air stupide.

Une épaisse couche de terre collée à son poil l'enveloppait d'une carapace qui le rendait méconnaissable. Sans doute avait-il l'air stupide, mais, à bien regarder sa tête, on constatait que cet air n'était pas exempt de noblesse : l'animal avait de la race et même, à l'examiner davantage, on découvrait en lui la majesté d'un vieux roi déchu.

Son œil, comme prolongé par un larmier profond, se promenait à la ronde et semblait dire : Que me voulez-vous ? Il ne paraissait ni étonné, ni craintif, mais résigné.

— Il ne s'enfuit pas, dit le prince d'un ton où perçait le désappointement, il nous faudrait pourtant le faire courir.

Les officiers approuvèrent, étant tous pénétrés de cette idée qu'un cerf, quelles que soient les circonstances et le lieu où on le trouve, est destiné à être couru.

L'animal, de l'air d'un gentilhomme ratatiné, d'un autre âge et un peu ridicule, parla :

— Pourquoi voulez-vous donc obliger un vieux cerf paralytique à courir ? Ce sont là des amusements du temps passé. Maintenant que des machines dévorent les routes et parcourent les airs, il y a, pour les hommes, des plaisirs

plus enivrants que ceux d'une chasse dépourvue d'autres émotions que celles d'une cruauté enfantine. Ce qui était bon pour vos ancêtres est indigne de vous.

— Ne t'inquiète pas, vieux cerf, dit le roi, nous ne te voulons pas de mal ; il ne s'agit que de s'égayer un peu en se donnant du mouvement. En même temps, nous prendrons quelque intérêt à voir comment s'amusaient nos aïeux. Tu as peut-être trop dormi pour constater que l'homme est vite fatigué du plaisir nouveau qu'apportent les découvertes les plus belles, les inventions les plus merveilleuses et qu'il aime à revenir à ce qui, dans le passé, divertissait ses prédécesseurs. Ce phénomène se remarque déjà chez l'enfant : la mécanique a eu beau mettre toutes ses ressources à la disposition du jouet, c'est toujours celui qui, dans sa simplicité, représente l'espèce plutôt qu'un type particulier qu'on préfère. L'homme dans ses plaisirs est le même que l'enfant. Chez tout être le besoin de l'absolu se combine avec le plaisir du changement, et ce plaisir n'est peut être que l'expression la plus ordinaire de ce besoin. Un antique instinct, réveillé tout à coup, nous a permis de te découvrir dans ce gîte où tu te confondais si parfaitement avec le sol et nous pousse à chevaucher à ta suite. Allons, trêve de philosophie, en route, nous ne te voulons point de mal, nous te rendrons au repos quand tu seras fatigué. Tu ne mourras pas de cette promenade !

— Je le sais, repartit l'animal avec assurance. Mais pour courir en votre noble compagnie, Messeigneurs, il me faut mes andouillers et je ne les ai pas sur la tête.

— Nous nous en passerons bien.

— Vous n'y songez pas, il semblerait que vous fussiez à la poursuite de quelque biche échappée d'un jardin d'acclimatation et ce spectacle n'aurait vraiment rien de majestueux. Les cornes d'un cerf sont une lyre royale où chante le somptueux mystère de la forêt. Puisque vous voulez évoquer le passé, il faut vous conformer à une tradition qui a

des règles rigoureuses ; vous auriez honte d'une parodie grotesque !

— Tu as raison, dit le roi, mais où sont tes bois pour t'en coiffer ?

— En cherchant bien, vous les trouverez ici près, dans le sol ; ils sont tombés, croyant qu'ils ne me seraient plus nécessaires, pour débarrasser ma tête d'un fardeau désormais inutile.

— Tu pensais donc que ce trou serait ton tombeau ?

— Je l'espérais sans trop d'assurance, mais je l'espérais tout de même autant que l'on peut espérer en ce monde.

— Et il y a longtemps que tu t'es enfoui dans ce trou ?

— Je ne sais, car le sommeil, comme l'éternité, est indifférent à la fuite du temps et ne la mesure pas.

De son épée un officier gratta la terre et n'eut pas de peine à découvrir les deux branches qui avaient orné le chef de la bête. L'humidité les avait rongées ; elles s'effritaient en plusieurs endroits, mais elles étaient d'une grandeur remarquable et portaient des andouillers comme jamais aucun des assistants n'en avait vu dans les trophées de chasse des vieux châteaux où ils avaient reçu l'hospitalité.

On se les passait pour les admirer et pour en compter les subdivisions qui permettent aux veneurs de déterminer l'âge de l'animal.

— Tu es donc le Mathusalem des grands dix-cors ? dit le roi émerveillé. Combien d'années as-tu donc ?

— Ce n'est point par années, mais par siècles qu'il faudrait compter, répondit le cerf. Tâchez de me bien ajuster ces bois.

Un camion automobile portant un atelier de campagne passait sur la chaussée prochaine ; on l'appela, les mécaniciens se mirent à l'ouvrage et bientôt la futaie cornue reprit sa place sur la tête du patriarche des forêts. Magnifique, elle formait une lyre d'une régularité parfaite : les deux branches étaient absolument identiques ; chaque détail de l'une était reproduit sur l'autre en sens opposé, elles expri-

maient la beauté transcendante de la symétrie, maîtresse de l'harmonie et de la grâce. Il n'y avait rien de rigide dans cette beauté, car les andouillers, partant des deux troncs en des sens divers, formaient des lignes d'une fantaisie qui variait à chaque mouvement de la tête, sans jamais rien troubler de l'ordonnance de l'ensemble.

— Il n'y a pas de plus bel exemple d'équilibre entre la composition et le caprice, dit un courtisan au roi qui regardait, pénétré d'admiration. Loin de se heurter, loin de chercher à prendre la prédominance l'un sur l'autre, ils se complètent merveilleusement et concourent au même but. La nature, qui paraît souvent si désordonnée en ses manifestations, a réalisé là un chef-d'œuvre classique.

— Je suis à la disposition de vos vanités, Messeigneurs, dit le grand dix-cors.

Pendant qu'ils admiraient la lyre des bois, le roi et les officiers n'avaient pas remarqué la transformation qui s'opérait dans l'ensemble du cerf.

Ce corps, qui leur avait semblé informe, pitoyable et grotesque, apparaissait tout autre maintenant. On ne reconnaissait plus l'édifice depuis que le faîte lui avait été restitué ; ses lignes avaient retrouvé leur raison d'être et leur fonction. Tandis qu'elles restaient incohérentes et inexpressives un peu auparavant, elles allaient maintenant en s'épanouissant vers la lyre et vers la lumière. Affaissées tout à l'heure, elles avaient retrouvé leur élan et leur jeu rythmique. Les pattes, fines et nerveuses, la courbe du ventre, la saillie des côtes, la longue barbiche qui prolongeait la tête, tout concourait à rendre plus belles ces cornes d'une forme si pure.

Et chacun se félicitait de ce que le roi eût découvert presque miraculeusement un animal d'une beauté si rare. Mais l'étrangeté du phénomène n'empêchait aucun des assistants de rester tributaire de cette vieille association de mots : « *courir le cerf* », et l'idée suivait les mots de près. Tous se réjouissaient de donner le spectacle d'une chasse à courre

avec un sujet aussi splendide ; ce n'était qu'une vanité d'acteurs qui les inspirait; les spectateurs de la chasse seraient étonnés de l'aventure et chanteraient merveille de leur magnificence.

Quelle fête plus inattendue et plus éblouissante à donner aux foules ! quel succès pour les organisateurs !

— Les vieilles races succombent sous les clichés et périssent par eux, dit le grand dix-cors; on a beau les en prévenir, leur rappeler des exemples, les clichés creusent devant elles une ornière dont elles ne veulent plus sortir et cette ornière va s'approfondissant insensiblement jusqu'à l'abîme.

— Que de philosophie pour une simple course ! dit quelqu'un.

— Est-elle si simple que cela? repartit le cerf. Quand on se lance dans une aventure on ne sait jamais jusqu'où elle mènera.

— C'est précisément ce qui permet encore à l'homme d'agir, car si toutes les conséquences d'une action se présentaient à l'esprit de celui qui se propose de l'accomplir, jamais il ne l'entreprendrait. Du reste, on s'aperçoit toujours après coup que l'on s'est forgé des craintes chimériques ; que de tourments l'on se crée pour des événements qui n'arriveront jamais !

— Ce que vous appelez craintes chimériques ne sont peut-être que la prévoyance qui écarte précisément les chances d'insuccès et les risques de toute entreprise. Les revers ou les infortunes ne sont redoutables que quand ils trouvent l'homme désarmé.

Sur ces entrefaites, les curieux étaient arrivés près du groupe et, les uns attirant les autres, il y avait maintenant foule autour du roi et du vieux dix-cors, et comme le peuple était souverain selon la fiction, il lui fallut donner son avis par le suffrage universel ; on lui conta l'extraordinaire découverte de l'animal, on vanta sa perfection, on dit quel beau spectacle ce serait que de le courir.

L'éloquence du désir est persuasive ; néanmoins, quelques artisans et ouvriers, gens de peu, mais fermes en leur bon sens, répondirent qu'il y avait mieux à faire pour un chef d'Etat qu'à galoper avec tout son gouvernement derrière un animal d'un autre âge et à faire, comme on le disait, une promenade de ce genre dans le passé. Sans doute, disaient-ils, il ne faut pas négliger le passé quand on en peut tirer des enseignements utiles, mais tel n'était assurément pas le cas.

On leur fit remarquer que lors d'une exposition rétrospective, on avait représenté un tournoi du xve siècle et qu'il avait obtenu un grand succès auprès du peuple; que, du reste, il entre dans les devoirs de ceux qui dirigent l'Etat de procurer des divertissements à la nation et l'exemple de Rome fut appelé à la rescousse : le peuple romain ne réclamait-il pas des jeux autant que du pain ?

Les arguments tirés du peuple romain obtiennent toujours du succès auprès des foules ; ce fut encore le cas. Les assistants pensèrent, en effet, que, héritiers du peuple-roi, il leur fallait des jeux et que les édiles ne faisaient que leur devoir en leur en procurant. Que n'obtient-on pas du peuple en lui disant qu'il est souverain ? Pour un peu d'encens il se laisse duper, exploiter et quelquefois charger de chaînes.

Le grand dix-cors fit entendre sa voix profonde et un peu nasillarde.

On admira que l'animal fût si vieux. Quelques-uns sentirent s'éveiller en eux une sorte de sympathie à son égard, parce que, grâce à lui, un « tyran » de l'ancien régime avait été mis à mal. Et sans doute eût-il réussi à apitoyer l'assistance, si son air hautain, dédaigneux et comme détaché de tout n'avait signifié qu'il ne demandait pas grâce pour lui-même et ne sollicitait rien du verdict populaire. Ceux qui se croyaient des juges ne supportèrent pas que ce plaideur leur parlât sans humilité ; leur vanité se prononça contre lui.

— Qu'on en finisse avec cet aristo ! dirent-ils.

Un cri, parti on ne sait d'où, on ne sait pourquoi, emporta les dernières hésitations : « A bas la calotte ! »

La formule ne correspondait pas au but que l'on s'était proposé; mais à un gouvernement qui ne relève que du nombre amorphe, la formule tient souvent lieu de raison. Faire courir un cerf, comme, en l'occurrence, se livrer à un divertissement de jardin zoologique, au cri de « à bas la calotte », n'est pas un phénomène unique dans l'histoire des gouvernements modernes. Des questions d'ordre économique ou militaire durent plus d'une fois leur solution à un cri de ce genre, aussi judicieux et aussi péremptoire !

Les courtisans avaient hâte d'en finir, car l'opinion de la foule, toute conforme qu'elle fût à leurs désirs, leur déplaisait ; ils lui en voulaient d'avoir quelque chose à dire, ils étaient mécontents qu'il lui fût permis d'être de leur avis. Le cri de « à bas la calotte » avait déplu au roi, parce qu'il savait que, lorsque le peuple se met à abattre, il y prend goût et devient vite la proie d'une folie de destruction.

— Si nous voulons courir le cerf, il est temps, dit-il, de nous presser.

Il y avait de l'indécision dans sa voix ; la consultation populaire lui gâtait son plaisir.

Mais ses familiers s'empressèrent d'écarter de lui le public pour organiser la course et le groupe royal avec le cerf majestueux se retrouva, plus brillant, isolé dans la plaine sablonneuse inondée de soleil.

Le grand dix-cors s'ébrouait et couchait ses andouillers sur son échine.

— Tu es comme moi, lui dit un officier, tu n'aimes pas la foule.

— Ce n'est pas la même chose, répondit la bête, je vis isolé par nature, tandis que vous autres vous aspirez à gouverner les masses et vous osez dire que vous ne les aimez pas !

— Oui, on s'en sert sans les aimer jamais, parce qu'elles sont brouillonnes et stupides.

— Partirons-nous bientôt ? interrogea le roi. Il y a conseil ce soir et le plaisir ne doit pas nous faire négliger les choses sérieuses.

— Crois-tu donc qu'elle n'est pas sérieuse, cette action à laquelle tu vas te livrer ? Tout est sérieux dans la vie d'un roi. Ce qui est amusement pour un homme quelconque peut avoir pour un monarque des conséquences incalculables.

— Tu recommences encore tes radotages ?

— Ce n'est pas impunément que l'on veut redescendre dans le passé, les fleuves ne remontent pas leur cours, ils ne retournent pas vers les plateaux, d'où, minces filets, ils sortirent de la terre. L'homme ne doit regarder en arrière que pour mieux mesurer son effort dans sa marche vers l'avenir. Il n'y a d'immobilité que dans la mort, mais retourner au passé, c'est s'enterrer vivant ; il n'y a que l'avenir qui libère en l'homme les forces inconnues.

— Qu'est-ce que le passé, qu'est-ce que l'avenir ? dit un sceptique. L'avenir le plus lointain vers lequel nous nous acheminons n'est peut-être que l'image reflétée du passé le plus lointain d'où nous venons. Nous tournons dans un cercle ; fatalement le monde revient à son point de départ : que nous prenions à droite, que nous prenions à gauche, c'est toujours la même courbe que nous suivons, elle nous ramène au même endroit. Il n'y a rien de nouveau ; les vérités essentielles sont depuis longtemps connues, le mécanisme du monde s'est manifesté dès l'instant où la matière s'est animée, où deux atomes se sont joints pour créer la vie que nous voyons maintenant si magnifiquement épanouie autour de nous.

— L'homme n'est emmuré que s'il se refuse à tout effort, dit le cerf, car il porte en lui un moteur que l'étincelle divine met en mouvement ; ainsi il peut, au lieu de tourner en rond, s'élancer à la recherche de mondes nouveaux ou, pour mieux dire, être le créateur de ces mondes, privilège souverain de l'intelligence dynamique ; les terres promises à la vie agissante sont innombrables. Celui qui s'ar-

rête n'est déjà plus qu'un cadavre; que dire de celui qui marche en arrière, surtout quand il tient en mains les destinées d'un peuple? Si tout a été dit, ce qu'il est un peu sot d'affirmer, tout a besoin d'être répété ; les vérités sont comme les lampes, il faut renouveler l'huile qu'elles ont brûlée pour produire la lumière.

Mais on n'écoutait plus les étranges propos de cet animal radoteur. Les dames, prévenues à la hâte, arrivaient à cheval avec la reine en justaucorps rouge bordé d'hermine, coiffée d'un tricorne noir à ganse dorée. Quand elles surent de quoi il s'agissait, elles marquèrent une vive satisfaction. Elles examinèrent curieusement le vieux dix-cors en se faisant conter les détails de sa découverte et elles ne tarirent pas en éloges sur la perspicacité du roi; cette fois elles faisaient leur cour en toute sincérité.

— C'est, en effet, merveilleux, leur dit le prince des forêts, que votre roi m'ait découvert dans ce trou où je me confondais avec la terre, aussi commençai-je à croire qu'en toute cette aventure la fatalité le pousse et qu'il ne peut lui résister.

Mais les objurgations du cerf eurent encore moins de succès auprès des dames ; elles furent plus acharnées que les hommes à vouloir se donner le plaisir de cette course.

— C'est vrai, dit le cerf, les femmes ne se complaisent plus maintenant qu'aux occupations masculines, elles passent leur temps à imiter les hommes et à réclamer les mêmes droits ; elles s'insurgent contre l'injustice des lois physiologiques et s'apprêtent à proclamer la révolte contre la nature. Tout va à rebours, il est donc logique que ces gens songent à retourner en arrière.

Le maître des cérémonies, faisant l'office de grand veneur, donna le signal du départ et la brillante troupe se mit en marche. Les chevaux, bêtes magnifiques et de sang ardent, s'impatientaient autant que leurs maîtres de ne pouvoir s'élancer dans un galop éperdu pour dévorer l'espace, mais le

vieux dix-cors trottait à pas menus et ne paraissait pas disposé à prendre une allure plus rapide.

— Mes pattes sont rouillées, dit-il ; si vous voulez aller plus vite, il faut me prendre à la remorque.

— En voilà une proposition ! s'écria le roi.

Mais à la réflexion on trouva qu'il valait mieux adopter ce parti plutôt que de continuer à marcher à peu près aussi lentement qu'à la procession.

Le prince et quelques-uns de ses officiers prirent des cordes qui relièrent le cerf à leurs harnachements, puis ils se remirent en selle.

— Comme cela, dit l'animal, je suis certain que vous n'abandonnerez pas la partie et que vous irez jusqu'au bout !

— Tranquillise-toi, lui fut-il répondu, nous n'avons aucune envie de t'abandonner.

— Il n'en sera peut-être pas toujours de même, mes beaux seigneurs !

En route ! Les cavaliers donnèrent de l'éperon et, cette fois, on partit à fond de train ; le cerf avait trouvé toute sa vélocité, ses jarrets se tendaient comme des ressorts neufs.

— Tudieu, quel entrain ! fit le roi tout joyeux, et dire que cet extraordinaire animal faisait des difficultés pour courir !

La cavalcade se déroulait sur la route bordée de curieux. Bientôt, elle dépassa les gens qui la regardaient immobiles, ainsi que les dernières maisons des faubourgs de la ville ; les champs et les bois s'offrirent à sa vue.

C'était une magnifique journée d'automne ; les arbres avaient conservé leur feuillage grâce à la douceur de la saison, de sorte que leurs dômes s'éployaient au soleil dans leur plénitude cuivrée ; ils resplendissaient à la lumière comme de riches métaux; dans l'ombre ils avaient le charme un peu éteint de vieilles tapisseries.

Le roi, enthousiasmé, s'écriait :

— Noble cerf, je ne te quitte plus !

Car il lui semblait que toutes choses lui parussent, en

cette course,plus belles qu'il ne les eût jamais contemplées. Mais cet enthousiasme fit bientôt place à un profond étonnement, car il remarqua que les gens qui, sur les chemins, semblaient venir à sa rencontre,marchaient à reculons; et au lieu de grandir diminuaient de taille au fur et à mesure qu'on s'approchait d'eux. Malgré la rapidité de la course, aucune brise ne lui fouettait le visage, l'atmosphère était sans résistance et le soleil,au lieu de s'avancer de gauche à droite, allait de l'Occident vers l'Orient. Aux églises des villages, il regarda le cadran des horloges ; au premier il vit midi, au deuxième onze heures vingt-cinq minutes, au troisième dix heures quarante.

— Quel est ce phénomène ? s'écria-t-il.

— Messieurs, dit le cerf, nous remontons dans le passé selon votre désir.

Et chacun de trouver à cette chevauchée un attrait de plus. L'air était léger et comme ouaté, car les bruits de la randonnée s'y étouffaient mollement ainsi que des vols de chouettes dans la nuit.

Au lieu de s'enfoncer dans le couchant de pourpre, ils entrèrent dans la nuit par une aurore laiteuse et nacrée. Après avoir chevauché dans les ténèbres, tandis que les heures remontaient leur cours,ils virent réapparaître le jour dans une gloire vermeille.

Et des tombeaux s'ouvraient sur leur passage. Leurs chevaux, comme dans le *Triomphe de la Mort* d'Orcagna, flairaient les cercueils en retroussant les lèvres sur leurs dents longues.

Bientôt l'odeur de pourriture se dissipait dans l'air matinal, la terre bondissait par pelletées, les cercueils se soulevaient et les morts reprenaient le chemin de la maison de vie.

Et pourtant aucune joie, ni d'ailleurs aucun regret ne se marquaient de ces résurrections; les morts ne semblaient pas revenir d'un autre monde. Ce plaisir que ces beaux seigneurs avaient cru éprouver à revivre le passé n'appa-

raissait chez personne sur leur route ; eux-mêmes n'étaient pas sans éprouver quelque désillusion : ces vieilles coutumes, ces modes anciennes qu'ils avaient évoquées tant de fois avec délices ne gagnaient rien à être vues de près et finissaient par leur paraître laides et ennuyeuses maintenant qu'on les voyait sans le recul du temps.

Le passé a son mirage, l'avenir aussi, il n'y a que le présent qui en soit dépourvu, et c'est pourquoi les hommes sont si mécontents de leur époque. La brillante cavalcade s'avançait comme si elle eût été pompée par le vide. Elle courait après l'illusion d'un passé qui perdait tout prestige dès qu'on se rapprochait de lui. Les grandes actions se rapetissaient au fur et à mesure qu'on retournait vers elles et les hommes les plus illustres se mettaient à ressembler aux plus humbles mortels.

De l'automne on passa aux embrasements de l'été, des ardeurs de juin au printemps parfumé ; le rossignol fit entendre son chant passionné, mai tout en fleurs souriait à la nature virginale ; il se fit bientôt frileux et les gelées blanches d'avril apparurent sur les champs aux approches du matin ; à travers les veaux de mars on entra dans l'hiver ; comme les heures, comme la vie, les saisons allaient à rebours ainsi qu'un film cinématographique qu'on fait repasser devant l'écran après l'avoir dévidé, pour lui rendre sa disposition première.

Le roi et sa cour virent apparaître les époques dont les images les avaient séduits soit dans les livres, soit dans les musées, soit au théâtre, car le grand dix-cors les promenait au beau pays de France au temps des bergeries, au temps des marquises poudrées, au temps des fêtes galantes. Mais ils avaient beau chercher dans la foule bariolée à côté de laquelle ils passaient, ils ne reconnaissaient ni Scaramouche, ni Pulcinella, ni la Finette, ni Joli Gilles, ni la barcarolle de Verlaine, ni l'embarquement pour Cythère de Watteau, et les violons de Lully leur semblaient des musiciens de village à côté des virtuoses qui charmaient leurs concerts

royaux. Les bergers avec les bergères, les marquis avec les marquises leur paraissaient bien moins jolis que les porcelaines de Saxe devant lesquelles ils avaient rêvé maintes fois, et les gavotes, les pavanes, les menuets, que des couples dansaient dans des parcs, sous des dômes de verdure, n'avaient pas la même grâce qu'au théâtre où ils les avaient vu représenter par des acteurs.

L'un d'eux hasarda une réflexion :

— Il faudrait voir tout cela avec des yeux et une âme du temps.

— Sans doute, repartit le vieux cerf qui entendait tout et semblait tout comprendre, même ce que l'on ne disait pas, mais s'il vous était donné de voir tout cela avec des yeux et une âme du temps, vous voudriez encore vous évader vers les époques disparues, le passé garderait pour vous le même prestige trompeur.

Quelquefois la troupe eût désiré s'arrêter et contempler plus longuement un spectacle qui lui semblait digne d'intérêt, mais le dix cors infatigable continuait à entraîner ses chasseurs dans une course vertigineuse.

Plusieurs d'entre eux souhaitaient que le divertissement prît fin, mais ils n'osaient le dire, car le roi ne donnait encore aucun signe de lassitude. On épiait sur ses traits s'il prenait toujours plaisir à cette randonnée ou si son amour-propre seul l'empêchait de manifester de l'ennui, mais son visage restait impénétrable et les courtisans forçaient toujours leurs lèvres à sourire dans la crainte de déplaire au maître. En secret, la reine disait à sa confidente qu'elle croyait préférer les choses de son temps à toutes ces vieilleries parmi lesquelles on se promenait au galop. Et certains commençaient à penser qu'il aurait fallu le savoir plus tôt.

Le cerf expliquait au roi comment, la première fois qu'il avait été lancé, étant jeune dix-cors, il avait rejoint une harde ; la meute s'était précipitée à la suite d'un autre cerf, tandis que lui se coulait en tapinois, dans un fossé humide

recouvert par des ronces, au fond d'un hallier. Cette ruse, qui est donnée en exemple dans maint traité de vénerie, amusa fort le prince, qui pensait que bien des hommes pourraient apprendre la diplomatie chez les bêtes. Toutefois il songeait que le procédé était peu scrupuleux.

— Ne devait-il pas accepter le supplice, se demandait-il, plutôt que de laisser un autre aller à la mort à sa place?

Le roi, que rien ne désillusionnait, pensait que, de la sorte, ils retournaient au principe de toutes choses, ils allaient vers la quintessence même de la vie.

Ils ne pouvaient oublier d'où ils venaient ; le souvenir de ce qu'ils avaient quitté ne les abandonnait point ; les comparaisons n'étaient déjà plus à l'avantage de ce qu'ils voyaient et, dans son for intérieur, plus d'un commençait à reprocher aux autres de l'avoir entraîné dans cette folle aventure.

— Cet animal paraît pénétré d'un esprit diabolique.

— Il est curieux, dit ironiquement le cerf, que Dieu soit considéré comme un réactionnaire, tandis que le diable serait à lui seul le principe de tous les progrès de l'esprit humain. En bonne logique, c'est reconnaître que l'humanité ne peut se développer que vers le mal et par le mal.

Mais les splendeurs de la cour du grand roi se déroulaient devant la cavalcade fantôme. On traversait ces magnifiques forêts royales qui font à la capitale de l'univers une ceinture d'une beauté sans pareille. Dans ces larges allées, sous les vastes dômes de verdure, autour de ces pièces d'eau où des monstres marins jouaient avec l'eau bouillonnante, devant ces blancs palais, ces sveltes châteaux de pierre et de brique rose, ces flèches élancées, un génie majestueux se révélait qui ôtait de l'esprit du prince le souci qu'avait suscité ce problème.

— Nous voici, disait-il, plein d'exaltation, à une des époques les plus extraordinaires du monde, auprès de laquelle les autres ne valent guère la peine d'être vécues !

Quelques officiers de la suite commençaient à se dire que

l'époque d'où ils venaient leur offrait autant de motifs d'exaltation que celle qu'ils traversaient en ce moment à rebours, pareils à des ombres.

Ce qu'il y avait de crispant à la longue, dans cette randonnée sans repos, c'était de voir toutes choses aller se rétrécissant plutôt que de s'épanouir.

Au lieu de s'étendre, le fleuve du temps se resserrait, devenait rivière, puis ruisseau, ruisselet et se perdait en un mince filet d'eau dans les cressonnières des prairies humides ou des roches moussues.

— C'est ce qui arrive, disait le cerf, quand, au lieu de suivre le cours du temps, on prétend le remonter.

Pourtant, à remonter vers les sources, ils saisissaient mieux l'ensemble des évolutions accomplies et admiraient, non la perpétuation de formes et de coutumes, mais ce que chaque effort personnel apporte au monde. Ils comprenaient mieux l'importance de chaque volonté, de chaque recherche, de chaque initiative, la seule au milieu d'un automatisme décoré du nom de tradition.

Les idées elles-mêmes semblaient diminuer de volume et se ratatiner, leur laissant dans l'esprit une impression de vide.

Plus ils reculaient dans le temps, plus ils sentaient que l'action seule donne la sensation d'une certitude. Le bel équilibre qui fit grande une époque révolue échappait à leur admiration, parce que cet équilibre s'appliquait à des forces qui avaient changé de caractère, d'utilité et d'objet.

Et cette tradition qu'ils avaient vénérée à l'égal d'un fétiche, ils ne la reconnaissaient plus en voyant de quoi elle était formée : de moyens de fortune et même d'expédients, lorsque le bon sens avait fait défaut, le bâton de l'aveugle ou les béquilles du paralytique.

En passant devant un château du grand Roi, ils furent choqués par un détail qu'ils connaissaient pourtant par les broutilles de l'histoire : les excréments tombaient par les fenêtres, et, pour n'en être pas atteints, les hôtes qui entraient

ou sortaient étendaient au-dessus d'eux une sorte de parapluie de cuir.

— Décidément, le passé est plus beau dans les livres que dans la réalité, dit l'un de ceux qui avaient été le plus acharnés à vouloir courir le cerf.

Ainsi, une simple question de propreté, un détail qui jusqu'alors leur avait paru insignifiant, acquérait tout à coup une importance telle qu'un passé grandiose en perdait de sa majesté.

— Chaque être n'est qu'un instant de l'évolution de l'Univers, conclut le dix-cors.

Chacun des voyageurs constatait que ce qu'il voyait différait notablement de ce qu'on lui avait appris et que si, vu de l'intelligence d'un philosophe, le monde reste toujours à peu près semblable à lui-même, les habitudes, fussent-elles des moindres, créent entre deux époques voisines des différences extrêmement sensibles si on est forcé de les confronter.

Les événements et les hommes leur paraissaient tout autres.

— Sont-ils moins considérables ou les voyons-nous ramenés à la mesure de nos tailles ? se demandaient-ils.

Ce singulier voyage en arrière, qui restituait aux êtres et aux choses ce que le temps avait emporté de leur véritable physionomie, remplaçait en quelque sorte l'œuvre d'art par la réalité dont elle s'était élevée ; c'est comme si, croyant arriver devant la Joconde, ils n'avaient vu, dans l'encadrement d'or noirci, que le visage en chair et en os de cette Monna Lisa que Léonard de Vinci para de tous ses rêves stériles. Impression décevante !

Ce n'est que l'éloignement qui accuse les plans du tableau que nous offre le passé. Dès que le passé cessait d'être le passé et reprenait une apparence du présent pour ces étranges voyageurs, les plans s'atténuaient et se fondaient en un seul, de sorte que tous les êtres et leurs actions se trouvaient sur le même plan et, ainsi vus, ceux que la dis-

tance faisait grands ou petits reprenaient tous à peu près la même dimension.

Ce qui les étonnait aussi, c'est qu'à chaque époque ils rencontraient des prêcheurs qui annonçaient des temps nouveaux, comme si chaque minute de l'existence n'est pas nouvelle.

Cependant ils s'enfoncèrent à la suite du dix-cors infatigable dans des époques plus lointaines encore, et plus ils allaient, plus la vie qui se montrait à eux leur paraissait rétrécie ; les horizons se rapprochaient comme s'ils se fussent trouvés à l'intérieur d'un angle, marchant vers le sommet, et l'histoire devenait une dérision, un roman laborieusement fabriqué par des romanciers médiocres, une outrageuse falsification de ce qui leur semblait être la réalité. Que de rois, qu'on leur avait représentés comme vertueux et pleins d'honneur, n'étaient plus à leurs yeux que de vulgaires histrions, des êtres cruels, flasques ou sordides; et des vainqueurs, dont la renommée avait traversé les siècles, étaient beaucoup moins dignes d'intérêt que les vaincus ; l'histoire n'était qu'une glorification odieuse de la force ou de la chance au détriment de ce qui est à la louange de l'humanité.

Il y virent des batailles célèbres citées en exemple pour l'esprit chevaleresque dont la légende les avait parées. Comme tous les hommes qui ont vu la guerre de près, ils trouvaient celle à laquelle ils avaient participé laide et sale, mais ils croyaient naïvement que d'autres s'étaient réellement présentées ainsi que de beaux duels, où chacun des adversaires se battait selon les règles. Non, elle était partout la même, morne et monotone, dans le passé où ils se trouvaient comme dans ce qui avait été pour eux le présent.

La beauté de la guerre, à quelque époque qu'on la prît, n'était qu'une invention de gens qui n'y avaient pas participé. La civilisation et la barbarie se retrouvaient dans la même ingéniosité cruelle, les guerres répétaient toutes les

mêmes horreurs. Sans parler de la folie ni de la férocité de la bataille elle-même, suscitées par la crainte, le danger, l'odeur de la poudre ou du sang, les cris des combattants et le fracas des armes, les mêmes atrocités se retrouvaient qui se commettent de sang froid en dehors de la mêlée. L'art militaire se borne à retrouver les ruses que les sauvages emploient contre les bêtes qu'ils chassent; la tactique n'est qu'un traité de massacres, d'empoisonnement et d'incendie.

Et quant à la théorie de la sélection pratiquée par la guerre, ils en jugèrent la valeur en voyant frappés les plus beaux spécimens humains, tandis qu'un peu plus loin ils constataient qu'une épidémie moissonnait beaucoup plus abondamment hommes, femmes, enfants marqués par le génie de l'espèce comme étant une surcharge pour la collectivité.

Ces châteaux gothiques, ces manoirs perchés aux sommets des collines, dans les ruines desquels ils avaient souvent rêvé, n'étaient que des repaires de bandits, détrousseurs de grand chemins. On y menait une vie qui ne ressemblait en rien à celle que décrivaient les faiseurs de nouvelles.

Ils se demandaient même s'ils n'étaient pas le jouet de quelque mystification savamment machinée. L'exactitude de quelques détails les rassurait. C'est ainsi qu'ils rencontrèrent dans la forêt d'Essonnes le roi Philippe le Bel, dont le cheval, à la vue du cerf, fit un brusque écart et, comme il est dit dans les chroniques, précipita son maître contre un arbre, dont le dit maître fut tout étourdi et pensa perdre la vie.

Alors, ils eurent la certitude d'avoir rencontré un cerf fabuleux.

Mais après, il est impossible de dire combien de temps après, le temps n'ayant plus pour eux de mesure, le temps se trouvant en quelque sorte aboli, car on n'a la notion du temps que quand on l'accompagne et non pas quand on le

remonte, ils virent, dans une clairière parseméede bouleaux dont l'argent resplendissait parmi les feuillées d'automne, une meute furieuse arriver vers eux ; elle entourait un chasseur du pays, trapu et poilu, montant un petit cheval ardennais ; il portait une tunique et des houseaux de cuir qui le confondaient avec le chemin jonché de feuilles mortes.

Le grand dix-cors s'arrêta et, résolument, lui barra la route ; on vit alors ce seigneur, dont l'épieu était déjà levé, trembler de tous ses membres, sauter à bas de sa monture et s'agenouiller dans la clairière où les bouleaux au corsage blanc semblaient danser une ronde virginale.

Les voyageurs n'apprirent que c'était Saint Hubert que lorsque le cerf les entraînait déjà sous la futaie remontant le cours des âges, tandis que le chasseur marqué de la grâce descendait vers l'avenir. Aucun d'eux n'avait vu luire le signe divin entre les branches de la lyre que leur guide portait avec majesté sur son chef, cette croix merveilleuse qui avait resplendi tout à coup aux yeux du seigneur sauvage et devant laquelle il s'était agenouillé, l'âme illuminée.

Aucun d'eux n'osait avouer à son voisin que le signe était resté pour lui invisible et, à voir la désillusion peinte sur les visages amis, il se doutait que ses compagnons n'avaient pas été plus favorisés que lui.

Et chacun pensait avec mélancolie : Nous n'avons pas vu luire la croix parce que nous n'avons pas la foi, car la foi ne remonte pas le cours des temps, la foi, au contraire, s'élance vers l'avenir, c'est pourquoi nous sommes tout aussi inaptes à apercevoir les beautés du passé qu'à contempler celles qui s'offraient à nos yeux à l'époque qui était la nôtre.

Alors, ils arrivèrent à la période trouble où, par perversité, par besoin de sensations nouvelles, par déchéance des caractères, par veulerie, par décadence, tout ce qui avait hérité d'un travail millénaire, d'une longue et lente progression de l'homme sur la bête, tout ce qui était en-

core civilisé adoptait les mœurs brutales des barbares, où le Gaulois romanisé, devenu pervers, rivalisait de cruauté et d'astuce avec le Mérovingien violent, versatile et sanguinaire.

Parmi la suite royale, il y avait deux jeunes gens arrivés depuis peu à la cour. Solus était le dernier venu des officiers de la couronne, Mona la plus jeune des demoiselles d'honneur de la reine.

Bien qu'ils appartinssent tous deux à des familles considérables, ils ne se connaissaient pas et s'étaient à peine vus avant cette course qui les emportait dans le passé inconnu.

Ils s'étaient regardés comme des étrangers, mais en remontant le cours du temps, ils arrivèrent à éprouver un malaise l'un vis-à-vis de l'autre, lorsque les hasards de la chevauchée les mettaient botte à botte.

Pour échapper à cette gêne, ils s'évitèrent. Mais un incident les ayant de nouveau réunis, ils se sentirent pris l'un pour l'autre d'une haine violente qui les attira, les rapprocha malgré eux. Ils se désolaient de ne pouvoir se quitter et s'exaspéraient de toujours se retrouver ensemble. Leurs chevaux même obéissaient à cette impulsion secrète, car si quelques compagnons venaient à se placer entre eux, ils mettaient une ardeur sauvage à se rapprocher jusqu'à se toucher, quoique ce fût avec une sorte d'horreur. La haine était d'autant plus vive qu'il s'y mêlait comme le souvenir d'un amour, mais à cause de cela même ils passaient par des alternatives bizarres où il apparaissait que des sentiments, plus anciens que leurs corps, agitaient leur cœur et troublaient leur esprit ; une tristesse morne succédait aux tumultes de leur singulière aversion, ils se sentaient la proie de regrets éperdus ; et le désir de s'évader de cette course qui les obsédait grandissait en eux sans qu'ils eussent à se le dire, car chacun semblait connaître si bien les pensées de l'autre qu'ils n'avaient pas à se parler pour se comprendre ; chaque regard évoquait en eux une existence

antérieure avec ses douleurs et ses joies ; et peu à peu c'étaient celles-ci qui prenaient le dessus, les rancœurs s'atténuaient chez l'un et l'autre, le « va je ne te hais point » montait du fond de leurs sentiments.

Mais si la félicité de l'amour les pénétrait tout entiers, elle n'était pas complète, car ils précipitaient maintenant l'allure de leurs chevaux pour remonter dans le passé, comme d'autres sont pressés de vivre; le charme du moment ne suffisait pas à les satisfaire, ils cherchaient éperdument à fuir ce qui les avait séparés, ils aspiraient à la pureté initiale de leur amour à l'instant suprême où, pour la première fois, deux aspirations se joignent et se confondent.

Les chasseurs rencontrèrent une rivière tumultueuse qu'ils avaient à franchir. Le cerf s'arrêta; toute la cavalcade en fut bien aise. Sur l'autre rive un enfant agitait la cloche, puis se faisait un cornet de la main pour appeler le passeur. Celui-ci sortit de sa cabane badigeonnée au goudron en achevant de manger son quignon de pain frotté d'un oignon et regarda, étonné, le petit voyageur.

Tous deux descendirent dans la barque, l'homme donnant la main à l'enfant, pour guider ses pas; à peine l'esquif eut-il gagné le large qu'il s'enfonça comme chargé d'un grand poids, le courant le prit, aussi le passeur dut-il faire un prodigieux effort pour ne pas être entraîné à la dérive ; il tirait sur les rames, faisant de son corps un levier, et les veines de son front saillaient comme des cordes.

Le glissement de deux nuages laissa filtrer un rayon de soleil qui tomba sur le petit voyageur, dont les cheveux blonds brillèrent comme une flamme, dont les yeux bleus riaient ainsi qu'un grand ciel pur. Le passeur le regardait tout pénétré d'un bonheur subit, malgré la lutte inaccoutumée qu'il devait livrer au flot; la sueur perlait sur son rugueux visage tanné par les vents et les brouillards ; eût-il subi mille fois plus de peine, que sa félicité ne s'en fût pas trouvée altérée.

Cependant l'embarcation s'enfonçait visiblement; elle ne

faisait pas eau, pourtant, car on apercevait, étanches, les solives de la carène; c'était un poids invisible qui pesait sur elle, et l'homme simple qui ramait de toutes ses forces ne s'en montrait pas effrayé, car les gens simples ont le sens du mystère. Son étonnement indiquait la confiance; le regard lumineux du petit enfant qui lui souriait décuplait son courage; espérant gagner l'autre rive avant que l'eau n'eût atteint le bord de la barque, il tirait sur les rames avec tant d'énergie que l'une d'elle se brisa; le mouvement qui l'entraîna rompit l'équilibre de l'esquif surchargé dans lequel l'eau s'engouffra. Mais l'homme, attentif au péril, avait déjà saisi l'enfant et s'était élancé résolument dans la rivière. Après s'être vivement débattu contre le flot, il réussit enfin à prendre pied et à atteindre le rivage, portant sur ses épaules le précieux fardeau qui semblait fort amusé de l'aventure. Il était temps, le passeur était rendu, il haletait comme un chien qui a trop couru, à bout de force.

Pour prix de sa peine l'enfant le baisa au front, puis, résolument, tournant le dos à la rivière apaisée, s'en alla à travers la vaste lande, sans se soucier des chemins; et le passeur, fou de joie, hurlant d'allégresse, étreignait la terre pour baiser la trace de l'enfant qui, au fur et à mesure qu'il s'éloignait, grandissait sur le ciel.

Le roi et sa suite prirent ce phénomène pour un mirage, comme on en voit au bord de la mer; d'ailleurs, voyant tout à rebours dans cette course fantastique, une telle singularité n'avait rien qui pût les étonner.

Le passeur se releva et, sans plus se préoccuper de sa barque, se mit à suivre l'enfant qui, dans sa marche triomphante, laissait choir des roses sur le sol enchanté, et la rivière elle-même, détournant son cours, prit la même route, sautant par-dessus les pierres, rieuse et folle, se parant de gerbes étincelantes et d'aigrettes aux couleurs du soleil.

Tout ce qu'ils connaissaient des lois de la matière était bouleversé par cet enfant triomphant.

Solus et Mona se regardèrent; il y avait de la flamme dans leurs yeux; ils se sourirent comme s'ils se redécouvraient enfin tout entiers, sautèrent à bas de cheval et, se donnant la main, sans se retourner vers les fantômes qu'ils laissaient derrière eux, marchèrent dans l'aurore qui, rayonnant de l'enfant, remplissait tout le ciel.

§

Le roi et ses compagnons reprirent leur course à la suite du cerf infatigable. Mais leurs âmes, maintenant, grelottaient ; il leur semblait qu'ils étaient entrés dans un hiver sans fin qui, peu à peu, transformait la terre en un désert; ils traversaient des espaces considérables sans rencontrer un être vivant, les habitations qu'ils voyaient n'étaient plus que des huttes en torchis sortant à peine du sol; le génie humain avait disparu de ces contrées où les tumultes de la genèse se marquaient dans les rochers, les montagnes, les plaines arides et crevassées ; la terre semblait très vieille et frappée de décrépitude, tandis qu'ils se souvenaient de celle sur laquelle ils avaient vécu, comme parée d'une luxuriante jeunesse.

A l'orée d'une forêt, où se croisaient deux sentiers à peine dessinés dans la pierraille par de rares pas, s'élevait une cabane en terre, un peu plus grande que celles qu'ils avaient rencontrées. Ils exprimèrent le désir de s'y reposer, tant ils étaient las de cette morne chevauchée à travers un pays qui n'était encore qu'à peine éveillé à une vie rudimentaire. Le grand cerf s'arrêta, les regarda sans rien dire, d'un œil dont le larmier desséché n'avivait plus l'éclat. Ils descendirent de cheval et entrèrent dans ce taudis de la préhistoire. Les habitants du logis les accueillirent aussi hospitalièrement que le permettait leur pauvreté, ils jetèrent dans l'âtre quelques fagots et quelques pièces de bois pour réchauffer ces voyageurs qui étaient si las et qui avaient dû fuir de grands périls pour échouer

dans une contrée aussi aride ; ils leurs offrirent du lait et des boissons chaudes.

Un peu réconforté, le roi interrogea ces bonnes gens. Ils se plaignirent de la dureté des temps et, tour à tour, de la pluie et de la sécheresse et de l'extrême difficulté qu'ils éprouvaient à conquérir leur nourriture sur un sol stérile, l'éternelle récrimination de l'homme en lutte avec la glèbe rebelle.

Et le roi pensait que ce n'était vraiment pas la peine de venir de si loin pour entendre encore cette mélopée monotone du terrien, lorsque l'aïeule accroupie au foyer sembla se réveiller d'un long sommeil et dit :

— Oui, la vie est difficile aujourd'hui, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps où ce pays produisait des moissons d'une richesse dont on ne peut plus se faire une idée et l'homme n'avait aucune peine à les faire pousser, car des machines travaillaient à sa place ; elles labouraient, semaient, fauchaient et liaient pour lui. De magnifiques routes sillonnaient la contrée sur lesquelles des voitures, mues par une force extraordinaire qu'elles portaient dans leurs flancs, roulaient à des vitesses vertigineuses ; les hommes volaient sur de grandes libellules mécaniques jusqu'à des hauteurs d'où ils échappaient à la vue.

Il y avait ici, tout près, une ville dont on découvre encore quelques ruines dans une clairière de la forêt ; elle était d'une splendeur fabuleuse ; ses places publiques, ses larges avenues, ses rues s'éclairaient la nuit comme si d'innombrables lunes eussent croisé sur elles leurs rayons argentés.

Les monuments étaient de granit, de porphyre, de marbres verts, roses et jaunes ; des briques émaillées enjouaient les façades des maisons de dessins versicolores ; les pierres taillées imitaient les mouvements du fer travaillé ; le fer empruntait des formes à la sylve ; l'architecte, l'artiste, l'artisan, maîtres de la matière, l'assouplissaient à tous les caprices de leur imagination ainsi qu'à tous les désirs de l'homme.

Partout on voyait des statues de bronze et de marbre ; de magnifiques fontaines enchantaient les carrefours du jeu gracieux et arc-en-ciellé de leurs eaux; des jardins offraient, pendant toute la belle saison, des parterres pareils à des tapis d'Orient.

Dans les demeures on faisait jaillir à volonté l'eau, la chaleur, la lumière ; un simple bouton pressé et une salle s'illuminait ; en décrochant un cornet pendu au mur ou placé sur un chevalet de table, on pouvait s'entretenir avec une personne qui se trouvait à cinquante lieues de là ; les hommes correspondaient entre eux à travers les espaces vides ; pour se récréer, ils avaient des instruments qui projetaient sur un écran les événements accomplis dans l'univers quelques jours auparavant. De chez eux, ils pouvaient participer à la vie du monde entier. Ils possédaient aussi un jouet qui marquait les voix sur des plaques de métal ; à leur gré, ils pouvaient entendre la voix de quelque grand chanteur ou la voix d'un être aimé, une voix chère tue depuis longtemps dans la mort.

De jour en jour ils réduisaient l'espace et le temps. Des inventions merveilleuses facilitaient la vie. L'homme ne devait plus gagner son pain à la sueur de son front selon la dure parole. Avec des moyens puissants les savants arrachaient à la nature ses secrets les plus cachés et la contraignaient à leur livrer ses forces encore inconnues.

Qui sait jusqu'où l'humanité aurait étendu son vaste domaine ?

Mais un jour, celui qui avait assumé la tâche de conduire ce pays à ses destinées, le roi, le dernier roi qui régna sur cette terre aujourd'hui muée en désert, eut la fantaisie de retourner au passé à la suite d'un vieux cerf qu'il avait découvert dans le limon et la nature nous reprit un à un les secrets qu'elle ne nous avait livrés que sous la contrainte de l'intelligence. Nous voici maintenant en proie aux caprices des éléments et des saisons.

Nous expions le blasphème de ce roi qui faillit à sa

mission. Il s'éloigna de Dieu en voulant retourner au passé. Dieu n'est pas le passé, parce que Dieu n'est jamais accompli. Dieu, c'est le futur !

Alors Dieu s'éloigna de nous et non seulement les merveilles que l'humanité espérait ne s'accomplirent pas, mais celles que nous possédions déjà nous furent retirées. »

Le roi, en entendant ce jugement, était frappé de stupeur.

Par la fenêtre on voyait le grand cerf se profiler sur l'horizon. Avec l'admirable lyre de ses bois il balançait la tête comme si elle lui fût devenue tout à coup trop lourde; la lyre chancela et bientôt, glissant sur leur base, les andouillers se détachèrent de la tête et churent sur le sol.

Les voyageurs se levèrent aussitôt pour mieux voir ce qui s'accomplissait, mais en ouvrant la porte, ils ne trouvèrent plus devant eux qu'une nuit opaque et un vent glacé dont ils sentirent à la gorge les doigts de fer. Devant l'avenir ils se rejetèrent en arrière, effrayés, parce qu'ils avaient trop vécu du passé.

— Qu'allons-nous faire ? se demandèrent-ils anxieusement.

La voix du moins important d'entre eux, de celui qui n'avait fait qu'obéir en participant à la chevauchée, s'éleva :

— Nous avons fini, dit-elle, de descendre dans l'abîme. Nous avons tourné en rond et nous sommes revenus à notre point de départ. Mais le chemin du temps était en colimaçon, car si nous nous retrouvons à peu près dans les mêmes lieux, nous ne sommes plus à la même époque. En réalité, c'est comme si nous étions descendus dans un puits profond. Mais le ciel est toujours au-dessus de nos têtes. Rien n'est perdu si l'on a pénétré quelque secret de l'existence. Tout est à recommencer, mais qu'importe, si nous avons appris quelque chose ? L'amour a permis à Mona et Solus de nous devancer dans le salut. Ce que nous cherchons partout, c'est le miracle de la vie, alors qu'il est

à côté de nous, qu'il ne nous quitte pas, qu'il est en nous. Le brouillard va se dissiper, ce qui était la fin d'une journée, tout à l'heure, quand nous marchions à rebours, est l'aube maintenant pour nous. Retournons donc parmi ceux qui sont dans la vie.

MAURICE DES OMBIAUX.

POÈMES

—

LA CHIMÈRE

A Léon Delafosse.

... Il laisse sur le clavier errer ses doigts et les sons dans l'obscurité prennent la forme d'une chimère...

Chimère,
Chimère énigmatique, chimère de nos joies, chimère de nos amours, miroir du néant et des altitudes !

Chimère,
Chimère mystérieuse, ne disparais pas dans une fumée comme nos colères et nos douleurs, mais apprends-nous ton secret !

Chimère,
Chimère rongeuse, couleur de braise et d'aurore, allume le feu des tourments, empoisonne nos veines et module encore ton chant sibyllin !

Chimère,
Chimère hautaine, triste comme les sables où le sphinx est noyé, chimère des parfums oubliés, chimère des étés africains, tu évoques la beauté des choses mortes !

Chimère,
Chimère craintive, chimère du crépuscule, voici l'heure d'abandon où les âmes te céderont facilement en silence !

Chimère,
Chimère nostalgique, couleur des mers et des coraux, au matin de la vie tu nous agites; chimère des torpeurs, tu nous berces et nous endors !

Chimère,
Chimère des jardins, des fleurs, des pluies et des neiges, chimère des sources, des rivières et des joncs, tu nous épuises à force de désirs inassouvis !

Chimère !
Chimères ! chimères...

—

LA VIE, LA JOLIE VIE...

La vie, la jolie vie, m'amie, ma blonde amie,
est un collier souvent trop court
de nuits tendres et de beaux jours.

C'est un collier très grêle
et les plaisirs en sont les perles ;
selon le rite
il faut l'égrener au plus vite,
et, comme une marguerite qu'on effeuille,
aimer et souffrir
un peu, beaucoup, passionnément,
naître et puis... partir...
mais surtout ne garder au couchant
que l'amertume des vieux ans.

Chantons les joies et les douceurs
des clairs de lune et des soirs de fraîcheur,
les roses qui se fanent au corsage de l'amante
et près de la ruche de tulle et des rubans amarante,
la main de l'amant qui avance timidement...

Chantons les joies et les douceurs
de l'heure qui passe pleine d'ardeur,
charmante d'imprévu, terrifiante de danger,
et des crépuscules tristes sous des cieux étoilés
et l'artificiel des gestes exubérants !

Chantons les joies et les douceurs
des saisons et des offrandes de fleurs !
Portons la lavande dans les maisons, dansons les rondes
et parcourons avec le ruisseau sa course vagabonde...
laissons sur les épines les manteaux de douleur...

Car la vie, la jolie vie, m'amie, ma blonde amie,
est un collier souvent trop court
de nuits tendres et de beaux jours,
mais au matin clair
l'aube de l'hiver
est sans froidure pour la jeunesse du cœur.

—

JADIS

Jadis, certains soirs de détresse,
j'allais dans l'église de campagne déserte
et pauvre comme mon amour !

La lumière diminuée
s'infiltrait au travers des longs vitraux obscurs ;
une très vague odeur d'encens
rendait mystiques mon angoisse et ma tristesse
et, dans cette ineffable paix,
il me paraissait qu'une colombe planait...

Les cierges pleuraient leurs grosses et chaudes larmes
et, quand lourdes et brillantes elles tombaient
sur le candélabre doré,
je croyais vraiment qu'elles me brûlaient le cœur.

Tout était si pur que je me calmais soudain ;
tout était si bon que je devenais meilleur ;
tout était si chaste que j'étais plein de honte...

Et mon regard se posait extatique et amoureux

sur l'image de la Vierge
dont les yeux sont si bleus et la chevelure si blonde !

—

VENISE

A André Fontainas.

Ecoute : c'est la nuit profonde descendue
sur la place saint-Marc et sur le Rialto...
un air de musique soulève jusqu'à nous
les parfums marins qui montent de la lagune.

L'âme des amants du passé doit sûrement
encore se mêler au bonheur des vivants,
car on s'attendrit de vivre confusément
la vie de tant d'amoureux et des passionnés,
de songer que Byron pensa là où l'on pense
et que l'ombre de Wagner plane un peu partout.

Car Venise est le reliquaire de trésors
que les voyageurs curieux vont voler un peu
et dont les gondoles emportent on ne sait où
les rêves en silence entraînant la chimère !

—

MA PEINE NOSTALGIQUE

Ma peine nostalgique appelle une autre peine
comme une chienne dans la nuit hurle la mort ;
un manque de désir domptant mon cœur d'ennui
le glace, pareil à la chambre mortuaire
où les gerbes de fleurs, les souvenirs d'amis,
fanés, pâlissent et se traînent vers l'oubli.

La certitude que tout essai sera vain
et que tous les bonheurs inaccessibles luisent
comme des feux follets dans le creux du chemin,
puis s'éteignent, luisent encore et disparaissent,

et que si l'amour ou une forme de joie
venaient vers moi, je ne m'en contenterais pas,
me font désirer d'autres destinées secrètes,
pour forger des chagrins et les pleurer toujours !

Voyageur mécontent, je regarde la vie
passer, sans espérance de métamorphose ;
et, vaincu sans combat, comme un vaisseau fantôme,
aveuglément, je me dirige vers les ombres...

ANDRÉ DAVID.

PAUL-LOUIS COURIER

SOLDAT DE NAPOLÉON

—

I

LA VIE ANECDOTIQUE D'UN CANONNIER A CHEVAL HELLÉNISANT

Armand Carrel a dit de la vie militaire de Paul-Louis Courier qu'elle était « l'une des plus singulières assurément qu'aient vues les longues guerres et les grandes armées de la Révolution ».

Il n'est pas commun, en effet, même quand un peuple tout entier est jeté aux armées, de rencontrer un soldat, resté « par habitude » dans la carrière militaire, « après y être entré par hasard », — comme, en 1803, Courier l'écrit sans doute de lui-même, dans ses « Conseils à un colonel » — et qui ne recherche d'autre gloire que celle « exempte des taches qui la souillent presque toujours ».

Courier, dans sa vie militaire, n'accola pas la gloire; au reste il ne l'eût pu, de la qualité qu'il la voulait. En revanche, dans l'accomplissement de tâches ingrates et obscures, que ne récompensa nul avancement sérieux, il fut payé, au centuple, de la joie singulière et rare d'avoir pu helléniser tout son saoul, sac au dos. Le 15 avril 1806, il écrivait de Reggio de Calabre, en vue de la Sicile :

> Croiriez-vous que ce peu d'eau salée nous arrête ? S'il ne nous fallait que du vent, nous ferions comme Agamemnon ; nous sacrifierions une fille : Dieu merci, nous en avons de reste. Mais pas une seule barque, et voilà l'embarras... Je veux voir la patrie de Proserpine, et savoir pourquoi le diable a pris femme en ce pays-là.

Et l'on rapporte qu'il aimait à se souvenir qu'un jour, son bagage étant tombé aux mains des hussards de Wurmser, il s'en était vu renvoyer la petite collection grecque en compagnie de laquelle il partageait la fortune de tous les champs de bataille. Hommage d'un ennemi qui ne se flattait pas de faire la guerre en dentelles, mais qui savait s'incliner devant l'érudition ainsi rencontrée, par providentiel hasard. A combien d'officiers de Napoléon pareille restitution aurait-elle pu être faite ?

Ce soldat helléniste eut une autre originalité ; brave, incontestablement, il détesta, ou crut détester la guerre, mais, certes, il n'aima point Napoléon. Francisque Sarcey ne lui pardonne pas d'avoir « ridiculisé » l'art militaire, et il l'exécute tout d'un mot : « C'est un mauvais coucheur », dit-il. Courier soldat ne nous présente pas, il est vrai, un personnage qui ait été, comme on dit, commode, mais il faut lui rendre cette justice qu'il eut, à ses risques et périls, son parler franc, vis-à-vis de ses supérieurs surtout. Et, pour peu discipliné qu'il eût jamais été, c'est de lui-même qu'il déposa le harnois, après trois lustres de campagnes où il s'était fait quelques camarades. A pénétrer dans son intimité militaire, on rencontre un homme, quoi que dise Sarcey, et non pas le rhétoricien au style prétendu factice, derrière lequel il n'y aurait qu'un être « si hargneux et si désagréable » qu'à peine l'eût-on découvert, on ne « demanderait qu'à ne pas faire plus ample connaissance avec lui ». Voyons un peu cela.

§

Le 14 juillet 1789, un adolescent de dix-sept ans jouait au ballon dans les Champs-Élysées, lorsque survint une foule qui se précipitait à l'Hôtel des Invalides. Laissant là son ballon, Courier alla l'échanger contre un pistolet. Ainsi il sacrifia sur l'autel de la liberté naissante. Cependant, il délaissa vite le culte de la nouvelle déesse, quoique nul n'eût plus que lui la haine du pouvoir despotique

au cœur. « Maître et bon, écrira-t-il, à Naples, en 1807, maître et juste, ces mots s'accordent-ils ? Oui, grammaticalement, comme honnête larron, équitable brigand. » Alors Courier ne voyait pas si loin ; anticipa-t-il ? au soleil de juillet aperçut-il les taches de l'astre de sang qui s'irait noyer dans le crépuscule de Thermidor ? Tout ce qu'on sait, c'est qu'occupé uniquement de ses études, il passa ces années sombres à l'école militaire de Châlons, puis à l'armée de la Moselle, à Thionville, et il ne semble pas que son cœur ait alors battu d'ardeur républicaine. Nul, au demeurant, ne fut plus éloigné de la politique des factions. En 1821, alors qu'il était auréolé de sa condamnation pour le « Simple discours » sur le don de Chambord au duc de Bordeaux, il protestait à sa femme qu'il pût accepter, d'un cœur léger, d'être député : « Je n'oserais refuser, mais je suis convaincu que ce serait pour moi un malheur. Cela ne me convient point du tout. Au reste, il y a peu d'apparence, car je crois que je ne conviens à aucun parti. »

Et puis, pour en revenir à sa jeunesse, la Révolution lui avait fait vivre une histoire qu'il n'aimait point, non plus que toute histoire, et surtout contemporaine. « Pour moi », écrira-t-il en septembre 1806 à M. de Sainte-Croix, « m'est avis que cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire ne mérite guère l'attention d'un homme sensé. » Courier ne goûte Plutarque qu'à travers les naïvetés et enjolivements de son style, et avance qu'il eut raison d'écrire les « Vies » pour la grâce du récit plus que pour l'exactitude du fond.

Féru tout jeune des études grecques, Paul-Louis s'était vu amené, par les événements, à suivre la carrière qu'avait choisie pour lui son père, celle des sciences exactes. A la veille de l'invasion, plus d'activité possible, pour la jeunesse, que guerrière. En 1791, Courier est au collège de Châlons, où il a suivi son professeur de mathématiques Labbey ; le 1er juin 1793, il est nommé lieutenant, après

avoir fait cette réponse charmante à Laplace, qui l'interrogeait sur des questions d'hydrostatique : « Monsieur, je ne sais rien sur cette matière, mais si vous m'accordez quelques jours, je m'en informerai. » Il faut ici noter qu'il était souvent rentré au collège en grimpant par-dessus les murs ; nous le retrouverons tout à l'heure, et aussi plus tard, fort ressemblant là-dessus à d'adolescent insoucieux de la règle commune.

Le voici, fin juin 1795, devant Mayence ; il y apprend la mort de son père, et, s'inquiétant peu de la nécessité d'une permission, il court consoler sa mère, en Touraine. Se préoccupe-t-il au moins des suites probables à cette fugue ? Non point ; ce sont des amis, qui, pour lui, agissent à Paris, le tirent de ce mauvais pas. On l'envoie dans le midi de la France, à Albi, où il s'occupe de Cicéron (il y traduit la harangue « Pro Ligario »),puis à Toulouse, ville non point exempte de la folie d'amusements effrénés qui, à toutes les époques succédant aux grandes calamités, emporte les pauvres cervelles humaines. On se détend sous le Directoire; partout on danse : dans cet art, où il n'avait été jusque-là que médiocre apprenti, Courier excelle soudain ; il donne des leçons, dangereuses, car l'une, trop bien apprise, et plus encore retenue, lui vaut d'avoir à fuir de Toulouse, comme son père l'avait dû faire autrefois de Paris, pour avoir été l'ami trop intime d'une grande dame.

Envoyé à l'armée de Bretagne, philosophiquement Courier ébauche, à Rennes, son *Eloge d'Hélène*, puis il est dirigé sur Milan et Rome. C'est ici que, pour la première fois, lui apparaît l'image de la guerre dépouillée de la gloire : « Chaque jour, écrit-il, le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles (celles de la « Ville Éternelle ») et la dépouillent de sa parure. » En 1799, sa division obligée à la retraite, il s'attarde à la bibliothèque du Vatican; quand il en sort, il est assailli au cri de « Sus au Giaccobino ! » et essuie

sans dommage, sauf pour une passante qui en est atteinte, un coup de feu. De retour à Paris, attaché à la direction de l'artillerie, faut-il dire ce dont il s'occupe ? On l'a déjà deviné : tout adonné à ses chères études antiques, il traduit les *Philippiques* de Cicéron. En 1801, ses récoltes faites en Touraine, le voici promené par Strasbourg où encore il se livre aux douceurs du grec. En 1802, congé de semestre : belle occasion d'ébaucher le *Voyage de Ménélas à Troie pour redemander Hélène.* Mais les plus belles choses ont le plus court destin; il faut être à Douai, chef d'escadron, le 27 octobre 1803, puis rejoindre, sans délai, à Plaisance, le 1er régiment d'artillerie à cheval. Courier — et ce n'est point simple oubli — se satisfait d'arriver là le 18 mars 1804 ; c'est pour y écrire la fameuse *Lettre sur l'élévation de Bonaparte à l'Empire*, le plus court et non le moins incisif de ses pamphlets :

Nous venons de faire un empereur, et pour ma part je n'y ai pas nui. Voici l'histoire : Ce matin, d'Antouard nous assemble et nous dit de quoi il s'agissait, mais bonnement, sans préambule ni péroraison. — Un empereur ou la République, lequel est le plus de votre goût ? comme on dit rôti ou bouilli, potage ou soupe, que voulez-vous ? Sa harangue finie, nous voilà tous à nous regarder, assis en rond. — Messieurs, qu'opinez-vous ? Pas le mot. Personne n'ouvre la bouche. Cela dura un quart d'heure ou plus, et devenait embarrassant pour d'Antouard et pour tout le monde, quand Maire, un jeune homme, un lieutenant que tu as pu voir, se lève et dit : S'il veut être empereur, qu'il le soit, mais, pour dire mon avis, je ne le trouve pas bon du tout. — Expliquez-vous, dit le colonel, voulez-vous, ne voulez-vous pas ? — Je ne le veux pas, répondit Maire. — A la bonne heure. Nouveau silence. On recommence à s'observer les uns les autres comme des gens qui se voient pour la première fois. Nous y serions encore si je n'eusse pris la parole. Messieurs, dis-je, il me semble, sauf correction, que ceci ne nous regarde pas : la nation veut un empereur, est-ce à nous d'en délibérer ? Ce raisonnement parut si fort, si lumineux, si « ad

rem »... que veux-tu, j'entraînai l'assemblée. Jamais orateur n'eut un succès si complet : on se lève, on signe, on s'en va jouer au billard. Maire me disait : Ma foi, commandant, vous parlez comme Cicéron : mais pourquoi voulez-vous donc tant qu'il soit empereur, je vous prie ? — Pour en finir et faire notre partie de billard. Fallait-il rester là tout le jour ? pourquoi ne le voulez-vous pas ? — Je ne sais, me dit-il, mais je le croyais fait pour quelque chose de mieux. Voilà le propos du lieutenant, que je ne trouve point tant sot. En effet, que signifie, dis-moi... un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on l'appelle majesté ? être Bonaparte, et se faire sire ! IL ASPIRE A DESCENDRE.

Mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme, ses idées sont au-dessous de sa fortune.

Au printemps de 1805, Courier est envoyé à l'armée française qui occupe la Pouille, sous le commandement du général Gouvion-Saint-Cyr. Rencontre piquante que celle des deux hommes, car c'est paradoxe, pour Saint-Cyr comme pour Courier, que l'exercice de ce métier militaire, qu'ils font d'ailleurs très proprement tous deux. Marbot nous a laissé du premier le portrait, pris au cours de la campagne de Russie, d'une sorte de soldat laïque que sa redingote fait prendre à l'ennemi pour un domestique, lorsqu'une charge l'a renversé dans un fossé, et qui, la bataille gagnée par lui, s'empresse de retourner toute la nuit à son cher violon, comme Courier à sa marotte du grec. Entendons celui-ci narrer à M. Lejeune, à Saumur, son voyage de Plaisance (où il venait de recevoir le ruban rouge des mains du maréchal Jourdan) à l'armée de Naples :

Je m'arrêtai quinze jours à Parme, où je trouvai une belle bibliothèque : j'y travaillai sur Xénophon.

De Parme, j'allai à Modène en passant par Reggio, jolie ville où je trouvai un poète de mes amis (Lamberti).

... Bologne... je m'y arrêtai deux ou trois jours à copier des inscriptions...

... Ce pays-ci et le genre de vie que je mène me conviennent fort...

Il est certain que si quelque Armande italienne l'eût alors rencontré, elle aurait pu s'écrier : « Pour l'amour du grec, monsieur, qu'on vous embrasse... » Cependant l'ingrat en veut au métier qui lui permet de satisfaire si pleinement sa passion. De Barletta, le 8 mars 1805, il écrit à M. Danse de Villoison, à Paris :

Quant à quitter mon vil métier, je sais ce que vous pensez là-dessus, et moi-même je suis de votre sentiment. Ne voulant ni vieillir dans les honneurs obscurs de quelque légion, ni faire une fortune, il faut laisser cela ; sans doute c'est mon dessein. Mais je suis bien ici où j'ai tout à souhait : un pays admirable, l'antique, la nature, les tombeaux, les ruines, la Grande Grèce...
... J'étudie mieux que je n'ai jamais fait, et du matin au soir, à la manière d'Homère, qui n'avait point de livres ; il étudiait les hommes : on ne les voit nulle part comme ici...

De son ruban même, il dit qu'il faut « qu'on porte les sottises que les autres portent », se rappelant sans doute le mot de La Bruyère qu'il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter. Quoi qu'il en soit de sa sincérité à cet égard, il est moins amer dans ce fragment de lettre à M. Clavier, son futur beau-père :

Barletta, juin 1805.

... Vous n'avez pas tort non plus de croire que tous ces faits, ces grands événements qui tiennent le monde en suspens, méritent bien peu l'attention d'un homme sensé, et que c'est sottise de méditer sur ce qui dépend des digestions de Bonaparte ; mais je vous dis, moi, qu'on a beau être philosophe, la peinture des passions et des caractères, soit histoire ou roman, intéresse toujours, et plus un philosophe qu'un autre.

Il devient d'humeur sociable enfin ; cette année 1805 ne lui a pas trop aigri le caractère, car le voici — ce qui est rare — gaminement ironique ; il dit d'un cheval de

prise : « Son dos paraît fait pour une file, ou pour les quatre fils Aymon...C'est une bête à porter tout l'état-major du génie et tout le génie de l'état-major. » Le pays cependant est infesté de brigands : « Quand ils nous prennent, ils nous brûlent le plus doucement qu'ils peuvent. » Et Courier est pris souvent, car il flâne et rêve dans la campagne, qui ne ressuscite à ses yeux que la Grande Grèce. Il échappe, grâce à sa parfaite connaissance de la langue italienne, dit-il, et plus vraisemblablement parce que l'obscur instinct des brigands, hommes de la nature, ne leur dénonce pas en sa personne un ennemi véritable. Il l'est si peu, en effet, que le 16 octobre 1806, contant la méprise de Cassano, où les habitants parlèrent à cœur trop ouvert, car ils croyaient voir venir à eux leurs amis les Anglais : «... Ils nous embrassent, dit-il, nous félicitent d'avoir bien frotté ces coquins de Français, ces voleurs, ces excommuniés. On nous parla, ma foi, sans flatterie, cette fois-là. » La franchise des habitants de Cassano leur vaut, bien entendu, une fusillade en règle, ce que n'approuve point Paul-Louis, mais quoi ! c'est la guerre... A Ajello, n'a-t-il pas failli se faire pendre lui-même ? Il n'a laissé aux mains de l'ennemi que son porte-manteau, vite reconstitué par la solidarité des camarades, et voici en quels termes enjoués il remercie le général Mossel, qui lui a envoyé une chemise : « Dieu vous la rende, mon général, en ce monde ou dans l'autre... » Il reconnaît qu'on le traite si bien qu'il ne se repent pas d'avoir fait cette campagne où il n'a perdu, « après tout », — cet « après tout » est délicieux par ce qui suit, — que ses chevaux, son argent, son domestique, ses nippes et celles de ses amis...

Professant l'art de massacrer,écrit-il de Tarente,—le 8 juin 1806, à son ami l'érudit polonais,M. Chlewaski,à Toulouse,— j'en tire parti pour une meilleure fin, et d'un état en apparence ennemi de toute étude, je fais la source principale de mon instruction en plus d'un genre. C'est à la faveur de mon harnois

que j'ai parcouru l'Italie, et notamment ces provinces-ci où l'on ne pouvait voyager qu'avec une armée.

Ce pays même, il ne le voit qu'à travers ses souvenirs historiques ; la description qu'il en esquisse est banale ; au reste, Courier n'a jamais été un lyrique :

... En voyant ces rochers, écrit-il, partout couronnés de myrte et d'aloès, et ces palmiers dans les vallées, vous vous croyez au bord du Gange, ou sur le Nil, hors qu'il n'y a ni pyramides,ni éléphants, mais les buffles en tiennent lieu et figurent fort bien parmi les végétaux africains, avec le teint des habitants, qui n'est pas non plus de notre monde.

C'est tout, — ou à peu près. Il nous dira ailleurs que ce ne sont que bois d'orangers, forêts d'oliviers, haies de citronniers. Et prosaïquement, — comme sa prose même en l'occurrence, — il conclura : « On trouve ici tout, hors le nécessaire, des ananas, de la fleur d'orange, des parfums, tout ce que vous voulez, mais ni pain ni eau. »

Officier fier, au demeurant, que ce méditatif, et qui ne s'en laisse point imposer dès qu'il sent, — vertu classique par excellence, — qu'il a raison. Au général Reynier, qui lui reproche d'avoir laissé douze pièces de canons tomber entre les mains des Anglais, il répond : « Ils les auraient eues toutes si je n'eusse fait que mon devoir. » Le mot est cornélien. Et à Naples, le 25 juin 1807, au général Dedon, prévenu contre lui qui s'en revenait d'une réquisition de mulets, il adresse cette foudroyante lettre, qu'on peut bien dire avoir été ouverte, puisqu'il en fut distribué vingt copies dans l'armée :

Monsieur, la supériorité du grade ne dispense pas des procédés, de ceux-là surtout qui tiennent à l'équité naturelle ; les vôtres à mon égard ne sont plus d'un chef, mais d'un ennemi. Je vous croyais prévenu contre moi, et vous ai donné des éclaircissements qui devaient vous satisfaire. Maintenant, je vois votre haine, et j'en devine les motifs ; je vois le piège que vous m'avez tendu en me chargeant d'une commission où je ne pou-

vais presque éviter de me compromettre. Vous commencez par me punir ; vous m'ôtez la liberté, pour que rien ne vous empêche de me dénoncer au roi, et de prévenir contre moi le public. Ensuite vous me citez à votre propre tribunal, où vous voulez être à la fois mon accusateur et mon juge, et me condamner sans m'entendre, sans me nommer mes dénonciateurs, ni produire aucune preuve de ce qu'on avance contre moi. Vous savez trop combien il me serait facile de confondre les impostures de vos vils espions. Vous pouvez réussir à me perdre ; mais peut-être trouverai-je qui m'écoutera malgré vous. Quoi qu'il arrive, n'espérez pas trouver en moi une victime muette. Je saurai rendre la lâcheté de votre conduite aussi publique dans cette affaire qu'elle l'a déjà été ailleurs.

Cet épisode, qui aurait pu mal tourner, semble-t-il, finit d'ailleurs assez bien. Deux jours plus tard, le 27, Courier écrit à son colonel : « Voilà qui est bouffon : il (le général) me tient bloqué, et me demande la paix ; c'est l'assiégeant qui capitule... »

§

La connaissance qu'on a déjà faite de Paul-Louis Courier le fait-elle apparaître sous un jour si fâcheux ? Mauvais coucheur, peut-être, mais n'était-il pas bien placé pour voir comment se fait l'avancement dans les armées ? Est-il le seul à écrire, en 1803, dans ses *Conseils à un colonel* : « Les sots parviennent ; les gens d'esprit demeurent. » N'est-ce pas Stendhal qui, à peu près à la même époque (février 1804), note de son côté :

Je sens que j'aimerais vivement la gloire, si je parvenais à me guérir d'un autre amour. Il y a la gloire militaire, la gloire littéraire, la gloire des orateurs dans les Républiques. J'ai renoncé à la première, parce qu'il faut trop se baisser pour arriver aux premiers postes.

Courier, quelque protestation qu'il lui arrive de faire là-dessus, ne s'était non plus résigné sincèrement à végéter dans les grades subalternes, et il faudra se rappeler cela, lorsqu'on l'entendra, chez la comtesse d'Albany,

maltraiter les grands capitaines. Le 18 octobre 1806, il écrivait, de Mileto, à son ami Leduc, officier d'artillerie à Paris :

... Si cette campagne (celle qui s'ouvrait en Allemagne) se fait encore sans moi, comme celle d'Austerlitz, où diable veux-tu que j'attrape de l'avancement ?

Curieux mélange de haine et d'amour du métier militaire.

Ce métier, qu'il se complaira d'appeler « vil » : « Je veux quitter mon vil métier » (*Lettre à M. de Sainte-Croix*, de Naples, juillet 1807) ; « Je songe tout de bon à quitter mon vilain métier » (*Lettre à M. d'Agincourt*, de Livourne, 15 octobre 1808), «... dans le vilain métier que j'ai fait si longtemps » (Milan, 12 octobre 1809), etc.,— ce métier « vil et vilain », il l'exerce avec un sentiment du devoir qui lui fait affronter d'un cœur tranquille tous les dangers. Et ce n'est pas peu dans un pays où la guerre se poursuit si sauvagement qu'il en écrit : « On tue tout, on est si pressé qu'on ne fait les choses qu'à moitié. » Désigné pour des missions secondaires, Courier n'en néglige rien : qu'il ait rencontré sur sa route une ruine antique, il s'estime payé. Ses loisirs, à part certaines aventures amoureuses dont ses lettres nous font lestement confidence, il les remplit à traduire le traité de Xénophon sur le commandement de la cavalerie et l'équitation. Il entend vérifier les dires du vieil historien ; on le voit parcourir au galop, sur un cheval équipé à la grecque et non ferré, les rues dallées de Naples, où les cavaliers ne s'aventurent à l'ordinaire qu'avec précaution. Il est hardi, en un mot, et de la meilleure hardiesse militaire, celle qu'on a dans l'esprit, et qu'on raisonne. Il sera pleinement en droit d'écrire :

... J'ai vu deux classes dans ma vie, gens de lettres et gens d'épée. Non ! la postérité ne se doutera jamais combien, dans ce siècle de lumières et de batailles, il y eut de savants qui ne savaient pas lire et de braves qui faisaient dans leurs chausses !

Combien de Laridons passent pour des Césars, sans parler de César Berthier !

Il a d'ailleurs l'élémentaire bon sens de tenir à la vie. Quand il voit le général Reynier rechercher dans un péril inutile l'oubli à une défaite que celui-ci vient d'essuyer (1806), il note plaisamment :

Reynier a tâché de se faire tuer, et il court comme un fou partout où il y a des coups à attraper. Je l'approuverais, s'il ne m'emmenait ; moi, je n'ai pas perdu la bataille, je ne voulais point être vice-roi, et tout nu que me voilà, je me trouve bien au monde.

Courier n'était pas si naïf de ne point savoir qu'en dépit des règles de la plus élémentaire prosodie, avancement a toujours richement rimé avec faveur, et il devait se rendre cette justice qu'il ne faisait rien pour se concilier soit la bienveillance de l'arrière, c'est-à-dire de l'administration impériale, soit l'attention de ses chefs militaires directs à l'élever en grade. Il n'est guère vraisemblable que ses jugements tranchants sur Napoléon soient demeurés dans l'ombre de sa correspondance particulière ; bien qu'il fût assez retenu dans ses propos, vivant beaucoup plus chez les Grecs qu'au milieu des contemporains, il dut se laisser aller à certaines sévérités de langage peu compatibles avec son état. Comment croire, par exemple, que ce fut seulement dans une lettre qu'à propos d'un mariage désiré par Napoléon, à Naples, il nota que l'empereur avait cette « faiblesse de tous les parvenus » : de s'exposer à des refus ? Et quel moyen d'être bien en cour quand on écrit, et sans doute qu'on ne se gêne point de dire : «... Cette paix ne sera pas longue. Tout tient aux caprices de deux ou trois bipèdes sans plumes qui se jouent de l'espèce humaine. » Telle est la nouvelle qu'il mande de Naples, en juillet 1807, à M. de Sainte-Croix, à Paris. A M. Clavier il se confie plus largement encore lorsqu'il lui écrit de Florence, le 13 mars 1810 : « Vous

êtes bien bon de vous occuper des grands hommes : j'en ai vu de près deux ou trois; c'étaient de sots personnages.» A la même époque, le préfet de Florence, qui l'a convié à sa table, insinue qu'il pourrait dédier la nouvelle édition complète qu'il prépare de *Daphnis et Chloé* à la princesse Elisa, sœur de Bonaparte ; il s'en excuse sur l'indécence du sujet. « Je répondis : cela ne se peut, à une femme ! Il y a dans ce livre des choses trop libres. » Marquer une telle pudique réserve à une Bonaparte, — il connaissait assez le peu de pruderie de la famille, — c'était un affront sanglant; et le plus extraordinaire (au reste tout à fait invraisemblable) serait que Courier ne s'en fût pas douté. Aussi bien le trouverons-nous plus tard fort ennuyé à propos de ce même Longus.

Quant à la discipline militaire, on a vu, sans rappeler la fugue de Mayence — qu'un filial sentiment pouvait excuser, — le souci qu'il en marquait lorsqu'en 1804, ayant reçu l'ordre de rejoindre sans délai son régiment à Plaisance, il s'était accordé quelque quatre mois pour faire le voyage de Flandre en Italie. En 1807, ayant enfin obtenu de quitter l'armée de Naples, et envoyé à Vérone, il mande à M. de Sainte-Croix : « Je quitte cette armée tout de bon... Je n'ai point encore mes ordres, mais quand je les aurais je ne me presserais pas ; je me trouve bien ici...» Si bien, à la vérité, qu'il y demeure deux mois à terminer sa traduction de Xénophon, et qu'il n'arrive à Vérone, où il était attendu depuis près de six mois, que fin janvier 1808. Cette fois, on le met aux arrêts; la pénitence est douce, puisqu'il confie à l'un de ses amis qu'il ne fut jamais plus libre que depuis qu'il est prisonnier.

Mais c'est à Wagram qu'il va donner la pleine mesure de cette extraordinaire insouciance philosophique dans un service qui ne s'accommode guère, à l'accoutumée, des convenances ou caprices individuels.

De Vérone il avait été envoyé à Livourne, où on l'employait à d'insipides tâches bureaucratiques; dégoûté, il

sollicite un congé pour régler ses affaires en France, qui allaient de guingois, en effet,car il était propriétaire campagnard, et c'est un bien qu'on administre mal du front des armées. Fort désireux que sa requête soit accueillie, il dépêche à Milan, auprès du général d'Anthouard, de qui en dépend le succès, son ami, le chef de bataillon Haxo. Et voici en quels termes il lui écrit :

Dis-lui (au général) que si je ne vais au pays, je suis ruiné. sans ressource, et cette fois un ambassadeur aura dit la vérité.., Mais s'il ne t'écoute pas, ou s'il est insolent au delà de ce que l'usage actuel autorise, alors envoie-le faire f..., *car tel est notre plaisir.*

Qu'il ait été, dès lors, « éconduit tout à plat », comme il le dit plus loin, on n'en sera pas autrement surpris — supposé que son ambassadeur eût rempli la mission de la sorte. Mais Courier ressemblait un peu à ce personnage de Toepffer, qui avait la colère raisonneuse et l'emportement prévoyant; loin de casser les vitres, comme il paraissait y être décidé, il écrit à M. d'Agincourt, à Rome, le 15 octobre 1808 : «... je ne veux pas rompre, je veux me dégager tout doucement,et laisser là mon harnois,comme un papillon dépouille peu à peu sa chrysalide et s'envole.» Il a réfléchi que s'il demandait à passer en Espagne, il pourrait, selon l'habitude qu'il a prise de ne rejoindre qu'après s'être accordé de suffisants délais, s'arrêter en Touraine. Hélas! refusé là-dessus. C'est alors que,plus tôt qu'il n'eût désiré, il met son « armure au croc ».Le 10 mars 1809 il adresse au major Griois sa lettre de démission :

Adieu ! major ; adieu ! tous mes camarades anciens et nouveaux, connus et inconnus ; adieu ! mes amis ; buvez frais, mangez chaud, faites l'amour comme vous pourrez. Adieu !

Le voici donc enfin libéré de son « vil métier ». Pas pour longtemps. Arrivé à Paris, le 14 avril 1809, il se sent repris par la curiosité passionnée qu'il a toujours eue de servir directement sous l'empereur, et qui sait ? tant le

prestige du moderne César est grand, de se distinguer peut-être sous ses yeux. Napoléon préparait sa campagne d'Autriche. Grâce à l'intervention personnelle du général de Lariboissière, Courier obtient, faveur rare, d'être réintégré ; il ne manque plus, du moins le croit-il, qu'un décret pour que sa situation à l'armée redevienne tout à fait régulière. En attendant, il est à l'île Lobau ; il y assiste au carnage effroyable dont Marbot nous a fait le tableau atroce ; il apprend ce qu'est une victoire remportée par Napoléon, le prix qu'il faut y mettre, la totale abstraction du Chef pour les vies qu'il sacrifie. Brisé de fatigue, empli d'un immense dégoût, il quitte Vienne, où malade on l'avait transporté, sans se préoccuper autrement de la légitimité de ce désinvolte P.P.C. C'est définitivement cette fois qu'il dépose le harnois de guerre ; à petites journées il gagne l'Italie, en passant par la Suisse où il savoure un été délicieux.

Mais Courier n'était point quitte avec Wagram. Pour qu'il ne manquât rien sans doute à cette vie singulière d'un canonnier à cheval hellénisant, ce fut l'helléniste qui faillit valoir au soldat le désagréable prix de son équipée. Et c'est l'histoire de la tache d'encre.

§

Courier avait eu, on le sait, l'idée de rechercher, dans un manuscrit de la bibliothèque médico-laurentienne de Florence, le complément à toutes les éditions du *Daphnis et Chloé*, de Longus, où il se relevait une regrettable lacune. Il l'y rencontra, en effet, traduisit le passage et décida de le publier en revoyant la version tout entière d'Amyot. C'est alors que, par étourderie, dit-il, il tacha fortement d'encre la page où se lisait le grec inédit, devenu dès lors à peu près indéchiffrable. Les conséquences à cette tache furent épiques. Le signor Furia, conservateur de la bibliothèque, fit là-dessus un factum dans lequel il confesse avec une délicieuse candeur son ignorance

et nous remontre que le ridicule, quoi qu'on dise, n'a jamais tué personne, et en aucun pays. Si quelqu'un mourut de cette affaire, ce fut le pauvre Thomas Puccini, lequel était fort innocent de tout cela. Mais, directeur de la galerie de Florence, il avait épousé la querelle de Furia, et, plus tard, ayant commis l'inconvenance de s'emporter contre Courier, chez la comtesse d'Albany, où il était invité, il rentra chez lui, eut le temps d'écrire une lettre d'excuses à son hôtesse, puis se mit au lit et succomba d'un transport au cerveau.

Le signor Furia expose dans son factum que Courier le vint trouver, curieux qu'il était de vérifier si, dans les manuscrits récemment transportés à la bibliothèque laurentienne, il ne se rencontrerait pas un Longus complet :

A peine m'eut-il fait part de son intention, s'écrie-t-il, que tout transporté, je lui indiquai le manuscrit de l'abbaye florentine où se trouvent, parmi les autres érotiques, les *Pastorales* de Longus. Je présume, lui dis-je, que la lacune n'existe pas dans cette copie, qui est de la plus haute ancienneté.

S'il a présumé cela, que ne l'avait-il déjà vérifié ? Il poursuit :

Nous jetâmes avec empressement les regards sur l'endroit défectueux, et nous trouvâmes avec joie que rien, dans cette copie, ne manquait au texte de l'auteur.

Que signifie cette joie, — de surprise évidemment, — après que Furia nous a dit qu'il était « transporté » à l'idée d'apporter une copie complète ? La vérité est qu'il n'y avait point regardé, ou que, l'ayant fait, il ne s'était point aperçu qu'elle renfermât ce qui manquait à toutes les autres, et que le flair de son visiteur lui remontrant son ignorance, il essayait tout de suite de s'approprier bonne part de la découverte. « Enchanté de cette découverte que nous venions de faire en commun... », écrit-il en effet. Et afin de s'en octroyer large bénéfice, il se met (et avec lui son sous-bibliothécaire) à la disposition de

Courier pour l'aider à déchiffrer cette écriture menue et à demi effacée. La collaboration ici n'est pas niable, car, dans une lettre à M. Clavier, datée de Milan le 16 octobre 1809, Courier écrit :

... Un Longus que je crois entier, du moins n'y ai-je point vu de lacune quand je l'examinai, mais en vérité il faut être sorcier pour le lire.

A cette besogne de scribe se borna si bien la science du sieur Furia qu'il confesse, dans son factum, que le manuscrit de Longus, de l'abbaye florentine, « était, dans les arrêts de la destinée, réservé à rester inutile pour les lettres, ou à se voir détruit au moment même qu'il passait de son obscurité à un éclat qui devait le préserver de ce malheur ». Mais qui donc avait eu l'idée de le sortir de cette obscurité ? La tache fut faite le 10 novembre, et, dès le 16 octobre, Courier avait annoncé à M. Clavier la découverte possible dont personne ne s'était avisé.

S'il n'est guère douteux que le signor Furia n'eut aucun mérite à la découverte, il est bien certain que nul, en revanche, ne lui disputera la part du lion qu'il se fit dans le ridicule. Il atteignit à ce qu'on pourrait appeler le grotesque du pathétique.

... La gravité d'un événement que le temps ne pourra faire oublier, écrit-il, et dont le simple souvenir me saisit d'horreur... O ciel ! quel fut mon effroi, quelle fut ma douleur en voyant que cette feuille (la feuille-signet qui s'était trouvée barbouillée d'encre) était attachée à la page du manuscrit... A cet horrible spectacle, mon sang se glaça dans mes veines ; et durant plusieurs instants, voulant crier, voulant parler, ma voix s'arrêta dans mon gosier ; un frisson glacé s'empara de mes membres stupides...

Et il va « crescendo » sur ce ton lorsqu'il rapporte quelle fut l'impression de son chef, M. Puccini, saisi de l'incident : « Celui-ci, dit-il, demeura comme saisi d'horreur et frémit en apprenant cet horrible événement...» Sur quoi l'on

fait appel aux chimistes; on a recours à tous les moyens pour apporter quelque remède à « ce malheur inouï » ; on n'a plus d'espoir qu'en « la chimie des encres, si étonnante et si utile depuis les récentes découvertes ». Ne croit-on pas entendre M. Homais ? L'une de ces taches semble avoir été faite « par une plume ou tout autre instrument » fortement trempé d'encre, agité et secoué sur la page pour y faire tomber une énorme goutte de cette liqueur pernicieuse... » « ...Un seul instant a pu détruire ce que cinq siècles avaient laissé intact. » Furia aurait dû ajouter : ce dont personne ne s'était avisé qui pût exister avant que l'auteur de la tache y eût songé...

Bref, de ce galimatias, il ressort que Courier était accusé d'avoir fait la tache dans le dessein que Furia ne le devançât point à publier le fragment inédit, qu'il ne voulait donner lui-même qu'avec la traduction d'Amyot entièrement revue. Il y a quelque vraisemblance dans ce soupçon; Courier aimait trop le grec pour qu'il n'eût pas ressenti la tentation des cœurs amoureux de dérober à tout un chacun les trésors cachés de l'objet de leur flamme avant d'en avoir pleinement joui; alors on partage, à la manière du roi Candaule...

Et puis, tout au moins à le lire, ce seigneur Furia n'inspire guère confiance ; on le sent tout prêt à jouer au naturel la fable du geai qui se pare des plumes du paon. Enfin, si Courier publiait son Longus sans donner, — comme il était plus que probable, — éminentissime part de mérite à l'ignorantissime directeur de la bibliothèque laurentienne, que dirait-on de celui-ci qui, ayant eu de première main une copie si intéressante, en avait fait autant de cas que le coq de la perle ?

Dans sa réplique à Furia, qui est la fameuse « Lettre à M. Renouard», libraire de Paris, lequel se trouvait à Florence lorsque « le crime » fut consommé, et qui était accusé, lui, d'avoir enlevé la feuille-signet maculée d'encre, Courier dépense une verve étourdissante ; il est nar-

quois, mordant, caustique ; il s'amuse du pédant crotté, si maladroit dans son attaque, mais son innocence ne se trouve pas clairement démontrée, même à force d'esprit. Comment cependant ne pas citer un peu de cette admirable page, un peu oubliée qu'elle est aujourd'hui ?

Si vous eussiez voulu, Monsieur (c'est à M. Renouard qu'il s'adresse) donner une juste idée des personnages peu connus dont vous aviez à parler, après avoir dit que j'étais *ancien militaire, helléniste*, puisque vous le voulez, *fort habile*, il fallait ajouter : *M. Furia est un cuistre, ancien cordonnier comme son père, garde d'une bibliothèque qu'il devrait encore balayer, qui fait aujourd'hui de mauvais livres n'ayant pu faire de bons souliers, helléniste fort peu habile, à huit cents francs d'appointements ; copiant du grec pour ceux qui le paient ; élève et successeur du seigneur Bandini, dont l'ignorance est célèbre.* Et il ne fallait pas dire seulement, comme vous faites, que cet homme *cherche des torts dans les accidents les plus simples*, mais qu'il est intéressé à en trouver, parce qu'il est cuistre en colère, dont la rage et la vanité cruellement blessée servent d'instrument à des haines qui n'osent éclater d'une autre manière.

Il faudra se souvenir de cette allusion au sentiment italien d'alors à l'endroit des Français ; le gouvernement de Napoléon ne voulait à aucun prix que de telles vérités fissent même l'objet d'allusions.

Courier poursuit :

Il est fâcheux pour vous, Monsieur, de n'avoir pas été témoin de l'effet que produisit sur lui (Furia) la première vue de cette lacune dans le livre imprimé, et du morceau inédit qui la remplissait dans le manuscrit. Sa surprise fut extrême ; et lorsqu'il eut reconnu que ce morceau n'était pas seulement de quelques lignes, mais de plusieurs pages, il me fit pitié, je vous assure. D'abord il *demeura stupide* : vous en auriez peut-être ri ; mais bientôt vous auriez eu peur, car, en un instant, il devint furieux. Je n'avais jamais vu un pédant enragé ; vous ne sauriez croire ce que c'est.

Le quadrupède écume et son œil étincelle.

Si des regards il eût pu mordre, j'aurais mal passé mon temps. « *A un si horrible spectacle* (il parle de ce pâté que je fis sur son bouquin), *un frisson glacé s'empara de tous mes membres stupides...* » Voyez-vous, Monsieur, ce pâté, c'est pour lui la tête de Méduse. Le voilà stupide; il l'assure, et c'est la seule assertion qui soit prouvée par son livre... Moi je soutiens que longtemps avant d'avoir vu cette affreuse tache, « *dont le seul souvenir le remplit d'horreur et d'indignation* », il était déjà stupide, ou certes bien peu s'en fallait, puisqu'il a tenu, feuilleté, examiné, décrit et noté par le menu chaque page de ce petit volume, sans se douter seulement de ce qu'il contenait.

Quelle préface aurait pu, je vous prie, mettre à ce fragment M. Furia, s'il en eût été l'éditeur ? il aurait fallu qu'il dît : Dans le long travail que j'ai fait sur ce manuscrit, dont j'ai extrait des choses si peu intéressantes, j'ai oublié de dire que l'ouvrage de Longus s'y trouvait complet ; on vient de m'en faire apercevoir.

Tout cela est fort joli, mais n'empêche que la tache avait été faite dans des conditions à tout le moins bizarres. Pour qu'elle fût si étendue, si pénétrante, il fallait que la feuille maculée, puis intercalée dans le manuscrit, eût été imbibée d'une fort grande quantité d'encre, et comment Courier ne s'en aperçut-il pas ? Si c'était au recto, il le devait voir; si c'était au verso, il en était averti par ses doigts tachés dès qu'il saisissait le papier,

Cette querelle pédantesque, — car il ne s'agit pas là d'un de ces textes originaux qu'on révère avec dévotion, — ne laissa pas d'attirer à Paul-Louis, — soldat encore, quoi qu'il en eût, — un sérieux ennui. La tache n'était rien ; plaisamment Courier met le point final à cette polémique, lorsqu'il écrit à M. Clavier :

Dieu seul est juge des intentions, et Dieu voit mon cœur, qui n'est pas capable de cette noirceur, car, certes, *le trait serait noir*, comme dit Madame de Pimbèche...

Mais Furia, dans son factum, n'avait pas négligé de glisser certaine allusion à la promenade de Wagram :

Je revis, écrivait-il, M. Courier avec d'autant plus de joie que le génie tutélaire qui veille sur les hommes studieux me le ramena sain et sauf des bords du Danube où l'avaient appelé la voix de l'honneur et le bruit de la guerre.

Il eût été difficile d'être plus perfide, mais Furia devient odieux lorsqu'il ose jeter la suspicion sur le courage de Courier :

Opposant à mes paroles, comme il faisait dans les batailles, un courage intrépide, une âme forte et une résolution hardie, il a refusé de rendre à la bibliothèque la copie solennellement promise, etc.

En fallait-il plus pour que l'ombrageuse attention du gouvernement impérial fût attirée sur cet officier disparu depuis Wagram, et qu'on accusait, en Italie, de voler du grec ? Sa lettre à M. Renouard avait déplu en haut lieu parce qu'elle mettait l'accent sur le peu de popularité du nom français là-bas, et il ne lui fallait point compter sur la princesse Elisa, à qui il avait refusé la dédicace de sa *Chloé*. Comme il dit, de Paris, — c'est-à-dire du ministère de la guerre, — on demande « de ses nouvelles », et, dans une lettre de Tivoli (12 septembre 1810) à l'un de ses amis, officier d'artillerie, il écrit :

Ah ! mon cher ami, mes affaires sont bien plus mauvaises encore qu'on ne vous l'a dit. J'ai deux ministres à mes trousses, dont l'un veut me faire fusiller, comme déserteur; l'autre veut que je sois pendu pour avoir volé du grec. Je réponds au premier : Monseigneur, je ne suis point soldat, ni par conséquent déserteur. — Au second : Monseigneur, je me f... du grec, et je n'en vole point. Mais ils me répliquent, l'un : Vous êtes soldat, car il y a un an, vous vous enivrâtes dans l'île de Lobau avec L... et tels garnements qui vous appelaient camarade ; vous suiviez l'empereur à cheval ; ainsi vous serez fusillé. — L'autre : Vous serez pendu ; car vous avez sali une page de grec, pour faire pièce à quelques pédants qui ne savent le grec ni aucune langue. — Là-dessus je me lamente et je dis : Serais-je

donc fusillé pour avoir bu un coup à la santé de l'empereur? Faudra-t-il donc que je sois pendu pour un pâté d'encre ?

Enfin tout s'arrangea, car Napoléon, voulant savoir ce que c'était qu'un officier retiré à Rome qui faisait supprimer du grec, sur ce qu'on lui en dit commanda qu'on le laissât en repos. Ce fut à condition cependant que Courier n'écrirait plus. Il le promit, et tint parole. Seule, la réaction blanche, après 1815, lui remit publiquement la plume aux doigts et il en fit l'arme magnifique de ses impérissables pamphlets. C'est alors qu'il lui souvint de son « vil métier » de soldat de Napoléon, —donc, malgré tout, de fils de la Révolution, — pour se parer avec coquetterie de sa qualité d'« ancien canonnier à cheval ». Il avait bien renié alors ce qu'il écrivait en 1809 à M. Akerblad :

J'ai quelque souvenance d'avoir été soldat; mais cela est si loin de moi qu'en vérité je le puis ranger parmi les choses oubliées.

Allons donc ! Oublie-t-on, même quand on n'en veut plus voir les grandeurs, les servitudes du métier militaire ? Et surtout, qui donc a jamais oublié sa jeunesse ? La vie des camps, pour Courier, avait duré une quinzaine d'années, tout son printemps et sa mi-été ; grâce à elle, il avait vécu à la manière même de ces Grecs dont il était intellectuellement le contemporain ; sur un des théâtres secondaires de la guerre, il avait eu cette bonne fortune de rencontrer chaque jour les témoins d'une civilisation dont il portait en lui la nostalgie. Se peut-il imaginer un concours de circonstances plus favorables à la méditation et à l'action d'une individualité si complète : à la fois apte aux exercices du corps, et curieuse des plus délicates et plus désintéressées recherches de l'esprit ?

Mais deux raisons devaient irrésistiblement incliner Courier soldat à médire de son « vil métier ». Il était d'es-

prit chagrin, volontiers paradoxal ; et il détestait Napoléon bien plus que ses lettres ne le laissent entendre.

En février 1812, il s'était rendu à Naples ; ce fut là que, le 2 mars, eut lieu cette conversation chez la comtesse d'Albany, fougueuse philippique contre la guerre, qui permet de camper en pleine clarté la figure morale du soldat philosophe dont on n'a évoqué jusqu'ici que la vie anecdotique.

II

LA CONVERSATION CHEZ LA COMTESSE D'ALBANY

On a vu Courier employé aux armées à des tâches où, quelque habileté et indéniable bravoure qu'il pût marquer, il ne lui était guère permis de « se distinguer » ,du moins selon la manière brillante qui, dans l'état militaire, procure un rapide avancement. En 1809, lorsqu'il mit son « armure au croc », soldat depuis quelque quinze ans, il se retirait simple commandant, bien qu'il fût sorti de l'arme la plus savante, celle du génie. Son caractère n'avait pas été sans lui nuire, mais bien plus encore cette ironie spirituelle qu'il portait dans l'exercice d'un métier brutal. Ses chefs devinaient en lui un autre personnage que celui du « traîneur de sabre », — le mot, soit dit en passant, est de M. de Talleyrand, qui baptisa ainsi maréchaux et généraux de l'Empire ; il a fait depuis une assez belle fortune pour qu'on en rende la paternité à son auteur...

Il n'est pas bon, quand on a de l'ambition, d'amener ceux de qui la satisfaction en dépend, à comparer de la sorte l'infériorité chanceuse du grade et la supériorité manifeste de la culture. Que Courier ait désiré de parvenir à de hauts grades, on ne peut en douter après les démarches que révèlent ses lettres à des amis, qui se trouvaient en mesure de le servir pour qu'il fût enfin appelé à combattre sur le théâtre principal des opérations. Là commandait en personne Napoléon, là était la gloire possible, et en tout cas la récompense assurée à toute action

d'éclat; nul qui ne fût distingué sous les yeux de l'empereur. D'où cette brusque reprise de service qui, quelques mois après la démission de Courier, le conduisit, nous l'avons vu, à Wagram.

Fut-ce bien l'affreux carnage dont il fut témoin qui lui donna la haine vigoureuse de la guerre et l'amena à soutenir le plus inattendu paradoxe : qu'il n'est point d'art militaire ? Disait-il tout le fond de sa pensée lorsque, de Florence, le 5 décembre 1809, il écrivait à M. Akerblad à Rome : «... il est vrai aussi que je n'allais à l'armée d'Allemagne que pour voir ce que c'était ; je me suis passé cette fantaisie, et je puis dire comme Athalie : *j'ai voulu voir, j'ai vu.*» Mais il entre ensuite dans le détail embrouillé d'un malentendu ou d'une mésintelligence avec ce général de Lariboissière, qui avait obtenu de Napoléon sa réintégration, et l'on se demande si ce n'est pas surtout au dépit qu'il eut de ne pas servir comme il s'était flatté de le pouvoir faire : à un poste de vedette, que fut due sa résolution, définitive, cette fois, — et pour cause, — de renoncer au « vil métier ». Lui-même a confié à M. Clavier, à Paris, dans une lettre de Milan, du 16 octobre 1809, que son chef l'avait sacrifié « pour une bagatelle », et jeté dans « un gouffre » d'où il ne serait « jamais sorti ». « Mon ambition était d'une espèce particulière, avoue-t-il net, et ne tendait pas à vieillir

Dans les honneurs obscurs de quelque légion. »

Il était de conséquence logique à tout cela que Courier devînt aveuglé dans le peu de sympathie qu'il avait déjà pour Napoléon. Quoi qu'il en fût du mépris que, dans ses lettres, il affiche des grands hommes, il avait, lui aussi, subi la séduction impérieuse du prestige qui s'attache à la fortune d'une individualité exceptionnelle. Mais Napoléon n'inspirait pas de sentiment qui fût modéré. Dès que Courier, ayant rencontré enfin l'occasion de servir sous lui, ne s'était pas senti entraîné par l'enthousiasme,

il ne pouvait plus que le juger de la manière qu'on relève, dans une lettre écrite de Tivoli, le 12 septembre 1810 :

Je ne me repens point d'avoir été à Vienne, quoique ce fût une folie ; mais cette folie m'a bien tourné. J'ai vu de près l'*oripeau* et les *mamamouchis;* cela en valait la peine, et je ne les ai vus que le temps qu'il fallait pour m'en divertir et savoir ce que c'est.

De cette désillusion, — et l'on dirait peut-être plus exactement : ce dépit, — est née la *Conversation chez la comtesse d'Albany, à Naples,* le 2 mars 1812.

§

Quoique les premiers éditeurs de Courier aient avancé que le récit de la *Conversation*, si longtemps retenu en portefeuille par l'auteur, n'avait pu être publié en 1821, — comme Courier en aurait eu l'intention, — dans le journal périodique *Le Lycée*, dont son ami, M. Viollet-Leduc, était rédacteur, parce que « les bornes de ce recueil n'y eussent pas suffi », on peut conjecturer que le morceau ne vit le jour qu'après la mort de Mme d'Albany et de Courier pour de plus sérieuses raisons. Cet entretien, au moins dans le détail qu'en rapporte Courier, ne fut vraisemblablement qu'un artifice littéraire imaginé par lui pour donner de la légèreté et de la vivacité à sa thèse; il se peut, certes, qu'un tel sujet ait été abordé chez Mme d'Albany, mais il est bien certain que Courier y fait trop répéter, — et souvent mot pour mot, — par le peintre Fabre, qui tient ici le dé de la conversation, la plupart des réflexions qu'il a maintes fois formulées, sur le même sujet, dans sa correspondance, pour qu'on croie que ce fut vraiment Fabre qui s'exprima de manière « couriériste » si accomplie. Et aussi, soit que Courier n'eût pas voulu paraître orfèvre en l'occurrence, soit qu'il eût reconnu vis-à-vis de lui-même que sa thèse était décidément trop paradoxale pour qu'il ne prît pas la précaution de la faire soutenir par un tiers imaginaire, on s'expliquerait qu'il eût hésité

à rendre publique une version ainsi arrangée. Il considérait, dit-on, cette pièce comme « achevée » ; de là vient, sans doute, qu'il ne l'a pas détruite, car, s'il est vrai qu'elle est étincelante à la forme, le fond n'en est guère qu'un badinage ingénieux parfois, assez aigre presque toujours. Mais le motif le plus impérieux, pensons-nous, qu'il put avoir de garder cela dans ses papiers, fut la découverte qu'il fit de la véritable nature de son talent, lorsque les excès de la réaction ultra-royaliste le révélèrent pamphlétaire. Son éclatant succès fut alors dû non seulement à la force et à l'éclat de ces nouvelles « provinciales », mais encore au caractère, qui ne répondait pas tout à fait à la réalité, et qu'on lui prêta cependant, d'avoir servi sous l'empire en soldat républicain, demeuré dans les grades inférieurs par une sorte de vertu spartiate. Il eût été bien peu habile à Paul-Louis de descendre de ce piédestal en publiant la *Conversation*, où il apparaît sous un tout autre jour.

Le 13 novembre 1822, il écrivait à la comtesse d'Albany, à Florence :

Vous n'avez point oublié, je pense, un helléniste qui eut l'honneur de vous accompagner avec M. Fabre dans votre voyage de Naples... Vous ne savez pas, Madame, que j'écrivis alors une relation de ce voyage et de toutes nos conversations.

Mais comment avait-il pu le lui laisser ignorer jusque-là, alors qu'il termine le récit qui nous occupe par ces mots :

Après le dîner (celui du 2 mars 1812), elle et Fabre montèrent en voiture, et je rentrai chez moi où j'écrivis ceci...

Enfin, puisque interlocuteurs il y a, imaginaires ou non, il faut s'arrêter au moins à la figure de Mme d'Albany, qui ne fut point quelconque.

Louise-Marie-Caroline de Stolberg était née à Mons en 1753 ; elle mourut à Florence en 1824, un an avant la tragique fin de Paul-Louis. Elle avait été femme du prétendant anglais, Charles-Edouard Stuart, qu'elle quitta

à cause de ses brutalités. Veuve, elle épousa, en 1788, l'illustre Alfieri, à qui l'unissait déjà, depuis quelques années, une amitié tendre. Plus tard, le peintre Fabre, de treize années plus jeune qu'elle, lui devint un comparable « ami » ; Stendhal écrit de Milan, au baron de Marestre, le 22 décembre 1820 :

A ce propos, j'ai, je crois, vérifié que l'ultra Alfieri ment continuellement dans sa vie, et que cette vie a pris fin par la jalousie que lui donnait le peintre Fabre qui, comme vous le savez, vit publiquement avec la comtesse d'Albany.

On s'explique, dès lors, que Courier en ait usé cavalièrement en choisissant le salon de Mme d'Albany pour le théâtre de sa supercherie littéraire. Le soldat s'apparentait d'ailleurs à cette grande dame, un peu « en marge », par la passion du grec qui avait saisi feu son époux Alfieri, sur la fin de sa vie, d'un transport sacré. C'est Alfieri qui avait fondé l'ordre du chevalier d'Homère, dont l'insigne était une médaille artistement ciselée, l'avers représentant le chantre de l'Iliade objet de l'hommage des poètes, le revers portant cette fière inscription : « Alfieri, s'étant fait par lui-même chevalier d'Homère, vient de créer un ordre plus divin que le diadème des rois. » Une autre passion d'Alfieri avait été celle du cheval, — point de ressemblance avec Courier ; il se flattait d'avoir renouvelé l'exploit du passage des Alpes par Annibal, en ayant fait descendre heureusement, des glaciers dans les plaines du Pô, une quinzaine de chevaux ombrageux ramenés par lui d'Angleterre. Enfin, on sait l'âpre amour d'Alfieri pour la Liberté. Comme Courier, toujours, il avait pris en dégoût la Révolution française dont, cependant, il avait salué la naissance d'une ode enflammée ; son âme, dit-il, fut saisie de furie « à l'idée que des avocats avaient pris un si grand pouvoir sur le pays » .Dans son ouvrage : « Du Prince et des Lettres », il avait écrit, à l'adresse des Mécènes couronnés, que la pensée n'étant grande et noble

que maîtresse d'elle-même, la protéger n'est pas l'élever. Et Courier aussi eût contresigné cela. Dans la maison de la veuve, il pouvait évoquer ce qui, en cette grande image, avait si fortement ressemblé à la sienne même.

Au moment où s'engage la « Conversation », et pour ne plus avoir à revenir sur ce qu'elle eut certainement de factice, notons ce simple rapprochement de deux textes écrits à des époques différentes :

Ne me vantez point votre héros (il s'agit d'Alexandre)... Bon soldat, bon capitaine, mais ces vertus sont communes. Il y a toujours dans une armée cent officiers capables de la bien commander; un prince même y réussit, et ce que fait bien un prince, tout le monde le peut faire. ...Surtout, gardez-vous, je vous prie, de le comparer à César, qui était autre chose qu'un donneur de batailles.

C'est dans ces termes que, le 27 novembre 1807, Courier écrivait, de Naples, à M. de Sainte-Croix à Paris, *1807 !* Or, dans la conversation chez Mme d'Albany, *en 1812*, Courier prête à Fabre, le peintre, les propos suivants :

... Allez, il y avait dans l'armée d'Alexandre cent officiers capables de la commander comme lui... Ce que ferait bien un prince, tout le monde le peut faire... (Et, de César) :... Aussi, était-il autre chose qu'un donneur de batailles.

Il y a là plus qu'une confrontation de communes pensées ; comment ne pas être frappé de l'identité des expressions et de leur exacte appropriation aux mêmes sujets ? La cause est entendue : Fabre joue le rôle d'un confident de la tragédie classique, qui ne parle beaucoup que pour permettre au héros de se confier au public autrement que par l'artifice fatigant du monologue.

§

L'entretien s'engage donc chez la comtesse d'Albany, — acceptons la fiction, — sous prétexte de comparer les arts du temps présent à ceux qui florissaient sous Louis XIV. Première et cinglante ironie, car Napoléon a pu mé-

riter tous les titres, sauf celui de protecteur des lettres : on s'en rapportera là-dessus aux deux grands écrivains de son époque, Mme de Staël et Chateaubriand. Fabre paraît se préoccuper surtout de la peinture, moins parce qu'il est peintre que parce que Courier estime piquant de mettre en parallèle le génie si hautement philosophique d'un artiste du grand règne, tel Le Poussin, et la facture anecdotique et adulatrice d'un Gérard et d'un David, imagiers de la gloire de Napoléon. Puis, par une habile transition, Courier feint de reprocher à Fabre d'avoir trop beau jeu sur ce terrain, et il l'amène, en manière de défi, à soutenir que, dans l'art de la guerre aussi, le dix-neuvième siècle, qui s'ouvre cependant par de si prodigieuses campagnes militaires, est fort inférieur au dix-septième. Ici commencent les claires allusions à la stratégie napoléonienne :

...Dans vos guerres, vous avez affaire à des mazettes qui vous laissent conquérir des royaumes en quinze jours ; et en quinze ans alors à peine gagnait-on quelque place. Qu'est-ce à dire sinon qu'alors on se battait, la partie se défendait ? Alors étaient les grands joueurs, alors se faisaient les beaux coups. Si on perdait à Malplaquet, on prenait sa revanche à Oudenarde. L'échec de Ramillies se réparait à Denain. C'était au plus habile. Aujourd'hui, que voit-on ? des marauds qui dépouillent quelque enfant de famille. ...Vos courses de Paris à Vienne... On abandonne plus tôt la capitale maintenant qu'alors on ne reculait un pas sur la frontière...

Comment Courier accordera-t-il ce jugement avec celui que, quelques pages avant, il porte sur l'une des principales batailles du « Grand Siècle » : Rocroi ? « Un jeune prince, à dix-huit ans, dit-il, arrive de la cour en poste, donne une bataille, la gagne, et le voilà grand capitaine pour toute sa vie, et le plus grand capitaine du monde. » Cette victoire à la Napoléon inaugure le siècle de Louis, cependant, et que reste-t-il de cette affirmation qu'alors « se faisaient les beaux coups », car on n'avait

pas affaire à des « mazettes » qui se laissent battre en vingt-quatre heures ? N'eût-on pas été fondé à faire remarquer à Fabre que le génie foudroyant du Grand Condé était précisément le même qui avait ressuscité, monstrueusement amplifié, dans Napoléon ? A quoi, à vrai dire, il répond d'avance en niant que le duc d'Enghien pût avoir du génie, car il était prince. Or, les princes, qui ne savent rien faire, savent faire la guerre, ce qui ne se voit pas dans les autres arts ; c'est donc qu'il n'est besoin ni d'étude ni d'application pour exercer le commandement militaire. De ce premier syllogisme en découle un autre : tous les arts veulent un apprentissage ; il n'en est pas besoin à la guerre ; conclusion : la guerre n'est pas un art. Si tout cela n'était dit avec infiniment de verve, on se permettrait de sourire irrévérencieusement, car enfin, outre qu'il n'est rien de moins démontré qu'un prince ignore tout, s'il est vrai que des princes, généraux incapables, n'ont pas laissé de s'illustrer sur les champs de bataille, c'est vraisemblablement bien moins parce que leur titre les marquait du signe de la victoire que parce qu'ils avaient, servant sous eux, et en réalité dirigeant les opérations, des lieutenants qui connaissaient l'art de la guerre mieux que l'adversaire qui leur était opposé. Qui s'est jamais avisé que Louis XIV, par exemple, fût un grand capitaine, parce que, sous le nominal commandement qu'il exerça parfois, ses armées furent victorieuses ? Et qui, en revanche, a jamais songé à attribuer aux seconds de Napoléon le succès de campagnes compromises en son absence, et dont sa seule présence rétablissait les chances à son profit ?

Courier néglige absolument, d'un entier parti pris, ce qui, dans quelque ordre de l'activité humaine que ce soit, est l'essence et la condition du génie : l'inspiration. S'il est vrai que, de par son caractère technique, la peinture se doive apprendre longuement, il est certain que la poésie ne suppose nul apprentissage soutenu, du moins

dans les véritables poètes ; ceux-ci sont grands aussi vite, aussi tôt que les fameux capitaines : au même âge que Bonaparte s'illustra en Italie, Hugo, Musset étaient déjà les enfants sublimes du Parnasse. Si Courier avait imaginé de prêter ses propos à un poète, au lieu de faire choix d'un peintre, comment aurait-il pu dénier au vainqueur de Rocroi les qualités certaines d'un grand capitaine, qui pour son coup d'essai veut un coup de maître, et accorder, d'autre part, le génie poétique à Racine qui, après « La Thébaïde » et « Alexandre le Grand », lesquels ne sont encore que des exercices de prosodie, — comme il en est de la manœuvre militaire qu'on apprend avant de faire la guerre, — s'élève tout d'un coup à la perfection de son art, quand, à vingt-huit ans, il conquiert, subjugue la scène avec « Andromaque » ? Qu'on le remarque : si l'on appliquait le raisonnement de Fabre, ou plus exactement de Courier-Fabre, à la peinture comparée non plus à la guerre mais à la poésie, ses arguments vaudraient aussi contre cette dernière, car, du fait que la peinture doit être, de longues années, un art d'application avant que le peintre puisse affirmer sa personnalité, alors que les choses se passent, pour les grands poètes, comme si l'on naissait poète, on pourra conclure qu'il n'y a pas d'art à être poète, et qu'il n'y a pas de grand poète.

Courier, à la vérité, ne se refuse pas à reconnaître qu'il est, aussi dans le métier des armes, une technique qu'il faut avoir apprise pour conduire des opérations militaires ; mais, dès qu'il admet cela, c'est pour comparer, de manière assez inattendue, les règles de la guerre à celles du langage, et noter que ce sont les gens qui s'appliquent à observer le mieux, en parlant, les règles grammaticales, qui tombent dans le plus d'incorrections. On voit où il veut en venir, et c'est à savoir que les grands capitaines le sont sans avoir rien appris, car ce qu'ils ont appris, c'est dans la mesure où ils l'oublient, sur le champ de bataille, qu'ils remportent une victoire plus ou moins presti-

gieuse. Il y a du vrai dans cette observation, à condition qu'on la ramène à dire ceci : que la connaissance des règles de la guerre est aussi indispensable aux capitaines que celles de la grammaire l'est aux écrivains et aux orateurs, mais qu'une personnalité puissante les assouplit, les moule précisément à son génie.

Edgar Quinet, qui, lui non plus, certes, n'aimait Napoléon, mais se refusait à le ravaler au rang d'un simple traîneur de sabre, nous apporte de cela l'exemple, bien caractéristique, de la préparation à la bataille de Waterloo, où l'empereur avait le choix entre une attaque sur la droite des Anglais, afin de les couper de la mer à laquelle leur instinct insulaire les avait fait s'appuyer, et une attaque sur la gauche prussienne. Il écarte l'une et l'autre solution et se résout à frapper le coup initial au centre, car il s'est rendu compte qu'en dirigeant l'opération principale à l'une des ailes, il souderait, presque infailliblement, les armées anglo-prussiennes, alors que celles-ci avaient commis la faute de s'espacer sur une grande étendue, à l'est et à l'ouest de Charleroi, sans conserver de liaison entre elles autrement que par de faibles unités dispersées. Qui niera que, jusqu'ici, Napoléon n'ait été inspiré dans sa détermination par les règles militaires, dont il applique la rigoureuse logique au cas particulier qui l'occupe ? C'est alors qu'un médiocre capitaine se tracera, selon ces prémisses, un inflexible plan de bataille, dans lequel toutes les lignes principales de la future attaque auront été dessinées d'avance et selon, l'on ne dira plus la logique, mais la servitude des règles. Napoléon, point du tout. Quinet dit :

Il se placera au centre de la ligne. Par là le duc de Wellington et le maréchal Blücher seront séparés dès la première heure (voilà l'application de la règle : et voici la part du génie) : *L'occasion, le moment décidera sur laquelle des deux armées il faudra frapper les premiers coups. Que les deux masses ennemies soient d'abord partagées* (la règle), *après quoi l'on renouvellera contre*

elles (selon l'inspiration plus ou moins heureuse du génie) *la manœuvre de Castiglione, tant de fois couronnée de succès.*

C'est donc bien à l'inspiration qui, sans violer les règles essentielles, les discipline aux circonstances au lieu d'y plier celles-ci, — comme un grand écrivain fait du style, qui transfigure la pensée sans défigurer la grammaire, — que sera dû l'heureux ou funeste succès de la bataille ; et à quoi ressortit l'inspiration, sinon au génie ?

Admettons donc qu'il y ait de grands généraux ! Fabre va soutenir qu'en tout cas ce qui les distingue est de qualité médiocre, car il avance que « de grands généraux il y en a toujours eu, en tous temps, en tous lieux ». Contre-vérité évidente ; c'est ici confondre le génie militaire et la victoire. La retraite de Moreau sur le Rhin ; plus près encore, si près de nous ! celle de Joffre sur la Marne, et celle de Foch entre Marne et Oise, décèlent dans leurs chefs le génie militaire qui ne se marque nullement, en revanche, dans la tactique de leurs adversaires d'abord victorieux. Dans tout heurt d'armées, deux généraux opposés peuvent être médiocres ou stupides ; aussi bien, alors que les batailles sont innombrables qui ont ensanglanté le monde, il en est très peu, au contraire, qui aient consacré de grandes renommées militaires : d'Alexandre à Napoléon, il y a César, Turenne, et peut-être le prince Eugène. Mais lorsque Fabre-Courier s'écrie, chez la comtesse d'Albany, que « chaque jour de bataille fait un grand général », qu' « il y a un grand général partout où l'on se bat », il ne fait que se répéter, et son raisonnement n'en prend pas plus de force, au contraire. Déjà en 1806, Courier avait avancé ce paradoxe en écrivant à M. de Sainte-Croix, de Mileto, le 12 septembre :

Pour moi, m'est avis que cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire ne mérite guère l'attention d'un homme sensé. Plutarque, avec

l'air d'homme sage
Et cette large barbe au milieu du visage,

me fait pitié de nous venir prôner tous ces donneurs de batailles, *dont le mérite est d'avoir joint leurs noms aux événements qu'amenait le cours des choses.*

Courier, le Courier du temps de la Restauration, n'est-il pas autrement raisonnable lorsque, dans sa préface aux « Fragments d'Hérodote » publiés en 1823, il écrit, à propos de la guerre ancienne de l'Europe contre l'Asie :

Il y allait pour nous de la civilisation d'être policés ou barbares, et la querelle était celle du monde entier pour qui le germe de tout bien se trouvait dans Athènes (il veut dire, par ellipse, dans la cause d'Athènes). L'ancienne, l'éternelle querelle se débattait à Salamine, et si la Grèce eût succombé, c'en était fait ; non pas que je pense que le progrès du genre humain, dans la perfection de son être, pût dépendre d'une bataille, ni même d'aucun événement ; mais, comme il fut arrêté depuis par la férocité romaine et d'autres influences qui faillirent à perdre la civilisation, elle eût péri pour un long temps à Salamine, dès sa naissance, par le triomphe du barbare.

Voilà cette fois le bon sens même. Il est vraisemblable, en effet, — et c'est louable humilité de le croire, — que les destinées de l'humanité sont inscrites au livre de l'éternelle durée, où il n'est ni passé, ni futur, ces pauvres mots qui signifient tant de choses, qui emportent tant de regrets, qui suscitent tant d'espérances au cœur des éphémères que nous sommes. Sans aucun doute, « bien avant qu'Alexandre fût né, il était décidé qu'Alexandre prendrait la Grèce » ; absolument, rien ne sera qui ne soit en puissance d'être ; la parole sur quoi notre modestie à tous peut s'accorder est celle-ci : « que l'homme s'agite et Dieu le mène ». Mais, eu égard aux passagères contingences, il n'importe pas peu qu'un événement, présent au regard éternel, soit aboli dans le passé, réalisé dans l'heure actuelle, ou différé dans les lointains futurs hu-

mains. Et, de ce point de vue, une bataille perdue ou gagnée, lorsqu'il s'agit du sort de plusieurs générations, n'est point chose que nous puissions raisonnablement nous permettre de contempler de Sirius. C'est d'ailleurs dans cet accord entre une volonté suprême, qui gouverne l'Univers d un inflexible dessein, et le libre arbitre qui permet à l'homme d'accélérer ou de retarder à ses yeux, qui ne voient qu'une infinitésimale partie de ce qu'il appelle le temps, certaines péripéties tragiques, que sont la misère et la grandeur de notre condition. L'humanité ne peut échapper à son destin, mais l'homme se forge des chaînes, ou fait s'écrouler les murs de sa prison, selon le sort que réservent à son effort Salamine, ou Valmy, ou « la Marne ».

Ainsi Paul-Louis Courier n'a point raison lorsqu'il s'efforce d'avilir la gloire militaire, et il n'est non plus raisonnable à lui de soutenir qu'il n'est ni guerres justes, ni guerres injustes, parce que, pour l'une des parties aux prises, la guerre est forcément juste. Nous qui pouvons raisonner de cela par une affreuse expérience, nous nous rendons pleinement compte de ce qu'il faut entendre par la justice d'une guerre, et nous ne saurions imaginer qu'il fût indifférent qu'au service de cette guerre juste fussent mis des talents médiocres dont l'insuffisance nous précipiterait dans un abîme de maux. N'en déplaise à Courier, c'est le prince de Conti qui a raison contre Boileau, dans l'anecdote qu'il rapporte de leur querelle à propos d'Alexandre. Boileau se trouvant en carrosse avec le prince, et celui-ci prétendant ne faire cas que de la gloire qui s'acquiert par les armes, le poète veut prouver que la gloire d'Homère égalait celle d'Alexandre :

Là-dessus, un homme passant, le prince l'appelle et lui demande : Mon ami, dites-moi qui était Alexandre ? — Un grand capitaine, Monseigneur. — Et Homère, qui était-il ? — Ma foi, Monseigneur, je ne sais. On se moqua du pauvre Boileau. (Et celui-ci) : — Mais, Monseigneur, demandez-lui qui est le bourreau de Paris, il vous le nommera sur-le-champ ; et qui est

le premier prédicateur de la cour, il ne saura vous répondre. Est-ce que le bourreau a plus de gloire, et préféreriez-vous sa renommée à celle du révérend père Bourdaloue ? Voilà, dit Fabre-Courier, ce que put dire Boileau.

Mais que s'il l'eût dit, en effet, n'aurait-on pu lui répondre que le nom d'Alexandre s'était transmis à travers les âges, alors qu'assurément le nom du bourreau ne serait jamais connu que de ses contemporains ? C'est là précisément que s'illustre la distinction que Courier veut faire, — et avec grand'raison, — entre le bruit et la gloire. Le propre du bruit est de se perdre dans l'espace, et *a fortiori* dans le temps ; la gloire, au contraire, ne s'estompe point dans son rayonnement, ne se dilue pas dans la durée. On aurait peut-être quelque peine à trouver aujourd'hui un homme du peuple qui sût qui fut Bourdaloue, mais il serait bien plus extraordinaire encore qu'il s'en rencontrât un, — et même parmi les gens instruits, dont la besogne ne fût pas d'historien du règne de Louis XIV, — qui pût rappeler le nom du bourreau d'alors. Plus ou moins vaguement, en revanche, mais en tout cas avec la certitude de ne pas prendre le Pirée pour un homme, on saura toujours qui furent Alexandre, ou César, ou Napoléon.

Mais qu'est-ce que la gloire ? demande Fabre, qui sans doute espère se tirer de toutes les objections, qu'il se rend compte que les gens de bon sens feront à sa théorie, par une bonne définition *ad rem*. Et, complaisamment, Mme d'Albany lui ouvre son « Montaigne », qui, par fortune, se trouve sur la table du salon. « La gloire, y est-il dit, est l'approbation que le monde fait des actions que nous mettons en évidence. » Voilà qui va bien pour Fabre. Les guerres, les approuve-t-on ? Evidemment non, car on en souffre terriblement ; mais qui n'approuve un chef-d'œuvre de l'esprit ? Donc... Voyons pourtant s'il est vrai que la gloire soit une « approbation », comme le dit Montaigne. L'approbation suppose une adhésion formelle

du jugement ; la gloire resssortit bien plutôt à l'admiration du monstrueux, c'est-à-dire de ce qui est au-dessus de l'ordinaire mesure des hommes. On n'accorde pas de gloire à un capitaine en proportion du nombre d'hommes qu'il a fait massacrer, comme le dit à tort Courier ; les Pharaons n'ont à cet égard jamais été surpassés, et la postérité, sinon érudite, ne leur concède nulle gloire ; le consentement universel qui, seul, fait la gloire, leur manque absolument. Ce n'est pas sans raison que la gloire a été représentée symboliquement par un faisceau de rayons lumineux autour du front des héros ; elle fulgure, elle irradie à nos yeux parce qu'elle nous rappelle comme une vertu miraculeuse, en tout cas qui participe du divin : nous avons à peu près tous dit, en septembre 1914 : « *le miracle de la Marne* ». La gloire veut en ses servants une foi, un culte, tout, hormis la sèche critique et approbation de la raison pure.

Et quand il serait vrai que la gloire de l'artiste fût plus haute que celle du militaire, — ce qui n'est pas prouvé : qui dira les souffrances obscures de ceux que leur destin a condamnés à être, dans l'intimité, l'ombre qui accompagne le « grand homme » « comme la forme pâle, à terre, — de son rêve » ? — quand cela serait vrai qu'il n'y eût de véritable gloire que dans un beau coloris, la ligne harmonieuse d'un marbre, le vers cadencé du poète ou la strophe ailée du musicien, subsisterait-il pas moins que tant qu'il y aura des hommes, leur âme s'élèvera avec le plus de gratitude vers ceux qui ont fait la patrie forte et respectée ? La journée de Valmy est plus grande, dans la mémoire des fils spirituels de la Révolution, que la Nuit sublime du 4 août ; pourquoi ? C'est que le renoncement de la noblesse à ses privilèges n'aurait été qu'un bref épisode sentimental si le roi de Prusse avait pu marcher sur Paris. La gloire militaire, dans l'enfance des peuples, c'est l'enivrement de leur force agressive ; dans leur maturité, c'est l'expression de la reconnaissance à qui a

bouté l'envahisseur au delà des frontières. En tout cas, elle est, et demeure, dans toutes les civilisations, à toutes les époques ; rien ne l'arrachera du cœur de l'homme, car même si la paix universelle règne quelque jour, il souviendra à nos arrière-neveux du prix dont trente siècles de combats de leurs ancêtres l'auront payée.

« Quelqu'un, dit Fabre, aurait gagné la bataille de Rocroi, quand même Monseigneur ne s'y fût pas trouvé. » Oui, mais si ce quelqu'un avait été l'Espagnol ? De même qu'on pourrait dire que quelqu'un eût gagné l'une et l'autre bataille de la Marne, en 1914 et en 1918, supposé que ni Joffre ni Foch ne s'y fussent trouvés. Oui, mais si ce quelqu'un avait été l'Allemand ?

« Tout ce que font les héros, dit encore Fabre, s'est fait de même avant eux, se fera encore après et se ferait sans eux. » Oui, mais pas dans le même temps, ni dans les mêmes lieux, et voilà ce qui importe aux contemporains.

§

Armand Carrel, noble esprit républicain, qui, certes, haïssait la guerre et admirait Paul-Louis, n'a pas laissé d'être gêné par cette *Conversation chez la comtesse d'Albany*.

Il a été, dit-il, essayant d'excuser Courier, jusqu'à nier qu'il y eût eu un art de la guerre. *Peut-être qu'un peu honteux de son équipée de Wagram il voulut se tromper lui-même par cette exagération.*

Dans une seconde version du texte de Carrel, que, plus tard, après la mort de celui-ci, des anonymes se sont permis de corriger, on lit :

A la vérité on pouvait mieux tomber qu'à Essling et à Wagram pour saisir et voir en quelque sorte opérer le génie militaire de Bonaparte. Ce n'est pas à ces deux sanglantes journées, mais aux quinze jours de marches et d'opérations qui les amenèrent, que la campagne de 1809 doit sa juste immortalité.

Courrier l'eût compris mieux que personne, si ses émotions de Wagram ne l'avaient brouillé sans retour avec la guerre.

Ce qu'avait d'abord écrit là-dessus Armand Carrel lui-même, non revu et corrigé, nous paraît être plus approchant de la vérité. Courier pouvait-il se soucier si peu de son équipée de Wagram ? N'est-il pas vraisemblable qu'il essaya de s'en justifier à ses yeux en affichant ce hautain mépris de l'art militaire ? Comment pouvait-il nier que celui-ci n'existât, alors que, dans ses *Conseils à un colonel*, il écrivait, en 1803, à propos de son ami Fl..., qu'il estimait (comme si c'eût été de lui-même qu'il eût parlé) avoir été sacrifié dans des tâches obscures :

Dans quel militaire, pour ne parler que de métier, vîtes-vous jamais unie à une *pratique si judicieuse* une *théorie si savante*, tant de *lecture*, tant d'*exercice*, une *application si constante*, une *activité si infatigable*, une *habitude de réfléchir*, un *esprit d'observation si prompt à saisir tout ce qui pouvait*, quelque part que l'occasion s'en présentât, *consommer son instruction et mûrir son expérience ?... L'étude et la nature* avaient mis en lui tout ce qui peut *rendre un homme propre à conduire les autres hommes*, soit dans la paix, soit dans la guerre.

Courier ne vient-il pas là de définir les conditions du génie militaire ? Ne nous les montre-t-il pas, de surcroît, réalisées en la personne d'un de ses camarades, dont il dit simplement qu'il n'a pas eu la place que lui eût value son mérite ? Et qui voudrait, enfin, caractériser l'art de la guerre dans Napoléon, ou dans Turenne, le pourrait-il mieux faire, avec des touches plus justes, que nous venons de le voir dessiné dans ce portrait ?

Et n'est-ce pas encore Courier qui, à propos d'une nouvelle édition d'Isocrate, écrivait à M. Akerblad, savant suédois :

Je lui trouve (à Isocrate) ceci de commun avec votre *grand Gustave* que tous ceux qui, en même temps que lui, excellèrent dans son art, l'avaient appris de lui.

Gustave excella donc dans l'art militaire, y fut grand, et fit école ? Mais alors, cet art existe, et pourquoi, à toute force, Courier veut-il qu'il ne soit qu'un article d'exportation ? On répondra à cette question tout à l'heure. Mais auparavant, une dernière citation, où il s'agit de Napoléon expressément désigné. De Tarente, le 28 mai 1806, Courier, qui avait constaté pas mal d'incohérence dans les services de l'armée, écrivait au général Dulauloy :

Je sais bien que Dieu est pour nous, qu'*avec le génie de l'empereur* nous vaincrons toujours partout, quelques fautes que nous puissions faire ; mais un peu de bon sens, d'ordre, de prévoyance ne nuirait à rien, ce me semble.

Voilà le Paul-Louis paradoxal de la « Conversation chez la comtesse d'Albany » suffisamment réfuté et démenti par lui-même. Il n'y a pas moins, dans cet entretien, d'ingénieux parallèles, celui-ci, par exemple, entre le prestige des victoires militaires et la gloire raisonnée des grands ouvriers de l'esprit :

Les victoires passées ne font nul tort à celles d'aujourd'hui ; au contraire, la dernière efface toujours toutes les autres : Pharsale fait oublier Arbelles et au jour de Cerisoles on ne se souvient plus de Marignan. Mais, que Canova envoie une figure à Paris, elle y trouve l'Apollon, le Laocoon, le Gladiateur. Sa besogne est mise à côté de celle d'Agathias, mort il y a deux mille ans ; et chacun peut, d'un coup d'œil, juger qui des deux a mieux fait. Non seulement ses contemporains, mais tous le siècles passés lui disputent le triomphe.

Sans doute. Mais encore faut-il distinguer entre ces deux sentiments bien différents qui agitent l'âme humaine, soit qu'il s'agisse d'une bataille gagnée, soit qu'un chef-d'œuvre de l'art sollicite notre admiration et éveille nos facultés critiques. Dans le premier cas, ou le pays qui remporte la victoire des armes trouve, dans les conditions de paix imposées au vaincu, un profit considérable qui, au contraire, aurait été une perte immense, supposé que l'adversaire eût triomphé ; ou bien la victoire

lui a garanti la sauvegarde de son existence même. Comment, si fortement mu par la passion de la cupidité, ou poussé par l'instinct de conservation, n'éclaterait-il pas en transports lorsque l'événement militaire lui apporte l'abondance ou la liberté ? Il lui suffit de songer à ce qu'eût signifié pour lui la défaite : il élève alors au pinacle le général qui lui a donné la victoire. Mais ce général ne sera pas moins « comparé » ; c'est affaire aux historiens, les contemporains ne pouvant être inspirés dans un tel jugement que par l'intérêt immédiat. En revanche, un tableau, une statue, un poème feront aisément l'objet de toutes comparaisons au moment qu'ils provoqueront notre suffrage, car nos intérêts immédiats ne sont point en cause. L'erreur de Courier dans tout cela semble avoir été de rapprocher des idées qui, logiquement, n'ont point de rapports. Et que si l'on veut sérieusement instituer un tel débat, qu'on prenne bien garde qu'il ne tourne précisément à l'avantage de la partie qu'on se flatte de faire succomber, car quel peuple ne sacrifierait en une heure tous ses chefs-d'œuvre au gain d'une bataille dont dépend son existence ?

Il serait étrange que Courier ne se fût pas fait à lui-même ces objections ; s'il passa outre cependant, s'il n'écrivit pas moins cette « Conversation » et s'il en lécha le style à ce point qu'il la considérait comme un morceau « achevé », s'il ne put se résoudre à la détruire (mais seulement à en différer sans cesse la publication), c'est qu'il avait par devers lui un impérieux motif de ne pas céder à la raison.

De vrai, Courier n'avait point pardonné à Napoléon l'équipée de Courier à Wagram.

Celle-ci lui avait valu de réels ennuis ; on les a contés à propos de la « tache d'encre » ; Courier avait dû s'engager à ne plus écrire ; bien forte tentation pour, dans son premier écrit après sa « Lettre à M. Renouard », qui avait éveillé si fort l'attention de l'administration impé-

riale, attaquer l'empereur même, et comment le faire avec le plus de force, — du moins Courier le croyait, car il ne se connaissait pas encore le talent de pamphlétaire politique qu'il ne découvrit en lui que sous la Restauration, — sinon en déniant à Napoléon la gloire militaire ? D'où la reconstitution aisée du canevas sur lequel il broda : se refuser à admettre qu'il y eût un art véritable de la guerre : il s'ensuivrait qu'il n'y a point de grands capitaines, mais seulement des soldats heureux ; ne faire d'exception que pour César, mais en accablant de cette exception Napoléon, César ayant été grand pour d'autres raisons que celle de donneur de batailles ; distinguer entre le bruit qui se fait autour des conquérants, et la gloire durable qui va aux grands artistes : autre coup direct à l'empereur, qui n'était rien moins que protecteur des arts et des lettres, et, de tout ce raisonnement forcé, laisser conclure au lecteur que lui, Courier, avait eu bien raison de s'en aller de Vienne comme il l'avait fait, secouant, après Wagram, la poussière de son mépris sur l' « oripeau » et les « mamamouchis » de la prétendue Grande Armée, en réalité simple matériel humain au bon plaisir sanglant d'un massacreur ressuscitant férocement cet Alexandre, lequel, à celui qui lui conseillait de faire enfin la paix, répondit :

Oui, si j'étais Parménion, c'est-à-dire si j'étais un homme, mais je suis un héros, il me faut du carnage ; tout autre passe-temps est indigne de moi, et je veux m'y divertir tant que je trouverai des villes à saccager, des champs à ravager, des gens à égorger

En développant pareille thèse, Courier pouvait être brillant ; il le fut en effet : le morceau est « achevé ». Mais aussi il devait aller dans le paradoxe jusqu'à l'extrême gageure.

§

Et si nous voulons ramener à quelques lignes cette con-

naissance que nous venons de faire de Courier soldat de Napoléon, peut-être le portrait offrira-t-il quelque caractère de ressemblance, qui mettra l'accent sur ce qu'il semble que le modèle ait voulu avec le plus de soin se dissimuler à lui-même, et c'est à savoir qu'il fut beaucoup plus soldat, dans l'âme, que sa coquetterie d'érudit ne voulait se l'avouer. Soldat dès vingt ans — et dans quelles tragiques conjonctures ! et soldat jusqu'à trente-sept ans — et à travers quelles gloires d'épopée ! Toujours incorrigible raisonneur cependant ; donnons-lui en acte, puisqu'il paraît y tenir. Tantôt porté par les ennuis d'un service fastidieux à envoyer au diable le « vil métier », tantôt satisfait d'y « être resté », sans l'avoir d'abord expressément choisi, parce que ce n'est que sac au dos qu'il peut avoir licence de parcourir cette Grande Grèce où il retrouve tant de vestiges, où il évoque tant de souvenirs d'une époque dont, à vingt siècles de distance, il se sent le contemporain. « Frappé du génie militaire de Napoléon, qu'il ne veut voir, dans la *Conversation*, qu'à travers la fumée de gloire d'Alexandre, mais qui ne le fera pas moins se précipiter à l'armée du Danube pour apprendre *de visu*, comment se réalisent de tels prodiges, et peut-être mériter que le regard de l'aigle se pose une seconde sur lui : telle est la contradiction dans laquelle il se débat, et dont la verve la plus étincelante ne lui permettra pas de sortir. N'ayant d'ailleurs rien saisi, qui fût essentiel, du caractère de Napoléon. C'est, plus tard, le pénétrant Edgar Quinet qui, dans la lointaine origine florentine du Corse, rencontrera la véritable explication à la folie de ce rêve d'avoir voulu construire, à l'aube du dix-neuvième siècle, un empire gibelin « aux frontières imaginaires », édifier, — au lendemain de la Révolution française ! — la « monarchia del mondo », fond de la politique de Dante, et c'est encore Quinet qui dira où est l'initiale responsabilité de cette politique de guerre, que Courier reproche à Napoléon d'avoir suivie à l'exemple d'Alexandre Aux

yeux de Quinet, comme à ceux de Victor Hugo, une date s'inscrit au seuil de cette carrière du conquérant, qui en explique et la fougueuse grandeur et cette fatalité de course à l'abîme :

S'il est juste, écrit Edgar Quinet dans sa « Campagne de 1815 », s'il est heureux qu'un homme seul ait pris sur lui, au dix-huit Brumaire, la responsabilité des destinées de la France ; s'il est sage et glorieux que tous les autres se soient démis devant lui et soient rentrés, les yeux fermés, dans la poussière ; si c'est une félicité qu'il ait, dès le commencement, détruit, renversé tout obstacle à sa fantaisie ; si vous n'avez pour cette journée que des louanges ou des acclamations, veuillez donc considérer que vous vous ôtez par là le droit de blâmer ce même homme, quand il tire les conséquences nécessaires de cette prise de possession de la patrie et des lois. Pourquoi, dès lors, l'accuser quand il agit en maître? Après l'avoir mis au-dessus de la loi, pourquoi lui reprocher de s'en faire un jeu ? Vous le placez au pinacle, au-dessus de tous les serments jurés ; est-ce à vous de le condamner s'il est pris de vertige ? Où est la logique ? où est la conscience ? où est le simple sens commun ?

Vous l'avez fait seul juge de sa grandeur et de votre propre salut. Vous-même vous avez déchaîné cet Alexandre. De quel droit le gourmandez-vous s'il s'enivre dans la coupe de Darius?

Courier, il le faut bien dire, n'a rien pressenti de ces fortes, de ces sereines considérations qui seront, nous le sentons bien, le jugement de la lointaine Histoire ; il avait compris peu de chose au sens magnifiquement humain de la Révolution française ; il ne lui venait pas à la pensée qu'un soldat, se mettant au bénéfice du prestige d'éclatantes victoires pour chasser le pouvoir civil, consommait un attentat inexpiable contre la Liberté à peine sortie des langes, et que la France, qui avait, somme toute, applaudi à ce coup d'État, le paierait de larmes et de sang. Ces choses, — cela peut surprendre dans un esprit aussi averti — n'ont point frappé Paul-Louis; sans doute parce qu'il tenait l'Histoire, notre grande éducatrice

pourtant, en la piètre estime qu'il a dite. Il semblerait qu'il ne se fût souvenu de l'établissement du Consulat que pour apprécier le charme d'une vie militaire alors exempte de tribulations et peu avare de congés de toute sorte. . . . .

Ce ne fut pas en tentant, — et si vainement ! — de rabaisser le génie de Napoléon, que Courier se fit un nom estimable. Il demeure dans nos esprits au titre de grand pamphlétaire de la réaction ultra-monarchique, de 1816 à 1825, où il fut assassiné. Mais s'il fut ce pamphlétaire, on peut dire incomparable, c'est qu'alors il prit conscienc du « vil » — et sublime — métier qu'il avait fait comme soldat de la Révolution d'abord, de la Révolution ensuite et toujours, même sous Napoléon, qui, déformant la Liberté de son rêve monstrueux, combattait encore pour elle alors qu'il lui mettait le mors, car elle ne pouvait succomber qu'en lui cassant les reins.

Et puisque, aussi bien, il faut conclure, concluons, nous qui avons vécu des années incomparablement angoissantes, par le souhait que, dans une humanité née à la conception fraternelle de la grande famille terrestre, nos arrière-neveux n'aient plus de gloires à admirer que celle des arts de la paix; mais jusqu'à l'instauration de cet âge d'or, ne nous donnons pas de la science de la guerre l'idée méprisante qu'a voulu nous en inculquer Courier. Rappelons-nous bien plutôt, avec Edgar Quinet, — on a tenu à n'opposer ici à l'adversaire de Napoléon qu'un autre adversaire de Napoléon, et autrement irréductible quant aux principes, — rappelons-nous que « l'art militaire est une géométrie vivante dans laquelle la raison s'exerce avec toute sa plénitude. La moindre erreur de calcul, la moindre disproportion entre les conceptions et la réalité, sont punies dans cet art par des châtiments foudroyants. »

TONY ROCHE

LOUIS PERGAUD

—

A la mémoire de mon ami Alfred
Fond, mort pour la France.

L'histoire littéraire anecdotique n'a de véritable intérêt e si, parlant d'un artiste, elle sait s'élever au-dessus des ins papotages pour nous livrer ce qui rattache humaine-ent l'écrivain à son œuvre. Les souvenirs que nous en ons doivent éclairer tout à coup les pages que nous avons es en leur prêtant une valeur nouvelle, une saveur ori-nale. Car il est trop rare qu'un homme se détache assez de -même, de son passé, des expériences anciennes, de ses uleurs personnelles pour aboutir à une véritable « trans-sition » objective. Il peut en procurer l'illusion, mais à nétrer dans les détails intimes on retrouve peu à peu s sources d'inspiration, et une œuvre acquiert ainsi une e plus intense, plus directe, plus concrète.

Je voudrais essayer, en faisant revivre un instant Louis rgaud, de projeter sur ce qu'il a écrit cette lueur que j'ai u trouver, et je vais tâcher de me replonger dans son imité pour retracer sa silhouette.

Pergaud était Franc-Comtois. Promenons-nous donc dans petit pays qui l'a vu naître, et, certaines particularités de n enfance, à apparaître soudainement, donneront une gnification charmante à ses descriptions et au genre qui mposa dès qu'il se mit en tête d'écrire.

Le père de l'écrivain était instituteur, et quand on par-urt l'endroit où le fixa la destinée, on s'étonne qu'il ait y demeurer très longtemps sans avoir jamais cherché ccasion d'en sortir.

Depuis les hauteurs de Baume-les-Dames, et surtout depuis celles du Lomont, en portant ses regards sur la chaîne de montagnes qui s'étend de Passavant à Belvoir, on voit un sommet plus élevé que les autres et que l'on désigne par ce nom : Bémont. Le village de Belmont est de l'autre côté où s'étend le canton de Vercel, dont fait partie cette commune, une des plus petites du Doubs, ayant cent vingt habitants, au plus. La région a du caractère, mais elle n'a rien d'attrayant ; tout l'attrait qu'y trouva le père de Louis Pergaud vient de ce que le coin est très giboyeux, et l'instituteur était un passionné de la chasse.

A la suite du chasseur, portant sa carnassière, le futur auteur de *De Goupil à Margot* parcourait les champs et les bois, s'imprégnant de tous les faits de la vie rustique et forestière, épiant la grimace du paysan et les bonds des animaux dans la brousse. Il s'instruit à leurs mœurs et à leurs ruses. Le limier, à son tour, était comme un camarade qui prenait part aux ébats dans la campagne.

Quand il ne suivait pas son père, petit rustaud mêlé aux gamins du village il vivait toutes les péripéties de la *Guerre des Boutons*.

Tour à tour contemplatif et réaliste, la beauté des choses le pénétrait, lui procurait des émotions, peuplait son cerveau d'images et de souvenirs, en même temps que les exercices violents développaient son ardeur combative.

Il fallait l'entendre, avec son accent de terroir rugueux, évoquer les bois, les combes, les « creux » où il avait joué, les boqueteaux où il s'était mis à l'affût comme un braconnier en herbe, point pour tuer, mais pour surprendre les gestes du peuple ailé ou des sauvages habitants de la forêt.

De cette enfance directement mêlée à la vie paysanne Pergaud rapporta une espèce de timidité qu'on remarquait dès l'abord. Très réservé dans le monde, il n'était pas loquace. Mais aussitôt qu'il se trouvait en confiance avec des amis, qu'il n'était plus question de protocole et d'usage, il se livrait alors, et avec quelle verve !

Sa conversation portait la double empreinte de ses jeunes années. Quand il parlait du *pays*, on sentait la nostalgie. S'il entrait soudain dans la vie littéraire, c'était comme au temps jadis quand il luttait contre les gars du village voisin : les articles de critique qui ne montraient pas de sympathie à ses amis l'enrageaient et il avait envie d'étriper quelqu'un de ces misérables *Deux pattes*. A l'ordinaire, il était calme et doux, et, en le voyant, tout Franc Comtois connaissant son pays ne pouvait se défendre de le comparer à quelque *montagnon* de là-bas : une tête bien construite sur un grand corps osseux, solide ; une expression de rudesse dans les traits accentués ; froid, prudent, méfiant. Le *montagnon*, écrit un contemporain, « rappelle le sol aux roches dures, et l'eau qu'il boit, chargée de calcaire, contribue à lui donner une forte charpente ».

L'ensemble de sa personne était bien tel. A cette rusticité il joignait de l'élégance, et un air de résolution concentré caractérisait sa physionomie : des yeux noirs bien ouverts, au regard limpide, où passaient parfois des éclairs, un teint mat, des maxillaires saillants et une chevelure abondante et noire. Ajoutez de la gravité et de la lenteur dans le geste et je ne sais quoi de circonspect.

Du Franc-Comtois il n'avait pas que l'aspect extérieur. Il avait l'amour de la *réalité*, de l'âpreté comme Courbet, de la clarté avant tout, l'horreur de l'artifice. Il serrait le plus près possible la nature pour se rapprocher de la vérité. Avec le temps et l'éloignement, il découvrit une source de poésie dans d'humbles détails, et, avec ce goût de la nouveauté qui doit animer tout artiste, il tâcha de créer des êtres et des types.

§

Rien ne révèle mieux sa pensée qu'un de ses articles paru dans *l'Ile sonnante*, en 1911, sur *La Fontaine*.

A propos de psychologie animale, avec son souci du vrai, il mit au point certaines allégations traditionnelles à

l'égard du bonhomme. Désiré Nisard, en particulier, fut pris à partie pour son « inévitable chapitre sur la fable qui plaît aux enfants parce qu'ils y reconnaissent les mœurs des animaux ». Pergaud, qui fut maître d'école, ne s'incline point devant le dogmatisme du professeur, et il affirme que les enfants ne reconnaissent rien du tout, pour la bonne raison que pour reconnaître il faut d'abord connaître. Bien mieux, les fables faussent l'esprit des écoliers en leur faisant croire que les bêtes ont les vertus et les vices des humains.

Sans prétendre diminuer le génie de La Fontaine, Pergaud tente de détruire la légende du fabuliste observateur scrupuleux, attentif et passionné de la nature et des animaux.

La cause première de la légende serait l'enterrement de la fourmi raconté par La Fontaine. N'était-ce pas plutôt une excuse ingénieuse pour expliquer son retard et avoir fait attendre des gens de qualité ? On ne sait. En tout cas, ce récit apparaît comme contraire à la vérité logique et expérimentale. Voilà le point à traiter, et Pergaud le traite sérieusement.

Les bêtes, écrit-il, se conduisent toujours ou presque toujours d'après la logique de deux instincts plus ou moins nuancés : l'instinct de conservation et l'instinct de reproduction, et la fourmi, l'ouvrière du moins, celle qu'on a le plus souvent lieu d'observer, pour des raisons d'ordre purement physiologique, puisque asexuée, n'a pas à s'embarrasser du second.

C'est ce qui en fait une créature essentiellement laborieuse, et, si l'on peut dire, pas du tout portée aux rêveries plus ou moins troubles de sentiments dont l'instinct sexuel complique et nuance les états d'âme des bêtes selon les espèces et les individus. Elle vaque à l'approvisionnement, à la propriété, à l'ordre et à la défense de la colonie.

Si donc il s'est trouvé, par un jour d'été, une morte encombrant de son corps en décomposition les couloirs ou les greniers de la fourmilière, il a suffi à une ou deux ouvrières au plus de la saisir entre leurs premières paires de pattes et de la transporter à

quelques pas de la colonie, afin qu'elle ne soit plus une cause de gêne pour le fonctionnement de la société.

Mais supposer le travail commun interrompu en totalité ou en partie par un accident banal, en somme, et sans doute fréquent, l'abandon de la cité sans défenseur et sans gardien pour rendre un problématique honneur funèbre à un obscur membre de cette société, est bien un rêve de poète, un rêve idéalisé prodigieusement, car, si les hommes, pour des motifs plus ou moins égoïstes, suivent le cercueil d'un des leurs, plus la condition de celui-ci est humble et moins est conséquente la théorie de ceux qui l'accompagnent.

Cette conduite au cimetière des fourmis est certainement une manière d'excuse originale et poétique. Et, si l'on ajoute quelques autres récits du même genre, on voit comment s'édifie la légende. Le fabuliste n'en est point coupable, selon Pergaud. Ce sont ses contemporains, et plus tard certains critiques, dont « l'ignorance ou l'incompréhension ont forgé à La Fontaine une réputation que, de son vivant, sa nonchalance de rêveur se garda bien d'attaquer et qu'on laisse doucement se perpétuer ».

La Fontaine avait-il vraiment la prétention de connaître les animaux ?

Tout est là ! N'a-t-il pas déclaré :

> Je me sers d'animaux pour instruire les hommes ?

Et il semble s'être contenté de chanter

> ... les héros dont Esope est le père.

Or, Esope n'avait qu'un but essentiellement utilitaire : faire entendre à des hommes grossiers et susceptibles à l'excès des vérités qu'il eût été imprudent de présenter toutes nues. Les animaux de La Fontaine sont donc les fils spirituels d'Esope, mais ils se sont adaptés au siècle et ont parlé la langue de La Fontaine.

Une fois seulement, croit-on, le fabuliste se permit de critiquer son maître le Phrygien avec une légèreté inconcevable. Nous trouvons ce trait dans la fable *Le Loup et le Renard.*

Mais d'où vient qu'au renard Esope accorde un point,
C'est d'exceller en tours pleins de matoiseries ?
J'en cherche la raison et ne la trouve point
.......................; et j'oserais peut-être
Avec quelque raison contredire mon maître.

Quel aveu d'ignorance impardonnable pour un chasseur comme l'était, on l'assure, La Fontaine ! Il est inadmissible qu'un homme s'intéressant aux bêtes ignore les ruses du renard, animal qu'on peut observer facilement. Mais la religion de Pergaud est faite ; — et non sans citer d'autres exemples comme celui de la cigale qui chante (?) tout l'été et se nourrit de mouches et de vermisseaux, — ce qui lui suppose un bon estomac, — une étude de psychologie animale eût été absolument contraire au but poursuivi par La Fontaine, qui préféra calomnier les bêtes pour médire des hommes en toute tranquillité.

La Fontaine a deviné, mais non pas observé les animaux :

Il les a vus à travers son imagination et ses rêves de poète. Mais ce serait, je crois, le calomnier que de vouloir affirmer que ce rêveur, ce fantaisiste charmant qui fut souvent un misanthrope cruel, eût pu se plier à des disciplines aussi sévères que celles auxquelles s'assujettissent les naturalistes et les entomologistes.

Lui, Pergaud, n'est pas un fantaisiste. Et il donne à l'appui sa théorie ou sa méthode. Pour faire œuvre d'art, partant de données expérimentales, il faut supporter des travaux scientifiques, des dissections animales, des observations multiples, beaucoup d'études préalables qui n'étaient pas faites au temps où vivait La Fontaine. Enfin nous nous heurtons à la pierre d'achoppement : la philosophie d'alors refusait l'intelligence et la sensibilité aux animaux, et cela dura jusqu'au XVIIIe siècle, au moins.

§

Il n'est pas indifférent de signaler qu'un *naturaliste*, au

s exact du mot, ne manque pas d'amener Pergaud à ciser ses idées sur le monde animal.

Je veux parler de Charles-Georges Leroy, que j'eus la une fortune de lui faire découvrir, et il faut dire ici un t de cet auteur qui fut une manière de précurseur dans domaine où l'opinion académique régnait seule.

On trouvera aussi des points de contact entre les deux prits, et l'œuvre de Pergaud y puisera une force d'accent uvelle.

Georges Leroy (1723-1789) avait succédé à son père dans nportante fonction de lieutenant des chasses et d'administrateur des bois et parcs de Versailles et de Marly. On us a conservé de lui des lettres (1) adressées à Mme d'Anviller dont une partie fut publiée de son vivant sous le om ou comme étant l'ouvrage d'un *Physicien de Nuremrg*.

Ce fonctionnaire fut à même d'étudier les mœurs des animaux et de nous les faire connaître. Sa correspondance vait de plus une portée philosophique, car on n'admettait oint — Buffon entre autres — que les bêtes fussent intelgentes et par conséquent perfectibles. Avec autant de clarté ue de sagacité, Leroy parle de l'intelligence des animaux t il prétend qu'aux seuls chasseurs déterminés et attentifs appartient de les apprécier.

Pour les bien connaître, disait-il, il faut avoir vécu en société vec elles ; et la plupart des philosophes n'y entendent rien.

En somme, il recommandait de prendre ses leçons de hilosophie dans les bois. Là, il choisit parmi les bêtes celles ui, par leur organisation ou leurs mœurs, peuvent avoir vec nous quelque analogie. Ainsi, il dit, en passant, avoir u que la moralité des loups peut éclairer celles des hommes, bien que les loups ne soient point cruels entre eux. Il stimait, par ailleurs, que les insectes étaient trop loin de

(1) *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux.*

nous. C'est, on le sait, à J.-H. Fabre que devait revenir, au XIX[e] siècle, le très grand mérite de nous donner des précisions sur leur degré d'intelligence.

Sans se borner aux faits particuliers souvent mal observés et suspects, Leroy suivit beaucoup d'individus dans des espèces différentes et il signala les progrès dont ils sont susceptibles, en raison de leur conformation, de leurs appétits naturels, des circonstances dans la vie commune.

Comme le philosophe Sylvestre, Pergaud observe des animaux dans toutes les manifestations de leur existence. Il pénètre les motifs secrets de leurs déterminations. Il comprend que les sensations, les besoins, les obstacles, dont un être sentant est assailli, multiplient ses mouvements, modifient ses actions, étendent ses connaissances et le forcent à inventer de nouveaux moyens.

Sans faire d'allégorie, Pergaud supposa chez les bêtes un jugement sans tendresse pour les humains. En réalité, il a écrit l'histoire des pensées d'un certain nombre d'animaux. Ses biographies : *La Tragique aventure de Goupil ; l'Horrible Délivrance ; La Fin de Fuseline ; la Revanche du Corbeau*, etc., sans dissertation, remplies de faits, sont émouvantes. Et le conteur vaut par la sobriété du récit, le trait exact, le trait suggestif qui fait vivre les gens, les bêtes et les choses.

D'après Leroy et Pergaud on remarque bien des traits communs et une grande diversité entre les animaux, voire de la même espèce. Ainsi, il n'est pas deux renards dont l'industrie se ressemble entièrement, ni deux loups dont la gloutonnerie soit la même. Pour faire ces observations et cent autres, il faut s'intéresser aux bêtes non point seulement en passant, comme « nous nous intéressons, en passant, écrit judicieusement Maeterlinck, à une fleur, à un oiseau, à une pierre précieuse, sans demander autre chose qu'une distraite certitude superficielle ».

§

C'est cette œuvre, qu'après plusieurs volumes, la mort a interrompue. Pergaud n'avait que trente-trois ans, et son talent bien affirmé, avec sa rude et savoureuse originalité, sa truculence parfois rabelaisienne, promettait encore mieux ; car il tirait d'un riche fond d'observations et d'expériences ses croquis de bonshommes et ses peintures de la vie animale.

Nul doute n'est possible. Pergaud portait en lui le goût de la perfection. Il se fût perfectionné encore avec le temps et avec cette sagesse qui, en tout réaliste d'esprit français, mène peu à peu à une sorte de classicisme qui n'est que le sentiment de la mesure dont est éprise notre race.

Louis Pergaud est mort pour la France (1). Son œuvre maintenant est sacrée, puisqu'il n'est plus permis à l'artiste d'y toucher. Qui, désormais, pourrait lui reprocher sa verve gauloise, puisque ce défaut (ou cette qualité) appartient par essence à nos pères, à la terre faite de leurs cendres, à la patrie pour qui notre ami a donné sa vie? Et si quelques-uns trouvent parfois qu'il n'était pas toujours maître dans

(1) Louis Pergaud m'écrivait le 12 mars 1915 :

« Y a-t-il si longtemps que je ne t'ai écrit ? Le temps passe avec une telle rapidité, et, malgré cela, c'est si long. Depuis le 1er octobre je suis au front et j'ai pris part à diverses actions qui m'ont valu les galons d'adjudant d'abord et, depuis le 4 mars, ceux de sous-lieutenant. Ce qu'a été notre vie dans les tranchées pleines d'eau et de boue de ce sacré pays, tu ne l'imagineras jamais si les vôtres étaient presque sèches. Malgré cela j'ai tenu, sans être obligé, comme la plupart, d'être évacué sur l'infirmerie ou l'hôpital. J'ai eu également la veine de passer à travers les balles et les éclats de marmites ; ma capote seule a écopé de deux trous... de balle. J'aime autant que ce soit elle que moi. Je te souhaite, mon cher vieux, un prompt rétablissement et je souhaite plus encore l'heureuse issue de cette guerre. Comme toi, j'ai pleine confiance ; le moral de mes poilus est excellent et leur santé aussi. Ce qui est vraiment admirable après les fatigues de sept mois et demi de campagne.

« Je te serre la main bien cordialement, et bonne chance. »

Moins d'un mois après, Pergaud, qui appartenait au 166e régiment d'infanterie (défense mobile de Verdun), disparut dans la nuit du 7 au 8 avril, à l'attaque du village de Marcheville (Meuse). D'après ses camarades, il fut atteint, au pied, à quatre ou cinq mètres de la tranchée allemande. D'où l'impossibilité d'être relevé par les brancardiers français. Mme Delphine Pergaud, sa femme, ne put jamais obtenir de renseignements autres que ceux donnés par les hommes de sa section.

l'art d'écrire si long et si difficile, cette inexpérience pourra-t-elle trouver en nous des juges ? Nous rappelons sa fin prématurée ; ne fera-t-elle pas de nous, tout au contraire, des avocats chaleureux ?

La France, que l'univers proclame généreuse, lui donnera la gloire qu'il poursuivait et qu'il n'avait pas encore atteinte.

Et comme une mère se privera, s'il le faut, pour faire « tirer » un beau portrait du fils qui l'a honorée par sa vie et par sa mort ; comme elle place le « cadre » dans la chambre où l'enfant est né et qu'elle change en un sanctuaire plein de reliques ; de même la Franche-Comté fournira le bronze à quelque bon sculpteur pour faire de Louis Pergaud une image qui dure et dont elle ornera l'un des sites les plus aimables chantés par son enfant (1).

CHARLES LÉGER.

(1) En attendant, la ville de Besançon serait bien inspirée en donnant le nom de Louis Pergaud à l'une de ses rues.

NAPOLÉON, LA MUSIQUE
ET
LES MUSICIENS

Le héros que voulait célébrer Beethoven ne fut pas seulement un guerrier de génie, mais un législateur dont l'esprit universel d'organisation s'étendait à toutes les manifestations de l'activité, qu'il s'agît de sciences, de littérature ou de beaux-arts, de questions militaires ou de problèmes politiques.

Parler de Napoléon dilettante, de Napoléon musicien, c'est essayer de découvrir une des faces, et non des moins curieuses, de sa personnalité multiple, c'est pénétrer sa sensibilité si vive et toujours en éveil, c'est aussi montrer en lui le philosophe exposant en quelques lignes, en quelques mots justes et définitifs ses idées sociales sur l'art.

Parler de Napoléon dans ses rapports avec la musique et les musiciens, c'est aussi rappeler une époque artistique qui nous apparaît à distance avec certaines caractéristiques bien nettes, aussi visibles dans la musique que dans les autres manifestations de l'esprit humain, pendant les quinze années du Consulat et de l'Empire. C'est enfin rappeler une source d'inspiration à laquelle les musiciens — beaucoup moins toutefois que les autres artistes et les littérateurs — ont été puiser parfois.

Grâce aux documents, actes officiels, journaux, mémoires que nous possédons en grand nombre sur l'époque napoléonienne, nous pouvons nous représenter, au point de vue spécial qui nous intéresse ici, ce qu'était Napoléon amateur de musique, quelles furent ses idées sur

l'art musical, quels furent ses rapports avec les musiciens de son temps, et de quelle considération il les entourait; enfin quelles œuvres musicales ont été inspirées par son histoire ou, mieux, par sa légende.

C'est ce que nous avons tenté de faire dans les pages qui suivent.

§

Lorsque le jeune Napoleone Buonaparte vint en France, pour se préparer à la carrière militaire à l'Ecole de Brienne, et d'abord au collège d'Autun (où il apprit le français en trois mois), il avait dix ans. Peut-être apportait-il dans sa mémoire quelques souvenirs curieux de son île, quelques chants populaires, *nanne* (berceuses), sérénades, ballades, *noëls*, *lamenti*, *voceri* ou *pagielle*, entendus à la ville ou à la campagne : le folk-lore corse, naguère étudié par M. Austin de Croze (*Chants populaires de la Corse*, 1912), sans être d'une richesse exubérante, conservait alors un grand nombre de chants traditionnels, qui n'ont pas encore disparu de nos jours. Sans doute faut-il joindre à cette musique anonyme quelques airs ou ariettes venus du continent, d'Italie surtout, apportés par des voyageurs. En tout cas, par son origine, le jeune Napoléon, qui pouvait se souvenir aussi de chants religieux, devait aimer la musique italienne.

Après les trois mois passés à Autun (1er janvier-12 mars 1779), il reste cinq ans et demi à Brienne (jusqu'au 14 octobre 1784). Dans cette Ecole royale, où l'on formait les jeunes gentilshommes pour le service du roi, on leur enseignait non seulement les sciences et les belles-lettres, mais encore on leur donnait les notions des arts qui leur permissent de briller plus tard dans la société. A côté de l'escrime, art indispensable à un militaire et à un gentilhomme, et du dessin, les élèves de Brienne recevaient des leçons de danse et de musique. On connaît les noms des professeurs chargés de cet enseignement ; ce furent, pour

la musique, d'obscurs artistes : Frédéric, Morizot et Gugenberg, le premier et le dernier vraisemblablement d'origine allemande ou alsacienne. Ils enseignaient la vocale et l'instrumentale, et les futurs officiers, dans des exercices publics annuels, faisaient preuve de leurs talents musicaux : ainsi, en 1782, quinze écoliers exécutèrent une « entrée à grand orchestre », deux autres jouèrent un duo, d'autres un quatuor et le « menuet de Mannheim ». Mais l'année suivante, le cours de musique fut supprimé et remplacé par un second cours de langue vivante, jugé plus utile. On ne signale pas que le jeune Bonaparte, — « assez faible pour les exercices d'agrément et le latin », dit une de ses notes, — eût pris part aux exercices publics de musique ; mais nous savons que, sous la direction d'un « académiste » nommé Javilliers (il y avait eu, à l'Opéra, un danseur de ce nom, de 1701 à 1743 et un Jacques Javilliers-Létang avait été nommé maître à danser du roi en 1747), il fut parmi les trente-sept élèves qui prirent des leçons de marche et de révérence, puis des dix-sept qui exécutèrent ensemble des pas de contre-danse et « formèrent par leur réunion une jolie figure pour le plaisir de l'assistance », aux exercices de 1781 (1).

Plus tard, à la Malmaison ou aux Tuileries, Napoléon n'avait pas oublié les principes appris à Brienne. Il aimait surtout les danses anciennes qui lui rappelaient sa jeunesse, telles que *la Monaco*, « qu'il demandait toujours comme la plus facile et celle qu'il dansait le moins mal ». (Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat.*)

« Comment trouvez-vous que je danse ? demandait un jour l'Empereur à la comtesse Potocka. — Sire, lui répondit-elle, pour un grand homme vous dansez parfaitement. »

En fait de musique, il ne retint jamais que des ariettes d'opéra-comique ou des chansons qu'il fredonnait d'une voix aussi fausse que celle de Louis XV. « C'était ordinairement le matin, narre son fameux valet de chambre Cons-

(1) Arthur Chuquet, *la Jeunesse de Napoléon.*

tant, que ces petites réminiscences le prenaient. Il m'en régalait en se faisant habiller. L'air que je l'ai entendu écorcher ainsi le plus souvent était celui de *la Marseillaise*. L'empereur sifflait aussi quelquefois, mais légèrement. L'air de *Marlborough*, sifflé par Sa Majesté, était pour moi l'annonce certaine d'un prochain départ pour l'armée. Je me rappelle qu'il ne siffla jamais autant et qu'il ne fut jamais plus gai qu'au moment de partir pour la campagne de Russie. Et pendant la campagne même il fredonnait le même air après le passage du Niémen. » A Thorn, en juin 1812, « les officiers de service qui couchaient auprès de son appartement furent stupéfaits de l'entendre chanter à pleine voix un air approprié aux circonstances, un de ces refrains révolutionnaires qui avaient mis souvent les Français dans le chemin de la victoire, la première strophe du *Chant du départ* (1). » Six mois plus tard, le 14 novembre, entre Smolensk et Krasnoié, le fidèle Constant montre encore l'empereur passant, entouré de sa vieille garde, au travers du feu de la bataille. « La musique jouait l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* Napoléon l'interrompit, dit-on, en s'écriant : « *Veillons au salut de l'Empire.* » Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus grand (2). »

Quand il était las de dire des vers, écrit un de ses secrétaires, le baron de Meneval, il se mettait à chanter d'une voix forte, mais fausse. Quand il n'avait pas de sujet de contrariété, ou quand il était satisfait de l'objet de ses méditations, le choix de ses chansons s'en ressentait. C'étaient des airs du *Devin du village* ou d'autres opéras anciens. Une de ses chansons de prédilection avait pour sujet une jeune fille guérie par son amant de la piqûre d'un insecte ailé. C'était une espèce d'ode anacréontique qui n'avait qu'une strophe. Elle finissait par ce vers :

Un baiser de sa bouche en fut le médecin.

(1) Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre*.

(2) Ces deux chants nationaux étaient tirés d'opéras-comiques : le premier est le célèbre quatuor de *Lucile* de Grétry ; l'autre fut adapté avec de nouvelles paroles, à l'époque révolutionnaire, sur un air de *Renaud d'Ast* de Dalayrac.

Quand il était dans une disposition d'esprit plus grave, il chantait des strophes d'hymnes ou de cantates de la Révolution, comme le *Chant du départ*, *Veillons au salut de l'empire*, ou bien il modulait ces deux vers :

Qui veut asservir l'univers
Doit commencer par sa patrie.

Il en modulait parfois de moins sérieux : ceux-ci, par exemple, quand, ayant fini de travailler, il passait chez l'impératrice :

Ah ! c'en est fait, je me marie,

ou encore :

Non, non, s'il est impossible
D'avoir un plus aimable enfant.

Pour un autre contemporain, Arnault (*Souvenirs d'un sexagénaire*), le chant n'était chez lui que l'expression de la mauvaise humeur. Dans ses moments de contrariété, se promenant les mains derrière le dos, il fredonnait de la manière la moins juste qui se puisse : *Ah ! c'en est fait, je me marie !* Chacun savait ce que cela signifiait. « Si tu as quelque chose à demander au général, ne le fais pas en ce moment ; il chante », me disait Junot.

Au dire du même Arnault, qui le suivit en Egypte, Bonaparte préférait, comme tous les militaires, « un pont-neuf arrangé pour le hautbois, la flûte, la trompette et la clarinette, aux compositions d'un des plus beaux génies qui aient existé (Méhul)... Le plus grand compositeur était alors pour lui della Maria, musicien français naturalisé en Italie, et dont le talent gracieux et facile s'était révélé l'hiver précédent par *le Prisonnier*. »

Nous verrons par la suite que son goût, tout en se modifiant avec les années, demeura fidèle à la musique italienne.

II

Après différents séjours en Corse, après avoir fait le siège de Toulon, Bonaparte, mis en réforme, arrive à Pa-

ris, déjà en possession d'une certaine renommée. Il fréquente les théâtres non moins que les milieux politiques ; et c'est alors, avec la prodigieuse faculté d'assimilation qui le caractérise, qu'il peut faire son éducation musicale, à l'Opéra-Comique ou à Feydeau, jusqu'au moment où il est nommé général en chef de l'armée d'Italie (1796). Tout en préparant ses plans de campagne, il n'oublie pas de s'occuper des affaires civiles, des lettres, des sciences et des arts. C'est ainsi que, le 19 mai 1797, il prenait avec Salicetti, commissaire du Directoire exécutif aux armées, un arrêté « pour assurer par des voies sûres les monuments des sciences et des arts qui se trouveront dans les villes conquises par les armées et les faire expédier en France ». La musique n'était pas négligée, comme il arrive trop souvent, en pareille circonstance, et tandis que Jean-Pierre Tinet, artiste de la légation de Toscane, à l'armée en qualité d'agent chargé de ramasser dans les pays conquis « les tableaux, chefs-d'œuvre et autres monuments antiques qui seront jugés dignes d'être envoyés à Paris », il charge de mission Rodolphe Kreutzer, alors professeur de violon au Conservatoire, qui demeura en mission de l'an V à l'an VIII (1797-1800). Kreutzer resta en Italie un ou deux ans, recherchant, faisant copier de nombreux manuscrits, expédiant ces « trophées de la valeur des armées françaises » (ce sont les expressions d'un mémoire au ministre, en 1808) à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris. Puis, la paix signée à Campo-Formio, il fit une tournée de concerts en Europe centrale. Il était à Vienne avec Bernadotte, au début de 1798, et il y connut Beethoven, auquel il aurait donné l'idée de la *Symphonie héroïque ;* Beethoven, de son côté, lui dédia, longtemps plus tard, la fameuse sonate pour piano et violon.

Parlant de cette mission, le poète Arndt, dans ses voyages (*Reisen*, tome I, p. 340), écrivait à cette époque même : « Le célèbre Kreutzer de Paris a été dernièrement ici (à Vienne) disant que les Français ont rassemblé et enlevé toutes les

vieilles musiques des maîtres morts depuis longtemps, et qu'on ne pouvait entendre et étudier qu'en Italie. En fait de musique donc, personne ne peut pour le moment tirer les bottes à la jeune Europe. »

On trouve dans une lettre de Bonaparte, adressée aux inspecteurs du Conservatoire de Paris, du grand quartier général de Milan, le 8 thermidor an V (26 juillet 1797), quelques lignes intéressantes sur la musique :

De tous les beaux-arts, écrit le jeune général en chef, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Un morceau de musique fait de main de maître touche immanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage de morale qui convainc la raison sans toucher à nos habitudes.

Bonaparte apparaît ici plus en législateur et en chef qui a observé l'action de la musique sur ses hommes, qu'en dilettante. Ses lectures ou ses méditations lui ont dicté cette pensée très juste sur la musique. C'est de façon analogue qu'il l'envisage sous le rapport social utilitaire, lorsqu'il écrit, trois mois plus tard, au ministre de l'Intérieur de la République cisalpine, du quartier général de Passariano, le 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797) :

Je vous prie, citoyen ministre, de faire connaître aux musiciens de la République cisalpine (c'est-à-dire de l'Italie du Nord), que j'offre au concours, à celui qui fera le meilleur morceau ayant pour sujet la mort du général Hoche, un prix et une médaille de cent sequins. Vous voudrez bien nommer trois artistes qui seront chargés d'adjuger ce prix.

BONAPARTE.

Poètes et compositeurs se mirent immédiatement à l'œuvre, et tandis que Paris entendait, dès le 10 vendémiaire (1er octobre) *l'Hymne funèbre* de Cherubini — une des plus belles compositions révolutionnaires, écrite en huit jours, sur des paroles de M.-J. Chénier, — ou chantonnait les naïves complaintes inspirées par la mort du jeune général

républicain, Paisiello, alors maître de chapelle du roi des Deux-Siciles, composait une *Musica funebre all' occasione della morte del fu Generale Hoche, cercatagli del Sigre Generale in Capite Buonaparte... In Napoli, gli 11 nov. 1797.*

C'est ainsi que Bonaparte cherchait à rallier à la République française les savants, les artistes des pays conquis. Et c'est peut-être là, pour une part, l'origine de la grande, de la presque exclusive admiration que le Consul montra pour Paisiello. Il rapporta lui-même à Paris la partition, et la déposa au Conservatoire : on y lit cette suscription de sa main : « Donné au Conservatoire de musique par le citoyen Bonaparte. »

A quelque temps de là, le Conservatoire, voulant plaire au futur maître — « Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte », a dit Victor Hugo, — fit entendre cet hymne en sa présence. Mais il eut la fâcheuse idée d'exécuter, le même jour, l'œuvre de Cherubini. Quand la cérémonie fut terminée, Bonaparte, s'adressant à Cherubini, lui déclara d'un air peu satisfait que le plus grand compositeur contemporain était Paisiello, et après lui, Zingarelli. Fixés d'un mot sur les goûts du grand homme, Méhul, Gossec, Grétry, Lesueur, qui étaient présents, s'inclinèrent avec déférence; mais Cherubini, qui avait l'échine moins souple, montra plus d'impatience et moins d'à-propos, et murmura : « Passe encore pour Paisiello, mais Zingarelli... » Nous verrons plus loin comment il s'attira bientôt la disgrâce du maître.

Le séjour à Milan, où la musique a joué un grand rôle, a tout fait orienter Bonaparte vert l'art italien, naguère entrevu à Paris, à côté des opéras gluckistes, des drames de Lesueur, de Cherubini et des opéras-comiques français. Cependant, ses idées ont pu plus ou moins évoluer avec les années et les circonstances, notamment après son mariage avec Marie-Louise, princesse autrichienne et d'une éducation musicale toute différente que Joséphine, l'ex-madame de Beauharnais.

De retour à Paris le 5 décembre 1797, Bonaparte y resta exactement six mois, jusqu'à son départ pour l'Egypte (4 mai 98). Il rapportait le traité de Campo-Formio, et le remettait solennellement au Directoire, siégeant au palais du Luxembourg, le 10 décembre. Cette solennité fut l'occasion pour les auteurs du *Chant du Départ*, M.-J. Chénier et Méhul, de faire entendre *le Chant du Retour*, qu'exécuta le Conservatoire à la gloire de l'armée d'Italie et de la paix qu'on ne croyait pas si éphémère.

Dans la préparation de la campagne d'Egypte comme dans celle de la guerre d'Italie Bonaparte développa une activité immense. Non seulement il s'occupait de plans militaires, mais son esprit d'organisation s'étendait aux sciences, aux lettres, aux arts, non moins qu'à l'administration civile. Il forma une nombreuse commission, qui reçut le nom d'*Institut d'Egypte*, comprenant des représentants de toutes les connaissances humaines. Le résultat de leurs travaux a été consigné dans une publication monumentale, connue sous le nom de *Description de l'Egypte*, et dont les vingt tomes in-folio ont été publiés de 1809 à 1826. A défaut de Méhul et du chanteur Lays, auxquels il avait d'abord pensé, ce fut Guillaume-André Villoteau, musicien et chanteur, qui, dans cet Institut, représenta la musique. Villoteau a laissé quatre mémoires insérés dans la *Description* sur la musique égyptienne antique et moderne et sur celle des Orientaux.

Citons, de cette époque, l'ordre du jour suivant, donné par le général en chef en son quartier général du Caire, le 1er nivose an VII (21 décembre 1799) :

Tous les jours, à midi, il sera joué sur les places vis-à-vis des hôpitaux, par la musique des corps, différents airs qui inspirent de la gaieté aux malades et leur retracent les beaux moments des campagnes passées.

BONAPARTE.

III

Avec le Consulat, les fêtes musicales de la Révolution,

dont les hymnes avaient été comme la liturgie, deviennent peu à peu des fêtes exclusivement militaires. On célèbre cependant encore le 14 juillet en 1800, dans une œuvre aux proportions grandioses, *le Chant du 25 messidor*, exécuté aux Invalides (Temple de Mars) : Méhul y a employé trois chœurs et trois orchestres. Puis ce fut la fête du 1er vendémiaire (22 septembre), avec un hymne de Lesueur, également chanté aux Invalides et comportant quatre orchestres, qui clôt l'ère des fêtes de la Révolution.

Dès lors, la seule musique qu'on donnera au peuple sera celle des régiments rentrant victorieux ou défilant aux Tuileries, où le premier Consul s'est installé après le coup d'Etat de brumaire (novembre 1799).

La vie de cour, interrompue depuis dix ans, reprend peu à peu dans l'ancienne demeure des rois, dont Bonaparte voudra faire revivre le protocole. Le premier Consul se montre assez fréquemment à l'Opéra, qui s'appelle encore le Théâtre des Arts, situé rue de Richelieu (rue de la Loi). Ces visites sont marquées par deux événements historiques, deux attentats manqués, qui se rattachent aux dernières nouveautés représentées en 1799 sur la grande scène lyrique. Le dix vendémiaire (18 octobre), on donnait la première représentation d'un opéra peu heureux, *les Horaces* de Porta, lorsque, la veille, la police fut instruite qu'une conspiration s'était formée contre Bonaparte, et qui devait éclater au cours de la représentation ; les conspirateurs pensaient se saisir du premier Consul et le tuer peut-être, à la faveur d'une panique créée dans la salle. L'un des conjurés, pris de remords, dit-on, alla tout raconter à la police, qui prit ses dispositions ; durant le cours de la représentation, ses complices furent tous arrêtés sans que le public s'en aperçût. On n'apprit l'affaire que les jours suivants, par les journaux, d'ailleurs très discrets. L'un des chefs de cette conspiration était le corse Arena ; un autre était le sculpteur Ceracchi, qui avait fait naguère à Milan le buste de Bonaparte et était venu à Paris, cherchant à le vendre

18.000 francs. L'opéra des *Horaces* ne doit d'être tiré de l'oubli qu'à cette circonstance politique. Bonaparte retournait d'ailleurs bientôt à l'Opéra, faisant tête à l'opposition, notamment le 27 octobre et le 4 novembre, en même temps que les ministres d'Autriche et de Prusse.

Le 3 nivôse (24 décembre) suivant,

le premier Consul, raconte Thibaudeau, se rendait à huit heures du soir à l'Opéra, avec un piquet de gardes, ayant avec lui dans sa voiture les généraux Berthier, Lannes, et l'aide de camp Lauriston. Arrivé à la rue Saint-Nicaise, une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, se trouvait placée de manière à embarrasser le passage. Le cocher eut l'adresse de l'éviter, quoi qu'il allât extrêmement vite. Peu d'instants après, une explosion terrible cassa les glaces de la voiture, atteignit le dernier homme du piquet, tua huit personnes, en blessa plus ou moins grièvement vingt-huit, et fit à quarante-six maisons des dommages évalués environ 200.000 francs. Le Premier Consul continua son chemin et arriva à l'Opéra. On y jouait *la Création* d'Haydn.

L'exécution d'un oratorio par deux cent cinquante musiciens et chanteurs à l'Opéra était un signe des temps. L'année suivante, la première du XIX[e] siècle, n'était pas écoulée que la paix avec l'Eglise était chose faite, le Concordat avec le pape signé le 17 septembre, et Notre-Dame, rendue au culte, célébrait ce grand événement à Pâques 1802, par un *Te Deum* de Paisiello, dont la faveur s'affirmait ainsi officiellement. Enfin, lors du camp de Boulogne, un peu plus tard, le révolutionnaire *Chant du Départ* (avec un chœur de douze cents personnes) était exécuté pour la dernière fois. Ces deux faits marquent l'orientation de la révolution nouvelle, qui succédait à l'autre.

L'ordre ancien renaissait peu à peu, ou plutôt il se créait un ordre nouveau qui ressuscitait prudemment quelques institutions de l'ancien régime. Ici encore, la musique joua son rôle dans la vie et la politique du premier Consul. Il y avait déjà, sous le nom de musique des Consuls, une bande militaire dirigée par Blasius ; Bonaparte voulut avoir

une musique à lui, la « musique du premier Consul », comme jadis il y avait eu la musique du roi.

Ce commencement musical n'avait point le titre de *chapelle* et ne se composait que du petit nombre des premiers instrumentistes de Paris, écrit le baron de Trémont dans une notice inédite sur Rode. Lui et sa famille n'avaient pour habitation d'été que la *Malmaison.* On y avait si peu l'idée d'une musique *honorifique*, que la première fois qu'elle fut convoquée dans ce château, le Consul ayant été forcé de s'absenter, on ne sut que faire des musiciens. Alors les sœurs et belle-sœur, plus jeunes et plus gaies que quand elles devinrent reines, trouvèrent que ce serait une bonne occasion de danser, et, sans aucune idée offensante, firent demander aux artistes s'ils pourraient jouer quelques contredanses. Ils répondirent qu'ils en étaient totalement incapables, et cette petite étourderie ne se renouvela plus.

Les soirées musicales, les petits concerts de famille de la Malmaison et ceux des Tuileries amenèrent peu à peu le rétablissement de la « chapelle-musique ». Huit chanteurs et vingt-sept symphonistes, sous la direction de Paisiello, formaient ce corps de musique suffisant pour les lieux où se faisait le service. La chapelle ayant été détruite, on célébrait l'office divin dans la salle du Conseil d'Etat, où les chanteurs et le piano seulement pouvaient être placés. Rangés sur deux files derrière les chanteurs, les violons jouaient dans la petite galerie, en face de l'autel ; les basses et les instruments à vent étaient relégués dans la pièce voisine. Les musiciens avaient beaucoup de peine à manœuvrer sur un terrain désavantageux pour l'ensemble. Démeublée, la veille, des tables, fauteuils et bureaux, la salle, que l'on disposait en oratoire pour le dimanche était remise en ordre, le lundi, pour la séance du Conseil. Bonaparte, devenu empereur, fit aménager une nouvelle chapelle aux Tuileries sur l'emplacement de la salle de la Convention (laquelle servait, avant la Révolution, au Concert spirituel). Elle fut inaugurée, le 2 février 1906, par une messe solennelle (1).

(1) Castil-Blaze, *Chapelle-musique des rois de France.*

Sous la haute direction de Paisiello, avec Lesueur comme second, puis (mars 1804) de Lesueur lui-même, la chapelle-musique impériale comprenait un maître de musique, deux pianistes-organistes accompagnateurs, 34 chanteurs et choristes (en 1810), 50 instrumentistes, en tout 99 personnes (en 1815). Son budget, de 90.000 francs en l'an XIII (1801), monta à près de 154.000 en 1812 (1).

Ce n'est qu'après avoir entendu la musique de la cour de Saxe, à Dresde, en 1806, que l'empereur songea à posséder, lui aussi, une musique non exclusivement religieuse. Il engagea alors Paer pour « diriger la musique des concerts et du théâtre de la cour, et composer toutes les pièces de musique qui lui seront commandées par ordre de Sa Majesté impériale », avec un traitement de 28.000 et trois mois de congé par an. Le traité fut signé à Varsovie le 14 janvier 1807. Cette « musique particulière de l'empereur » avait un pianiste-accompagnateur, Rigel, un secrétaire, Grégoire, quatre chanteurs (Mmes Grassini, Paer, d'Ellieu, Albert-Hymm, Giacomelli), deux chanteurs (Crescentini et Brizzi), au début. Elle compta par la suite Mmes Barilli, Festa, Sessi, Camporesi ; les ténors Crivelli, Tachinardi, Nozzari, la basse Barilli, le violoncelliste Duport, etc. L'orchestre était celui de la chapelle.

Tous les musiciens distingués qui arrivaient à Paris étaient invités à se faire entendre aux concerts de l'empereur, sous la condition expresse qu'ils voudraient bien accepter, en argent, une récompense honorable et proportionnée à leur mérite. Les virtuoses, les femmes surtout, refusaient toujours leurs honoraires, dans l'espérance qu'on les remplacerait par quelque bijou, la valeur en eût-elle été bien moindre que la somme offerte. Un cadeau de Napoléon était l'objet de leurs désirs, de leur ambition. Mme Catalani même n'obtint pas cette faveur, mais elle fut richement rémunérée : 5.000 francs au comptant, une pension de 1.200 francs et la salle de l'Opéra prêtée, tous frais payés, pour deux concerts, dont la recette s'éleva à 49.000 francs, tel est le

(1) Servières, *Episodes d'histoire musicale.*

prix que l'empereur offrit à cette virtuose pour avoir chanté à Saint-Cloud le 4 et le 11 mai 1806 (Castil-Blaze).

L'empereur était alors, dit le chanteur Blangini dans ses *Souvenirs,* dans un « accès de besoin, je dirai presque de fureur musicale ». Tous les soirs, à Fontainebleau, après le spectacle, « Sa Majesté se rendait dans le salon de l'impératrice, où Napoléon entendait encore de la musique jusqu'à près d'une heure du matin ». D'après le même auteur, les compositions de Paisiello, de Zingarelli, de Haydn, de Martini, de Lesueur, formaient presque tout le répertoire de la musique impériale.

IV

Les théâtres qui avaient joui d'une liberté entière sous la Révolution, à la suite d'un décret de 1791, n'en étaient pas plus prospères pour cela, surtout l'Opéra, qui, sous l'ancien régime, n'avait jamais eu qu'un budget en déficit. L'émigration lui avait fait perdre sa clientèle fortunée, et les pièces inspirées par le gouvernement révolutionnaire n'étaient pas faites pour remplir sa caisse. Le Consulat mit un peu d'ordre dans les affaires du Théâtre des Arts : un arrêté du 6 frimaire an VI lui donna un directeur et un administrateur comptable; en outre, le premier Consul décidait que toutes les loges seraient payées par ceux qui les occupaient. Il fit de même pour l'Opéra-Comique, qui allait s'élever au rang de théâtre officiel, et l'on voit, en 1795, la « citoyenne Bonaparte » régler d'un seul coup un arriéré de 1.299 livres pour location de loges à ce théâtre. Le coup d'Etat de brumaire portait ses fruits et l'esprit d'ordre de Bonaparte commençait à se manifester ici comme partout.

Dès la même époque, le préfet de police interdisait les pièces relatives au coup d'Etat, et le 22 germinal an VIII (12 avril 1800), le ministre de l'Intérieur s'arrogeait le droit d'autoriser les ouvrages qui pouvaient être représentés ; c'était le rétablissement de la censure préventive. A l'Opéra, on rétablissait, « sans que le public y ait attaché d'intérêt

ou marqué d'attention », dit un rapport de police, les mots de *trône*, *roi* et *reine*, dans l'*Alceste* de Gluck. Un arrêté consulaire allouait à ce théâtre 50.000 livres par mois de subvention, et supprimait les entrées gratuites.

Sous l'empire, une série de décrets rétablit le régime des pensions, interdit l'établissement de nouveaux théâtres, fixa le genre de chacun de ceux existant, donna à l'Opéra le privilège exclusif de « représenter les pièces qui sont entièrement en musique, et les ballets du genre noble et gracieux ; tels sont tous ceux dont les sujets ont été puisés dans la mythologie et dans l'histoire, et dont les principaux personnages sont des dieux, des rois ou des héros ». Enfin, parut le décret du 29 juillet 1807, réduisant à huit tous les théâtres de Paris. Une vingtaine au moins durent fermer leurs portes, avant le 15 août, fête de l'empereur, et cela, sans indemnité : Napoléon, qui avait déjà attribué à chaque spectacle un genre bien défini, et d'où il ne pouvait sortir, créa, le 1er novembre 1807, la surintendance des grands théâtres. Trois scènes étaient consacrées à la musique : l'Opéra, devenu Académie impériale de musique, l'Opéra-Comique et l'*Opera buffa*, comme annexe de l'Opéra-Comique, sous le nom de Théâtre de l'impératrice.

En 1811, nouveau décret, daté du 13 août, rétablissant en faveur de l'Opéra, déjà richement doté de 750.000 fr. de subvention annuelle, l'inique privilège d'exiger de tous les autres spectacles une redevance qui montait parfois à 200.000 fr. par an. Aucun concert ne pouvant être donné « sans que le jour ait été fixé par le surintendant de nos théâtres, après avoir pris l'avis du directeur de notre Académie impériale de musique », il était impossible que la vie musicale se développât en dehors de la musique dramatique ; seuls les « exercices » des élèves du Conservatoire pouvaient offrir un aliment à la curiosité des amateurs de musique symphonique.

Quant à l'Opéra-Comique, fusionné avec le théâtre lyrique de la rue Feydeau, en 1801, l'empereur l'admettait au

rang de théâtre officiel dès 1804. Tantôt à la salle Favart, tantôt à la salle Feydeau, il continua à représenter Méhul, Grétry, Monsigny, Duni, Philidor, Nicolo, Berton, etc., auxquels venait se joindre le jeune Boieldieu.

Le Conservatoire, création révolutionnaire, était aussi l'objet de la sollicitude du maître. Il fut doté d'une salle de concerts nouvelle et d'une bibliothèque. D'autre part, l'Institut, depuis 1803, envoyait chaque année un musicien à Rome, en compagnie des peintres, sculpteurs, architectes qui y allaient depuis Louis XIV. En somme, après une dizaine d'années d'instabilité, de démolitions et de créations, Bonaparte, puis Napoléon, avait régularisé, hiérarchisé les institutions musicales de la France comme il avait fait de toutes les branches de l'administration.

Rappelons maintenant quels rapports personnels il eut avec les artistes de son temps.

V

D'après l'un des biographes modernes les plus familiers avec la vie intime de Napoléon, M. Frédéric Masson, il était très sensible à la musique et aimait surtout la vocale. La musique est « de tous les arts le seul où il porte un goût particulier et personnel. Les autres, il les a protégés par politique, par la passion du grandiose et la pensée de l'immortalité, mais la musique, il en jouit réellement et pleinement, il l'aime pour elle-même et pour les sensations qu'elle lui procure. Elle calme ses nerfs, elle berce ses rêveries, elle charme sa mélancolie, elle échauffe son cœur. Peu importe qu'il chante faux, qu'il retienne mal les airs et qu'il ne connaisse point ses notes. Il s'émeut à la musique au point de n'être plus maître de soi, au point de donner la couronne de fer au sopraniste Crescentini ; c'est pourtant la mieux sentir que les gens qui croient savoir la déchiffrer (1). »

Toute musique n'agissait pas avec autant d'intensité sur l'empereur. Il préférait, naturellement, nous l'avons dit, la

(1) Fréd. Masson, *Napoléon et les femmes.*

musique italienne, et surtout celle de Paisiello ; lorsqu'il honorera Lesueur, dont l'esthétique est plutôt à l'opposé de celle des Italiens, on peut même se demander s'il sera aussi sincère que lorsqu'il se laisse prendre au charme des airs favoris de Paisiello : le finale du *Re Teodoro*, le duo de *la Molinara* (*Fra l'inchiostro e la farina*), ou l'air de *Nina* (*Agitata frà mille pensieri*). Il semble bien que les pompeux opéras de Lesueur, de Spontini et de leurs émules, créateurs du « style Empire » en musique, le flattent plutôt comme souverain qu'ils ne l'émeuvent comme dilettante.

Paisiello était venu à Paris en 1801, pour diriger la chapelle consulaire, ou, selon Reichardt (*Vertraute Briefe aus Paris*, I, p. 95), pour écrire un grand opéra français. « Il reçoit par mois 3.000 livres, le logement gratuit, le service et un équipage. En échange, il compose et dirige les messes privées du Consul, il porte encore le titre de maître de chapelle du roi de Naples, et il n'est qu'en congé. On lui a d'abord donné à mettre en musique un poème de Lemercier ; mais Paisiello s'est récusé, ne sachant pas faire chanter d'un bout à l'autre, d'une façon intéressante une ombre qui y jouait le rôle principal. Maintenant, on lui prépare un ancien poème de Quinault, *Proserpine*, à la façon de Marmontel, et il en est au second acte. » (Lettre du 15 novembre 1802.)

En attendant que *Proserpine* fût terminée, l'Opéra buffa donnait *la Molinara*, devant une salle vide, dit encore Reichardt : la Strinasacchi remplissait fort mal le rôle principal, qu'elle avait jadis chanté à Prague et à Leipzig. *Proserpine* du « premier maître de chapelle et compositeur au service de S. M. le roi de Naples, actuellement employé pour composer et diriger la musique particulière du Premier Consul », — ainsi l'indique le livret, — fut donnée enfin le 8 germinal an XI (29 mars 1803) et réussit peu : quatorze représentations suffirent à apaiser la curiosité extraordinaire que l'annonce de la première avait éveillée de-

puis des mois. Bonaparte, d'ailleurs, n'assista ni à la répétition, ni à la première, non plus que l'ambassadeur d'Angleterre : on s'attendait, dit Reichardt, à une déclaration de guerre imminente de la France à la Grande-Bretagne. (Les hostilités reprirent un peu plus tard, au mois de mai.)

Après cet échec, Paisiello, prétextant que le climat de Paris ne convenait pas à sa femme, demanda à retourner à Naples. Bonaparte l'avait consulté au sujet du choix de son successeur ; mais, ayant lu dans le *Journal de Paris* qu'on prévoyait la nomination de Méhul, il ordonna immédiatement à Duroc d'informer Lesueur de sa nomination à la direction de la chapelle. Et lorsque, le jour même, Paisiello présenta son confrère au Premier Consul, celui-ci lui dit :

J'espère que vous resterez encore quelque temps avec nous, en attendant, M. Lesueur voudra bien se contenter de la seconde place. — Général, répondit Lesueur, c'est déjà remplir la première que de marcher immédiatement après un maître tel que l'illustre Paisiello.

Cette répartie plut beaucoup à Bonaparte, et le nouveau directeur jouit dès ce moment de la faveur qu'il conserva jusqu'à la fin de l'Empire, et même au delà.

Le maître de Berlioz donna l'année suivante, à l'Opéra, qui venait de prendre le titre d'Académie impériale de musique, son opéra d'*Ossian ou les Bardes*, dont le sujet plaisait beaucoup au maître de la France, enthousiaste de la poésie « ossianique » alors fort à la mode. Au cours de la seconde représentation, à laquelle il assistait, Napoléon fit appeler le compositeur dans sa loge et lui adressa ces paroles :

Monsieur Lesueur, je vous salue. Assistez à votre triomphe. Vos deux premiers actes sont beaux, mais le troisième est *inaccessible.*

Et il le fit asseoir aux côtés de l'impératrice sur le devant de la loge, aux acclamations de toute l'assistance. Le lendemain, Lesueur recevait une tabatière en or, portant cette

inscription : *L'Empereur des Français à l'auteur des* BARDES ; la tabatière contenait la croix de la Légion d'honneur, accompagnée de six billets de mille francs.

Après *les Bardes*, Lesueur donna à l'Opéra, avec Persuis, *l'Inauguration du Temple de la victoire* (2 janvier 1807), *le Triomphe de Trajan* (23 octobre) et *la Mort d'Adam* (21 mars 1809).

Pour la chapelle des Tuileries, il composait de petits oratorios qu'il intercalait dans l'office. Ces partitions étaient très agréables à l'empereur ; un jour, Napoléon voulut en récompenser Lesueur, qui venait de donner sa cantate de *Déborah*, dont le sujet guerrier était fait pour lui plaire ; plutôt que ceux de *Ruth* ou de *Rachel*, par exemple. « Votre musique est grande, élevée, bien adaptée au sujet, dit Napoléon au compositeur ; elle est solennelle, religieuse. C'est ainsi que je comprends la musique d'église. Avez-vous composé d'autres oratorios ? — Oui, sire ; celui que Votre Majesté a entendu est mon dix-huitième. — Vous devez avoir barbouillé bien du papier. C'est encore une dépense, et je veux qu'elle soit à ma charge. Monsieur Lesueur, je vous accorde 2.400 francs de pension pour payer le papier que vous avez si bien employé ; c'est pour le papier, entendez-vous, car, pour un artiste de votre mérite, le mot gratification ne doit pas être prononcé. » (Blangini.)

Les autres grands musiciens français du temps ne jouirent jamais d'autant de faveur que Lesueur. Grétry parut cependant s'attirer les bonnes grâces du souverain. Un soir, à Fontainebleau, — on jouait *Zémine et Azor*, — l'empereur le fit asseoir auprès de lui et, raconte Bouilly, il « éprouva l'émotion la plus vive en écoutant l'admirable trio du tableau magique et proféra ces paroles, qui s'échappaient comme malgré lui de sa bouche : « C'est divin ! c'est parfait ! J'aime beaucoup cette musique-là ! — Vous n'êtes pas dégoûté », repartit Grétry avec son sourire malin et son coup d'œil observateur. » Napoléon sourit et serra la main du musicien. Mais, à quelque temps de là, dans une récep-

tion, il feignit de ne pas reconnaître Grétry et lui demanda de lui rappeler son nom : « Sire, toujours Grétry ! » fut la réponse. Et ce bon mot ne fut pas du goût du maître, qui tourna les talons.

Méhul, qui fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, dès la création de l'ordre, était connu de longue date de Napoléon, par Mme de Beauharnais. Il avait pensé l'emmener en Egypte, mais il le laissa « à son Conservatoire, et plus encore à son théâtre. Ce sont ses moyens de gloire ». Méhul, nous l'avons vu, célébra le vainqueur d'Italie en 1800, au Temple de Mars. Soit après cette audition, soit plus tard, le Consul s'adressant à lui : « Votre musique, dit-il, est peut-être plus savante et plus harmonieuse, celle de Paisiello et de Cimarosa a pour moi plus de charmes. » Ces paroles suggérèrent à Méhul l'idée de composer un opéra bouffe italien. Marsollier lui donna le livret de *l'Irato*, ou *l'Emporté*, qui fut représenté à la salle Favart comme étant *del Signor Fiorelli*, le 17 février 1801, au moment du carnaval. Le succès fut très grand et le premier Consul y prit lui-même beaucoup de plaisir. On a dit que Méhul, en imitant les Italiens, avait voulu le mystifier ; ce n'est pas vraisemblable. Bonaparte n'entendit pas la plaisanterie, et Méhul aurait bien pu s'en repentir. Il est plus probable que la supercherie faite au public l'aurait été, au contraire, d'accord avec Bonaparte. « Ce n'est pas un Français qui fera jamais de la musique comme celle-là », déclara-t-il. Suivant Elwart, il aurait dit aussi au compositeur : « Trompez-moi souvent comme cela. » Quoi qu'il en soit, Méhul dédia sa partition à Bonaparte, dans les termes suivants :

Général consul,

Nos entretiens sur la musique m'ayant inspiré le désir de composer quelques ouvrages dans un genre moins sévère que ceux que j'ai donnés jusqu'à ce jour, j'ai fait choix de *l'Irato*. Cet essai a réussi, je vous en dois l'hommage.

MÉHUL.

Une note qui suit cette dédicace contient une déclaration

de principes du compositeur, et avertit le public « de ne point se hâter de vanter sa conversation », et plus loin, Méhul constate simplement :

Je sais que le goût général semble se rapprocher de la musique purement gracieuse, mais jamais le goût n'exigera que la vérité y soit sacrifiée aux grâces.

Deux ans après *les Bardes*, Méhul donna, lui aussi, un opéra « ossianique », *Uthal*, et l'empereur le fit jouer à Saint-Cloud. Puis ce fut *Joseph*, son chef-d'œuvre, et l'un des chefs-d'œuvre musicaux de l'époque impériale.

Avec Cherubini, les rapports furent plus tendus. L'auteur de *Médée* s'était déjà attiré, on l'a vu, l'antipathie du premier Consul en critiquant sans assez de discrétion ses goûts musicaux. Lorsque, après l'attentat du 24 décembre 1800, Bonaparte reçut les félicitations du Conservatoire, il mit la conversation sur Paisiello. « J'aime beaucoup la musique de Paisiello, déclara-t-il, elle est douce et reposante. Vous avez beaucoup de talent, mais vos accompagnements sont trop forts. — Citoyen Consul, répliqua Cherubini, je me suis adapté au goût des Français. *Paese che vai, usanza che trovi*, dit le proverbe italien. — Votre musique est trop bruyante ; parlez-moi de Paisiello ; il me berce doucement. — Je comprends, vous voulez une musique qui ne vous empêche pas de penser aux affaires de l'Etat. » Le premier Consul, sur ces mots, tourna les talons...

On conçoit qu'avec de telles réflexions Cherubini ne fût pas bien en cours. Aussi accepte-t-il sans difficulté l'hospitalité autrichienne, en 1805. Il serait peut-être resté longtemps à Vienne, si les hasards de la guerre n'y avaient amené Napoléon lui-même en novembre 1806. « Toujours lui : lui partout », a dit Victor Hugo... Cherubini fut alors chargé par l'empereur d'organiser une douzaine de concerts à Schœnbrunn, puis il revint en France, mais se retira dans les Ardennes, au château de Chimay, où vivait l'ex-madame Tallien, devenue princesse.

Le malentendu entre l'empereur et Cherubini ne prit fin que pendant les Cent-Jours, lorsque le compositeur fut nommé de l'Institut et reçut la croix de la Légion d'honneur. Mais il était trop tard, et ce fut à la Restauration que Cherubini dut sa position officielle de directeur du Conservatoire.

Spontini fut plus heureux. Venu chercher fortune en France, au moment où l'effervescence révolutionnaire tombait, au moment où, avec le même Cherubini, un art nouveau, sous certains rapports, s'imposait à la scène lyrique, Spontini dédiait son *Milton*, joué le 27 novembre 1801, à l'impératrice Joséphine. Il obtint non sans peine un livret de Jouy, un sujet antique tout à fait à la mode du temps : c'était *la Vestale*, que Cherubini et Méhul avaient déjà refusé de composer. Il fallut de deux à trois ans d'efforts, de démarches, de retouches, avant d'arriver à la représentation de ce chef-d'œuvre du style « impérial ». Devenu directeur de la musique de l'impératrice, Spontini dut à la protection de la souveraine de voir son opéra représenté enfin le 17 décembre 1807, — après quatorze mois de répétitions, après *le Triomphe de Trajan*, de Lesueur et Persuis (14 octobre), qui, pour l'empereur, avait un intérêt plus immédiat. D'après Castil-Blaze, Napoléon en avait fait exécuter les principaux morceaux aux Tuileries, dès février, et, après cette audition, il aurait exprimé en ces termes chaleureux son admiration au maestro : « Votre opéra abonde en motifs nouveaux. La déclamation en est vraie et s'accorde avec le sentiment musical. De beaux airs, des duos d'un effet sûr, un final entraînant, la marche du supplice me paraît admirable... Monsieur Spontini, je vous répète que vous obtiendrez un grand succès. Il sera mérité... » Si l'on ôte un peu des enjolivements que Castil-Blaze prodiguait à tous ses récits, il peut y avoir du vrai dans ces paroles ; mais il ne faut par oublier que l'empereur n'appuya jamais l'opéra de Spontini, avant sa création, lui préférant *le Triomphe de Trajan*, qui le flattait

personnellement, ou *la Mort d'Adam*, de Lesueur. Toutefois, il dut reconnaître qu'avec *la Vestale* Spontini venait de créer en musique le « style Empire ». Aussi, dès le début de 1809, le comte de Rémusat, surintendant des théâtres, annonçait-il au directeur de l'Opéra, Picard, que l'empereur avait décidé la mise en scène de *Fernand Cortez*, nouvel opéra de Spontini, Jouy et Esménard. Cette fois, on traîna moins les répétitions : il fallut plutôt presser Spontini. La première eut lieu, avec un grand déploiement de mise en scène extraordinaire, le 28 novembre 1809, et une réussite brillante accueillit la musique, la pièce, les artistes et... la cavalerie : quatorze chevaux montés par les frères Franconi et leurs écuyers. *Fernand Cortez* faisait déjà prévoir l'opéra meyerbeerien ; il se maintint au répertoire jusqu'en 1830. Mais on ne sait pour quelles causes les représentations en furent arrêtées dès la troisième ; on ne le reprit que dix ans plus tard. *La Vestale*, elle, ne quitta pas la scène, et remporta, en 1810, le prix décennal de 10.000 francs en faveur d'une œuvre musicale et qui ne fut décerné qu'une fois.

Nommé co-directeur du théâtre de l'impératrice, cette même année 1810, Spontini, malgré la faveur officielle dont il jouissait, fut révoqué par M. Rémusat, et remplacé par Paer, qui accepta, à condition de ne pas abandonner ses fonctions à la cour.

VI

Avant de parler des rapports de Napoléon avec les chanteurs et chanteuses de son temps, il faut dire un mot de Zingarelli, son autre compositeur favori. Zingarelli était maître de chapelle de Saint-Pierre de Rome, lorsque, ayant refusé de faire chanter un *Te Deum* pour la naissance du roi de Rome, en 1811, il fut arrêté et conduit à Paris, avec beaucoup d'égards d'ailleurs. Il y était depuis quelques semaines, chez son ami Grétry, tremblant, selon Castil-Blaze, qu'on ne lui commandât un *Te Deum* qu'il était

bien décidé à ne pas écrire, lorsqu'un jour, le 1er janvier, il reçut la commande d'une messe dont l'exécution aurait lieu le 12 ; puis celle d'un *Stabat mater*, qui fut chanté le vendredi saint à l'Elysée par Crescentini, Lays, Nourrit, Mmes Branchu et Armand. Crescentini y fit merveille dans le verset *Vidit suum dulcem natum*, qu'un signe de l'empereur lui ordonna de bisser. Après ce succès, on ne demanda plus rien au maestro. Un jour, las de rester dans l'inaction, Zingarelli s'avisa de demander s'il pourrait retourner à Rome, où l'appelaient ses obligations de maître de chapelle. « Demain, après-demain, aujourd'hui même, si cela vous convient, répondit-on ; M. Zingarelli est parfaitement libre ; son séjour à Paris est une bonne fortune pour nous, il est vrai, mais Sa Majesté serait fâchée qu'il lui fît négliger ses affaires.» Cette réponse pouvait s'interpréter comme un ordre, et Zingarelli s'empressa de quitter Paris, après avoir reçu la jolie somme de 14.000 francs pour son déplacement un peu brusque.

Ce fut au cours des représentations, aux Tuileries, du *Roméo* de ce compositeur que le sopraniste Crescentini reçut la croix de fer. La scène a été racontée *de visu* par une des femmes de chambre de l'impératrice, Mlle Avrillon.

Ce jour-là, raconte ce témoin, de la loge où j'étais, je voyais parfaitement avec ma lorgnette la figure de Sa Majesté. Pendant que Crescentini chantait le fameux air *Ombra adorata*, — qui, d'après Scudo, avait été ajouté par lui-même à la partition, — elle était sans exagération rayonnante de plaisir, l'empereur s'agitait sur son fauteuil, parlait fréquemment aux grands officiers de l'empire qui l'entouraient et semblait vouloir leur faire partager l'admiration qu'il éprouvait. Le spectacle n'était pas fini lorsqu'il fit appeler M. de Marescalchi, et ce fut alors qu'il lui dit de donner la croix à Crescentini.

Cette décoration, racontait plus tard à Napoléon Las Cazes, à Sainte-Hélène,

fit grand bruit dans Paris ; la malveillance s'en donna à cœur joie et fit des merveilles. Pourtant, dans une des brillantes soi-

rées du faubourg Saint-Germain, l'indignation qu'elle avait suscitée se noya dans un bon mot.

« C'était une abomination, disait un beau parleur, une horreur, une véritable profanation. Et quel pouvait être le titre d'un Crescentini ? » s'écriait-il. Sur quoi la belle Grassini, se levant majestueusement de son siège, lui répliqua du geste et du ton le plus théâtral : « Et sa *blessure*, monsieur, pour quoi la comptez-vous ? » Ce fut alors un tel brouhaha de joie, d'applaudissements, que la pauvre Grassini se trouva fort embarrassée de son succès. (*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Le souvenir de la « belle Grassini » devait rappeler au captif de Sainte-Hélène les beaux jours de la seconde campagne d'Italie et la liaison qu'il avait formée avec la cantatrice encore jeune. En 1800, Giuseppina Grassini avait vingt-sept ans ; elle était dans tout l'éclat de sa beauté et de son talent, servi par une admirable voix de contralto, égale et pure dans toute son étendue, admirable dans l'opéra *semi seria*.

Bonaparte l'entendit à Milan le lendemain, ou le surlendemain de la bataille de Marengo, précise M. Frédéric Masson. Déjà, deux ans auparavant, en ce même Milan occupé par l'armée française, elle avait essayé vainement d'attirer les regards du jeune héros, qui était encore fidèle à Joséphine. En 1800, il n'en était plus tout à fait de même. Du reste, « Dans la Grassini, c'est bien moins la femme qui le séduit que la cantatrice. Elle, toute prête, attendait depuis deux ans : on peut juger si la résistance fut longue ». Dès le lendemain du concert à Milan, son départ pour Paris est décidé, avec Marchesi et la Billington.

A Paris, elle chante avec Bianchi deux duos à la fête du 14 Juillet, aux Invalides, avant l'hymne à trois chœurs de Méhul. « Un beau morceau en italien, avec une belle musique italienne », avait demandé le général.

Bonaparte installa la Grassini dans une petite maison de la rue Chantereine, récemment appelée *rue de la Victoire*, — non loin de celle qu'il avait habitée lui-même avant d'al-

ler aux Tuileries. La cantatrice s'y ennuya bientôt, car elle avait rêvé autre chose en suivant le vainqueur de Marengo ; pour se consoler, elle se lia, avec Rode, le grand violoniste. Puis elle reprit sa liberté, après avoir donné deux concerts au Théâtre de la République (17 mars et 10 octobre 1801). Elle revint à Paris après la création de la chapelle impériale, dont elle fit partie jusqu'en 1815. Elle avait alors 36.000 fr. de fixe, des gratifications annuelles, et 15.000 de pension de retraite en perspective, plus encore un concert à son bénéfice, chaque hiver, à l'Opéra ou aux Italiens.

Blangini rapporte que le souverain ne permettait pas que ni elle ni Crescentini se fissent entendre en public.

Je composai alors, ajouta-t-il, plusieurs morceaux de chants, accommodés pour la belle voix de Mme Grassini. Un jour qu'elle devait chanter aux Tuileries devant l'empereur, elle me donna les paroles d'un air qu'elle voulait y ajouter, pour que je le misse en musique. Ces paroles étaient de Mme Grassini elle-même, les voici :

Adora i cenni tuoi questo mio cuor fedele ;
Sposa saro se vuoi non dubitar di me.
Ma un sguardo sereno, ti chiedo d'amor.

Dans la pièce, Cléopâtre parlait à César ; mais sur le théâtre, Mme Grassini en chantant tournait souvent ses regards du côté de la loge de l'empereur ; je ne saurais dire si elle en obtint ce soir-là *sguardo sereno d'amor*.

En 1814, la Grassini fit comme tant d'autres ; elle oublia vite les succès et les faveurs impériales.

Toujours dramatique et toujours sensible, dit Scudo, la *prima donna* ne put se défendre d'aller chanter des *duettini amorosi* avec lord Castlereagh. Dans ces soirées intimes, chez l'homme qui avait été le principal agent de la coalition contre Napoléon, on voyait Mme Grassini, drapée d'un grand châle de l'Inde qui lui servait de manteau, déclamant avec pompe les plus beaux passages des rôles qu'elle avait joués sur le théâtre des Tuileries. Le duc de Wellington n'était pas fâché de s'entendre dire par la belle Cléopâtre :

Adoro i cenni tuoi, questo mio cor fedele

et l'histoire nous affirme que le duc de Wellington ne se faisait pas tirer l'oreille pour répondre à cette tendre supplique par *un sguardo sereno d'amor !*

Mme Catalani, dont les contemporains ont loué la voix sonore, puissante et pleine de charme, au soprano d'une prodigieuse étendue s'élevant jusqu'au *sol* suraigu, préférait les guinées britanniques aux napoléons. Après les deux concerts à Saint-Cloud, dont nous avons parlé plus haut, l'empereur alla la trouver sur le théâtre et lui demanda : « Où allez-vous? — A Londres, Sire. — Restez à Paris, vous aurez 100.000 francs et deux mois de congé. C'est entendu. Adieu, madame. » Mme Catalani fit la révérence et s'enfuit le lendemain... à Morlaix, d'où elle gagna l'Angleterre. Elle n'osa revenir en France qu'en 1814, et obtint alors la direction du Théâtre Italien. Mais, au retour de l'île d'Elbe, elle se trouva singulièrement embarrassée, et elle saisit la première occasion de disparaître une seconde fois de Paris, dans l'attente de jours meilleurs...

Parmi les chanteurs qu'estima, pendant un certain temps du moins, Napoléon, il faut nommer Garat, qui fit fureur à l'époque du Directoire et du Consulat, comme chanteur et compositeur de romances. Il était fort estimé de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, en 1799-1800. Un jour de réception au ministère, raconte Mme Récamier, le dîner annoncé, le futur empereur se leva, et, passant seul le premier dans la salle à manger, sans offrir le bras à aucune femme, alla se placer au milieu de la table. Chacun s'assit après lui au hasard, Mme Lœtitia à sa droite, Mme Récamier du même côté, un peu plus loin. Bonaparte ayant compté sur cette charmante voisine qui venait à lui manquer se tourna, agacé, vers les invités encore debout et dit alors à Garat, en lui désignant la place à côté de lui : « Eh bien, Garat, mettez-vous là ! » Après le dîner, on passa au salon. Bonaparte s'assit seul à côté du piano, tandis que les femmes formaient le cercle en face des musiciens, les hommes de-

bout derrière elles. Garat chanta un air de Gluck. Ensuite, on exécuta plusieurs morceaux de musique instrumentale, et, à la fin d'une sonate jouée par Jadin, le premier Consul se mit à frapper violemment sur le piano, en criant : « Garat ! Garat ! » C'était un ordre ; Garat revint au piano et chanta un air d'*Orphée*, captivant tous les assistants.

La faveur du chanteur se continua sous l'Empire : Garat se faisait entendre fréquemment aux Tuileries. Mais il ne sut pas assez cacher ses sentiments royalistes ; très spirituel et caustique, il dut laisser échapper quelque boutade qui déplut en haut lieu. Napoléon crut voir aussi une allusion au général Moreau dans le *Bélisaire* de Lemercier mis en musique par Garat ; les romances de *Henri IV et Gabrielle*, de *Bayard*, entre autres, augmentèrent encore le ressentiment impérial qui se traduisit d'une façon mesquine, par le retrait du traitement de professeur au Conservatoire pendant les quatorze derniers mois de l'Empire. Cela n'avait pas empêché Napoléon de décorer le chanteur-compositeur de l'ordre de la Légion d'honneur ; mais Garat, quoique fort vaniteux, faisait tout pour dissimuler sa décoration. S'il n'était pas chaud partisan de l'empereur, en revanche, il resta très attaché à l'impératrice Joséphine, qu'il continua d'aller voir, après son divorce, dans sa retraite de la Malmaison (1).

Un grand artiste, apprécié également de l'impératrice, Alexandre Boucher, que nous citerons pour terminer, a dû autant sa renommée à son art qu'à sa ressemblance extraordinaire avec l'empereur. Violoniste du roi d'Espagne Charles IV, Boucher fit un voyage en Allemagne, en 1806, et sut alors se faire apprécier de Fanny de Beauharnais (qui fut marraine de son fils) et de sa nièce, Joséphine, alors à Mayence. Joséphine voulut faire de lui son premier violon. Accueilli peu après aux Tuileries, Boucher parut un jour à une fête de la cour avec l'ambassade espagnole, en costume de colonel dont il avait le rang comme directeur de la

(1) Paul Lafont, *Garat*.

musique du roi. Napoléon ayant remarqué cet uniforme, demanda à Duroc quel était cet officier. Duroc, après information prise auprès de Boucher, lui dit que c'était le généralissime des doubles-croches de toutes les Espagnes. « Comment s'appelle-t-il ? — Alexandre Boucher, répondit l'impératrice, c'est le célèbre violoniste que je désirais présenter à Votre Majesté. — Le voilà tout présenté, dit Napoléon ; je l'ai sous les yeux. — Je pensais qu'un artiste de ce mérite, ajoute Joséphine... — Ne saurait être mieux placé, acheva l'empereur ; qu'il retourne à Madrid ; un généralissime ne doit pas quitter son armée. — Cependant, s'il préférait le service de Votre Majesté ?... — Ne me parlez plus de cet homme-là, répliqua sèchement Napoléon. L'empereur était blessé de la ressemblance frappante de l'artiste avec lui.

Lorsque Charles IV fut amené prisonnier à Fontainebleau, en 1808, Boucher ne le quitta pas, le suivit à Marseille, jusqu'au jour où un ordre de l'empereur, qui ne pouvait souffrir qu'un homme lui ressemblât physiquement, l'obligea à quitter le souverain exilé.

Il serait facile d'ajouter encore quelques anecdotes à celles qui viennent d'être rapportées ; mais il faut se borner... Nous avons rappelé les plus caractéristiques et qui mettent en scène des musiciens célèbres à divers titres. Elles montrent en général quel était, en musique comme en toutes choses l'esprit de décision et d'autorité de Napoléon, et quelle importance il attachait à un art qu'il n'estimait pas seulement pour son plaisir personnel, mais dont il avait observé l'action sur les hommes comme sur lui-même, et qu'il sut faire servir à ses fins politiques.

VII

On aimerait à constater que la légende napoléonienne a su inspirer les musiciens avec autant de bonheur que les poètes, les romanciers ou les peintres du XIXe siècle : il n'en

a à peu près rien été, et c'est surtout dans le domaine de la chanson, art très prisé de tout temps, sous tous les régimes, que les Français célébrèrent le héros. N'est-ce pas dans la chanson que les peuples ont toujours gardé la mémoire des grands faits de l'histoire ?

Dès le retour de la campagne d'Italie, des couplets sur des airs connus glorifient le général vainqueur, puis on chansonne les vaincus de Brumaire ; enfin on célèbre l'Empire. Napoléon trouva son Homère populaire en la personne de Béranger (1780-1857). L'une de ses chansons, *le Cinq Mai, ou la Mort de Napoléon*, est la seule peut-être qui ait inspiré un grand compositeur ; Berlioz en tira une cantate pour voix de basse, qu'il fit chanter à différentes reprises, et notamment le 13 décembre 1840, l'avant-veille du retour des cendres aux Invalides.

Cet événement ne fit surgir que quelques romances de musiciens obscurs, un quadrille, de Musard, et un galop sur la frégate *la Belle-Poule*... Le gouvernement de Louis-Philippe, pour la cérémonie des Invalides, pensa d'abord faire exécuter le *Requiem* de Cherubini ; mais on réfléchit qu'il avait été écrit pour les funérailles de Louis XVIII et qu'il serait plus convenable de donner celui de Mozart. Il y avait trois cents exécutants, le 15 décembre, aux Invalides ; chacune des parties de solistes était exécutée par quatre des plus grands artistes de Paris ; c'étaient Mmes Grisi, Damoreau, Persiani et Dorus, soprani ; Pauline Viardot, Eugénie Carcia, Albertazzi, Stoltz, contralti ; Rubini, Duprez, Ponchard et Alexis Dupont, ténors ; Lablache, Tamburini, Levasseur, Baroilhet et Alizard, basses. «

Jamais, dit Adolphe Adam dans une lettre du 25 décembre à son ami berlinois, Spiker, ce chef-d'œuvre de Mozart n'avait été exécuté avec un tel éclat. La répétition générale se fit à l'Opéra devant une immense assemblée et produisit une sensation immense. On exécuta après la messe les trois marches funèbres composées par Auber, Halévy et moi. Cette fois, j'eus le bonheur de triompher de mes deux illustres rivaux. La marche d'Auber ne fit

aucun effet, celle d'Halévy fut jugée comme une belle symphonie manquant du caractère convenable à la situation. La mienne fut plus heureuse ; je l'avais composée de deux reprises, l'une funèbre et l'autre triomphale ; ce contraste fut parfaitement saisi par le public, qui avait compris, ainsi que moi, que ces funérailles, vingt ans après la mort du héros, devaient être un triomphe.

Le jour de la cérémonie, j'allai diriger ces marches, avec mes deux cents musiciens, à Neuilly, où débarquait le cercueil de Napoléon. Malheureusement le froid était si excessif que les artistes et les instruments étaient gelés et l'exécution fut très défectueuse... Pendant toute la durée du cortège, les musiciens exécutèrent ma marche et celle d'Auber. Celle d'Halévy ne put l'être, parce que cette symphonie était trop difficile d'exécution et trop peu rythmée pour qu'on pût marcher avec.

Berlioz, qu'on avait tenu à l'écart de cette cérémonie, ne pouvait admettre qu'on ne lui eût pas demandé son *Requiem* exécuté en cette même chapelle des Invalides deux ans auparavant. Il aurait même refusé de composer une marche funèbre, laissant Auber, Halévy et Adam « se casser les reins sur son *Apothéose de juillet* », donnée l'été précédent.

Oh ! notre sublime empereur, s'écrie-t-il après la cérémonie des Invalides, quelle pitoyable réception on lui a fait ! Mes larmes se gelaient sur mes paupières plus encore de honte que de froid... Le *Requiem* de Mozart a fait un assez triste effet, bien que ce soit un chef-d'œuvre ; il n'est pas taillé dans les proportions qu'exigeait une pareille cérémonie.

Il y avait aussi à Paris, à cette époque, un jeune musicien allemand, qui assista aux funérailles de Napoléon, au moment où le cortège pénétrait aux Invalides, cet après-midi glacial du mardi 15 décembre 1840,

> Jour beau comme la gloire,
> Froid comme le tombeau (V. Hugo).

Il s'appelait Richard Wagner, et venait d'arranger *la Favorite* de Donizetti pour piano, et de faire paraître, dans la *Gazette musicale*, un petit roman intitulé *Une visite à Beethoven ;* en outre, il adressait à un journal de Dresde

des correspondances parisiennes. Il a fait allusion aux funérailles de Napoléon dans un article sur le *Stabat mater* de Rossini : il y montre les belles dames parisiennes en quête de musique religieuse, après avoir entendu aux Invalides le *Requiem* de Mozart chanté par Rubini et la Persiani, et Rossini composant à leur intention ce *Stabat* aussi peu religieux que possible. Ce fut vers cette époque que Wagner lui-même compose, sur le poème de Heine, ces *deux Grenadiers*, qu'il était réservé à Schumann de rendre plus populaires.

Berlioz, Wagner, Schumann, Napoléon recevait l'hommage des plus grands, après son apothéose, comme il avait de son vivant, et sans le savoir, inspiré à Beethoven cette *Symphonie héroïque « geschrieben auf Bonaparte »*, qui reste le plus sublime hommage et le plus digne adressé au héros.

On comprend que les musiciens vraiment grands n'aient pas tenté de refaire *l'Héroïque*, ni cherché à se mesurer avec Beethoven, dont le nom est désormais inséparable de celui du premier Consul qui l'avait inspiré.

J.-G. PROD'HOMME.

SIMPLIFICATION AMOUREUSE[1]

—

Au commencement, je fus perdu. Ce n'était pas une maladie qui me perdait. Ma maladie consistait en ceci, que j'étais perdu.

La folie de l'argent tourbillonna dans mon cerveau. Je ne luttai pas. Car si j'avais été millionnaire, j'aurais été également ruiné. Il me fallait de l'argent. Il me fallait de l'argent pour que nous soyons ensemble, pour que nous restions ensemble.

Et je voulais une fois encore être empereur romain, non plus pour que ma jalousie vengeresse triomphe, mais pour puiser dans les trésors de mes domaines et gaspiller les fortunes de mes sujets !

Ce ne fut qu'un éblouissement.

Pour enlever à Mado la sensation d'un esclavage, je m'étais abstenu de compter, et nous nous étions permis toutes les dépenses...

Je sus bientôt limiter nos besoins à nos ressources.

—

Et tout n'est que pâture des vents.
COHELET

Il ne me déplaît plus de restreindre nos désirs d'argent et de le lui faire sentir.

Elle est d'ailleurs d'une telle versatilité qu'à l'instant suivant elle a oublié mon refus, ou ne s'en souvient que par la privation de ce qu'elle s'est souhaité.

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 548 et 549.

Son infatigable insouciance l'empêche de se rendre compte de sa véritable situation vis-à-vis de moi.

Et aussi sa vision superficielle des apparences.

Elle ignore, heureusement, toute profonde notion de dignité. Comme elle habite chez sa mère, qu'elle a été mariée, que sa famille est classée comme étant « du monde » par les Sud-américains, elle déduit de ces faits convaincants que sa liberté d'action restera toujours dans les limites d'une morale quand même respectable.

Lorsqu'elle me demande un présent, ou même quelque argent, elle garde toujours une certaine supériorité parce qu'elle a le sentiment d'avoir provoqué en moi une crise incohérente et un amour tenace. Si le désir d'un homme pour elle porte sa vanité au ravissement, c'est qu'elle songe que sa paresse n'a eu qu'à sourire et sa faiblesse qu'à résister.

Elle n'a pas conscience que c'est moi qui la domine comme jamais encore elle n'a été dominée.

Les raffinements de sa toilette et sa connaissance constamment renouvelée des bruits qui circulent dans le monde et le demi-monde sont pour elle une autre manière de s'affirmer par rapport à moi.

Je sais gré à Mado de m'avoir délivré d'une certaine torpeur et contraint à manier de l'argent pour intensifier les loisirs que je me permets avec elle.

J'aime le luxe auquel elle m'habitue. Il simplifie, accélère les gestes inutiles, atténue la gêne des autres, épargne à mon sens esthétique la vue de lignes heurtées.

Je m'attache au luxe, non par un sentiment aristocratique, mais par un besoin de commodité.

Nous nous montrons partout avec une sorte d'ostentation. Peu m'importe que nous soyons vus, et il me plaît d'être bien assis.

Elle n'essaie plus en ma présence d'éviter Roberto.

Sait-il nos relations ? Ne sait-il pas ? Je ne m'en soucie guère.

Parfois je m'amuse à me représenter l'hésitation qui doit embarrasser l'opinion de quelques salons. Comme on nous aperçoit toujours ensemble, je figure sans doute l'amant. Personne ne songe pourtant que c'est Roberto, qui sort aussi rarement avec elle que je sortais, moi, au temps de notre amour.

Serait-ce donc vrai que les pauvres amoureux se cachent au fond des bois ?

Nous ne parlons pas de Roberto. Son existence n'est pas liée à la nôtre.

J'ai la certitude d'être dans la conscience de Mado un élément bien plus important que l'Autre. Malgré les fluctuations auxquelles s'abandonne son âme inconsistante, elle est incapable de sacrifier son goût du luxe à un sentiment d'amour. L'amour n'étant pour elle qu'une attirance sexuelle méprisable.

J'aime à l'entretenir dans cette illusion, à me la donner à moi-même, à être ébloui par son extraordinaire compétence dans le uxe, par son invrai emblable érudition en noms propre contemporains.

Rien ne m'empêche ensuite de lui fixer un rendez-vous à mon heure et où c'est à elle de se rendre libre.

Nous dînons souvent dans les restaurants des Champs-Elysées. J'éprouve une joie dont je ne me cache pas à la voir assise en face de moi, au milieu d'étrangers hétéroclites, à posséder sa grâce d'enfant facile, sans défense, qui sourit à tous.

Elle se fait très intime avec quelques maîtres d'hôtel, curieux de la singularité de ses allures. Et nous obtenons une table mieux placée, une plus grande servilité pour la composition d'un menu, des plats plus attentivement préparés. Aussi insignifiants que soient ces privilèges, je

les accepte avec joie parce qu'ils me viennent d'elle. Comme il est périmé le temps où c'était moi qui prenais souci de lui plaire !

Depuis que je m'inquiète de mes seules préférences, qui tiennent compte inconsciemment d'elle, mon caprice bien rarement s'oppose au sien : mes décisions, désormais spontanées, lui agréent toujours.

Au théâtre, à côté d'elle dans la loge, je regarde la pièce se jouer sur son visage.

Ses yeux absorbés lui font entr'ouvrir légèrement la bouche attentive, qu'elle déforme un instant pour sourire. Après quoi elle tourne vivement la tête vers moi, comme pour obtenir une approbation que je ne manque pas de lui témoigner en serrant plus fort sa petite main, cachée dans la mienne en prévision précisément de ces communions sympathiques.

Nous affectons un snobisme spirituel ; nous allons chez les fourreurs, les antiquaires, les carrossiers, les confiseurs ; j'ai acheté un bull blanc avec son pedigree et doté la rue Brochet d'un boy.

Ma sécurité actuelle permet à nos différentes facultés hésitantes un épanouissement harmonieux et contraste avec ma sécurité d'autrefois, que j'appelais mon bonheur.

Ma sensualité aussi est dépourvue de vaines inquiétudes. Non seulement elle se contente à son gré, mais elle s'est dépouillée des surcharges inutiles dont un sombre christianisme l'a ternie, des éléments disparates et impurs (flirt, progression calculée, enveloppement gradué, carte du Tendre, souvenir de chevalerie, baiser classique après l'amour et avant de se séparer, gratitude) agrégés autour d'elle pour la pervertir par de platoniques imaginatifs.

Je n'ai plus l'ennui conventionnel de la prendre, qui

n'est que le divertissement ridicule de la difficulté vaincue, quelque chose comme la satisfaction du devoir accompli. Maigre sensualité que celle qui exige pour être intense des obstacles, des scrupules, des considérations morales !

Nous sommes à un moment donné ensemble, seuls chez moi, près de l'ombre quand même majestueuse du lit. Et nous nous unissons sans effort, dans un mutuel abandon.

La connaissance parfaite que j'ai de sa nudité ne me procure ni illusion, ni déception. Elle m'enlève ce reste héréditaire de pudeur, cette peur de choquer la manière d'être d'une sensibilité Je n'hésite plus devant elle à nommer les gestes d'amour et à les accomplir. Ceux-ci ne sont pas ce que les autres appellent des « aberrations » ; c'est nous qui les avons peu à peu créés, alourdis par la science de notre passé. Et ils nous appartiennent en vertu d'un droit naturel pour notre plus haute joie.

Au lieu d'agiter nos corps en sueur dans de grands ébats, sans spécialiser nos caresses, comme lorsque nous nous aimions et nous ignorions, je goûte avec elle le plaisir dans la plus grande acuité que mon tempérament peut me réserver.

La facilité de la possession, qui lasse ceux pour qui l'amour n'est que vanité de conquête, n'assouvit jamais mon désir : ce n'est pas que Mado me captive par des charmes impérissables. Mais la sensualité ayant pour essence de ne jamais être complète laisse au fond de la plus entière jouissance une déception qui fait renaître plus farouche, plus avide de perfection, plus âpre, plus calculée l'ardeur d'un nouvel accouplement.

O dépasser le côte à côte, la sensation de se frotter soi-même à soi-même, pénétrer dans la chair d'un autre être, dans cette chair qui vit d'une vie à elle, dans cette chair massive, entière, inabordable... Ainsi nous som-

mes amenés à des violences inouïes, à des flagellations pleines d'une indicible rage, d'une infinie puissance de destruction...

Mais un baiser sur sa bouche domptée, qui ne sait plus mordre, réconcilie nos trop vivants et trop exigeants appétits...

★

Le corps sain, je travaille et organise mon travail. J'y cherche également la sécurité, en me livrant à des études particulières, qui ne me déçoivent pas par leur ampleur.

Je revois Serge et Rodolphe, auxquels j'ai fermement expliqué que je consacrerai plusieurs heures tous les jours à un être qui pour eux n'offre pas d'intérêt.

Résignés à accepter dans chaque individu quelques défauts, dont les uns remplacent d'autres, ils considèrent chez moi cette faiblesse inopinée comme une nouvelle manie et tâchent de savoir si elle succède à un ridicule, ou s'y ajoute...

D'ailleurs, le plus souvent, ils me rencontrent seul, depuis que je ne crains ni l'inconsistance de Mado en l'abandonnant à elle-même, ni sa lassitude en lui imposant ma présence.

Elle aussi s'est habituée à notre triangle intellectuel, qu'elle détestait d'abord.

Elle se rend compte de la simplicité de nos tournures convenues, qui lui semblaient personnellement hostiles, parce qu'elle n'en comprenait pas le sens. Elle porte même à Serge et à Rodolphe une amitié qui doit leur paraître un peu excessive. Elle se juge près de nous en sécurité par notre manière détachée d'apprécier les événements. Elle s'estime heureuse de participer à nos conversations. Elle questionne Rodolphe sur notre ton :

— Quand me présenteras-tu cette grue que tu visites à minuit pour parler une heure avec elle de la vie ? Le

jour des fêtes persanes, sans doute ? Comme tu auras raison !

Sa faculté d'assimilation conduit même à donner chez elle l'illusion d'un embryon d'intelligence. C'est qu'elle a fini par retenir les extériorisations de notre humeur, les expressions les plus usuelles de notre petite coterie.

Aussi s'aperçoit-elle mieux des défaillances de notre esprit, de nos contradictions.

C'est avec un plaisir quasi-malicieux qu'elle me le fait remarquer :

— Comment, toi, un être intelligent, peux-tu risquer un danger aussi *inutile?*... Comment peux-tu t'appesantir sur cette histoire *insignifiante?*... Pourquoi refuses-tu, *puisqu'il s'agit de si peu de chose,* de m'accorder ?...

La phrase a même une tendance naturelle à devenir une formule de demande, comme certaines tournures imprimées ou un procédé de polémique habile, lorsqu'un désaccord oppose nos deux égoïsmes :

— Comment, toi, un être intelligent, peux-tu te fâcher au sujet d'un retard de deux jours ?...

Et ce rappel à ma lucidité éteint en moi toute velléité de colère. Le dialogue reprend son allure primitive. Elle n'ose plus exprimer son emportement en termes dont la vulgarité me serait désagréable. Ainsi aucune excessivité, même passagère, ne trouble notre union.

Sa conscience d'elle-même vis-à-vis de moi se précise : elle a la perception plus nette d'une infériorité intellectuelle. Sachant le peu d'importance que j'attribue aux valeurs, elle avoue avec facilité son absence de culture.

Elle s'enquiert d'un livre :

— Tiens, voici Stendhal qui traîne sur ma table.

— Oh ! je le connais, c'est trop bête.

Puis, sur un autre ton, avec un sourire :

— Dis-moi, faut-il que je sois bête, pour dire que c'est bête !

Quand je travaille, elle passe l'après-midi silencieusement près de moi. Dernièrement, comme elle cherchait dans ma chambre un objet qui pût la distraire, elle mit la main sur un lot de vieux programmes de théâtre :

— Vois-tu, c'est la littérature qu'il me faut !

— Qu'est-ce que tu y lis ?

— Oh ! certainement pas le nom des pièces ou des auteurs. Je regarde les acteurs et la photographie des toilettes.

Cette adaptation qu'elle a acquise est la suprême simplification de notre vie commune. Malgré ce qui nous sépare, elle empêche que nos différences essentielles ne nous choquent ou ne nous froissent.

Je le lui fais observer :

— Nous ne nous fâchons jamais.

Elle me répond :

— Nous sommes trop gentils pour cela !

Le caractère de notre liaison, elle le trouve aimable, et moi naturel.

Quelquefois seulement cette perfection de plus en plus profonde me fait craindre la perte, non pas de l'amour de Mado, mais de Mado elle-même, un bien si cher et si chèrement acquis

Mais toutes les richesses qui nous entourent ne sont-elles pas périssables ? Leur éphémérité n'est-elle pas le thème favori dont nous entretiennent les mages, les marabouts, les brahmanes, les sars et les prophètes ?

D'aucuns ne disent-ils pas : « Celui qui possède peu est d'autant moins possédé. »

Ou alors, être monarque. Et [illegible] palais détruit, en faire construire un autre.

★

MÉDITATION UN JOUR DE SOLEIL

> La seule douleur, c'est la douleur de vivre, de la volonté d'être.
>
> SCHOPENHAUER.

Plein été.

Le flot de soleil qui bondit dans ma chambre d'hôtel me pousse à sortir.

J'arrête un taxi devant ma porte : — Rue Brochet, crié-je.

Dans les rues, je rencontre des couples qui n'émeuvent plus en moi de souvenirs pénibles. Je songe aux soubresauts de douleur qui les guettent.

En entrant dans ma Pièce-du-fond, je m'aperçois que je n'ai pas téléphoné à Mado et que je serai seul durant l'après-midi. Je prévois qu'elle attendra mon appel en somnolant quelques heures ; et qu'après s'être attardée aux soins de la toilette, elle prendra le thé avec son frère chez quelques amis.

Je m'étends tranquillement sur les longs coussins et j'allonge mes jambes avec un sentiment d'indépendance. La fenêtre est fermée d'un rideau. La pièce n'est éclairée que par la flamme douce et proche d'une lampe à huile. J'ai jeté quelques livres près de moi, que je ne lirai pas. Je veux me recueillir.

Ce n'est plus ma douleur qui orientera mes pensées, c'est moi-même ; je me façonnerai une âme dans le sens de mon humeur.

C'est que je ne souffre plus par elle. *C'est que je ne souffre plus.* Et mon effort pour aboutir à cette plénitude heureuse est même déjà effacé.

Voici qu'en me le remémorant, ma crise entière s'évoque. Ma douleur m'avait semblé un désert où l'on s'égare. Elle n'était qu'un peu de sable qui m'aveuglait.

Des larmes ! Et des grimaces! Une idée fixe qui s'extériorisait en gestes désordonnés, c'est tout ce que vous étiez, ô ma pauvre petite douleur !

Et telles m'apparaissent toutes les petites douleurs des hommes ! Des obsessions (l'enfer, la mort, la fin du monde, la jalousie), des obsessions qui s'attachent à eux, les enserrent, les étouffent comme le ciel du moyen âge, et les font couler dans la folie.

Je les vois luttant contre leur petite douleur, comme les hommes de la Bible contre les pluies du déluge, accrochés désespérément par grappes aux sommets des arbres les plus élevés, où se pressant en tas sur les cimes des collines et des monts.

Seul dans l'arche bâtie selon les indications avisées de l'Éternel pour résister au mal ambiant, le Patriarche enfermé et préservé contre les tourments se survit.

Et cependant je les aperçois chantant des hymnes à leur petite douleur ! Ces êtres misérables qui souffrent sont heureux de souffrir. Pour eux, une passion n'est haute que sacrée par les larmes! Ils croient grandir en souffrant et se cherchent dans la souffrance, tels des malades pustuleux, estropiés, gibbeux, qui voudraient par leurs difformités connaître les lignes du corps.

La douleur leur semble un argument, une religion ! Ce ne sont pas les idées d'un Socrate qui les convainquent. C'est la ciguë. Ce n'est pas la sereine parole du Christ qui les touche! C'est la Croix : ils prennent la joie pour un mauvais succès.

★

Je m'étends sur le dos, j'appuie ma tête sur un coussin, je regarde vers le plafond tendu et uni, et respire librement. Tenter d'analyser ce préjugé des hommes...

Ils donnent à la douleur une valeur analogue à celle du danger. L'homme qui lui a victorieusement résisté

en sort rehaussé, tel celui qui s'est tiré indemne d'un accident (1). La douleur devient une indispensable épreuve que revendiquent les adolescents... (2)

L'idée de la douleur est très près de l'idée d'héroïsme, qui veut qu'un acte ne soit beau que si la vie de l'auteur a été jouée, risquée. Rien de moins héroïque que la pénétration pacifique.

Car les hommes ne glorifient pas la vie par sa splendeur, sa multiplicité ou son équilibre, mais par la sensation mouvementée de l'avoir perdue, puis retrouvée, pareils à des enfants qui désirent leur soupe au moment où on la leur enlève parce qu'ils l'ont refusée.

Le bonheur leur paraît anormal, mauvais, un défi de la vie. Polycrate comblé jette son anneau à la mer.

★

Et je m'interroge : Qu'est-ce que la douleur ?

Elle fait son apparition dans le monde avec les êtres qui se déplacent. Elle joue pour ceux-ci le rôle d'un avertissement contre les dangers pour la conservation de leur corps, d'un progrès dans l'évolution des espèces. Elle permet de réagir en vue d'une meilleure adaptation de nos organes au courant joyeux de la vie.

La douleur est un moyen pour nous éviter des erreurs mortelles. Ils en ont fait un but. Et ils ont sacré ce but.

Elle vient à nous pour que nous nous écartions d'elle ; elle est le signe de notre sauvegarde. Et ils ont idolâtré ce Signe ; et ils le réclament dans leurs prières. Et quand enfin elle surgit, la douleur, pour les éloigner des pièges,

(1) Dans l'explosion de grisou à Courrières, un ouvrier, qui avait passé une dizaine de jours dans les décombres, fut décoré pour avoir résisté à la souffrance et au danger. Les deux notions sont ici mêlées, tellement elles sont proches.

(2) Dans le clan primitif, l'enfant ne devenait homme que s'il avait pu supporter les flagellations, les jeûnes et de multiples épreuves pénibles et rituelles.

des poisons, des aberrations sensuelles, ils courent se détruire en elle.



Approfondissant mon examen, je me demande si j'ai toujours échappé à cette commune opinion :

Ne fut-il pas un temps où, intoxiqué de visions littéraires, j'exaltais la nature, en transposant dans un paysage, à l'occasion d'un pic ou d'un pin, des réminiscences poétiques pleines d'admiratives effusions ?

N'avais-je pas alors accepté la croyance mystique, romantique et chrétienne en la nécessité de la souffrance, qui n'était qu'un besoin d'affirmer une expérience de la vie que mon âge rendait encore contestable (1) ?

Aujourd'hui la nature ne m'émeut plus. Si je recherche le soleil, c'est pour ses qualités thérapeutiques, et le froid, pour son lucide stimulant.

... Et cependant avec quelle force de sincérité parfois l'odeur de la terre mouillée, une trouée dans le ciel, la pluie rappellent à ma sensibilité l'étrange puissance des éléments !

De même, si je reste indifférent aux inutiles petites douleurs, je n'en sens pas moins l'étendue infinie de la douleur de vivre ; il m'arrive d'être saisi d'anxiété en pensant simplement que j'ai un cœur qui bat et qu'un univers incompréhensible existe et dure indéniablement.

Tandis que, parmi nous, les hommes extériorisent leurs petites douleurs en périodes oratoires ou en cris

(1) J'avais même allié ma souffrance aux diverses saisons et je prenais pour chacune d'elles un genre littéraire particulier. Au printemps, l'ironie : « Ah ! les boutons qui s'ouvrent, tandis que pleure mon cœur ! » ou le sarcasme — : « Ah ! les petites feuilles vertes, comme elles m'agacent ! » — L'été, l'éloquence : — « Ah ! les chaleurs accablantes, je ne sais même plus ce qui est ma douleur quotidienne ! » — L'automne la poésie : « Ces feuilles qui tombent et mes années qui s'en vont ! » — L'hiver, rien. Peut-être n'étais-je sincère qu'en hiver !

désespérés, celui qui n'est sensible qu'au poids de la vie, inhérent à la vie, ne traduit pas son épouvante en gestes ou en éloquence. Il n'a pas besoin d'expression. Il prend conscience du mystère effrayant de son sort et le subit sans que son équilibre résigné n'en témoigne de trouble.

Toute révolte est vaine contre l'acceptation de la douleur profonde qui roule avec le monde. Celui qui veut vaincre son oppressante destinée et surmonter son angoisse recule terrassé.

L'idée de la plus grande joie par la plus grande souffrance plonge Nietzsche dans la folie. L'idée d'une grande œuvre créatrice par l'ascétisme exaspéré culbute Balzac dans la mort.

Adaptés aux rocailleuses circonstances de la vie, universels et spécialisés, Vinci dans la mécanique, Gœthe dans les fleurs, Voltaire dans le droit, Spinoza dans l'hébreu, olympiens à la douleur, condescendants à l'amour, ces génies et ces sages mènent vers le terme le plus éloigné leur arche flottante, insensible aux remous, aux crues, aux sécheresses.

—

Et il bâille devant cette fade et perpétuelle revenante : sa sentimentalité.
M. BARRÈS.

Soudain, dans l'apaisement de cette maison bourgeoise où je médite, éclatent quelques accords d'un piano.

Les pensées que je poursuivais ont brusquement disparu devant cette invasion sonore. La chambre que je ne voyais plus m'est à nouveau sensible, avec ses laques marrons chargées d'or et ses buissons d'ombre. Mon corps longtemps immobile se laisse bercer aux rythmes divers qui m'arrivent par l'espace imprécis...

Je me souviens, à l'âge de quinze ans, avoir été également étendu, mais ventre à terre et sur le tapis, dans un

salon où une très jeune tante à moi, presque de mon âge, faisait de savants exercices musicaux. Posé entre les coudes qui soutenaient ma tête, je parcourais des yeux un *Graziella* que j'avais emporté de ma chambre. Je préférais la molle et monotone douceur que je devinais dans le livre à la lecture du texte qui m'ennuyait.

Je regardais ma tante. Nous étions réunis par d'étranges liens. L'esprit du Lamartine que je tenais entre les mains m'orientait vers elle comme venaient vers moi les gammes variées et bourdonnantes qui montaient, descendaient et bondissaient le long du piano. J'étais enivré du roman que je croyais vivre avec elle...

Deux ! Etre deux ! Ah ! Ce rêve tenace qui me répète : « Et pourtant,... si tu te trompais ! S'il existait *quand même* le bonheur d'aimer..., l'amour de deux êtres égaux, qui comprennent la merveilleuse rareté de leur choix ! »

Ah ! L'idéal de mon enfance cloîtrée ! L'idéal banal et classique ! La ferveur ! Regretterai-je tout ce que j'ai sacrifié ?

C'est un engourdissement qui m'enveloppe, pareil à ceux d'autrefois. Quelque chose se déclanche en moi, faiblit et fond dans mes organes et coule dans mes membres : à son émolliente saveur, je reconnais un flot de sentimentalité...

Voici que Mado m'apparaît, non pas comme la femme que je possède véritablement aujourd'hui, mais comme celle que j'attendais dans mon adolescence.

Est-ce bien Mado ? N'est-ce pas une autre amie qui me serait plus chère, qui me toucherait avec plus de prédilection, cette enfant qui me prend pour un grand frère adoré et se retient mal de se jeter à mon cou ?

Et n'y aurait-il pas alors entre nous plus que de l'amour, une tendresse entière et passionnée ?



La vision a disparu.

Le piano continue son jeu que je n'entends plus.

Je me suis retourné sur mon divan, rapproché de la petite lampe ; j'ai chassé ma torpeur...

Que signifie cette poussée subite de sentimentalité ?

Qu'y-a-t-il besoin d'alanguissements et de crépuscules entre Mado et moi ?

Ma sincérité a détruit ces vagues imaginations du cœur comme elle a détruit les petites douleurs.

La propreté et le luxe de Mado me suffisent.

Je m'amuse à évoquer les rares mouvements de tendresse spontanée qui la portent vers moi...

Comme ils tombent à vide dans mon âme qui n'est jamais préparée à les recevoir, qui n'est jamais en cet instant en communion avec la sienne !

C'est pendant les heures où je l'aime le moins qu'elle s'écrie, avec une naïve effusion :

— Tu m'aimes bien quand même !

Cette exclamation inattendue résonne péniblement en moi, telle une fausse note.

C'est au contraire dans un geste d'elle où elle ne met rien, où elle ne veut rien mettre, que je me crois le plus enveloppé de douceur...

Ma tête soulagée des romantismes, des chimères et des moulins à vent repose sur les coussins avec sécurité.



Cependant je médite le plaisir qu'il y a, en renonçant aux véritables poussées sentimentales qui ne vont jamais à leur but, à créer celles-ci artificiellement.

De même je m'écarte de la bonté, mais je la recherche chez les gardes-malades.

★

Il m'arrive ainsi de provoquer volontairement en elle des sentiments de tendresse pour moi qui me donnent l'illusion d'une affection. C'est que je désire d'elle parfois ce luxe suprême.

Et j'examine dans quelles circonstances je procède.

Quand je me plais à lui faire des présents qu'elle ne m'aurait pas demandés et qui n'alimentent pas son attachement quotidien, c'est uniquement pour les termes de joie reconnaissante que je compte entendre d'elle...

Si je lui soumets une promenade en auto, une soirée aux ballets russes, un projet qui la séduit, c'est parce que je sais qu'elle s'empresse quelquefois de m'écrire sur un papier vergé, gravé, soigné, des mots aimants agréablement balbutiés.

Hier, après une trop longue discussion, où elle comprit l'étendue de sa dépendance, je l'exaspérai jusqu'aux pleurs et l'obligeai à se réfugier en moi.

N'avais-je pas obtenu d'elle volontairement le geste de la plus captivante tendresse dont je rêvais à quinze ans : une adolescente sur mes genoux, dont le bras s'enroule à mon cou et qui verse des larmes en mêlant avec la mienne l'haleine de sa bouche...

Lors de notre voyage à Versailles, ne vint-elle pas pleurer aussi et se précipiter vers moi ? Son élan jaillissait alors pur, réel et spontané. Je m'étais contenté de la repousser et de la railler...

Hier, dans la solennité de cette minute où éclata ma supériorité sur elle, j'eus le plaisir savoureux d'avoir modelé de vivantes émotions dans l'être que je possédais... Et je pressai fortement sa tête douloureuse et vaincue contre ma poitrine.

★

Je ne m'amuse pas qu'à exciter l'attachement de Mado

pour moi. J'aime aussi à m'attendrir sur elle, à m'apitoyer, à l'apercevoir, à travers sa faiblesse aimante, docile, soumise, et presque ridicule...

Il m'arrive souvent de ne pas voir Mado pendant plusieurs jours, de ne point sortir avec elle de toute une semaine.

Elle m'en veut. Alors je sympathise avec sa peine momentanée. Une enlaçante compassion m'envahit, qui me plaît, parce que j'en limite le rayonnement possible.

Elle m'accompagna un soir jusqu'à la demeure de Rodolphe, où je la quittai brusquement, la livrant à elle-même dans la rue et à une oisiveté dont elle ne savait que faire.

En entrant dans le vestibule,je me retournai et l'aperçus à quelques pas de moi. Quel petit être charmant, friable et périssable ! C'est ainsi qu'elle m'apparut, dans un dénûment qui me préparait aux plus amicales effusions. J'eusse voulu parler d'elle en termes navrants. Une commisération illimitée flotta en mon âme comme un ciel gris dans l'espace.

J'observe avec curiosité que c'était moi aux jours de ma crise qui cherchais à exciter sa pitié. C'est elle maintenant l'objet de la mienne. Ma pitié s'est *retournée*.

Je déplore en dilettante son rôle d'esclave. Qu'est-elle autre chose pour moi qu'un objet de commodité, qu'un jouet, qu'une agréable habitude ?

Mais abuser du plaisir cruel de la plaindre, prolonger ces instants, les dilater, pourrait me rendre moi-même son esclave et lui donner une valeur que je me refuse précisément de lui attribuer. Ma pitié trop accentuée pourrait devenir une chaîne pour moi...

Mais elle n'est qu'un spectacle que je m'accorde, qu'une distraction sentimentale. Des pleurs ne sont beaux que par ce qu'il y a de voulu ou tout au moins de consenti en eux.

IV

LA GRANDE MAISON CLAIRE

Et pourtant il aurait voulu vivre jusqu'à l'époque où il ne l'aimerait plus.
M. PROUST.

— Sais-tu, me dit-elle après de longs mois, je ne vois plus Roberto !

— Ah ! Pourquoi ?

Et comme elle j'affecte une pose naturelle :

— Je l'ai quitté.

— Quitté ?

— Oui.

— Mais tu l'aimais ?

— Oui.

— Et lui aussi t'aimait ?

— Trop. Tu saisis. Il y avait des scènes sans discontinuer, à propos de ceci, de cela, et de cela encore...Je le trompais bien, il est vrai ! Je lui faisais d'aimables mensonges, aux... — comment m'as-tu écrit dans une lettre ? — ah ! oui... aux anneaux mal raccordés. Ça n'allait plus, par conséquent, plus du tout. Et puis,quoi que tu en penses, c'est vraiment de trop deux hommes dans ma vie. Je ne peux pas prendre tous les jours des rendez-vous avec lui en même temps qu'avec toi ! D'ailleurs, veux-tu que je te dise ? Il ne m'excite plus. Je ne savais pas ce qu'était ce garçon. C'est pourquoi j'ai été avec lui. Tu le juges un monstre. Moi pas. C'est toi qui exagères. Mais il m'ennuie ; il commence à devenir autoritaire. Et en vertu de quoi ?

— Donc, complètement fini ?

— Oui, ou presque.

— Mais enfin, tu vas encore chez lui ?

— Cette semaine, j'irai, il le faut bien. Je romprai en douceur. Autrement, ce serait terrible. J'ai peur que,

même avec des ménagements, il ne soit difficile de lui faire comprendre...

— Mais alors ?

— Il s'habituera, n'est-ce pas ? Sois certain, il fera comme tout le monde. Es-tu content de cette brouille ?

— Certes, à moins que demain vous ne soyez de nouveau ensemble...

— Ah ! Tu es inouï de ne jamais croire...

Il est vrai que mon esprit critique, chaque fois que le frappe une nouvelle étrange, n'accepte que sous réserve son authenticité.

Cependant la révélation de Mado doit être exacte.

Je cherche l'impression qu'elle me produit...

Je n'en trouve pas. Elle ne m'intéresse que comme un fait divers, comme un de ces faits divers colportés dans les salons ou dans les bars, comme un « reportage » sur le mariage ou le divorce de gens connus que je connais.

Roberto, qui n'existait plus pour moi, n'existe plus pour elle. Et telle est mon indifférence que je me figure avoir perdu toute sensibilité. Rien n'a changé, me semble-t-il.

Ce n'est que Roberto qui, à son tour, sans en comprendre la fatale et irrémédiable éphémérité, souffrira d'avoir voulu l'amour, le double et total amour.

Mais sa crise, elle non plus, ne me touche pas Pas le plus petit plaisir de vengeance rétrospective, ni la satisfaction de voir Roberto subir, lui aussi, la loi qui m'a courbé et dont j'ai pu me dégager.

Je ne suis pas même curieux de savoir comment Mado parviendra à se défaire de l'Autre.

Sans doute, une fois séparée de Roberto, elle se consacrera plus entièrement à moi, ce qui m'apparaît agréable, mais peut-être non dépourvu d'inconvénients. Car elle aura un plus grand désir d'occuper continuellement avec moi une liberté de temps qui l'encombrera.

Comment se fait-il que j'envisage, sans m'en réjouir, cette rupture avec Roberto ? Que je n'en distingue que les incommodités ?... Se pourrait-il que... ?... Quoi ? Non !... Je ne l'aime plus !

Il se pourrait peut-être que je n'aime plus Mado.

★

Je suis surpris de le découvrir si tard.

Et cependant je le comprends. Tant qu'elle manifestait une certaine ferveur pour Roberto, je restais légèrement inquiet ; et j'attendais d'elle une sorte de retour. J'imaginais alors que c'était mon amour qui était affecté par les froideurs qu'elle me témoignait. Seule ma sécurité était en jeu. Aujourd'hui que celle-ci est rassurée, je m'aperçois de ma confusion.

Et je m'explique des souvenirs :

Il m'est arrivé, après l'assoupissement de mes sens, que son image physique ne répondît pas à celle qui me faisait espérer l'intensité de joie de la possession. Et je découvrais dans son corps certains traits (l'attache des épaules, la ligne du cou) d'un caractère trop masculin, trop éloigné de l'aspect fillette qui me captive et me pénètre avec une telle lancinance...

Qu'est-ce donc qui me retient encore à elle ?

C'est mon propre attachement ; le calme auquel elle m'a habitué ; la netteté de sa peau ; son élégance qui ne choque jamais ; le plaisir que je peux atteindre si parfaitement avec elle...

Mais elle, je ne l'aime pas.

Puisque nous n'avons plus de passion, puisque plus rien de particulier ne m'attire en elle, n'importe quelle femme me suffira, qui séduira mes sens et se soumettra aux dispositions de mon temps...

Mado n'est pas et n'a jamais été unique à me contenter. Même aux plus violents moments de ma douleur, je ne

pouvais pas justifier rationnellement mon amour et admettre qu'il fût si déterminé qu'un seul être au monde le satisfît pleinement.

—

Assis à mon bureau, où reposent des livres et des instruments inutiles (vieux compas, protège-pointes, culots de pipes), comme Faust, je suis arrêté dans le travail qui me soutient...

Ce n'est pas que j'aspire à connaître les forces troublantes, agissantes et diverses de la nature, que me cachent les vitres colorées d'un laboratoire. C'est au contraire que je les crains, elles, et leur désordre, leur perturbation, et leur aveuglement. Par les grandes fenêtres claires et ensoleillées de ma chambre d'hôtel, j'appréhende leur entrée précipitée.

Puisque je n'aime plus Mado, ne suis-je pas exposé à aimer de nouveau? N'est-ce pas une autre passion qui m'attend, embusquée je ne sais où, convulsive encore, avec des phases et des crises ?

La volonté qui m'a affranchi des souffrances de l'amour sera-t-elle aussi éphémère que mon amour lui-même ? Et n'ai-je triomphé de la douleur que pour recommencer de souffrir ?

Je quitte la table en renversant la chaise et j'applique mon front au carreau. En face de moi se dresse implacable une grande construction qui me dépasse. Un poignant abattement suit l'ironie de ma déception. Quel mythe que de tenter par l'équilibre souverain de résister à l'amas des vaines misères ! Ah ! ma belle maison claire, êtes-vous destinée à vous effondrer toujours sur le sable mouvant où j'élève vos portiques multiples ?

★

Au plus profond de sa détresse, écœuré de la vie, de la mort, de la magie, Faust reçut le diable. Et le diable ren-

dit à Faust sa jeunesse sans lui retirer sa culture de vieux docteur.

De même une lumière perçant mon doute vient de me sauver ; tout en conservant mon ardeur junévile, j'ai retrouvé la sérénité du sage : j'ai décidé de garder Mado sans l'aimer.

Ainsi j'éviterai une désorganisation passionnée de mon être. Sa présence certaine brisera toute aspiration vers un autre amour.

Je connais les femmes arabes, qui se promènent endimanchées, le petit doigt hors leur robe, et les Annamites marrons dont la peau triste m'ennuie ! Et aussi les êtres vénaux et serviles que j'ai rencontrés à Paris avant Mado. Avec quelle prédilection je me complais quand même à son teint blanc et à ses yeux clairs !

L'abandonner ? Ah ! quelle folie ! Si je n'aime plus Mado, j'aime trop la merveilleuse adaptation où nous a conduits un double effort conscient !

Délaisser les habitudes qui libèrent ma pensée dans la vie quotidienne ! Celle de lui téléphoner chaque jour, que j'ai acquise pour ne pas perdre contact avec un être si versatile, et celle de prendre un certain ton déterminé avec elle, et cent autres petits sacrifices devenus automatiques ! Astreindre de nouveau mon cerveau à ces contingences ! — Jamais.

Elle aussi, d'ailleurs, s'est adaptée à mes défauts, à mes prétentions, à ma conversation. Elle est arrivée à me comprendre à travers mon intelligence.

Insensé ! Si Mado et Roberto se quittent en s'aimant, nous qui depuis longtemps ne nous aimons plus, pourquoi nous quitterions-nous ?

Je ne l'aime pas. Elle ne m'aime pas. Nous serons ensemble. Il n'y aura aucune raison pour que cela finisse.

C'est ce qui me convient.

★

Et je vais joyeusement par ma chambre, souriant au danger qu'elle a couru sans le savoir.

—

Elle accourt ce soir chez moi haletante et pâle. Elle ne peut parler, mais joint seulement des gestes à des exclamations confuses.

Enfin :

— Roberto est en bas ! Il m'a suivie ! Il m'attendait à la porte ! Il s'est avancé vers moi ! Il me voulait ! J'ai essayé de crier ! J'ai eu peur... Il pleurait, l'imbécile ! Il me disait qu'il se tuerait, qu'il ne fallait pas... Ah ! je lui ai répondu, je te jure ! C'est énorme tout ce que je lui ai conté. J'ai mal à la gorge ; les mots me restent là, à présent.

Et elle serre son gosier avec sa petite main. Très agitée, elle me narre encore une fois la scène avec un peu plus de précision.

Cette tentative de violence, peut-être d'enlèvement, de l'Autre me distrait comme une fine comédie.

J'essaie de rassurer l'inquiétude de Mado, que peut-être elle s'est volontairement exagérée, trop paresseuse pour se rendre compte de la véritable portée d'un événement.

Lorsque son calme lui est revenu, elle comprend ce qu'a eu de ridicule la conduite de Roberto. Elle s'exprime en des termes détachés, qui ressemblent aux miens.

— Au demeurant, ajoute-t-elle, les hommes sont des moutons bien inoffensifs !

... Elle parle de l'amour sans paraître beaucoup plus y croire que moi.

Malgré cet esclandre, elle se rencontre encore avec Roberto. Car elle craint un plus grand éclat.

Elle me raconte comment elle espace de plus en plus

ses rendez-vous, piètres rendez-vous de fins d'après-midi.

Roberto épuise sa force contre cette enfant qui le déconcerte habilement.

Un soir où leur colère s'éleva jusqu'à la haine — qui prend si aisément la place de l'amour — la querelle fut terminée par un soufflet que Mado lança à Roberto en lieu public.

Je songeai à l'impossibilité d'un emportement du même genre de ma part.

Roberto garda ce jour-là sa rage en lui et déclara espérer dans l'obstination de sa brutalité.

★

En apprenant ces détails, je m'écrie :

— Eh bien ! maintenant, je commence à penser que ton ardeur pour Roberto est consumée : quel sera le remplaçant ?

— Qu'est-ce que cela peut te faire ?

— En vérité, bien peu. Je juge seulement ces caprices inutiles et déraisonnables. Je t'ai vue quelquefois devant moi chercher à séduire un de mes amis. Tes mots, ton sourire, ton maintien, tes questions insinuantes, licencieuses, tout se teinte chez toi d'une coquetterie irritante : c'est l'instinct de plaire dans ce qu'il a de convenu, de fatal et de faux.

— Pourquoi discourir ? Tu sais bien que nous nous tromperons l'un l'autre, que nous aurons de ces caprices. Ne t'ai-je pas présenté moi-même à des jeunes femmes vers qui te portait un désir fugitif ?

— Moi également. Nous nous appuyons sur la ténacité de notre élan. Mais après ce geste de générosité amoureuse, n'as-tu pas éprouvé comme une jalousie rétrospective, comme un regret, comme d'obscures appréhensions : c'est notre sécurité que nous mettons alors en danger, et elle nous est si chère à nous deux, quoique pour des motifs différents ! Nous sommes pareils à ce collec-

tionneur qui, cependant qu'il prête son tableau le plus cher, tremble à l'idée de sa détérioration, de son simple déplacement.

— Mais aussi après ces écarts — (comme après mes mouvements de passion pour Roberto) — comme nous nous retrouvons plus liés et plus penchés l'un vers l'autre !

Sa main que je tiens se serre ; sa tête s'avance ; tous ses cheveux frôlent ma joue jusqu'à ce que sa bouche approche de ma bouche. Son corps entier, avec une compréhensive soumission, s'est serré contre moi pendant notre baiser, où nous scellons par la sincérité la durée d'une union qui nous apparaît perpétuelle.

—

> La joie est le passage de l'homme d'une moins grande à une plus grande perfection.
>
> SPINOZA.
>
> Les grandes joies sont ordinairement mornes et sérieuses.
>
> DESCARTES.

Suis-je désormais l'absolu seigneur de ma sensualité ? L'amour est-il la forêt délimitée, défrichée, réglée en coupe, où je me promène à mon gré ? Puis-je le croire ?

Je ne sais... D'ailleurs, qu'importe !

Tant d'autres domaines vierges restent à cultiver ! Tant de domaines touffus, où je me perds dans les masses broussailleuses, sans me trouver ! Tant de simplifications à tenter !

L'argent, les lois, les forces sociales anonymes, que de liens me retiennent ! Attachent ma conscience aux contingences, la collent aux choses !

Je m'en vais, pour m'affranchir ! J'emmène Mado. J'habiterai avec elle ma grande maison claire, où les proportions sont si harmonieuses que l'air y acquiert une densité partout égale.

Je convaincs Mado sans difficulté de quitter Paris.

Son besoin de distraction, le soleil que nous recherchons, pour ses éléments curatifs, et l'idée d'une plus grande indépendance lui inspirent un tel attrait qu'elle prend promptement avec sa famille les arrangements que nécessitent certaines convenances. Nous tenons, pour nous élancer plus franchement en *avant*, à maintenir les convenances *derrière* nous.

★

Tandis que nous préparons ce voyage et qu'elle m'aide à divers achats, à retenir des places, à mes malles, c'est avec une confiance brutale qu'elle me montre les lettres que Roberto lui envoie :

... « Je ne sais jusqu'à quelles extrémités me portera « votre conduite... Je vous préviens que je ne réponds « plus de moi, ni de mes actes... C'est vous qui... »

Et m'entendant lire tout haut ces lignes, elle s'écrie :

— Il veut me tuer, n'est-ce pas ?

Le soir même de notre départ, elle m'apprend que Roberto a fait chez sa mère une scène grandiloquente pour divulguer avec éclat comment j'entretenais Madeleine !

Cette farce me fait longtemps rire !

Quelle ironie elle grave au fond de chaque passion !

Voici que l'angoisse, un peu de cette universelle angoisse qui accompagne tout mouvement, accentue nos derniers instants de fuite.

Vaudront-ils les réalisations, mes efforts pour satisfaire à quelques-uns de mes besoins primordiaux, pour les simplifier, les purifier, les intensifier ?

Mes moyens seront-ils enfin suffisants pour que mes joies soient enfin pleines ?

★

Là-bas...

Dans les contrées ensoleillées, où le corps s'acclimate aisément à l'ambiance...

Je la revois à travers les brumes dissipées, ma grande maison claire...

Je revois ses murs plats, sans tour, sans terrasse. Je crains les vertiges qui précipitent les corps.

Vide comme les temples musulmans, sa richesse se comprend dans l'entrelacement des lignes architecturales.

Pourtant un vaste portique à l'entrée, par où l'air tamisé communique avec l'atmosphère terrestre...

La pensée libérée, consciente de sa relativité, travaille dans un rythme périodique sur la sublime désolation des hommes et des choses.

Enfermé dans la plus pénétrante des sagesses, en même temps qu'accessible aux renouvellements divers du monde extérieur, l'être, équilibré dans une indifférence hautaine, accepte cependant toutes les satisfactions humaines et extrait de chaque instant la merveilleuse et féconde substance qu'il y dépose lui-même avec prévoyance.

Ah ! que ma jeunesse encore y pénètre, pour en vivifier l'harmonie, comme un soleil couchant magnifie un oasis.

Qu'elle s'évade à temps des gestes inutiles pour y vivre le rêve d'une nuit orientale...

. . . .

... A travers les rues étroites de la ville personne ne circule. Et ceux qui sont assis sur les dalles des portes laissent leurs mains inertes sur leurs jambes croisées. Les autres, couchés sur des nattes à l'intérieur, dorment ou ferment les yeux. Dans l'insensible obscurité, on ne distingue parmi les ombres que le feu qui luit par instant dans les pipes des fumeurs. Une fraîcheur relative descend jusqu'aux pieds des hommes et, décollant les vêtements des corps, leur donne mieux l'impression du contour de leurs membres immobiles.

Si quelque passant attardé gravit avec lenteur les marches de la ruelle en pente, il étend seulement le bras et

murmure doucement dans le silence : « Eli » « La belle nuit ! » et les autres répondent : « La belle nuit ! »

Et personne ne regarde le ciel, du merveilleux bleu chinois, où roulent toutes les étoiles, car ils ont en eux le calme de l'univers et craignent peut-être, en levant la tête, de se sentir trop profondément troublés par l'ordre irrémédiable du monde...

. . . .

Ah ! Je la vois, enveloppée par cette nuit d'invraisemblable orient, immobile dans le scintillement féerique des constellations, ma grande maison claire...

Tout est bien, tout est beau en elle, comme avant le jour qui ouvrit le monde.

Là-bas, y perpétuer ma présence... Être divin, là-bas, dans le temps et dans l'espace...

LÉON PIERRE-QUINT.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Albert J. Farmer : *Les Œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe*, Toulouse, Edouard Privat. — Choderlos de Laclos : *Les Liaisons dangereuses, édition publiée d'après le texte original, précédée d'une étude sur Choderlos de Laclos et suivie d'une bibliographie, par Ad. Van Bever*, Georges Crès. — A.-E.-M. Grétry : *Réflexions d'un solitaire, manuscrit inédit publié par les soins de la commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges, avec une Introduction et des notes par Lucien Solvay et Ernest Closson, t. II*, Bruxelles, G. Van Oest. — E.-J. Delécluze : *Mademoiselle Justine de Liron, Introduction et notes de Marcelle Tinayre*, Editions Bossard. — Chateaubriand : *Vie de Rancé, Introduction et notes de Julien Benda*, Editions Bossard. — Memento.

Les Sainte-Marthe, pendant trois siècles, se sont illustrés à différents titres, mais plutôt par les œuvres de l'esprit. C'étaient gens de belle érudition, médecins, philosophes, théologiens, poètes. Ils excitèrent à peu près tous l'admiration de leurs contemporains. L'un d'eux, Gaucher Ier, fut l'ami très intime de Rabelais.

Gaucher II, dit Scévole, petit-fils de ce dernier, naquit à Loudun en 1536, reçut à Paris l'enseignement des Turnèbe, des Muret, des Ramus à l'époque où ceux-ci propageaient le goût des études anciennes et conserva très nettement leur empreinte. Envoyé plus tard à Poitiers pour y apprendre le droit, il contribua à y former, sous la présidence de Guillaume Boucher, à l'exemple de Ronsard, une brigade qui enrôla nombre de poètes et d'érudits, tels que Jean Antoine de Baïf, Vauquelin de la Fresnaye, Jean de la Péruse, Jacques Tahureau, etc...

Une solide culture lui permettait d'aspirer aux plus hauts emplois, mais il ne disposait que d'une maigre fortune. Après s'être frotté aux poètes de la Pléiade, avoir hanté à Paris les maisons où l'on pouvait rencontrer une domesticité avantageuse, la cour où il bénéficia de quelque estime, il se résigna à épouser une riche jouvencelle dont la dot lui permit d'acheter une charge de contrôleur général des finances.

Installé à Poitiers, il eût pu y mener une sereine existence de

fonctionnaire. Mais il fut nommé maire et capitaine de cette ville et, à ce titre, mêlé aux événements politiques, il joua un rôle important dans les intrigues de la Ligue. Cependant son ambition réelle était dirigée dans un autre sens. Il rêvait de conquérir une gloire universelle de poète. Il souhaitait l'illustration de Ronsard, son modèle et son ami. Comme lui, il s'était nourri aux meilleures sources d'érudition, mais tandis que le Vendômois se refusait à accepter le latin comme langue artistique, Scévole de Sainte-Marthe s'abandonnait à l'attrait de la poésie néo-latine. C'est dans son œuvre écrite en latin que se manifestent ses meilleures inspirations.

Il laissa néanmoins quelques livrets et volumes de poésies en langue « vulgaire ». C'est à ces **Œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe** que M. Albert J. Farmer a consacré, avec la patiente volonté de leur rendre leur vraie place dans notre littérature, un examen approfondi. Or, Scévole de Sainte-Marthe a procuré à son critique, érudit de valeur, une singulière désillusion ; car, à étudier les productions de notre Loudunois, du *Tombeau de Brunette* (1554) aux *Œuvres* revues et augmentées (1599-1600), on s'aperçoit qu'elles sont, comme les œuvres latines, d'ailleurs, l'adroit travail d'assemblage d'un imitateur, d'un copiste, d'un plagiaire. Sainte-Marthe a, sans cesse, et avec une rare outrecuidance, dérobé aux écrivains de l'antiquité, aux néo-latins, parfois aux Italiens, à ses prédécesseurs immédiats et à ses contemporains.

Certes, l'imitation n'était pas chose rare à l'époque où il écrivait, et Ronsard ne fut pas le plus modeste parmi les « pilleurs de pensées » ; mais Ronsard faisait sienne la matière subtilisée, la modelait à son caprice, lui conférait, par le ministère de son génie, une vie et une beauté nouvelles. Sainte-Marthe était, au contraire, un traducteur essoufflé, sans accent, sans fureur poétique. C'est avec justice que son œuvre est tombée dans l'oubli. De cet homme on ne doit retenir que son grand caractère et l'énergie dont il fit preuve au milieu des troubles de son temps.

Or les grands caractères se manifestent, le plus souvent, par de belles actions plutôt que par de belles œuvres de plume. Choderlos de Laclos qui fut, pendant une période rapide de sa vie, capable de créer une œuvre de plume immortelle, ne nous apparaît pas comme un grand caractère.

Tour à tour officier, freluquet de salon, pamphlétaire, homme public, fonctionnaire, administrateur, puis, de nouveau, militaire, il ne semble avoir montré nulle part des qualités suréminentes. Ses convictions politiques furent médiocres. Il est probable, d'ailleurs, qu'il n'avait, sur aucune matière, aucune conviction.

Des orages traversèrent-ils son cœur? Fut-il, comme on l'a dit, son propre biographe dans ces **Liaisons dangereuses** dont M. Ad. Van Bever nous offre, agrémenté d'une substantielle introduction et d'une exacte bibliographie, un texte soigneusement revu sur le manuscrit original ? Une note de police dit de lui qu'il était un homme « très froid et très fin ». Cette seule appréciation suffit pour le juger au moral. Son héros fut aussi un homme très froid et très fin.

Que Laclos ait été ou qu'il n'ait pas été Valmont, il se révéla, du moins, dans son livre, comme le plus subtil parmi les stratèges de l'amour. On peut, avec raison, le vilipender d'avoir écrit une œuvre qui, répandue dans le public par d'innombrables éditions, y diffusa des doctrines singulièrement pernicieuses. Difficilement l'en blâmerait-on, si l'on se place au point de vue du résultat littéraire.

Comment, en effet, ne pas admirer, malgré ses longueurs, ce roman écrit dans une langue si pure, où les caractères se manifestent avec une incomparable netteté dans le style même des épistoliers, où les nuances de sentiments sont traduites avec tant de délicatesse, où le cynisme même prend une forme si séductrice? Aucun auteur de cette époque ne paraît avoir observé la société avec des regards plus pénétrants. Nul n'a fait preuve d'une acuité de psychologie aussi vive. Diderot lui-même, quand il aborde le genre licencieux, ne saurait être comparé à Laclos. Ses romans ont, le plus souvent, une allure de pamphlet que l'on ne discerne nullement dans les *Liaisons.*

Valmont, le héros de Laclos, est devenu le prototype du séducteur professionnel. A notre avis ce personnage est d'une qualité moindre que la marquise de Merteuil. En celle-ci le cynisme, la duplicité, le machiavélisme prennent une force singulière. Valmont, son allié, apparaît plutôt comme son élève. Il témoignerait parfois d'un peu de pitié, d'une ombre de sentiment ou de repentir. La marquise, au contraire, est un instinct servi par une vive intelligence. En elle s'incarne le génie de la perversité.

Les comparses du roman se dévoilent comme des dupes souvent trop niaises. Elles concourent, avec une candeur excessive, au triomphe de leurs persécuteurs.

Peut-être, comme beaucoup de ses contemporains, Laclos, en multipliant les audaces, avait-il un but moralisateur. Cette thèse pourrait se soutenir. Nous ne nous chargerons pas d'argumenter sur ce point.

A la même époque vivait un autre moralisateur d'un genre bien différent. C'était le musicien Grétry. Nous avons montré, dans un précédent article, ce personnage, féru de la science et de philosophie, écrivant, vers la fin de sa vie, ses **Réflexions d'un solitaire**, à Montmorency, dans cet ermitage où subsistait le grand souvenir de Rousseau. Le tome II des *Réflexions* contient encore bien du fatras et bien des lieux communs. Quel dommage que Grétry, lecteur assidu de Molière, n'ait pas craint de ressembler à M. Jourdain ! Il raisonne, trop souvent, à la façon de ce bon bourgeois. Il écrit, par exemple : « Si les hommes de génie étaient communs, il n'y aurait plus d'hommes de génie : c'est la rareté qui fait le prix des choses. » Ou encore : « Paresse, c'est inaction ; activité, c'est mouvement. » Les questions de psychologie amoureuse semblent occuper souvent son esprit. Il montre à les étudier une belle expérience de la vie, mais il ne peut se défendre de terminer quelque analyse subtile par des banalités. Il s'évertue notamment à prouver l'impossibilité du bonheur en amour entre semblables. Il aboutit à cet aphorisme : L'harmonie crée la monotonie. D'autres, peut-être, l'avaient constaté avant lui.

Néanmoins tout n'est pas de cette qualité en son volume. Si des chapitres à prétentions scientifiques : *Carbone*, *Phosphore*, *Mon opinion en médecine* (la médecine, proclame-t-il, est le plus grand, le plus utile de tous les arts !), fatiguent et déçoivent, d'autres, par contre, plaisent et enchantent. En l'un d'eux, Grétry traduit sa haine des journalistes dont il montre le rôle néfaste. D'autres, nombreux, contiennent d'utiles réflexions sur la musique, la chanson, la danse, sur la valse, en particulier, nouvellement introduite en France et que le philosophe considère comme « un exercice incommode et peu décent ». De-ci, de-là, Grétry donne des détails sur son existence, ses goûts, son physique, parle de Rousseau, de l'Ermitage et des visiteurs qui y font pèlerinage. Un *Appendice à mes Mémoires ou Essais sur la mu-*

sique, consacré à Marmontel, auteur de nombreux livrets que Grétry mit en musique, est le meilleur chapitre de l'ouvrage. Les anecdotes, écrites avec esprit et vivacité, y pullulent, et mille renseignements dont les historiens littéraires tireront profit.

Si l'on peut trop souvent apparenter Grétry philosophe à M. Jourdain, on rapprocherait volontiers Etienne-Jean Delécluze de M. Prudhomme. Delécluze, qui naquit en 1781, vit, enfant, la Révolution sur laquelle il a laissé des pages curieuses, traversa l'Empire et combattit activement en faveur des classiques contre les romantiques, est aujourd'hui à peu près oublié. Personne n'aurait songé à exhumer ses œuvres du grand cimetière des bibliothèques, si Mme Marcelle Tinayre n'avait imaginé de réimprimer, dans la collection *Les Chefs-d'œuvre méconnus*, **Mademoiselle de Liron**.

Car telle est la bizarrerie des dames. Il faut voir, en effet, avec quelle vigueur, quelle malice, quel esprit Mme Marcelle Tinayre s'acharne à nous prouver que Delécluze fut, comme peintre, critique d'art, essayiste, le maître du « genre pompier », que la fantaisie lui manqua toujours, et le pittoresque, et même parfois l'intelligence. Et, néanmoins, elle avoue qu'il eut de nombreux amis parmi les purs intellectuels, Stendhal en particulier, et elle est obligée de convenir que *Mlle de Liron*, roman d'amour d'une psychologie très fine, mérite encore des lecteurs. Et comme cela l'étonne que ce M. Prudhomme ait pu sortir de son imagination ces pages allègres, elle en attribue l'inspiration à l'influence de Stendhal. Mais, pour subir l'influence de Stendhal, il ne fallait tout de même pas être un imbécile.

A la vérité, Delécluze n'était pas un imbécile. Sorti du peuple, il manquait quelque peu de culture. Elève de David en peinture, il se comporta vis-à-vis des écoles nouvelles comme un Baour-Lormian pouvait se comporter en face du romantisme. Il combattit de l'autre côté de la barricade. Le génie ne l'animait point. Il écrivait en style fade, et néanmoins ses *Souvenirs de soixante années* trouvent même en Mme Marcelle Tinayre, malgré ses protestations, une lectrice sympathique. On le comparerait volontiers à Francisque Sarcey, qui, en matière d'art, ne comprenait rien à rien. Il valait mieux pourtant, car il a écrit *Mlle de Liron*. Et cela est singulièrement méritoire de la part d'un bourgeois, célibataire endurci, qui exila les femmes de son domicile et de sa

vie. Le seul reproche que l'on puisse faire à ce petit roman, c'est que le bavardage y remplace trop souvent l'action.

Ce reproche a été fait également, mais avec quelle injustice ! à cette **Vie de Rancé**, de Chateaubriand, que M. Julien Benda publie dans la même collection des *Chefs-d'œuvre méconnus*. Sans doute la *Vie de Rancé* fut le dernier ouvrage du grand romantique. Celui-ci avait soixante-quinze ans quand il l'offrit au public, et il l'écrivit pour obéir aux ordres de son directeur spirituel.

Mais Chateaubriand ne peut, dans aucune de ses manifestations, être considéré comme un bavard indiscret. Si sa documentation historique manque souvent de bases solides, ses vues historiques devancent celles de beaucoup d'écrivains qui, sans s'en douter, fonderont leur gloire sur elles. M. Julien Benda, en des pages d'une extrême pénétration, analysant l'œuvre de Chateaubriand, prouve que ce grand créateur d'images fut aussi un admirable créateur d'idées. La *Vie de Rancé*, dédaignée par beaucoup, n'est pas seulement une biographie ardente du fondateur de la Trappe, elle est un miroir où se reflète toute une époque. Elle est mieux encore, elle est un état d'âme de l'auteur.

M. Julien Benda n'hésite pas à affirmer que, malgré ses digressions, ses obscurités, ses redites, elle est l'œuvre « la plus importante de Chateaubriand », car on y perçoit la douleur d'un vieillard que révolte son état de caducité, tous les regrets passionnés d'un être que la vie abandonne et qui regarde, avec désespoir, se dérouler, devant ses yeux, la fresque colorée du passé. A ce titre seul, elle solliciterait l'attention; mais elle en offre de plus précieux. Quoi qu'on en ait dit, en effet, le style ne se ressent point de la répugnance que l'auteur eut à entreprendre cette étude. En elle encore Chateaubriand multiplie, comme au plus belles années de sa force imaginative, les images fastueuses et telles pages peuvent souffrir la comparaison avec les plus pures de son œuvre antérieure.

Memento. — La Sirène nous a récemment donné une nouvelle édition des *Contes de Fées* de Charles Perrault. Ce bel album se signale par la magnificence de son impression. Il est illustré de lettrines, de culs-de-lampe et de hors-textes en couleurs par M. Lucien Laforge, lequel, avec une grande simplicité de moyens, est parvenu à commu-

niquer à ces textes mille fois historiés un attrait nouveau, tout de poésie et d'ingénuité.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Louis Dumur : *Le Boucher de Verdun*, Albin Michel.

Le Boucher de Verdun, par Louis Dumur. Je connais l'auteur de ce livre depuis trente-deux ans. Je le vis, pour la première fois, lors de la fondation du *Mercure de France*. Je me souviens que mon mari *l'attendait*, lui, qui n'a jamais besoin de personne ! Il l'attendait, parce que Louis Dumur occupait, en Russie, un poste de professeur, d'érudit, où il enseignait le grec, le latin et six ou sept langues vivantes. Quand il arriva, mon mari me dit : « Je vais te présenter un homme sérieux. » Du ton dont cela fut prononcé, on aurait juré que je n'en avais jamais vu ! Louis Dumur était tout jeune, mais, en effet, il semblait terriblement sérieux. Mince, grand, tout de noir vêtu, d'un visage surprenant de régularité, de gestes sobres, d'accent réservé, il ne devait pas rire souvent et, en outre, on devinait en lui un esprit de sectaire, une âme protestante, malgré toute la liberté d'une imagination de poète. Je pensais, en le détaillant avec un certain respect, à ce vers :

Sur la mer Jaune, un vaisseau blanc

d'une poésie où la fantaisie projette ce vaisseau pour le seul caprice de l'image. Poète, oui, mais surtout moraliste enragé, quelquefois envers et contre toute morale reçue. (Voir : *Albert.*)

Louis Dumur est Suisse de naissance, Français de cœur et d'esprit. En vieillissant il a même appris à rire comme un simple Parisien. Chose singulière : l'âge ne l'a pas touché. Il demeure le même corps droit plutôt mince, le même visage de traits réguliers, froids, mais ne pas se fier à la rectitude de sa manière. Quand il s'emporte, c'est pour de bon, et le plus redoutable c'est qu'il sait toujours où il va. Il hésite d'abord un peu, ouate de silences intermittents les phrases du préambule, puis, nous flanque toute une thèse sur le tapis, d'où on a l'impression qu'on ne sortira pas vivant quand on a le malheur d'être l'adversaire. Dans la *Motte de terre*, une pièce qui fut jouée à l'Œuvre, on voit un homme traînant une malle remplie de la terre de son pays. Est-ce que Louis Dumur ne porte pas avec lui, comme un glorieux fardeau,

la matière grise qui fit les grands réformateurs de Genève ? En dépit de ses conceptions romanesques, de ses outrances de poète, il est, il demeure le même corps d'actions et de réactions droites, tout d'une pièce. Il est parfaitement inutile de le fléchir... et pourtant il a écrit ces chefs-d'œuvre d'ironie : *Un Coco de génie*, *Les trois Demoiselles du père Maire*, *L'Ecole du dimanche*, où l'on retrouve, avec le détail délicat d'un Tœpffer, les nuances presque féminines d'un Cherbuliez ; seulement, ce qui fait toute l'originalité d'un Louis Dumur, c'est qu'il reste intransigeant dans sa religion des lettres, ne consent à rien sacrifier, au grand public, de ses intimes convictions, et c'est pour cela que Louis Dumur n'est pas arrivé plus tôt jusqu'aux foules ; mais comme il va, maintenant, les prendre par la puissance de son verbe et l'intégrité de toutes ses vertus de romancier !

Devant *le Boucher de Verdun* je me trouve en présence d'un monument historique et j'en suis un peu embarrassée. *Nach Paris* m'avait déjà effarée, *Le Boucher de Verdun* me fait peur. Je connais le souci d'exactitude de l'auteur. Il est allé passer de longs jours sur les lieux mêmes où s'est déroulée son histoire. Il n'a fait un roman que pour attirer l'attention des lecteurs sur le précis des actes qu'il signale et dont il veut les frapper... comme d'un vertige. On retrouve dans certaines pages féroces l'écrivain de *Pauline ou la liberté de l'amour :* c'est le même implacable ennemi de l'hypocrisie sociale qui libère les faits brutaux de leur voile tendu par l'indulgence, ou mieux la veulerie des ordinaires interprètes de tous les gestes humains. Non, Louis Dumur n'est pas un interprète : il est, dans ce formidable réquisitoire contre l'Allemagne et le produit de sa meilleure culture : *le Kronprinz*, un véritable juge qui a recueilli, pièce à pièce, tout le déroulement d'un procès. Il a cité des noms propres qu'il a tirés du plus malpropre des égouts, il a montré des états d'âme dont les résultats sont les paysages du front. Juliette Rossignol luttant et voulant se venger avec les frêles armes de la coquetterie féminine (employées à rebours !), Sosthène Rossignol, l'intoxiqué par les poisons socialistes, communistes ou soviétiques distillés dans les alambics de la science des docteurs Faust de la vieille Germanie, ces pauvres fantoches s'essayant aux grands rôles romantiques des conspirateurs, ce sont les produits de leur étrange civilisation dont le principal élément est la barbarie perfectionnée, mise à l'échelle

des compréhensions modernes. Dans tout le discours de von Werthau il y a aussi le procès de la culture française, cette cynique outrant ses défauts et fabriquant elle-même ses légendes, alors qu'elle porte en elle les plus sublimes réactions contre les lois du plus fort, qu'elle n'a jamais voulu reconnaître, et le courage animal plus merveilleux que la froide stratégie, puisqu'il en vint à bout. Juliette Rossignol, c'est la France, légère, frondeuse, libertine, oui, mais qui peut, tout à coup, saisir une arme, au milieu d'une orgie, et brusquement tout purifier par la sublime volonté de tuer ou d'en mourir. On fait la guerre comme on peut, jamais comme on voudrait, et il ne faut pas se fier à la guerre en dentelles françaises : ces manchettes-là dissimulent des poignets ou des poignards solides, souples, bien trempés.

On blague, mais on crève... on en égorge tout en blaguant. A Verdun, ceux que le *boucher Gugusse*, si jeune, hélas, et déjà si puérilement cruel, croyait morts, sont *revenus*. Inflexible, très calme, les mâchoires durement serrées, le général Mangin, la plus parfaite et la plus impressionnante des gloires militaires françaises, un officier mélomane qui aime aussi la musique de Wagner, les a fait tous passer, ces pauvres barbares vaincus, mauvaises copies de nos petits caporaux, devant le sanglant *palais* de sa *justice !*

On ne doit pas reprocher à l'auteur de ce livre, tout rouge des flammes et de la pourpre de 1916, des tableaux qui ne furent pas son ouvrage, malgré leur invraisemblance. Je comprends très bien que de jeunes soldats, y ayant survécu, s'imaginent, quelquefois, dans leurs conversations ou leurs écrits, qu'ils ont rêvé, car la jeunesse est oublieuse, souvent égoïste, surtout contre la *vérité première* qui lui pèse et la force à certains devoirs extrêmement ennuyeux ; mais les historiens, habitués aux documents, aux statistiques, ne nient pas facilement l'évidence. Ceux qui ont tenu dans leurs mains les pièces mêmes du procès et qui ne croient même plus à l'efficacité d'une victoire si durement achetée (alors que c'est nous qu'on ne paie pas !) ceux-là sont moins indulgents et se souviennent ou estiment qu'il faut se souvenir. Pour mon humble part, tout ce que j'entends dire aux pacifistes invétérés, intoxiqués jusqu'à l'oubli, ne m'indigne pas contre le pays des vaincus... puisque le duel est terminé. Cela me donne tout simplement l'envie de frapper sur les mauvais Français, sur cette

troupe d'histrions qui recommencent, non pas le procès de l'Allemagne, mais le nôtre, celui que nous fait, dans le *Boucher de Verdun*, le baron aide-de-camp von Werthau.

RACHILDE.

THÉATRE

Comédie-Française : *Le Passé*, pièce en 4 actes de M. Georges de Porto-Riche (reprise 19 avril). — Maison de l'Œuvre : *Le Pêcheur d'Ombres*, pièce en quatre actes de M. Jean Sarment (13 avril). — Grand Guignol : nouveau spectacle (22 avril). — Théatre des Champs-Elysées : *La Rose de Roseim*, pièce en trois actes de M. Jean Variot. — Incidents. — Memento.

On connaît mal l'époque où l'on vit, et c'est vrai surtout des politiciens et des artistes ; ils se trompent également en ceci qu'ils croient à l'unanimité du jugement public sur certains faits contemporains. De là maintes déconvenues, comme, par exemple, celle que nous éprouvâmes au lendemain de la reprise du **Passé**. Il semblait aux hommes de mon âge que la qualité de cet ouvrage ne devait plus être mise en question. Que la pièce de Porto-Riche fût un chef-d'œuvre, cela faisait à nos yeux figure d'évidence ; que quiconque se pique de littérature théâtrale connût le *Passé*, nous n'en doutions point. Nous ne professions même plus notre admiration ; cela nous semblait inutile, comme, si l'on veut, de proclamer le mérite de la *Parisienne*, des *Revenants* ou de la *Paix chez soi*. Eh bien ! nous nous sommes trompés. La reprise du *Passé*, promise depuis dix-neuf ans, ne fut point ce que nous attendions, c'est-à-dire le couronnement tardif, un peu solennel et quasi silencieux, de M. de Porto-Riche. On a discuté la pièce, et même avec une surprenante âpreté. Ceci, qui nous fait une raison de l'aimer davantage, nous rappelle au devoir de la défendre. Ce n'en est pas moins une déception ; ayons le courage et l'élégance de marquer le coup. Ne craignons rien, au surplus, quant à la postérité de notre plus cher dramaturge. Sa gloire souffre d'avoir trop de parasites. Les mouches cantharides lui font le plus grand tort. Porto-Riche pillé, avili, mis au goût des mufles souffre des plus dégradantes comparaisons :

Sur Porto-Riche, hélas ! la Bataille pullule.

Je ne veux ni raconter ni commenter le *Passé*. Je persiste, malgré l'expérience, à croire que seuls l'ignorent ceux qui ne sont point dignes de l'aimer. Que de « cœurs publics » cependant y trouveraient leur salut ! Même du point de vue moral, on peut

défendre le théâtre passionnel de M. de Porto-Riche. Ne soyons ni plus ni moins résignés que M. de Porto-Riche lui-même; imitons-le en toutes choses, hors en l'acceptation de ses récents interprètes. Il est malheureusement certain que M. Raphaël Duflos a trouvé, dans cette reprise l'occasion d'ajouter un nouveau brin tout vert à sa couronne de persil. L'insignifiance de ce sociétaire s'est même cette fois révélée avec une espèce d'ampleur inattendue. Jamais, ma parole, le brave M. Duflos ne s'était à ce point gratté le crâne et les narines du bout de l'annulaire, ce qui est, nul ne l'ignore, son plus puissant moyen de séduction. Mme Simone, heureusement, vaut mieux en Dominique que ce nasillard professeur. Elle ne fait oublier personne, mais elle « tient », et c'est beaucoup. M. Desjardins est excellent. Mais les autres ? mais la saumâtre engeance des ronronneurs, des bafouillons et des léthargiques !... Ah ! Porto-Riche, cher maître, comme cela vous doit être plus cruel que les propos perfides et les reniements de ceux qui, pour reprendre le mot de Degas, vous fusillent pour fouiller vos poches ! Au fait, c'est peut-être cela, cette poussière comique, ce remugle officiel et ces toiles d'araignées que l'on appelle « une consécration ». Reprise aux Français, réception académique, hommages, rubans, interviews, ah ! complainte des grands hommes oubliés par Laforgue !...

§

On dit le plus grand bien d'un jeune auteur, M. Jean Sarment, qui joue lui-même sa seconde pièce au théâtre de l'Œuvre. On a raison ; et l'on a tort. Les louanges perdront ce nouveau venu à qui, pour devenir ce qu'il voudrait être, manque ce doute, cette inquiétude, cette fière modestie, sans lesquels il n'est point de grands artistes. Il a, certes, du talent. Avec moins de suffisance, il en aurait davantage. On sait de quel prix l'un des mieux doués parmi nos écrivains de théâtre, M. Sacha Guitry, a payé son incroyable fatuité. Il y a toujours des sots pour enhardir les fats, tout comme il se trouve sans cesse des jaloux pour décourager les timides. Mais, à tout prendre, il vaut mieux avoir affaire à l'envie qu'à l'engouement. Il arrive parfois que l'on ait à se défendre de l'un et de l'autre. C'est, peut-être, le cas de M. Sarment. Et, puisqu'il semble avoir pris pour modèle l'auteur du *Veilleur de Nuit*, je lui souhaite un meilleur discernement et de préférer le vitriol à la pommade. Il s'agit pour lui de sauver des

dons très précieux : une grâce éloquente, un goût souvent heureux, le sentiment (qui se fait rare) des proportions, un certain souci de la vérité humaine, l'aversion du facile et du conventionnel. Il cherche, et pas toujours dans les chemins battus. On peut beaucoup attendre de lui, le meilleur comme le pire, et nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. Devons-nous aujourd'hui pencher pour le meilleur ? La pièce que vient de représenter M. Jean Sarment est une pièce de qualité. Il s'en faut que ce soit un ouvrage parfait, ni même, comme l'ont dit de trop enthousiastes amis, une des meilleures pièces de l'année. Il y manque ce qui fait la *classe* du *Cocu Magnifique*, du *Simoun*, de la *Folle journée*. Nous avions un moment cru que le **Pêcheur d'Ombres** prendrait rang parmi ces pièces-là. Je tiens à dire que c'est faute de caractère et non faute de talent que M. Sarment nous a finalement déçus. Voici le sujet de la comédie. Un jeune homme, dédaigné par une jeune fille, a perdu la raison. C'est M. Jean Sarment. Nous le voyons, au premier acte, vêtu en *tennisman*, entre son frère, qui est architecte, et sa mère, qui est désolée. Lui se trouve heureux. Il est atteint de ce que les aliénistes appellent, je crois, le délire euphorique systématisé. Il vit dans la plénitude de soi-même, et il se réjouit de son propre grandissement. Sa folie douce et raisonnante est en outre spirituelle, et c'est bien commode pour un dramaturge qui a de l'esprit. Néanmoins, l'on s'inquiète de guérir cet aimable maboul. Une famille ornée d'un architecte ne goûte point l'esprit paradoxal, ni même probablement l'esprit tout court. On aspire donc à la guérison de M. Jean Sarment et l'on s'avise de l'expédient que vous devinez : la jeune fille, Nelly, vient, appelée par la mère du jeune garçon, et l'on compte sur l'effet de la surprise, sur la commotion qui réveillera son intelligence. Le tour doit réussir. Malheureusement l'architecte tombe amoureux de Nelly, qui est Mlle Marguerite Valmand, c'est-à-dire une très jolie personne. Malheureusement, dis-je, car Nelly s'est éprise du fou qu'elle avait jadis bafoué, au temps où il n'était que poète. Le cœur de la femme est insondable, mais l'âme des architectes est tortueuse. L'auteur nous le montre bien. Au moment où l'heureux dément recouvre son bon sens, nous voyons son propre frère qui s'occupe à lui remettre la tête à l'envers. Il lui persuade qu'on l'a trompé, que tout cela n'est que pour la frime, que cette Nelly n'est pas Nelly, mais une demoi-

selle salariée que l'on a choisie à cause qu'elle ressemble à la véritable. A ce moment, les spectateurs croient que l'architecte dit vrai; et ils le croient d'autant mieux que le fou, qui semble tout à fait guéri, se laisse convaincre et que la jeune fille elle-même reconnaît qu'elle n'est pas Nelly. A l'instant M. Jean Sarment reçoit un nouveau coup de marteau. On le voit qui brandit un revolver, qui le braque dans la direction de l'assistance, tire et le remet froidement dans la poche de son pantalon en disant : « Il faudra trouver un miroir qui renvoie les balles. » Là-dessus, il s'éloigne et va se suicider, d'un autre coup de pistolet. On le rapporte mourant. Pourquoi cette pièce s'appelle-t-elle *le Pêcheur d'Ombres ?* Parce que le pauvre aliéné va, de fois à autre, pêcher des ombres, des ombres-chevaliers, dans un ruisseau voisin. Ce n'est qu'un jeu de mot et assez déplacé. Voici la première chicane que je cherche à M. Sarment. S'il tenait à ce titre, qui n'est pas mirobolant, mieux valait ne point chercher à l'expliquer, du moins de cette façon-là. Le public, qui en a vu d'autres, n'eût point demandé d'explications, et d'ailleurs il se fût trouvé dans les journaux et ailleurs un grand nombre d'exégètes, qui ne se seraient pas fait faute de nous dire comment il fallait entendre cette pêche et ces ombres. Je blâme donc ce calembour. Il surprend ici, d'autant plus que l'auteur montre principalement du goût, du tact, de la finesse. Il manque, par contre, de force et de logique. La pièce, au troisième acte, prenait une haute allure.

On ne riait pas trop d'entendre, durant l'entr'acte, les amis de M. Sarment crier au chef-d'œuvre. De fait, l'ouvrage à ce moment paraissait de si haute qualité que, presque, il triomphait du péril de ces hyperboles. Les plus froids devaient convenir que c'était là de bon théâtre et assez joliment écrit. Mais au quatrième, M. Sarment fut perdu par ses propres qualités. Son adresse le grisa. Nous l'avons vu soudain passer de la dextérité à l'escamotage. Au lever du rideau, nous nous demandions si Nelly était la véritable Nelly et si le fou était bien guéri. C'était la pièce, le nœud à dénouer. La première scène du dernier acte mettait les deux amoureux en présence : explication, querelle, et Nelly déclare qu'elle n'est pas Nelly. Pourquoi ? Sans doute pour ne pas contrarier cette idée fixe du convalescent. Mais nous savons bien, mais elle sait bien que c'est justement ce mensonge

qui le jettera dans un nouvel égarement. Cette rechute est contraire, selon moi, au sens du drame, et d'ailleurs en opposition avec la vérité scientifique. Que l'on n'aille pas nous dire que ceci est sans importance. Si l'on tient à mettre des fous sur la scène, il faut que ce soient de vrais fous et non point des fous de cour ou des fous littéraires. Les grands écrivains de théâtre n'ont jamais dédaigné l'exactitude de telle matière. Rien de plus rigoureux, par exemple, que les « observations » de Shakespeare, et le docteur Marcel Réja me disait un jour que le délire d'Hamlet évolue selon les alternats déterminés par les hommes de la science. A la rigueur nous nous serions accommodés d'un fou de fantaisie. Mais alors nous n'eussions point souhaité sa guérison. En tout nous ne comprenons point que, guéri, revenu à la raison, il abandonne comme il le fait à l'absurde suggestion de son frère. Jusque-là, je le répète, nous avions une pièce vivante, variée, parfois assez haute, toujours agréable. Pourquoi faut-il qu'au bout de tout cela nous trouvions un calembour, un tour de passe-passe, un coup de pistolet. Oui, l'auteur est trop habile homme. C'est un prestidigitateur. Son pistolet-à-dénouement fait penser à celui de feu Robert Houdin ; il en tirait un coup pour égarer les spectateurs au moment de faire disparaître sous leurs yeux une montre, une carte, un chapeau. M. Jean Sarment, lui, fait disparaître sa propre pièce. Voilà le comble, tout à la fois de l'astuce et du sacrifice. J'entends bien que l'on peut écrire de bon théâtre et qui ne prouve rien. Oui. Mais il ne faut pas se donner l'air de prouver quelque chose. Le *Pêcheur d'Ombres* commence à la façon d'une comédie de mœurs ; il passe ensuite au ton de la comédie de caractère. Il finit, ou plutôt ne finit pas, à la manière d'une « tranche de vie ». Ainsi le louable effort de M. Sarment pour élargir et rénover l'expression dramatique s'appuie-t-il quelquefois sur des procédés assez étroits et assez usagés. Je n'ai pas encore parlé d'une scène tout à fait remarquable et que joue à merveille M. Lugné-Poe. C'est qu'elle ne trouve aucune place logique dans l'analyse de l'ouvrage. On la pourrait retrancher, sans que la pièce souffrît. Voilà qui est assez fâcheux — et d'autant plus que M. Sarment eût pu de cette « situation » tirer une très jolie comédie en un acte. Elle ralentit le mouvement du *Pêcheur d'Ombres*, sans que ni les caractères, ni l'action, ni même l'atmosphère du drame y trouvent le moindre avantage. Couper

cet inutile et charmant dialogue, c'est tôt dit : il y faudrait le double héroïsme de l'auteur qui l'écrivit et du comédien qui le joue. Je dis à M. Sarment que l'art véritable est au prix de cette sorte d'abnégation. Il n'est point, assure-t-on, de ceux qui prêtent l'oreille aux critiques. Aussi ne me flatté-je nullement de le servir, comme je le voudrais, dans une carrière où il ne fait pas bon aller les yeux bandés. Mais, quoi qu'il advienne, je ne regretterai point la peine que je prends, ni d'avoir assez estimé ce jeune auteur pour lui dire la vérité.

§

Le Grand-Guignol a renouvelé son spectacle. On y joue le **Laboratoire des Hallucinations**, en trois actes. Jamais M. de Lorde, l'auteur de cette répugnante niaiserie, ne s'est montré plus bas en ses moyens, plus vil en ses desseins, plus plat en son écriture. Mais il n'en faut pas davantage pour faire pâmer les dames. En voilà, comme on dit, pour cent représentations. Ce hideux mélo remorquera, derrière son triomphe, deux bonnes comédies, l'une de MM. de Beauplan et Pierre Chaîne, l'autre de M. Pierre Rehm. Les comédiens du Grand-Guignol sont des mieux choisis. Cela est vrai particulièrement de Mlle Maxa, de MM. Maxudian et Paulais. Je mets à part Mlle Methivier, qui est une des meilleures actrices d'à présent.

Je déplore qu'un voyage m'ait privé d'entendre la **Rose de Roseim**, de Jean Variot. Je ne sais rien de cet ouvrage. Mais une récente lecture des *Grandes Heures de Ribeaupierre* m'a révélé tout le prix de ce que j'ai perdu. Pour la même raison, j'ai manqué la représentation du **Grand-Duc**, de M. Sacha Guitry, et je n'en suis pas moins fâché.

§

Incidents. — Les filles publiques ont fait, ces temps derniers, les plus grands efforts pour nous intéresser à leurs personnes. Mais elles n'ont, hors de leurs alcôves, guère d'imagination ; et toutes ces dames n'ont rien trouvé de mieux que d'égarer leurs rangs de perles. Le public, moins sot que la presse, s'est bientôt lassé de ces histoires de colliers. Une vieille dame a cru trouver mieux en réprouvant à grand tapage une caricature qu'on avait faite d'elle. On n'a parlé que de cela durant quinze jours. La guerre est bien finie.

M. Georges Grand est mort C'était un honnête comédien.

Dans un récent article, consacré à l'*Amant de Cœur*, de M. Louis Verneuil, je signalais une réplique : « On naîtrait à moins », et j'écrivais : « On entreprend d'actives recherches afin de découvrir l'auteur de ce trait, mais, pour parler comme les reporters, on se perd en conjectures... » Je crois que l'auteur est trouvé. Ce serait M. R. de Flers, au premier acte de *Miquette et sa mère*. On peut dire de M. Verneuil qu'il écrit mal ; mais on ne peut prétendre qu'il ne sait pas lire.

Il est arrivé à M. Henri Bidou une assez piquante aventure. Il s'est présenté l'autre soir aux portes du Nouveau Théâtre... Mais laissons la parole à mon éminent confrère :

Dès l'entrée, écrit-il, une façon de garde champêtre, vêtu de vert bouteille, m'a arrêté net, et, sur un ton assez grossier, m'a demandé à quel titre je voulais pénétrer dans cet immeuble. « Il faut des titres », me répétait cet homme habile à écarter les gens. Ceux que je lui ai donnés ne l'ont point satisfait, et il m'a interdit d'aller jusqu'au contrôle. Je m'incline.

Que le critique des *Débats* ne puisse trouver place dans un théâtre, le soir d'une répétition générale, il faut s'en louer. Que M. Bidou me pardonne, mais son affaire est pour nous tous une affaire. Voilà qui détermine excellemment la position actuelle des critiques et des marchands de spectacles. Notez que l'homme vêtu de vert bouteille avait sans difficulté ouvert le passage à l'ordinaire foule des catins et des oisifs qui, en 1921, font le sort des pièces. Il ne resta hors du théâtre que le premier de nos critiques ; et il avait la ressource de s'asseoir sur le trottoir, ce qui l'eût changé du fauteuil de Jules Janin.

Le Sénat et M. Bonnevay trouvent qu'il est temps de combattre l'obscénité au théâtre, et principalement au music-hall. Il y a beaucoup à dire là-dessus. Nous y reviendrons.

J'ai reçu de M. Joachim Gasquet un volume de poèmes : *le Bûcher Secret*. Une partie de ce livre est intitulée : « Arlequin ». S'il y avait à Paris un directeur ayant autant de hardiesse que de goût, il commanderait à Denain ou à Favory des costumes, un décor, à Ravel une musique de scène, et il ferait dire les vers de cette Arlequinade par cinq ou six jeunes comédiens intelligents et épris des lettres, tels que MM. Dullin, Beaulieu, Rollan, Mlles S. Bing, Toutain, R. Camier. Mais ce directeur n'existe pas.

Ou bien il a autre chose en tête. Et puis l'auteur du *Bûcher Secret* n'est peut-être pas de mon avis.

MEMENTO. — THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER : *Oncle Vania*, pièce en 4 actes d'Anton Tchekow (15 avril). — THÉATRE EDOUARD VII : *Le Grand-Duc*, 3 actes, de Sacha Guitry (12 avril), que je n'ai pu entendre, étant absent de Paris.

HENRI BÉRAUD.

SCIENCES MÉDICALES

Dr Ch. Fiessinger : *Le traitement médical des maladies du rein en clientèle*, 2e édit., Maloine, 1921. — Dr Ch. Fiessinger : *Le traitement des maladies du cœur et de l'aorte en clientèle*, 3e éd., Maloine, 1920. — Dr Ch. Fiessinger : *Vingt régimes alimentaires en clientèle*, 3e éd., Maloine, 1921. — Dr Ch. Fiessinger : *La thérapeutique en vingt médicaments*, 5e éd., Maloine, 1921.

Médecin d'un petit chef-lieu de canton, le docteur Ch. Fiessinger vint à Paris, appelé par la prévoyante confiance d'un médecin de génie, non officiel, Huchard, qui donna tant d'éclat à la cardiologie française. Fin psychologue, travailleur intrépide, le praticien de campagne eut rapidement la place qu'il méritait. Ses recherches multiples, ses livres de mise au point, son *Journal des Praticiens*, ses ouvrages philosophiques (1) montrent la variété et la ténacité de son labeur. Il vient, coup sur coup, de publier des éditions nouvelles de quatre volumes dont la fortune a été grande dans les milieux médicaux.

Ceux qu'il consacre au *rein* et au *cœur* peuvent être considérés comme jumelés. Les deux organes sont, en effet, tout à fait solidaires. La souffrance de l'un retentit sur l'autre ; la sclérose rénale entraîne la sclérose cardiaque. L'auteur — plus juste qu'on ne l'a généralement été à son sujet — réserve dans son premier volume la part qui convient à l'école française d'urologie, aux Achard, Widal et leurs élèves, aux Castaigne, Ambard et à l'Ecole de Necker, qui a aujourd'hui à sa tête le Professeur Legueu. Les maladies du rein sont dominées, à l'heure actuelle, par une floraison de recherches techniques, qui, d'abord dogmes intangibles, ne tardent pas à être ébranlées. La fatigante et by-

(1) *Science et spiritisme.* — *Erreurs sociales et maladies morales.* — *La formation des caractères.* — *Les maladies des caractères.* — *Formules d'Expérience humaine.*

zantine gymnastique des laboratoires ne donne toujours pas des lumières pratiques équivalentes. Il flotte beaucoup de déchets dans les mares thérapeutiques, peut dire Ch. Fiessinger. La pratique médicale accomplit un rôle de balayage journalier, en éliminant toutes les médications « qui ne reconnaissent d'autres avantages que d'avoir été un jour soulevées sur les courants de la mode ». La médecine d'action ne consiste pas à tout faire. Il faut opérer un choix. Les explorations ne doivent être pratiquées que dans une mesure strictement indispensable, et seuls seront prescrits les traitements reconnus réellement efficaces. Le praticien perdu dans sa province lointaine a ses minutes comptées ; il veut tout connaître ; il désire retirer un avantage immédiat de ses lectures et non se perdre dans des détails, dont n'a que faire le souci de sa pratique quotidienne.

Et c'est pour cela que, malgré leur tirage élevé à plusieurs milliers d'exemplaires, les éditions des livres du docteur Ch. Fiessinger s'enlèvent si rapidement.

C'est dans le livre consacré aux **maladies du cœur et de l'aorte** que l'expérience de l'auteur est surtout précieuse à consulter. Il est, en effet, de ceux qui nous ont appris à soulager et à guérir les cardiaques. Il fut, avec Huchard, dès 1909, l'initiateur de la méthode qui consiste à utiliser d'une façon presque continue et poursuivie, avec de courts intervalles, les *faibles doses de digitale* chez tout malade dont le cœur a fléchi une première fois. De cette façon, en y ajoutant *la réduction des liquides*, des malades qui semblaient perdus se remettent sur pied, et, « ce qui n'advenait pas avec les méthodes thérapeutiques en vogue, il y a vingt ans, une fois rétablis, se tiennent d'aplomb pour de longues années ». Dans sa première édition, l'auteur s'était attaché à dire l'essentiel, en particulier ce qu'il avait vu et observé par lui-même, laissant à d'autres le soin de collectionner les curiosités et de s'attarder aux faits d'exception. Ce mérite n'est pas mince dans sa dernière édition, car la cardiopathologie récente s'est enfoncée chaque jour dans une méthode plus scientifique d'apparence que féconde dans ses résultats. Elle consiste, cette méthode, à s'entraîner à la glorification du détail dans le sacrifice de l'ensemble :

De là ces procédés d'exploration et ces débauches de tracés graphiques dont la valeur physiologique est maintes fois exagérée et qui en-

combrent la multiplicité des monographies récentes. Nous nous sommes refusé à suivre une direction aussi confuse, partant aussi contraire à la vérité de nos traditions scientifiqnes. Ce qui peut guider le praticien, nous l'avons dit et ne nous sommes pas égaré au delà. *Les conditions d'une clinique saine et d'une médication efficace ne semblent pas dépendre de discussions à perte de vue sur la valeur d'un graphique.*

Et le docteur Ch. Fiessinger peut ajouter, non sans malice :

Nos lecteurs reconnaîtront peut-être qu'il ne nous a point fallu la guerre de 1914-18 pour nous insurger contre les entraves à la netteté et à la clarté françaises et que notre horreur pour les fourrés des interprétations épineuses et stériles n'a pas attendu, pour se déclarer, la leçon tragique des événements actuels.

On conçoit avec quelle utile clarté un tel praticien peut parler des **régimes alimentaires** et de **la thérapeutique en vingt médicaments.**

Le livre sur les régimes est divisé en *dix régimes spéciaux* (le régime hydrique, le régime lacté, la cure de réduction des liquides, le régime végétarien, le régime carné, les régimes chlorurés et sucrés, les condiments et fromages, les régimes de fruits, le vin et les boissons alcooliques, le régime déchloruré, les régimes de suralimentation) et *dix régimes généraux* (les albuminuriques, les maigres, les gras, ceux qui ne dorment pas, les jaunes et les terreux, les rouges et les bronzés, ceux qui ont soif, les constipés, les diarrhéiques, les cardiaques). Ici encore le Dr Ch. Fiessinger trace la saine route dans le maquis des variations et des exagérations. A propos du *vin*, il appuierait certainement la réclamation de nos athlètes en Amérique, qui, condamnés à l'eau, menacent de ne pas courir les épreuves si on ne les autorise pas, comme les Ambassadeurs, à boire du vin. L'alcoolique, certes, meurt jeune; mais le buveur d'eau vient après lui. Le consommateur modéré de vin devient bien plus vieux que l'un et que l'autre. Les alcooliques meurent en moyenne à cinquante-trois ans, les buveurs d'eau à cinquante-neuf et les sages amateurs de pinard à soixante-trois ans.

Nous ne répéterons pas avec la plupart des hygiénistes contemporains que le vin est un aliment déplorable. Certains hommes s'en passent aisément ; d'autres tombent, à s'en priver, dans un état de faiblesse inquiétant. Dire que ces derniers sont comme les morphinomanes qui

ont besoin de morphine, que l'anéantissement physique où ils tombent résulte de la privation de l'excitant habituel, est s'inscrire contre les données de la clinique. Un sentiment d'impuissance, qui fait suite à la suppression de l'excitant, dure quelques jours, quelques semaines. Ici, il se prolonge indéfiniment. Aussi, des sujets qui n'ont pas fait usage de vin pendant six mois, un an, y reviennent plus tard, et simplement pour combattre un état de défaillance dont ils n'arriveraient à se relever qu'incomplètement.

Le volume sur **la Thérapeutique en vingt médicaments** a été le plus beau succès de l'éminent praticien. Quatre éditions successives, dont chacune était tirée à quatre mille exemplaires, n'ont pas épuisé le succès de ce volume traduit en plusieurs langues. Les vingt chapitres de ce livre sont consacrés : au salicylate de soude, à la quinine, au mercure, à l'iodure de potassium, à la digitale, au fer et aux ferrugineux, aux sérothérapies et vaccinations, au collargol et aux ferments métalliques, à la médication opothérapique, à la théobromine, au sous-nitrate de bismuth, au bicarbonate de soude, à l'arsenic, à l'opium, à la belladone, au bromure de potassium, aux purgatifs, aux nitrites, à l'ergot de seigle, à l'antipyrine. Au sujet de ces divers médicaments, Fiessinger apprend aux praticiens et aux étudiants à se méfier des mots et des formules, causes d'erreurs innombrables. Parler de « thérapeutique rationnelle » ne signifie rien. Toutes les erreurs, remarque l'auteur, ont été enseignées au nom de la raison, mais celle-ci, par malheur, avait fait fausse route et sa coutume est de s'égarer aisément. Que de « spécifiques »... qui ne servent qu'à enrichir des firmes pharmaceutiques !

Prenons la maladie la plus banale, une *grippe* : que de spécifiques contre elle ! Pas de médecin qui ne la combatte par de la quinine, de l'antipyrine ou tel autre antithermique. En 1890, déjà, de la comparaison de nombreux tracés thermiques nous avions montré que la médication antithermique n'agit pas ou fait du mal. Elle n'entrave point l'évolution favorable quand elle est ordonnée à faibles doses et prolonge la grippe quand les doses sont trop élevées. Ce qui guérit le plus promptement, c'est le repos au lit, les bonnes tisanes d'autrefois, le bouillon de légumes, le lait coupé d'eau par moitié et, dans les cas graves, les enveloppements humides du thorax à 28° et les ferments métalliques. Toute alimentation trop substantielle agit dans le sens des remèdes : elle prolonge. — Mêmes illusions dans les autres pyrexies dont le re-

mède spécifique n'est pas connu et mêmes déboires devant le démenti des résultats.

Le docteur Ch. Fiessinger dit de *l'opothérapie* — défalcation faite de la thyroïde, des surrénales, de l'hypophyse, et peut-être d'une ou deux substances encore — qu'« elle est le fantôme le plus décevant qu'il nous ait été donné de saisir depuis le moyen âge ». — Il insiste sur l'emploi des hautes et des faibles doses dont oublient de parler la plupart des ouvrages de thérapeutique. Pour lui, les hautes doses médicamenteuses ne sont légitimées que dans deux occasions bien définies : 1° les actions mécaniques ; 2° les actions antitoxiques et antiparasitaires ; c'est ainsi que, dans ce dernier cas, les doses de sérum antidiphtérique et antitétanique ont été considérablement augmentées ; c'est ainsi que la quinine contre le paludisme s'est élevée de 1 à 3 grammes ; c'est ainsi que le mercure dans la syphilis est passé de 5 milligrammes, par exemple, de benzoate de mercure à deux centigrammes, dose moyenne pour injection intramusculaire. — Mais, quand les remèdes spécifiques contre une toxi-infection font défaut, le médecin n'a d'action que sur les symptômes, et c'est ici que, facilement, son action peut être nocive. Certaines thérapeutiques sont de véritables attaques à main armée. Toutes les médications symptomatiques à haute dose, dit le docteur Ch. Fiessinger, entravent les réactions défensives de l'organisme ; *quand elles n'entraînent pas des accidents immédiats, elles risquent de traîner le mal en longueur.*

L'opium à haute dose éternise les bronchites, dont il arrête la toux, les hypnotiques contre l'insomnie des nerveux prolongent le mal ; au prix d'une nuit calme, ils entraînent des journées abominables. Parlerons-nous des aliénés ? Quel abus de somnifères chez ces malheureux et que de fois la chronicité de leur état mental est liée aux coups de trique médicamenteux assénés sur leur pauvre cerveau ! Nous ne parlons point des ravages exercés en cours de route et avant que la drogue pénètre en profondeur. Les gastrites médicamenteuses courent les rues ; pour s'en prendre au symptôme d'un mal, qui se rit de nos efforts, on ne guérit point le mal et on le double d'un autre que le patient n'avait pas.

Remercions ce grand savant, doublé du plus clairvoyant des praticiens, qui nous apprend à nous méfier de tout ce qui n'a pas été vérifié par une expérience minutieuse où les coïncidences

ne trouvent point place, où les analogies sont écartées, où la confusion des termes trouve son correctif dans l'appropriation exacte des mots, où les généralisations ne sont abordées qu'avec prudence.

Memento. — Dr André Paumés : *Les séquelles de l'encéphalite épidémique*, 1920. — Paul Hartenberg : *La pression artérielle chez les épileptiques* : *le liquide céphalo-rachidien chez les épileptiques* (Presse médicale et Journal de médecine de Paris, 1920). — René Cruchet : *L'Encéphalomyélite à Bordeaux et dans la région du sud-ouest* (Journal de médecine de Bordeaux, 10 janvier 1921.) *L'esprit d'observation en médecine* (Lecon inaugurale du cours de pathologie générale, 18 novembre 1920). — Docteur Gaston Durville : séries de fascicules célébrant les louanges de la médecine naturiste. — Gilbert Pignet : *Le diagnostic clinique de la syphilis*.—Dr Lassablière : *La crise du lait : le lait condensé*, B. Grasset, éd. — Emile Magnin : *Devant le mystère de la névrose*, librairie Vuibert. — Dr Stephen Chauvet : *Considérations générales théoriques et pratiques sur la neurologie* (Le Monde médical, 1/15 janvier 1921). Remarquable et original travail sur la grande valeur de la séméiologie subjective dans les affections du système nerveux. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

François Mentré : *Les Générations sociales*, Edition Bossard. — Georges Renard : *La Vie chère*, Octave Doin. — Augusta Moll-Weiss : *La Vie domestique d'après guerre*, Arthur Rousseau. — René Worms : *Philosophie des sciences sociales*, tome III : *Conclusions des sciences sociales*, Giard. — Memento.

C'est une systématisation de l'histoire humaine que M. François Mentré a tentée dans son livre **Les générations sociales**, et la tentative est de celles qui honorent leurs auteurs. Le progrès humain tient probablement pour beaucoup au fait que dans la même génération se trouvent des jeunes gens épris de changement, des vieillards imbus d'esprit conservateur et des gens d'âge mûr harmonisant les deux tendances, et que ces trois groupes, de par la faible durée de la vie humaine, ne se font qu'à peu près équilibre. Mais, première difficulté, ce mot génération a plusieurs sens, et celui dans lequel je viens de le prendre, créatures vivant en même temps (ainsi dans l'Evangile, « cette génération ne passera pas avant que ces choses soient accomplies »), n'est pas celui

qu'on lui donne plus communément (du grand-père au petit-fils il y a trois générations). Même dans ce dernier sens successif, les générations familiales peuvent ne pas coïncider avec les générations sociales ; pour celles-ci on compte de 30 à 35 ans de durée, ce qui confirme le mot du vieil Hérodote : « Trois générations viriles égalent cent ans »,et ce qui donne une valeur historique au siècle,non pas à la période comprise entre la première et la dernière année de nos siècles à nous, mais à une période de cent ans de telle à telle date. Mais alors, nouvelle difficulté, il s'agit de préciser ces dates, et ce n'est pas aisé ; Cournot, par exemple, faisait dater nos temps modernes de 1492, découverte de l'Amérique, d'autres de 1453, prise de Constantinople, d'autres,dont M. Mentré, de 1515, moment où une génération différente entre en pleine lumière. Même pour des événements beaucoup plus rapprochés de nous il peut y avoir doute ; la guerre de 1870 a été, pour l'Europe au moins, un événement important, et il y a eu surtout chez nous une vraie génération de 1870, mais à quel moment a-t-elle commencé ? Est-ce au moment même de la guerre, qui aurait alors opéré une cassure nette entre deux époques ? Est-ce vingt ans plus tard, quand l'événement eût exercé en durée son maximum d'influence ? Est-ce seulement dix ans plus tard ? M. Mentré préfère cette dernière donnée, et situe la génération d'après guerre, la génération nocturne, comme il l'appelle, entre 1880 et 1910 ou 1913, comprenant ainsi les hommes qui arrivaient à l'âge de 20 ans vers 1880. Ceci peut, en effet,s'admettre, bien que l'année terrible ait assez « nocturnisé » la portion antérieure de 1870 à 1880. Mais ne faudrait-il pas tenir compte d'autres circonstances encore ? Le changement de millésime,pour insignifiant qu'il soit, en réalité, a eu pourtant son importance psychologique en nous débarrassant de la rengaine « fin de siècle » devenue synonyme de décadence ; on s'est cru naïvement rajeuni à partir de 1901 et ceci n'a pas été indifférent à la « renaissance de l'orgueil » patriotique qui marquera l'actuelle génération 1913-1945. Tout ceci est intéressant, mais demanderait, pour être précisé, un volume presque aussi gros que le gros livre dont je parle. Je me contenterai donc, pour provoquer les réflexions que le lecteur saura bien faire de lui-même, de reproduire les dates initiales des diverses périodes historiques que M. Mentré assimile à ses générations sociales ; ce sont les années 1515, 1550, 1580, 1618, 1653, 1685,

1715, 1750, 1784, 1815, 1850, 1880 et 1914. En gros, l'auteur me semble avoir raison et les périodes qui s'insèrent entre ces dates paraissent avoir quelque unité et particularité.

Pour expliquer que son livre ne contienne pas de bibliographie, d'index ni de table analytique, M. Mentré allègue qu'il s'adresse aux « honnêtes gens » ; c'est se faire de ceux-ci une idée un peu courte ; l'honnête homme de jadis ne craignait nullement l'érudition. A propos de références, je dois noter mon étonnement que l'auteur, qui donne tant d'importance, et non sans raison ici, à Justin Dromel, Ferrari et Ottokar Lorenz, n'ait jamais cité, sauf une fois dans une note, qui semble ajoutée par raccroc, Gabriel Tarde, le grand théoricien du progrès humain. Ce silence est d'autant plus surprenant que, sans Tarde, personne peut-être aujourd'hui, pas même, qui sait, M. Mentré, ne connaîtrait Cournot, que l'auteur des *Générations sociales* met justement très haut.

La Vie chère, il n'est pas de question plus cruciale pour tout le monde, et M. Georges Renard a eu raison de lui consacrer un volume dans la collection d'*Encyclopédie scientifique* du Dr Toulouse ; mais on eût aimé que ce volume fût plus scientifique, justement, et moins truffé de préoccupations politico-socialistes. Rattacher la vie chère à la constitution capitaliste de notre société est pure niaiserie, la constitution anticapitaliste de la société bolcheviste suffirait à le montrer ; le fait que le développement de l'industrie avait devancé le développement de l'agriculture dans les pays « qui passent pour les plus avancés en civilisation », suivant l'expression cocasse de l'auteur, n'a nullement poussé à la vie chère, au contraire, et l'action des cartels et des trusts n'a pas davantage, quoi qu'il dise, élevé le *standard of life ;* par contre, un fait que l'auteur déclare secondaire a eu une importance énorme, et même unique sur la hausse des prix d'avant-guerre, c'est l'abondance de l'or ; les prix, qui avaient baissé d'un cinquième environ vers 1880, époque où les mines d'or ne produisaient que peu, ont soudain ascensionné à partir de la découverte des placers du Transvaal, et cela n'a vraiment rien d'étonnant, capitalistement ou pas capitalistement parlant, puisque le prix n'est que le rapport d'une marchandise quelconque à l'or. De même, pendant la guerre, la principale raison de la hausse des prix a été l'abondance du papier-monnaie remplaçant l'or ; si l'or reparaissait, après remboursement à la Banque de France des

26 milliards de billets qu'elle a avancés à l'Etat, les prix baisseraient probablement de moitié ; ils resteraient sans doute supérieurs aux prix d'avant guerre et cette différence représenterait alors ce qui dans la hausse d'ensemble correspond à autre chose que l'inflation monétaire, c'est-à-dire à l'excès de consommation et surtout à la carence de production. Aux Etats-Unis, où il n'y a plus de cours forcé et où le dollar a retrouvé sa valeur d'or, les prix sont environ du double d'avant guerre ; ce 100 o/o s'expliquerait par ces causes d'économie générale et non spécialement monétaire. Tout ceci M. Georges Renard l'admet, et il réclame même l'honneur d'avoir été le premier à « entonner l'hymne à la production », ce qui est d'ailleurs un peu excessif, car personne n'attendit son cours d'ouverture du 2 décembre 1918 pour insister sur ce point ; mais il ne semble pas se douter que tous ses orviétans socialistes sont ce qu'il y a de plus contraire à cette production. « Le service du pain transformé en service public », mais nous l'avons eu pendant la guerre et nous avons failli lui devoir la vraie famine ! « L'engrenage sans fin des grèves patronales et ouvrières » est encore une formule assez impatientante ; on aimerait à savoir quelles furent ces grèves patronales ! Et enfin attribuer le moindre rendement du travail non pas à la loi de 8 heures, mais à l'inertie des patrons semble une des illusions les plus étranges qu'on puisse avoir ; en réalité cette loi d'intérêt électoral est la principale cause de la diminution de production des usines travaillant, et si l'on y ajoute les usines détruites ou les usines manquant de matières premières et de charbon par suite de l'élévation des changes, fruit elle-même avant tout de l'inflation monétaire, on aura une explication sommaire mais claire de la crise industrielle actuelle. On peut d'ailleurs ajouter que cette crise ira en s'atténuant, si le monde du travail s'adapte à la situation et s'abstient de toute aventure étatiste ou communiste. Et même, une fois que les destructions auront été réparées, les stocks reconstitués et les frais d'exploitation normalisés (avec en plus les impôts ramenés à ce qu'il faudrait, de par la liquidation de toutes les industries d'Etat et l'amortissement de toutes les dettes extraordinaires), on peut espérer revoir les prix d'avant guerre, surtout si les mines d'or ralentissent leur production, ce qui est le cas depuis quelques années. Cela sera beaucoup plus sûr que d'attendre « qu'une profonde transformation sociale vienne instaurer un

régime économique nouveau et différent de celui que nous connaissons ». Mais, au fait, à quoi pensait notre professeur au Collège de France en écrivant cette phrase entortillée ? Serait-ce au bolchévisme ? Grand bien lui fasse !

Le livre de Mme Augusta Moll-Weiss, **La Vie domestique d'après guerre**, fournirait, pour la solution de ce problème de la Vie chère, des conseils plus efficaces. La fondatrice de l'*Ecole des Mères* était particulièrement autorisée pour donner son avis sur les œuvres d'éducation et d'assistance sociale ; on ne peut qu'approuver notamment ce qu'elle dit en faveur du relèvement de notre natalité ; malheureusement, l'opinion publique ne semble pas s'émouvoir de ce mal torpide, et l'action gouvernementale ne fait rien pour l'éclairer, ni à plus forte raison pour lui donner l'exemple. Sur la vie domestique proprement dite, il y aurait aussi beaucoup à prendre dans les dires de Mme Moll-Weiss ; mais peut-être pas tout. Cette dame me semble aller bien fort quand elle propose de supprimer, dans nos appartements le salon, la salle à manger, la lingerie, la garde-robe, etc., et de n'avoir qu'une vaste salle de travail commune, de réduire le blanchissage, d'industrialiser la cuisine, de se coucher dès que la nuit vient, etc. Assurément, la façon de vivre courante devrait être partout plus simple et moins coûteuse, mais enfin, le mieux est l'ennemi du bien, et c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que de condamner tout le monde au linge sale.

La nouvelle édition du tome III (*Conclusions des sciences sociales*) du grand traité de M. René Worms, **Philosophie des sciences sociales**, bénéficie de l'expérience que la grande guerre a apportée à tous les sociologues. Dure expérience, et dont on se serait bien passé, mais enfin la science prend son bien partout où elle le trouve. M. René Worms, dont l'étendue des connaissances est incontestable, — c'est l'homme de France, qui, je crois, réunit le plus de diplômes universitaires, — était tout indiqué pour écrire d'abord, et tenir à jour ensuite, dans de successives éditions, ce tableau de nos données sociologiques : tableau d'ailleurs lumineux, bien ordonné, judicieux et qui rendra les plus grands services à ceux qui ignoraient à combien de travaux remarquables et émanant de grands penseurs a donné lieu cette sociologie que nous autres, Français, avons toujours aimée et pratiquée, car enfin, même avant Auguste Comte, son parrain plutôt que son fondateur

nous lui avions donné des hommes comme Montesquieu, Voltaire, Bossuet, Pascal et Montaigne.

Memento. — Henri Hauser : *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France*, Alcan. Recueil de six études très intéressantes : Histoire économique de l'ancienne France. La géographie humaine. Une controverse sur les monnaies au xvie siècle (entre Bodin et Malestroict). La défense contre la disette il y a 400 ans. L'organisation du travail dans l'ancienne France. La spéculation au xvie siècle. — Etienne Falcot : *Le Ver dans le fruit : La Politique, la Presse, l'Opinion*, Librairie régionaliste, Goinard. Le temps contemporain après l'ancien temps. L'auteur a raison de déclarer : « De l'énergie et des muscles ; l'avenir est aux forts. » Mais ce n'est vraiment pas une raison pour crier : « La Force prime le Droit ; c'est Bismarck qui avait raison. » Les outrances de ce genre gâtent les meilleures causes. Le livre est le début en édition, très louable, d'une Librairie régionaliste. — *Kropotkine*, par Jean Grave. Publications du groupe de propagande par l'écrit. Jean Grave a raison de plaindre Kropotkine d'avoir assisté à la destruction de tous ses rêves sous la folie bolcheviste, mais n'a-t-il pas un peu contribué à cet accès de démence ? — Prof. Horowitz : *La Révélation de Jesurum le juste*, Maison jesurunite. Ce genre d'exaltatation est heureusement différent. L'auteur parle au nom de Jehovah, qui est devenu bien bavard. Le décalogue mosaïque tenait dix lignes, le décalogue jésurunite exige quinze pages et entre dans des détails réjouissants : « Les reçus de propriété seront obligatoires depuis la valeur d'un franc. » Le Iaveh du Sinaï n'avait pas pensé à ça. — Saguès : *Le Sionisme de l'Alliance israélite*, Tunis, Imp. Zarcka. L'auteur, Israélite judicieux et pieux, estime que la reconstitution de l'Etat juif ne supprime pas la question juive, mais l'aggrave au contraire, et reproche aux sionistes d'avoir voulu édifier l'unité du judaïsme en dehors de la foi. — Dans le *Producteur*, M. Ferdinand Gros montre qu'à égalité de données, l'œuvre d'industrie vaut l'œuvre d'art, et en effet les génies sont partout frères ; mais, génie à part, comme le bon industriel ordinaire est supérieur au bon artiste ou écrivain ordinaires ! — *Les Cahiers du travail*, nouvelle revue communiste, publie les Lettres de la prison de Rosa Luxembourg, ainsi que deux études d'où se dégage, paraît-il, « la formidable puissance de régénération sociale de la Révolution russe ». — Heureusement la *Revue du Travail*, revue syndicaliste, se garde de ce fakirisme, et c'est avec raison que M. Bartuel prône la conjugaison des trois forces, travail manuel, travail intellectuel et capital qui constituent la puissance de transformation réalisatrice. — *La Ligue française*, dans son numéro de mars, donne d'intéressants détails sur les Unions civiques, organes de défense sociale, et sur les Chambres de métiers qui paraissent devoir se

développer grandement, à l'instar de ce qui existe en Alsace et Lorraine ; c'est là, assurément, de l'excellent syndicalisme.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Partie civile : Constitution, Paiement des frais de Justice. — *Amnistie :* Casier judiciaire, Bulletins n° 1 et n° 2, Grâce, Réhabilitation. — *Compétence des tribunaux de commerce*, Publication d'un Journal, Acte de commerce. — *Contrefaçon*, Cinéma, Œuvre littéraire, Tableau.

Reportons-nous au décret du 5 octobre 1920 sur les *frais de justice* et réparons l'oubli que nous fîmes en rendant compte, dans le *Mercure* du 1er janvier, de cet important monument législatif.

Le décret du 5 octobre 1920 n'a pas seulement abrogé en son entier le décret du 18 juin 1811, qu'il avait pour but de remplacer; il a abrogé d'une façon toute spéciale l'art. 157 du dit décret.

Cet article est relatif au paiement des frais par la **Partie civile**.

On sait de quelle manière un simple particulier pourvu de la capacité d'ester en justice participe à l'exercice de l'action publique.

Il peut, s'il se prétend lésé *par un crime ou délit... en rendre plainte et se constituer partie civile devant le juge d'instruction...* (Art. 63 du Code d'Instr. Crim.)

Il peut, d'autre part, *citer directement* toute personne qui lui aurait fait grief, tant devant le tribunal de simple police que devant le tribunal correctionnel.

Il peut aussi intervenir devant le tribunal de police ou correctionnel déjà saisi par le ministère public.

Mais il n'a pas le droit de saisir directement la Cour d'assises. Il ne peut se constituer partie civile devant la Cour d'assises que si celle-ci se trouve déjà saisie par la Chambre des mises en accusation.

Dans ces deux cas le simple particulier devient *partie jointe* au ministère public.

Or, jusqu'ici, la situation de la partie civile touchant le *paiement des frais* de la procédure différait suivant qu'il s'agissait, d'une part, du tribunal de police ou du tribunal correctionnel, d'autre part, de la Cour d'assises.

En Cour d'assises, la partie civile n'était responsable des frais que si elle avait succombé, que si l'accusé était acquitté ou absous.

En simple police ou correctionnelle, la partie civile était, qu'elle succombât ou non, personnellement tenue des frais, sauf, en cas de condamnation, son recours contre le condamné.

C'est précisément ce qu'édictait l'art. 157 du décret du 18 juin 1811.

L'art. 162 du décret du 5 octobre 1920 qui le remplace est ainsi conçu :

En matière de simple police, de police correctionnelle ainsi que dans les affaires soumises au jury, la partie civile qui n'a pas succombé n'est jamais tenue des frais, sauf de ceux occasionnés par elle et qui ont été déclarés frustratoires.

§

Le 28 juillet 1920 la Chambre des députés, après plusieurs séances, votait, « dans le plus large esprit d'humanité, dans le plus généreux sentiment de clémence », pour citer la dernière phrase du dernier des orateurs entendus — votait à l'unanimité des 584 membres présents un projet de loi **d'Amnistie** (1).

« Ne vous inquiétez pas, messieurs, de toutes les contingences qui rasent terre... Soyons larges, soyons généreux au delà de ce qui est permis de l'être, si vous voulez », — avait dit un autre orateur (*Journ. Offic.*, 29 juillet, p. 3160 et 3161).

La générosité du projet de loi est grande, en effet, puisque, sans aucune distinction entre les délinquants primaires ou récidivistes, il amnistie tous les délits de droit commun, le vol compris, commis antérieurement au 14 juillet 1920 par tout militaire ayant appartenu pendant au moins trois mois à une unité réputée combattante.

Le projet de loi renouvelle ici, sans s'inquiéter de toutes les contingences qui rasent terre, une disposition de la précédente loi d'amnistie, en date du 23 octobre 1919, dont l'art. 4 amnistie, pour tout délit commis avant le 19 octobre 1919, les militaires qui, « en temps de guerre, ont été, postérieurement à l'infraction,

(1) Cette chronique était sous presse lorsque la loi a été votée : 29 avril (*J. Off.* du 1er mai). La loi amnistie le délit de spéculation illicite sur les loyers dont il est question plus loin et remplace la date du 14 juillet 1920 par celle du 11 novembre. Les bulletins n° 1 restent retirés du casier.

cités à l'ordre du jour, mutilés ou réformés pour blessures ou maladie contractée ou aggravée en service ».

C'était là une bonne pincée de sel dans la soupe sociale. Maintenant c'est toute la salière qui y passe, généreusement.

Toute, non; car le projet excepte quelques délits et déclare nommment qu'*en aucun cas* l'amnistie ne s'appliquera à la loi du 23 octobre 1919 sur la spéculation illicite.

A un escroc, un voleur, un souteneur la virginité de son casier judiciaire est rendue.

Mais, pour le propriétaire qui augmenta trop ses loyers, aurait-il été cité autant de fois que Guynemer et amputé de quatre membres, pas de rémission !

> Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
> . . . .
> Suivant que vous serez puissant ou misérable.

Dans la *Revue Bleue* du 4-12-1920 et les *Lois Nouvelles* du 1er janvier dernier, l'excellent juriste et sociologue qu'est M. Gustave Richaud, juge d'instruction à la Seine, « sans nulle intention de critiquer, d'analyser ou même de discuter le projet d'amnistie actuellement pendant devant le Sénat », montre l'inconvénient — aujourd'hui où l'amnistie tend à être refusée aux faits politiques pour être accordée aux faits de droit commun — l'inconvénient de la disposition contenue dans l'art. 2 de la loi du 5 août 1899 sur le *casier judiciaire.*

Sont retirés du casier judiciaire les bulletins n° 1, relatifs à des condamnations effacées par l'amnistie... — dit l'article.

Ce retrait prive le magistrat instructeur, puis le tribunal de tous renseignements sur les antécédents du prévenu.

D'où, des exemples fraîchement tirés d'un cabinet d'instruction qui doit être voisin de celui qu'occupe notre juriste :

« Une dame, qui paraît très sincère, impute à une autre le vol de son porte-monnaie ; elle a parfaitement senti fouiller dans son sac à main et vu celle qu'elle accuse lâcher la bourse au moment où elle a crié. Les témoins ont entendu le cri et constaté que le corps du délit était à terre entre les deux femmes, mais nul n'a perçu le mouvement de l'inculpée. Cette dernière proteste hautement et menace son accusatrice de représailles judiciaires. Son casier est vierge. Hésitation du juge... Heureusement, pour la

plaignante, qu'on découvre cinq condamnations pour vol à la tire à la charge de l'inculpée, qui finit par avouer. Elle avait été amnistiée en vertu de l'article 4, § 3 de la loi du 24 octobre 1919.

« Un amant a tiré un coup de revolver sur la sœur de sa maîtresse à laquelle il impute la fuite de cette dernière. La blessure est heureusement légère. Le coupable exprime des regrets qui ont l'apparence de la sincérité. C'est par excès d'amour, dans un moment de folie qu'il a agi ; il ne recommencera plus. Son casier ne mentionne aucune condamnation ; il demande sa mise en liberté provisoire. On va la lui accorder, quand sa victime s'écrie : si vous le laissez en liberté, c'est ma mort certaine ; or, j'ai cinq enfants en bas âge dont je suis le seul soutien. Il a tiré sur moi parce que je n'ai pas voulu lui donner l'adresse de ma sœur, car je suis sûre qu'il la tuera. Il l'a déjà blessée, et a frappé très grièvement sa propre mère. Recherches faites, ces imputations sont reconnues exactes, mais les condamnations ont cessé de figurer au casier judiciaire (Art. 4, § 7 de la loi d'amnistie de 1919). »

Sans doute le retrait répond à la conception juridique que nous avons de l'amnistie. Tandis que la grâce est *personnelle*, l'amnistie est *réelle*. Elle anéantit non la conséquence pénale des faits délictueux, mais l'existence même de ces faits et jusqu'à leur souvenir...

Mais c'est là théorie pure ; et M. Richaud explique que ni loi ni principe inscrit dans nos codes ne s'opposeraient à ce que le législateur limitât les effets de l'amnistie particulière qu'il vote et déclarât que toutes les infractions de droit commun amnistiées, ou certaines d'entre elles, continueront (les bulletins nº 1 qui les enregistrent restant au casier) continueront à figurer sur le bulletin nº 2 délivré aux seuls magistrats.

Par ainsi l'individu amnistié ne se verrait par accorder un traitement plus favorable que le réhabilité. Les bulletins nº 1 de celui-ci demeurent au casier. Cependant « le condamné réhabilité est bien plus digne d'intérêt que l'individu amnistié : car, s'il s'agit de la *réhabilitation de droit*, il faut qu'il soit resté un certain laps de temps sans retomber dans ses errements anciens, et la *réhabilitation judiciaire* n'est accordée qu'après enquête à ceux qui ont donné des preuves d'amendement ».

§

La compétence des tribunaux de commerce s'é-

tend à toutes les contestations « relatives aux actes de commerce entre toutes personnes » —(art. 631 C. Comm.). La *publication d'un journal* constitue-t-elle un *acte de commerce ?* — Oui, s'il s'agit d'une de ces feuilles, totalement ou principalement destinées à recevoir, moyennant finances, des réclames, annonces, insertions et qui ne sont qu'une manière d'agence de publicité. Oui, encore, s'il s'agit d'un journal parfaitement digne de ce nom, mais qui sera, au sens matériel du mot, *exploité;* d'un journal à la rédaction duquel son propriétaire reste étranger, achetant, en somme, à des rédacteurs des articles pour les revendre au public. Oui, également, s'il s'agit d'une feuille de simple compilation, qui rapporte sans commentaires ou avec des commentaires insignifiants des faits divers ou des nouvelles recueillies dans d'autres feuilles.

Ces principes, depuis longtemps arrêtés, ont été appliqués de façon heureuse par un jugement du Tribunal de Niort en date du 16 juillet 1920 (*Gaz. Pal.*, 14 janvier 1921), dans une espèce particulièrement favorable, semblait-il, à l'application de l'art. 631, C. Comm. Ils s'agissait d'un procès intenté par un directeur de journal à son imprimeur à propos de fournitures et travaux nécessités par l'impression du journal. Litige essentiellement commercial ! plaidait l'imprimeur, qui demandait au tribunal de se déclarer incompétent en faveur de la juridiction commerciale, et qui s'est vu débouter.

Attendu que Jean de Lacoste-Lareymondie est le fondateur de *L'Eclair de l'Ouest;* qu'il s'en dit et passe pour en être le propriétaire; qu'il en est le directeur politique et notoirement le véritable inspirateur; qu'il est constant qu'il participe pour une large part, à sa rédaction et à sa composition, qu'il assure avec le concours de quelques collaborateurs;

Attendu, par ailleurs, qu'il apparaît que ce journal poursuit principalement un but politique; que l'on y peut trouver couramment des appréciations sur les faits, des aperçus sur les événements politiques et autres; que ses rédacteurs y exposent leurs opinions, y défendent leurs idées et celles de leur parti; qu'ils cherchent visiblement à les propager; que la publication d'un tel journal par ses propres rédacteurs, ceux-ci faisant œuvre vraiment personnelle, ne saurait être considérée comme une entreprise commerciale;

Attendu que l'on n'aperçoit pas, du reste, pour quelle raison le journaliste qui écrit avec son talent, avec ses dons naturels d'intelligence et

d'esprit, et qui exprime ses conceptions politiques, sociales ou autres dans une feuille périodique, ne serait pas placé sur le même pied et au même niveau qu'un auteur, qui, indiscutablement, ne fait pas acte de commerce lorsqu'il réunit et manifeste ses pensées dans un seul et même ouvrage;

Attendu, enfin, que le journaliste qui achète du papier ou du matériel pour la publication de son œuvre, comme a pu le faire le demandeur, et qui loue aussi les services d'une imprimerie, n'accomplit pas pour cela un acte commercial; que ce n'est pas, en effet, sur le papier qu'il achète ni sur le travail de l'imprimeur qu'il s'est procuré qu'il entendrait gagner, au cas où un bénéfice serait par lui recherché, mais bien sur la vente de son travail personnel et de la production de son esprit, ce qui échappe au domaine commercial; qu'autrement dit, des achats de papier ou de matériel, comme des conventions particulières passées par une imprimerie, ne seraient, en l'espèce, que des actes accessoires à une entreprise purement civile;

Attendu que le sieur Jean de Lacoste-Lareymondie n'étant pas commerçant et n'ayant pas fait acte de commerce par la publication de *l'Eclair de l'Ouest*, il échet de déclarer mal fondée l'exception d'incompétence qui a été soulevée par le défendeur...

§

La question de savoir si la **contrefaçon** d'une œuvre dramatique peut s'exercer par la voie du *cinématographe* s'est posée depuis longtemps et a été résolue par l'affirmative.

Si la Cour de cassation, par arrêt du 27 juin 1910 (*Sirey*, 1910, 1.456), a, conformément à un arrêt de Paris du 12 mai 1909, déclaré que la Société des Cinémas Pathé n'a point, avec une projection intitulée *Ta femme nous trompe*, contrefait *Boubouroche*, c'est parce que cette projection paraissait, en définitive, empruntée, plutôt qu'à la pièce de Courteline, au fond commun du théâtre et du roman, où Courteline lui-même puisa.

Attendu que si le droit de propriété d'un auteur s'étend à la reproduction de ses œuvres par un procédé mécanique, notamment au moyen du cinématographe, il faut tout au moins que, par le choix du sujet, la composition et le développement des scènes, l'œuvre représentée puisse être considérée comme une contrefaçon de l'œuvre originale...

Ce qui est vrai d'une œuvre littéraire est vrai d'une œuvre artistique.

Il n'est pas nécessaire, pour qu'un film contrefasse un tableau, qu'il le copie servilement; il suffit que l'imitation soit telle qu'une

confusion devienne possible entre le tableau et le film — c'est-à-dire que le spectateur du film puisse croire qu'il a sous les yeux la traduction par le cinéma dudit tableau.

Pourquoi ? — Parce qu'en réprimant la contrefaçon, le législateur a voulu deux choses : 1° que l'auteur ne subisse pas, en cas de déformation de son œuvre, un préjudice moral ; 2° que l'auteur ne subisse pas, par l'utilisation de son œuvre sans son autorisation, un préjudice matériel.

Mais voici, sous le titre de *Bloomfield et Cie*, et due à MM. Frappié et Fabri, « une œuvre originale et personnelle...

dont la péripétie principale est la scène de la découverte, dans un pâté, au cours d'un repas, de la bague révélatrice restée attachée au bras de l'un des convives amputé à la suite d'un accident dont il avait été victime peu de temps auparavant... »

Qu'un sieur Ch. (punissons-le une seconde fois en taisant son nom) vienne, pour les besoins d'un scenario cinématographique intitulé *La Bague*, se « manifestement » inspirer de la dite pièce, puis en reproduire « exactement la péripétie principale » — et la bobinette cherra... c'est-à-dire les art. 425 et suiv et 428 du Code pénal joueront. — (Cass., 27 février 1918, *Gaz. Pal.*, 1918-1919, 1. 155.)

La Cour de Paris, par arrêt du 5 juillet 1919, avait débouté le peintre Luc-Olivier Merson de sa poursuite contre la Société des Etablissements Gaumont, en raison d'un film, *La Halte*, où il voyait une contrefaçon de son tableau, *Le Repos en Egypte*. L'arrêt de Cassation (27 décembre 1920, *Gaz. Pal.*, 3 mars 1921) qui rejette le pourvoi est une réplique de l'arrêt précité du 27 juin 1920. Il dit exactement en matière de propriété artistique ce que son prédécesseur relatif à *Boubouroche* a dit en matière de propriété littéraire.

Attendu que, pour triompher dans sa double prétention, le demandeur était tenu d'établir, avant tout, l'existence de la contrefaçon ;

Or, attendu que la cour d'appel constate que, si la Société Gaumont s'est inspirée de l'œuvre d'Olivier Merson, elle ne lui a emprunté que des détails accessoires et d'ordre secondaire faisant partie de la légende de la Sainte Famille se reposant dans le désert, en Egypte ; que, loin de reproduire ce qui caractérise l'expression particulière et originale donnée par l'artiste à sa pensée, c'est-à-dire le groupement des trois personnages, dont le principal est l'enfant Jésus rayonnant dans la nuit

et veillant sur le repos de la caravane, l'auteur du film a adopté une disposition toute différente, qui fait disparaître cette personnalité dominante, et qu'il n'a donné aux divers personnages imposés par la légende elle-même ni les mêmes poses, ni les mêmes expressions de physionomie, de telle sorte que l'impression qui s'en dégage est entièrement dissemblable ;

Attendu qu'en déclarant, en cet état des faits souverainement constatés et sans qu'il y ait lieu de s'arrêter à d'autres mots surabondants critiqués par le pourvoi, que la preuve de la contrefaçon n'était pas rapportée et en rejetant l'action dont elle était saisie, la Cour de Paris a légalement justifié sa décision dans toutes ses dispositions, et n'a point violé les articles de loi invoqués par le pourvoi...

MARCEL COULON.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Les idées napoléoniennes et la dernière guerre. — Le Centenaire de la mort de Napoléon a pu donner lieu à des démonstrations nombreuses, dont nous n'avons pas à analyser les tendances. Disons de suite, pour parler clair, que la question, placée sur le terrain politique, nous paraît totalement dénuée d'intérêt. Par contre, il est opportun, aujourd'hui que les événements ont pris un certain recul, d'examiner, à l'occasion de ce Centenaire, quelle influence les idées napoléoniennes ont exercée sur la conduite de la dernière guerre.

On ferait un curieux recueil de tous les brocards parus dans la presse, ou dans des articles de revues, pendant la guerre sur le caractère désuet, anachronique de la guerre napoléonienne, en présence des formes nouvelles que prenait une lutte formidable, dont l'organisation matérielle était sans précédent. Les combattants eux-mêmes, dans « la boue des tranchées », ironisaient à perte de vue sur ce qu'ils appelaient les déclamations de l'Ecole de guerre, où le culte de Napoléon avait, pour beaucoup, tourné au fétichisme. Tout culte, poussé jusqu'à l'idolâtrie, engendre des erreurs grossières.

On peut diviser la guerre en deux grandes périodes, la première qu'on peut appeler la période passive, qui va du début au printemps de 1918 ; la seconde, la période active, toute de réactions contre l'adversaire, qui conduit à la conclusion. Il nous semble possible de montrer que l'oubli, l'inobservation ou une singulière déformation des principes napoléoniens est à la base

de toutes les opérations de la première période ; que, par contre, le plus pur esprit napoléonien anime toutes celles de la seconde.

L'offensive générale de nos armées, toutes alignées sur un immense front, avec une aile en l'air, sans appui, en août 1914, est-elle vraiment d'essence napoléonienne ? Assurément non, — attaque toute d'élan, d'irréflexion. Tout idée de manœuvre en est exclue ; c'est la conception sportive de la guerre. On part, on pousse devant soi comme pour une immense partie de foot-ball, sans peser un seul instant les chances que peuvent donner des troupes qui n'ont jamais vu le feu et dont l'éducation militaire, au dire même de ceux qui les précipitent ainsi en avant, est insuffisante. Rien de la pensée profonde, concentrée, qui pèse et combine tous ces moyens d'action, suppute les chances; aucun calcul, aucune prévision, rien que la certitude fanfaronne de crever le dispositif ennemi. — Où ? en quel point ?... on ne sait au juste. Partout. Si pourtant la décision semble devoir se produire quelque part, il n'y aura aucune masse de manœuvre pour la hâter et la rendre certaine. — Rien ne ressemble plus à une mauvaise parodie des principes napoléoniens. « Avec une armée inférieure en nombre, a dit Napoléon, il faut éviter une bataille générale. » Nous aurions donc dû commencer par là ; car il n'était pas permis d'ignorer que notre adversaire n'avait que des forces insignifiantes sur sa frontière de l'Est et que le gros de ses forces, lui assurant une supériorité marquée, était dirigé contre nous.

Au commencement d'une campagne, écrit Napoléon, il faut bien méditer si l'on doit ou non s'avancer ; mais quand on a effectué l'offensive, il faut la soutenir jusqu'à la dernière extrémité.

Nos armées ont pris l'offensive ; mais nulle part celle-ci n'a pu être soutenue, alimentée, et au premier échec, un vaste mouvement de repli a commencé. Il s'est prolongé si longtemps qu'il a failli marquer l'anéantissement de nos armées. Or, Napoléon a écrit ceci :

Quelle que soit l'habileté des manœuvres dans une retraite, elle affaiblira toujours le moral de l'armée, puisque, en perdant les chances de succès, on les remet entre les mains de l'ennemi. Les retraites, d'ailleurs, coûtent beaucoup plus d'hommes et de matériel que les affaires les plus sanglantes ; avec cette différence que, dans une bataille, l'ennemi perd à peu près autant que vous, tandis que, dans une retraite, vous perdez sans qu'il perde.

Après la Marne, la lutte a menacé de s'éterniser, en dégénérant en un duel d'artillerie, qui a vu la course aux calibres, au plus grand profit de nos marchands d'acier. Nul n'était plus artilleur dans l'âme que Napoléon ; nul n'avait plus de confiance que lui dans l'emploi judicieux de son arme pour décider du sort des batailles. C'est lui qui, à vingt-trois ans, petit officier subalterne, écrivait au Comité de Salut Public cette magistrale adjuration : « Il faut donner à l'artillerie cette considération et cette indépendance que les lois militaires et l'usage de tous les temps lui ont accordées, et sans lesquelles elle ne peut servir utilement. » C'est cependant cet artilleur qui, possédant la connaissance la plus approfondie de la technique de son arme, — nous reviendrons là-dessus tout à l'heure, — a dit :

De bonnes pièces de quatre et de huit font autant d'effet pour la guerre de campagne que des pièces de vingt-quatre et de dix-huit avec lesquelles on se croit inexpugnables ; elles sont bien préférables sur bien des points de vue aux gros calibres.

Des techniciens ont fait entendre le même avis, pendant la dernière guerre, pour essayer d'enrayer le mouvement qui portait au développement exagéré de la grosse artillerie. Ils n'y ont guère réussi. Cependant il a fallu, pour en finir, adopter le canon d'accompagnement, le canon d'infanterie, léger, maniable, capable de suivre celle-ci sur tous les terrains. C'était le retour aux canons de bataillon des armées de la Révolution.

Bonaparte était bien jeune encore lorsqu'il écrivait :

C'est un axiome, dans l'art militaire, que celui qui reste derrière ses retranchements est battu ; l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point.

Nous aurions certainement perdu la partie, si nous nous étions obstinés dans cette stupide guerre d'usure, qui dissolvait lentement le moral de notre armée. Le jour où l'un de nos généraux a pu dire à ses troupes, sans courir le risque d'être désavoué : « Il est temps de secouer la boue des tranchées ! » ce général n'a fait qu'exprimer d'une manière grandiloquente l'axiome précis énoncé par Bonaparte. Toute la seconde période de la guerre est dominée par l'idée napoléonienne. La période d'incertitude apparente qui va jusqu'à la mi-juillet 1918, après la nomination de Foch, n'est qu'une illustration de la maxime napoléonienne : « Le passage de l'ordre défensif à l'ordre offensif est une des opérations les

plus délicates de la guerre. » Le maréchal Foch, à force de fermeté de caractère, a su trouver une solution élégante du problème.

Bonaparte a été de son temps l'officier d'artillerie qui possédait le mieux la technique de son arme. C'est la connaissance approfondie de toutes les ressources de cette technique qui lui permet de s'imposer, comme jeune capitaine, à tout son entourage. Tous ceux qui ont servi dans l'armée savent combien il est difficile de faire adopter une idée aux échelons les plus élevés de la hiérarchie. Les préjugés hiérarchiques étaient aussi vifs dans les cadres des armées révolutionnaires que dans les armées modernes. Le jeune officier d'artillerie de 1793 ne connaissait pas d'intuition la technique de son arme. Il avait étudié, la plume à la main, pendant ses loisirs de garnison à Auxonne et à Valence, tous les ouvrages des spécialistes de son temps : Lombard, Juvisey de Saint-Rémy, de Vallière, Gribeauval. Il disait de ce dernier qu'il « avait le génie de l'artillerie ». Toutes les questions concernant le calibre, la dimension, les charges des pièces, les avantages des pièces longues, le mouvement des projectiles, les tables de tir, etc., lui étaient familières. En 1788, une question préoccupait beaucoup le corps de l'artillerie : le jet des bombes par les canons. A la veille de la guerre de 1914, la même question divisait nos officiers d'artillerie : Devait-on ou non utiliser notre 75 m/m comme obusier ? Le lieutenant Bonaparte fut chargé au camp d'Auxonne de suivre une série d'expériences de tir de bombes avec des pièces de siège et des mortiers de tout calibre. Il rédigea le procès-verbal de ces expériences, et l'on a conservé le souvenir de la netteté et de la précision de ces conclusions.

Au siège de Toulon, qui voit se fixer sa destinée, ce n'est pas son air de jeunesse, l'originalité de sa personnalité ou la protection de Salicetti qui lui vaut de s'imposer à tous, mais la maîtrise avec laquelle il discute des questions d'artillerie. Il ne faut pas croire qu'il réussit à s'imposer du premier coup à Carteaux, qui, par dérision, l'appelait le capitaine Canon. Ce n'est qu'à force de discussions qu'il finit par faire adopter ses vues. La caractéristique du siège de Toulon est que ce fut un siège uniquement conduit par les moyens de l'artillerie. Pas de travaux de sape, pas de parallèles, rien de la mise en œuvre classique des attaques d'une place. C'est devant Toulon que Bonaparte écrit, le 25 oc-

tobre, au Comité de la Convention : « C'est l'artillerie qui prend les places ; l'infanterie ne fait qu'aider. » Aphorisme que le général Pétain reprendra à son compte en 1916, en l'étendant à la guerre de campagne : « Le canon conquiert ; l'infanterie occupe. » Généralisation dangereuse et très contestable. Bonaparte ne parlait lui que des places.

La rupture du front défensif de Toulon est une opération qui a tous les caractères de la technique la plus moderne. Concentration de tous les moyens d'attaque contre un seul point du front défensif, reconnu comme le point sensible, le massif de l'Eguillette. Quand on connaît le terrain, on s'explique très bien les difficultés de toutes sorte que Bonaparte eut à surmonter pour qu'on reconnût la justesse de son point de vue. Le massif de l'Eguillette était très excentrique par rapport au corps de place. Exiger d'attaquer en ce point avait l'air d'un paradoxe. Carteaux, qui était un brave soldat, mais qui, en fait de connaissances militaires, avait à peu près celles d'un vivandier de son armée, n'arrivait pas à comprendre une pareille exigence. Obéissant à son gros bon sens, puisqu'il avait à prendre Toulon, il était venu poster son armée face au corps de place, tout à l'opposé du massif de l'Eguillette. Les historiens les plus récents, comme MM. Chuquet et P. Cottin, prétendent qu'on ne doit pas attribuer à Bonaparte seul la gloire d'avoir désigné le massif de l'Eguillette comme le point dont la maîtrise entraînerait la chute de la place. Toute l'armée, disent-ils, avait eu la même idée. Rien ne nous semble plus contraire à la vérité. Sans doute, tout le monde en fut plus ou moins possédé, après que Bonaparte eut rompu des lances pendant des semaines et remué ciel et terre pour faire adopter son idée. Mais le brave et digne Dugommier lui-même, jusqu'au dernier moment, ne crut pas à l'efficacité d'une pareille idée. Il ne s'y résolut que la mort dans l'âme. Ce n'est pas certaine phrase de son rapport, écrit huit jour après l'événement, qui peut donner le change là-dessus. Mais revenons à la rupture du front défensif. Après un bombardement intensif, qui dura trois jours, les 14, 15 et 16 décembre, bombardement comparable, toutes proportions gardées, aux déploiements d'artillerie de la dernière guerre, puisqu'il ne s'agissait en fait que de pilonner quelques mètres carrés de terrain au lieu de zones d'une vaste étendue, les colonnes d'assaut attaquèrent de nuit, le 17, à 1 heure,

par une pluie torrentielle. Sans doute, Bonaparte n'avait pas prévu la pluie torrentielle. Mais, lorsqu'elle survint, il fut seul, contre Dugommier et les Représentants eux-mêmes, à ne pas démordre de l'opportunité d'attaquer. Il voulait réaliser un effet de surprise, condition difficile à obtenir après un bombardement de trois jours. Aussi choisit-il le milieu de la nuit pour attaquer ; l'orage, par surcroît, ne pouvait que favoriser la surprise.

Les événements relatifs au siège de Toulon ont été vulgarisés depuis longtemps ; mais ils sont restés déformés et peu connus sous leur véritable aspect. Si le souvenir de l'attaque de nuit du 17 décembre 1793 qui amena la chute de Toulon était mieux resté dans la mémoire des militaires, peut-être que les idées préconisées par le capitaine Baux, dont nous parlions il y a peu de temps ici même, auraient rencontré moins de résistance auprès de notre commandement. Cet officier, rappelons-le, aurait voulu voir se généraliser des attaques de nuit comme moyen de réaliser l'effet de surprise, facteur indispensable du succès, avec des troupes spécialement entraînées. Le capitaine Baux n'eut jamais gain de cause.

JEAN NOREL.

GRAPHOLOGIE

Crépieux-Jamin : *Les Bases fondamentales de la Graphologie et de l'Expertise en Ecritures*. Vol. in-4, avec 25 planches hors texte ; Alcan.

Les livres de Graphologie qui méritent d'être signalés à l'attention des lecteurs du *Mercure de France* sont assez rares pour que je saisisse l'occasion qui se présente à moi de leur parler d'un nouvel ouvrage de M. Crépieux-Jamin : **Les Bases fondamentales de la Graphologie et de l'expertise en Ecritures.** Il a réuni dans ce volume deux conférences faites aux Sociétés Savantes sous les auspices de la Société de Graphologie (1) et à la Sorbonne aux cours de la Société Technique des Experts en Ecritures (2). On sait l'importance capitale des travaux de cet auteur qui est incontestablement le fondateur princi-

(1) La *Société de Graphologie*, fondée en 1871 par Michon, 150, boulevard Saint-Germain, est actuellement dirigée par son érudit Président : M. Depoin. Elle publie une revue mensuelle et des ouvrages de graphologie.

(2) La *Société Technique des Experts en Ecritures*, fondée en 1914 par M. S. Pellat, Expert à Paris, a organisé des Cours qui se donnent à la Sorbonne

pal de la Graphologie scientifique. Dans ce nouvel ouvrage il se pose la question suivante : Peut-on démontrer que la Graphologie et l'Expertise en Ecritures sont rationnellement fondées ? Et il répond affirmativement en prouvant : 1° que la diversité des écritures est infinie ; 2° qu'elle est la conséquence de leur individualisation ; 3° qu'il y a un rapport entre la personnalité et l'écriture et 4° que l'identification du graphisme est réalisable.

Il commence par démontrer, à l'aide du calcul, *l'infinie diversité des écritures*, et l'on est vraiment stupéfait des résultats qu'il obtient. Il examine d'abord le trait le plus élémentaire : un simple bâton. Il en compte les variétés d'inclinaison, qu'il limite à 20, préférant rester au-dessous du possible plutôt que d'exagérer ses résultats. Ensuite, il établit 20 variétés de hauteur, allant jusqu'à 15 ^{mm}, puis l'épaisseur lui donne 10 nouvelles variétés, enfin il compte celles des modes de liaison et de position. Il arrive ainsi à 177 variétés. En les combinant entre elles, il atteint le chiffre incroyable de 8 milliards de formes pour le simple bâton, quand il est isolé, et de 430 milliards, si on le suppose lié à la lettre suivante. Enfin le chiffre 1 qui peut comporter un, deux ou trois éléments, lui donne ce nombre inoui : 857.560.950.925.227.457.643.187.200 combinaisons !

Cette démonstration abstraite peut se compléter d'une façon empirique en découpant des lettres et des chiffres que l'on réunit sur des feuilles de carton. On compose ainsi des collections de 1, d'M, d'R, etc., dont les planches, 10, 11, 12, 13, 22 du volume nous montrent le suggestif intérêt.

Cette infinie diversité a pour cause *l'individualisation de l'écriture*. Celle-ci se manifeste dès le début dans les bâtons tracés à l'école maternelle : ils deviennent vite personnels et reconnaissables et conservent leurs caractéristiques. Aucune discipline, si rigoureuse soit-elle, ne saurait s'y opposer : les exemples saisissants des planches 1, 2, 3, 4, 5, 6 sont une démonstration de l'échec de tous les despotismes calligraphiques.

Il y a un rapport entre l'écriture et la personnalité ; pour le démontrer, M. Crépieux-Jamin a eu l'idée, géniale vraiment, de se servir du « I » anglais, et rien n'est plus curieux que les défor-

et enseignent aux futurs experts tout ce qu'ils doivent savoir, non seulement de l'écriture et de toutes les falsifications qu'on en peut faire, mais encore des encres, des papiers, des appareils d'optique, de la photographie judiciaire, etc.

mations, parfois extravagantes, imposées par la personnalité à cette lettre, la plus simple de toutes. Dans une phrase : « I am never been in Ireland », nous voyons le premier I qui signige *je* prendre une importance que le I de Ireland n'a pas. Il y a là un phénomène dont l'intérêt ne saurait échapper à l'esprit critique. Tous ces I sont bien reconnaissables et démontrent que *l'identification de l'écriture est possible*. D'ailleurs, l'auteur a fait à ce sujet des expériences fort démonstratives qui lui ont prouvé que les gens les plus étrangers à l'observation de l'écriture peuvent reconnaître leurs lettres, un M majuscule, ou même un chiffre, voire le chiffre 1, d'un tracé si élémentaire.

Après avoir montré le rôle indispensable de la Graphologie dans l'identification des écritures et l'inanité des méthodes de comparaison et de mensuration des experts calligraphes, il donne, à la fin de son ouvrage, les renseignements complets concernant la *Société technique des Experts en Ecritures*, dont les cours, commencés en 1918, « répondent de la façon la plus honorable et la plus spirituelle à l'ignorance des uns et aux critiques justifiées des autres ». Ces cours se terminent par une série d'épreuves des plus rigoureuses, qui ont été subies avec succès, en 1920, par deux candidats.

ÉDOUARD DE ROUGEMONT.

LES JOURNAUX

Une enquête : « Un écrivain professionnel peut-il, actuellement, gagner sa vie avec son œuvre ? (La Démocratie nouvelle, du 8 février au 17 avril). — *Baudelaire et ses contemporains* (l'Ere nouvelle, 12 avril). — *Un poème inconnu de Baudelaire* (Sur la Riviera, avril).

M. Gaston Picard, dans son « Courrier littéraire » de **la Démocratie nouvelle**, a posé à des écrivains « autorisés » cette question « d'intérêt capital dans les présentes circonstances » :

Un écrivain professionnel peut-il, actuellement, gagner sa vie avec son œuvre ?

Voici quelques-unes des opinions recueillies : Non, répond M. Haraucourt :

Nous constaterons cependant deux exceptions : l'une concernera le très petit nombre de ceux qui, bénéficiant d'une notoriété ancienne, ont une clientèle de lecteurs sur laquelle les éditeurs peuvent compter ; l'autre comprendra le nombre de plus en plus réduit de ceux qui réussissent à placer leur copie dans un journal.

Encore faut-il noter que les premiers ne vendront, en France et à l'étranger qu'un nombre d'exemplaires proportionnellement inférieur à celui d'autrefois ; et noter aussi que cette vente portera presque exclusivement sur les ouvrages nouveaux, car les livres anciens, quelle que soit leur notoriété, ne sont point réimprimés dès qu'ils se trouvent épuisés, les prix actuels de la matière première et de la main-d'œuvre ne permettant plus aux éditeurs d'immobiliser un capital qui leur serait remboursé avec lenteur ; dans les conditions économiques de l'heure présente, un livre doit être tiré et vendu simultanément avec rentrée immédiate des capitaux ; donc, pas de réimpression dont l'écoulement demanderait deux années, trois années ; donc, pour l'auteur, aucun revenu du labeur accumulé. Le labeur immédiat rapporte seul ; donc, le journal ; mais le journal n'a plus de place que pour quelques privilégiés ; dont famine pour tous les autres.

M. E. Haraucourt ajoute que ses fonctions de Président de la Société des Gens de Lettres de France le mettent chaque jour en état de recevoir des confidences : « Elles sont lamentables. »

M. Pierre Mille pense qu'il n'y a pas de salut, c'est-à-dire de vie matérielle possible pour un écrivain, en dehors du journalisme.

Reste à savoir si, au début, il n'est point pernicieux de chercher à gagner sa vie avec son œuvre. Il vaut peut-être mieux prendre n'importe quel métier qui vous mette en contact avec la véritable vie — celle des autres, de la communauté.

C'est un très sage conseil, car la littérature n'est pas un métier comme la menuiserie ou la maçonnerie. Il y faut l'inspiration qui ne souffle qu'à ses heures. Autrement, même douze heures de travail par jour n'aboutissent qu'à de la « copie ». Que les jeunes écrivains se persuadent qu'il vaut mieux laisser un seul volume sincère que cinquante livres fabriqués à la tâche : « Pour faire de la littérature avec dignité, écrit M. Georges Lecomte, et en gardant l'estime de soi-même :

Il faudra soit avoir de la fortune (et dans quelques années y aura-t-il encore des fortunes ?) ou un métier qui vous donne le pain quotidien. Et, incontestablement, le pire des métiers, le plus précaire, celui qui assure le moins la possibilité de vivre, celui aussi qui vous permet le moins de réaliser l'œuvre littéraire, librement et passionnément conçue, c'est celui qui consiste à faire des besognes dans les journaux.

A tous les jeunes confrères qui viennent me demander un avis sur ce point je conseille d'apprendre un métier, de se résigner à une profession

nourricière et de ne se consacrer à leur œuvre d'écrivain que dans la quiétude d'esprit résultant du pain quotidien gagné au préalable et leur donnant la sécurité.

Si j'avais dix-huit ans et commençais ma vie littéraire, j'apprendrais la linotype.

Faut-il se plaindre d'une telle nécessité ? Je ne le crois pas. Les écrivains ne publieront sans doute plus un livre par an. Mais chacun d'eux ne dira que ce qu'il a de personnel et d'important à dire. Une belle carrière littéraire pourra ne comporter que deux ou trois volumes pleins de substance et d'art. Et ce sera peut-être beaucoup mieux.

M. J.-H. Rosny aîné croit à la puissance du travail, dont il nous donne un exemple admirable ; mais cette puissance n'a de valeur qu'associée à une aussi puissante personnalité que la sienne. Sinon la puissance de travail n'est qu'une calamité et un encombrement :

Beaucoup d'auteurs, dit-il, se plaignent bien haut, et ils ont tort, car tout le bruit qu'ils font repose sur une œuvre limitée à quelque trois ou quatre volumes. Ces volumes sortis, ils n'ont plus rien à dire ; alors, ils grognent. Un écrivain peut n'écrire qu'un livre et que ce soit *Les Fleurs du Mal*. Mais ces auteurs, s'ils produisent peu, d'autre part produisent mal.

D'ailleurs, répond S.-Ch. Leconte :

L'écrivain professionnel a toujours été rare. Alexandre Dumas a été, avant le succès, secrétaire du duc d'Orléans ; Vigny a été capitaine ; Lamartine, dans la Carrière ; Stendhal, payeur aux armées et consul... Aujourd'hui, comptez nos confrères qui ne soient pas fonctionnaires ou ne l'aient pas été..., ou qui ne le deviendront pas.

M. Fortunat Strowski écrit :

Si un écrivain pouvait travailler comme un ouvrier d'usine, peut-être alors avec un talent exceptionnel et l'art de s'en servir trouverait-il, dans le placement de sa copie, les 30 ou 35 francs par jour qui sont nécessaires à un homme ayant femme et enfant, pour ne pas mourir immédiatement de faim.

Il y a des écrivains qui travaillent comme des ouvriers d'usines, mais ce n'est généralement pas très intéressant au point de vue littéraire, parce que ces tâcherons n'ont guère eu le temps de vivre, ou alors, comme répond Mme Lucie Delarue-Mardrus, « quel turbin ! »

M. Claude Farrère pense qu'il y a deux sortes d'écrivains professionnels :

Il y a ceux qui étaient nés pour être écrivains. Ceux-là peuvent vivre de leur plume. Il leur serait d'ailleurs impossible de vivre de n'importe quelle autre manière, car, quand on est né pour écrire, on est né pour cela, à peu près exclusivement.

Il y a ensuite les écrivains professionnels que le hasard ou qu'une fausse vocation a conduits dans la littérature. Ceux-là sont d'ailleurs l'immense majorité. Et ceux là ne peuvent et ne pourront jamais vivre du métier qu'ils ont à tort choisi.

Pourquoi n'ont-ils pas été plutôt maçons? selon le conseil de Boileau.

Et Montaigne, qui ne nous a laissé qu'un livre de bonne foy, était-il né pour être écrivain? Farrère me répondrait sans doute que Montaigne vivant de nos jours s'adapterait à la vie actuelle et qu'il avait tout à fait le talent d'un journaliste de génie. Il eût épilogué, avec quelle maîtrise, sur les questions d'actualité... et eût gagné énormément d'argent.

M. Eugène Montfort, le Directeur des *Marges*, répond avec mélancolie :

Sans doute, un écrivain peut vivre, aujourd'hui, de sa plume, comme on dit. Mais à condition qu'il reste célibataire et qu'il se résigne à porter des chaussures éculées, des vêtements retournés et ses chapeaux d'avant la guerre.

D'ailleurs, M. Montfort, qui me semble être un célibataire de vocation, ne porte ni chaussures éculées, ni vêtements retournés, ni chapeaux d'avant la guerre.

Vous rouvrez la question Chatterton en l'agrandissant, répond M. Gustave Kahn. Il y a des exemples nombreux d'auteurs dramatiques et de romanciers qui s'enrichissent comme de lettrés qui trouvent dans le journalisme à peu près de quoi vivre. Mais Baudelaire, en toute sa vie, a gagné treize mille francs; et Verlaine! pour ne citer que deux poètes dont les livres ne se sont vendus que posthumement.

Mais il faut citer en entier la noble réponse de Mme Rachilde, qui sera aussi la conclusion de cette enquête :

— Un *écrivain professionnel* peut gagner sa vie avec son œuvre.. et c'est là une cruelle injure à faire à tous les écrivains, car l'art d'écrire n'est pas un *métier*. Autrefois on était employé au ministère, rond de cuir, commerçant ou commis épicier, mais on... *rêvait* pour rien et le résultat littéraire de la pensée, sinon du rêve, ne relevait d'aucun tarif.

Aujourd'hui, il y a les *mercantis* de lettres, les *profiteurs* de la littérature et les *nouveaux riches* de lettres. C'est tant pis pour les arts

et les artistes sincères, car on a bien de la peine à faire le départ entre ceux qui ont du talent et ceux qui ont simplement de l'habileté. Le jour où la littérature ne rapporterait rien, on y verrait plus clair.

— Mes travaux littéraires en cours? Je ne travaille jamais : *je m'amuse* et je ne tiens pas à gagner ma vie. Je désire demeurer l'*ancien pauvre* de lettres pour garder ma liberté et le droit de m'amuser de ce que j'entends, de ce que je vois, de ce qu'on fait pour *arriver*. « Si j'étais roi... je garderais mes moutons à cheval ! » disait quelqu'un... Je n'en demande pas plus... à part que mes moutons sont des rats.

§

On a publié un peu partout, ces jours-ci, constate l'**Ere Nouvelle**, des articles dithyrambiques sur Baudelaire. Mais ces appréciations élogieuses datent d'aujourd'hui. Le grand poète, au moment où il écrivait, connut des haines vivaces.

Jules Vallès, par exemple, n'aimait pas Baudelaire : il lui deniait même tout don poétique. Voici comment il raconte son entrevue avec le grand poète :

« On me présenta à lui.

Il clignota de la paupière comme un pigeon, se rengorgea et se pencha :

— Monsieur, me dit-il, « quand j'avais la gale »...

Il prononça « gaie » comme les incroyables lisaient « chaamant », et il s'arrêta.

Il avait compté sur un effet et croyait le tenir tout entier avec son début singulier.

Je lui répondis sans sourciller :

— Etes-vous guéri ?

Il resta coi, ou mit tout au moins une minute à se remettre. Je regardai avec curiosité ce faux galeux et remarquai tout de suite qu'il avait une tête de comédien : la face rasée, rosâtre et bouffie, le nez gras et gros du bout, sa lèvre minaudière et crispée, le regard tendu ; ses yeux, que Monselet définissait : « deux gouttes de café noir », vous regardaient rarement en face ; il avait l'air de les chercher sur la table tandis qu'il parlait, dodelinant du buste et traînant la voix.

Il avait au cou une cravate de foulard rouge, sur laquelle retombait un énorme col de chemise à la Colin et était enfermé dans un grand paletot marron boutonné et flottant comme une soutane.

Il y avait en lui du prêtre, de la vieille femme et du cabotin.

C'était surtout un cabotin.

Ses admirateurs peuvent tout au plus espérer qu'un jour un curieux ou un raffiné logera ce fou dans un volume tiré à cent exemplaires, en compagnie de quelques excentriques crottés. »

Et plus haut :

« Il eut une minute de gloire, un siècle d'agonie : aura-t-il dix ans d' « immortalité » ?

A peine !

L'opinion de Vallès devait sans doute, observe le chroniqueur, laisser indifférent le fervent admirateur d'Edgar Poe. Il avait, pour se consoler l'estime d'un poète tel que Gautier ou d'un esprit comme Barbey d'Aurevilly, qui écrivait à Baudelaire :

« Paris, 4 février 1859. Pluie fine.
« Temps gris et à se griser.
« Rue *Rousselet, une laide rousse*, 29.

« Chère horreur de ma vie, je ne vous écris que deux mots. Un autre jour, vous en aurez quatre ; mais aujourd'hui, je suis à califourchon sur un éclair. Qu'il brille pour vous ! *Vos vers sont magnétiques.* Les trois pièces, de votre inspiration la plus enragée, ô ivrogne d'ennui, d'opium et de blasphèmes ! De plus, *le Voyage* est d'un élan lyrique, d'une ouverture d'ailes d'*Albatros* que je ne vous connaissais pas, crapule de génie ! Je vous savais, en poésie, une sacrée vipère dégorgeant le venin sur les gorges des gouges et des garces, dans votre ennui de vieux braguard désespéré. Mais, voilà que les ailes ont poussé à la vipère et qu'elles montent de nuée en nuée, monstre superbe pour darder son poison jusque dans les yeux du soleil.

. . . .

« Adieu, monstre. Ne débauchez personne, et n'apprenez pas aux petites filles à faire des *vers*, selon votre méthode de conception...

« Pourquoi vous aime-t-on, vicieux poète ? Allons, aimez-moi un peu, quoique je vaille mieux que vous.

« JULES BARBEY D'AUREVILLY. »

« Bonjour, don Juan. Amusez-vous bien, pour vous et pour moi. »

Pour terminer, il est piquant de lire cette lettre de Baudelaire à son avocat, Me Chaix d'Est-Ange, à propos, précisément, de l'article de Barbey d'Aurevilly. Cette lettre prouvera que de tout temps les hommes politiques ont connu et pratiqué... comment dire ?... l'art de déguiser la vérité et de promettre ce qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir :

« A Me Chaix d'Est-Ange,

« M. le ministre de l'Intérieur, furieux d'avoir lu un éloge flatteur de mon livre dans le *Moniteur* (article de Edouard Thierry), a pris ses précautions pour que cette mésaventure ne se reproduisît pas.

« M d'Aurevilly (un écrivain absolument catholique, autoritaire et non suspect) portait au *Pays*, auquel il est attaché, un article sur les *Fleurs du Mal* et il lui a été répondu qu'une consigne récente défendait de parler de M. Ch. Baudelaire dans le *Pays*.

« Or, il y a quelques jours, j'exprimais à M. le Juge d'instruction la

crainte que le bruit de la saisie ne glaçât la bonne volonté des personnes qui trouveraient quelque chose de louable dans mon livre. Et M. le juge me répondit : « *Monsieur, tout le monde a parfaitement le droit de vous défendre, dans tous les journaux, sans exception.* »

« CHARLES BAUDELAIRE. »

D'autre part, M. Georges Maurevert m'envoie une petite pièce quasiment inconnue de la jeunesse de Baudelaire, « un tour de force poétique consistant en soixante vers monosyllabiques » — petite pièce publiée dans le dernier numéro de « **Sur la Riviera** ».

Cette fantaisie, écrit M. Maurevert, vaut, et bien au delà même, les pièces imputées à Baudelaire dans les précieux recueils d'Eugène et Jacques Crépet. Nous l'avons trouvée dans une fort intéressante revue d'érudition, *Le Courrier de Vaugelas*, où elle figure à la date du 15 mai 1886, avec toutes les garanties d'attribution et d'authenticité. Elle s'y intitule :

LE PAUVRE DIABLE

Père ?
Las !
Mère ?
Pas...
Erre
Sur
Terre...
Dur !
Maigre
Flanc ;
Nègre
Blanc...
Couche
Froid,
Mouche
Doigt...
Chaque
Vent
Claque
Dent...

Rade
Jeu,
Plus de
Feu !
Rêve
Pain,
Crève
Faim...
Trotte
Loin,
Botte
Point...
Traîne
Ta
Gêne,
Va,
Pâle
Fou,
Pas le
Sou !

Couve
Port,
Trouve
Mort...
Bière
Trou,
Pierre
Ou
Sale
Chien...
Râle !
Viens
Sur le
Bord,
Harle
Fort,
Clame,
Geint,
Brâme !...
Fin !!...

Ce petit poème monosyllabique était-il tout à fait ignoré des Baudelairiens ? Je pose la question.

R. DE BURY.

ART

Exposition du 2e groupe (Charles Guérin, Dufrénoy, etc...) (Galerie Druet).— Exposition Georges d'Espagnat (Galerie Marcel Bernheim). — Exposition Stoenesco (Galerie Bernheim-Jeune). — Exposition de dessins de Vallotton (Galerie Druet).— Exposition Jean-Paul Dubray (Galerie André). — Exposition Albert Gleizes et P.-A. Gallien (Galerie Povolowsky). — Exposition de quarante-sept peintres (Café du Parnasse). — Exposition Maximilien Luce (Galerie Druet).— Exposition d'Art Polonais au Grand Palais (Société nationale).

BIBLIOGRAPHIE : Paul Seatenac : *Guirlandes de Masques*, préface de Gustave Geffroy, de Boccard, Paris. — Francis Carco : *Les Humoristes*, Ollendorff.

La nature morte au vase italien de Georges Dufrénoy est un admirable morceau de peinture, somptueux, lumineux, exact, avec une étonnante gradation des harmonies. Du même peintre un paysage de Provence saisi sur la route d'Aix s'architecture admirablement des cyprès qui montent au mas, du mas aux collines sévères et riantes, des collines au ciel bleu sombre. Un portrait de Charles Guérin, très caractéristique en son grand format, apporte comme une présence réelle, de par la force du modelé et la vie physionomique. Ce portrait vigoureusement réaliste s'encadre de savoureuses visions de féeries dans ce monde de fées aux belles couleurs et de dames à longues traînes parées de nuances rares que Charles Guérin se plaît à évoquer. Alexandre Urbain expose un très beau tableau, *Mère et Enfant*, d'une intimité charmante et de la plus solide facture. Il y a dans cette toile d'admirables dons d'évocation, dans la gamme la plus simple et la plus variée. Des paysages d'Urbain notent délicatement des finesses d'atmosphère. La paresse heureuse d'un après-midi provençal s'incarne tout entière dans un paysage d'arbres, de crique aux voiles indolentes sur le calme des eaux bleues. *L'Annonciation* de Georges Desvallières, un peu tourmentée, relève du bel effort mystique de ce peintre. Un portrait d'infirmière de M. Baignères intéresse par l'extrême conscience du faire ; un intérieur est très poussé dans l'étude des luminosités diffuses. Une scène de ballet, et un *boston* de M. Flandrin, doués de mouvement et fortement modelés ne dépassent point l'intérêt de grandes vignettes. De jolies harmonies inconsistantes, capricieuses et d'imagination décorative primesautière et ingénieuse évoluent aux tableaux de Mme Marval. Mlle Bunoust montre infiniment de goût et un métier qui s'assujétit encore à l'affecta-

tion cubiste de dessin trop arrêté et rectiligne. Les bas-reliefs d'Albert Marque s'imprègnent du don de race robuste qui met à part l'œuvre de cet artiste et le rend si vivant et si expressif.

M. Flandrin expose tout un mobilier où sa part est d'avoir dessiné des cartons de tapisserie, d'un tour très moderne et très libre. Les colorations sont agréables et sans doute le deviendront davantage quand le temps les aura quelque peu assourdies.

Cette exposition du **2e groupe** chez Druet est d'un ensemble heureux. Elle se complète d'une série de dessins de Vallotton, souvent savoureux, parfois un peu secs. Les meilleurs décrivent de curieuses et simples architectures. Un beau buste de Maillol figure dans ces salles de dessins.

Une exposition de **Georges d'Espagnat**, galerie Marcel Bernheim, réunit, à de très harmonieux et subtils tableaux de fleurs, aux fonds d'une jolie richesse, des nus et des tableaux d'une intimité profonde. Le style de Georges d'Espagnat fixe des minutes heureuses de paysage clair et de joie juvénile. Ses études de jeunes filles sont de ton juste et la grâce des modèles y est librement interprétée. On retrouve là la *Partie de Cartes*, d'un si bel entrain, admirée à un dernier Salon. La *Jeune fille en blanc assise*, la *Petite conversation champêtre*, *la jeune fille au bord de la mer*, autant de tableaux achevés, de belle vibration, de forte construction et qui continuent les plus élégantes traditions de l'art francais, dans la recherche spirituelle du vrai. Des paysages comme *la vue de Juziers* ou le *jardin aux Pavots* sont larges; l'air y circule; les lignes en sont pures, aucune déformation n'y grimace. Des dessins d'un beau modelé présentent de graciles et sveltes corps de fillettes.

§

M. **Stoenesco**, chez Bernheim jeune, juxtapose des aspects de foule, aux silhouettes curieuses, à des portraits très poussés, doués d'élégance, d'un art sérieux qui manque peut-être un peu d'accent et ne surprend point par sa nouveauté. Mais il y a des qualités de finesse et d'équilibre.

§

M. **Jean-Paul Dubray** est un robuste graveur sur bois. Il excelle à des oppositions de blanc et de noir d'un beau caractère. Son dessin est personnel, violent, passionné. Il a le don

de la mise en page. Les personnages qu'il dessine et grave avec âpreté sont d'un beau caractère. Ce mouvement, cette force, et presque cette trépidation devant le modèle créent une impression de personnalité. Des pastels de jolie harmonie encadrent ces estampes. M. Dubray se révèle aussi, à propos d'une plaquette de vers de M. Robert France, un excellent illustrateur.

§

Galerie Povolowski, exposition d'œuvres d'**Albert Gleizes**. Des dessins en blanc ou noir et des dessins rehaussés, de diverses périodes de l'artiste, attestent des dons d'artiste, preste à saisir la vérité de l'expression physionomique : quelques-uns donnent une franche et fraîche impression de grâce. Au-dessus de ces préparations toutes très lisibles, souvent curieuses et attachantes, Albert Gleizes aligne des compositions de style architecture, selon l'esthétique décorative qui est la sienne et qui donne un bel accent à des arabesques de ton très harmonieux et de lisibilité difficile. Si l'on peut se plaire à de nombreux détails, l'ensemble n'est pas toujours facile à saisir, et l'impression esthétique ne se dégage pas toujours de ces géométries aux belles couleurs.

Des dessins pour la *Conque Miraculeuse* d'Alexandre Mercereau, gravés par Gallien, s'inscrivent larges et fournis, presque tumultueux, d'un beau style fleuri et compliqué, très agréable.

M. **Antoine-Pierre Gallien**, peintre et graveur sur bois d'une rare habileté, expose de nombreux portraits de contemporains : Henri Matisse, Gleizes, Salmon, Charles Leconte, apparaissent des plus vivants parmi ces quelque cinquante médaillons.

Les peintures de M. Gallien tendent à la synthèse. Leurs qualités de relief et de gradation colorée sont incontestables, la composition s'équilibre bien, d'après les volontés de l'artiste, sans créer l'image complète, puisque, par amour de la synthèse, le peintre se refuse à la donner.

§

Un groupe de jeunes peintres pare les murs du **café du Parnasse** et se met ainsi directement en rapport avec le public. Ce n'est point une mauvaise idée. Les bons artistes du XVIIIe siècle exposaient tranquillement sur la place publique, au moins un jour l'an, et on venait les y chercher et les convier à paraître dans des endroits plus académiques. MM. Clergé et Romoff, les promoteurs

de cette exposition qui pourrait devenir permanente et s'annexer d'autres participants, déduisent des raisons esthétiques pour justifier leur mode de présentation. Il n'en est pas besoin. Il n'est peut-être pas nécessaire d'opposer Charlot à Gémier et de s'écrier, avec le bel accent paradoxal de la jeunesse que Charlot est le plus grand poète de notre temps, pour exposer au café de la peinture qui n'est point académique. Les jeunes gens ont raison d'avoir de la reconnaissance pour Guignol, s'ils s'y sont amusés, et c'est la preuve d'un bon caractère. Leur développement fort probable devra moins à Charlot qu'à leur tendance vers l'art populaire et l'étude des collectivités.

D'excellents artistes paraissent à cette exposition, notamment ce vigoureux et amer réaliste M. Le Scouezec, dont les qualités de caractériste sont de premier ordre, MM. Feder, du Marboré avec deux nus savoureux, Delatouche, Mmes Fuss-Amoré, MM. Barat-Levraux, Chiriaeff, Roland Chavenon, Clergé, Mme Crissay, Antral, Loutreil, P.-A. Gallien, dont une petite femme en rose est très pittoresque, Ramey, Lagar, Rubczak, etc... C'est une bonne salle des Indépendants, pittoresquement disposée : c'est de la jeunesse.

§

Galerie Dru, une intéressante exposition de paysages de **Maximilien Luce**, comme toujours fortement construits, avec cette belle science des plans qui caractérise Luce et cette noblesse de lignes qu'il sait conserver au paysage en en notant tout l'essentiel.

Ce sont paysages du bord de Seine, notés à Rolleboise, des usines, des landes bretonnes, des visions de Rotterdam, de fines notations d'automne, d'eaux et d'arbres, d'un bel accent et de forte unité.

§

Nous avons indiqué l'intérêt de l'exposition **d'art polonais** à la Société Nationale. Cette exposition se présente sous deux aspects. Une rétrospective présente quelques tableaux de maître inconnu dont une petite suite assez curieuse sur l'histoire de Mazeppa, quelques images primitives de Zakopane, images de piété peintes sur verre par des artisans émus. Michalowski, qui vécut de 1800 à 1850, nous est révélé par quelques bonnes toiles où l'influence de Géricault s'inscrit nettement. Il y a quelque saveur

locale dans son *Passage de la Diligence*, où néanmoins l'influence de peintres français, tel Eugène Lami, se fait sentir.

Une grande toile et des portraits affirment la dilection des Polonais pour Mateyko, qui fut assez longtemps un familier de nos Salons. Mateyko a certainement aimé Delacroix et lui emprunte des façons de meubler sa toile. Il est évident que Mateyko, en peignant des épisodes glorieux de l'histoire polonaise, ne pouvait que plaire à ses compatriotes. Sa peinture a été une formule de patriotisme, très respectable. Ses portraits, peints avec soin, sont empesés, mais honnêtes, avec un souci de caractère.

L'exposition des modernes est plus curieuse. Indiquons la présence de Polonais familiers au public parisien, tels Mlle de Bosnanska, Mme Méla Muter, Jean Peské, Mme Halicka, M. Rubczak. Nous connaissions peu Wyspianski, poète et peintre, imagier original et savoureux ; M. Joseph Mehoffer, auteur de bons portraits et de remarquables cartons de vitraux ; M. Falat, dont le paysage d'hiver est émouvant ; M. Rusczyc, bon interprète de la poignante mélancolie des plaines polonaises ; M. Sichulski, bon portraitiste ; M. Pautsch, qui sait construire un groupe humain ; M. Pankienioz, M. Jarocki, dont le *Retour de l'église* est une bonne page ; M. Brandel, M. Kramstyk, qui voit juste et varié ; M. Wojtkiewicz, qui fait preuve d'une jolie imagination dans ses Contes de fées, M. Weiss, intimiste consciencieux et bon coloriste ; M. Wyczolkowoski, dont les aquarelles dépeignent Cracovie dans une manière légère et cursive, très agréable. Il y avait longtemps que nous n'avions vu de tableau de M. Zak. Son *Chant d'amour* est une belle page décorative, d'un sentiment lyrique profond. Les aquarelles de M. Buyko sont éclatantes et solides et du meilleur métier.

A la sculpture, deux puissantes évocations de Biégas. Sa *Douleur* (à double masque) est très émouvante. Biégas se renouvelle sans cesse ; son effort est inégal. Des parentés intellectuelles l'unissent à Odilon Redon. Il imposa à la statuaire des instants de songe et il est toujours très curieux à étudier. M. Dunikowski est un réaliste puissant dont les portraits offrent le plus pittoresque intérêt. M. Wittig est un sculpteur de premier ordre, présente d'excellents bustes et un beau bronze : *la Victoire* et une *Eve* d'une belle harmonie. Il y a bien des qualités chez M. Kuna, Mme Sczyt-Lednika, M. du Puget, Ostrowski, Black, Lasczka.

On a la notion très nette de l'existence en Pologne d'un groupe d'art agissant et prêt à prendre, si les circonstances ne lui sont point trop défavorables, sa belle place dans l'art contemporain.

§

M. Paul Sentenac, dans la **Guirlande des Masques**, étudie avec finesse et esprit quelques artistes. Ses médaillons, que complètent des portraits dessinés et gravés par Emile Alder et Augusta de Achille Rouquet, sont brefs et serrés. En quelques phrases, il frappe avec netteté l'image de son modèle, qu'il s'agisse d'un beau décorateur comme Jaulmes, saisi dans son intimité en son jardin de Neuilly, ou d'Henry Ottmann, passionné du geste féminin, de Jean-Gabriel Domergue, considéré dans ses aspects de décorateur, du spirituel évocateur de Montmartre par le plateau, le crayon et le pinceau, André Warnod, ou ce laborieux et chercheur Gaspard Maillol. Une belle page de Gustave Geffroy présente ce livre jeune et attrayant.

Une bonne étude de Francis Carco, **les Humoristes**, définit l'essence de l'humour, retrace l'histoire du dessin illustré dans la presse parisienne depuis Carle Vernet jusqu'à nos jours en passant par Daumier, Traviès, Henri Monnier, et donne des médaillons assez précis et pénétrants des bons humoristes modernes. Forain, Léandre, Steinlen, Ibels, Cappiello, Sem, Roubille, Huard, Poulbot, Delaw, Jean Galtier-Boissière y sont définis avec justesse. C'est un bon guide dans l'histoire très touffue de notre gaieté plastique.

GUSTAVE KAHN.

ARCHÉOLOGIE

Charles Diehl : *Salonique;* Louis Réau : *Colmar ;* Jean Alazard : *Or San Michele*, Collect. des « Visites d'Art », Laurens.— Hubert-Fillay : « *Mon Blois à moi* », édit. du « Jardin de la France », 9, Mail Clos-Haut, à Blois. — Alexandre Chevalier : *Le site d'Aéria*, Jules Ceas et fils, à Valence. — Memento.

M. Charles Diehl, qui s'est depuis longtemps spécialisé dans l'étude de l'Orient byzantin, a donné chez Laurens, dans la collection des « Visites d'art », une notice sur **Salonique** qui résume les choses principales qu'on peut dire sur la ville et accompagne la série de reproductions photographiques constituant chaque plaquette de la série. Salonique, occupé par les Alliés après la mésaventure des Dardanelles et qui resta la base de l'armée

envoyée combattre les Bulgares, fut dévasté par un incendie terrible en 1919, qui emporta près de la moitié de la ville et ruina presque entièrement la grande église de Saint-Démétrius. Il y reste pourtant des coins délicieux, surtout dans la ville haute ; une vaste forteresse dominant le port, et, sur le quai, la Tour Blanche, qui se rattachait autrefois au rempart. Nous connaissions déjà de M. Charles Diehl une notice sur la ville, insérée dans un ouvrage édité en Suisse, *la Grèce immortelle* (1) ; tout en apportant de nouveaux détails il se trouve forcément répéter quelques-uns de ceux qui furent donnés. Mais on voit passer avec plaisir la série des églises, dont plusieurs sont reproduites par l'illustration : Saint-Georges (IVe s.), bien transformé au cours des temps ; Sainte-Paraskevi (Ve s.) ; Sainte-Sophie, édifice de la fin du VIe siècle, dont la coupole est décorée de mosaïques précieuses ; l'église de la Théodokos (1028) ; Saint-Pantalémon, Sainte-Catherine (XIIe s.) ; Saint-Nicolas l'Orphelin, l'église des Archanges (XIVe s.), les Saint-Apôtres (XIIIe-XIVe s.), ainsi que différents détails de Saint-Démétrius, avant et après l'incendie de 1917. — Un historique intéressant, des détails sur la ville et des indications curieuses sur la population, qui compte aujourd'hui 50 o/o de Juifs, sont donnés dans la notice de M. Ch. Diehl.

Colmar, que présente M. Louis Réau, est une cité désuète, restée bien « province », qui conserve des aspects intacts et charmants, de précieuses vieilles maisons avec étages surplombants et bretèque saillante. Le centre de Colmar surtout, tassé contre l'église Saint-Martin, a gardé son caractère d'autrefois et il est agréable de flâner dans ses rues sinueuses, en descendant vers les rives de la Lauth, un affluent de l'Ill. L'endroit est resté une ville de judicature, siège du Conseil souverain d'Alsace et de la Cour d'appel, tant qu'on y trouve nombre de vieux hôtels de magistrats. — On y peut voir, de plus, un musée unique dans la région, le musée d'Unterlinden, logé dans un ancien couvent de Dominicains, et qui possède surtout une œuvre capitale, le retable peint et sculpté par Mathias Grünevald et Nicolas de Haguenau, qui inspirait naguère de si curieuses pages à J.-K. Huysmans (2). — Quelques notes historiques précèdent la description de la ville, où l'église Saint-Martin, — très maltraitée au cours des

(1) *Mercure de France*, 1er mars 1920.
(2) *Trois églises et trois Primitifs*, 1908.

temps — offre des parties romanes et gothiques. On y voit, du reste, une œuvre curieuse de Martin Schongauer, la célèbre « Vierge au buisson de roses » (1473). L'église des Dominicains (XVIe s.) servit longtemps de Halle au Blé ; ailleurs, c'est l'ancienne Douane. La bretèque communale, — coiffée par les Allemands d'une coiffure bizarre qui a été retirée, — orne la façade d'un petit bâtiment, autrefois tribunal et corps de garde, dont on a fait le commissariat de police. Enfin ce sont de vieilles maisons des XVIe et XVIIe siècles, — la maison Pfister, la maison Staub, celle des Têtes. Le Musée d'Unterlinden, qui occupe également le cloître du XIIIe siècle, fournit nombre d'illustrations au petit volume de M. Louis Réau avec les tableaux de Grünevald et de Schongauer, dont on trouvera l'ensemble et de curieux détails, ainsi que des reproductions comme le Christ décharné provenant des Dominicains ; le vieux puits qui a été transporté dans la cour, etc...

§

L'église ou chapelle **d'Or San Michele** est un des joyaux de Florence. Elle date du XIVe siècle et fut le sanctuaire des corporations de la ville, qui comprenaient sept arts majeurs et quatorze mineurs. On sait le rôle des métiers, qui ont fait de Florence une ville riche de monuments et en œuvres d'art. L'oratoire d'Or San Michele se trouva décoré abondamment et par les premiers artistes de l'époque. M. Jean Alazard, l'auteur de l'étude qui précède la série de reproductions donnée sur l'édifice par la librairie Laurens, raconte ses origines : sur le marché aux grains, ce fut d'abord une remise pour les chevaux et un magasin pour les denrées(1) ; édifice religieux, on le trouve ensuite sous la forme d'une loggia, où l'on avait peint une figure de la Vierge qui fit des miracles, tant qu'une confrérie s'organisa pour chanter ses louanges. Un tableau y figurait également saint Michel, patron du premier oratoire. On le reconstruisit de 1337 à 1406 et l'une de ses plus belles œuvres est le tabernacle qu'y vint placer Andréa Orcagna en 1359. La loggia primitive fut transformée ensuite en chapelle fermée (1367), — arrangement d'un intérêt médiocre, — et durant les XIVe et XVe siècles les

(1) Emile Gebhart, *Florence*. — Avec ses transformations diverses, c'est aujourd'hui un immeuble à trois étages percés de fenêtres ogivales et terminé par une délicieuse corniche... L'aspect primitif du rez-de-chaussée, où se trouve la chapelle, est sans doute assez bien donné par la *loggia dei Lanzi* ou les arcades d'angle du *Bigallo*.

corporations y firent placer des statues de leurs saints patrons dans les niches des pilastres intérieurs. Presque tous les « arts majeurs » furent représentés par des statues de bronze, alors que les « arts mineurs » n'avaient droit qu'à du marbre. — Le sanctuaire d'Or San Michele est resté une des plus jolies choses de Florence et, outre le tabernacle d'Orcagna, on y montre des statues de Donatello, de Ghiberti, Jean de Bologne, etc. — On peut signaler encore la décoration faite avec les armes sculptées des corporations ; un groupe du XIVe siècle avec sainte Anne, la Vierge et l'Enfant ; un saint Louis de Toulouse, par Donatello ; une Vierge à l'Enfant encore, attribuée à Simone de Firenze, etc... Mais quel bijou aurait fait d'Or San Michele un de nos architectes de la période correspondante en France !

§

M. Hubert-Fillay publie encore une curieuse plaquette sur Blois et Victor Hugo, qui y venait voir son père retiré aux environs sur le déclin de son existence et qui en avait gardé un souvenir attendri. L'auteur a réuni divers passages dans l'œuvre du poète où il parle de cette vieille ville pittoresque et charmante, **mon Blois à moi**, comme il l'appelait, et dont le morceau principal est la lettre écrite à l'aquafortiste Queyroy, qui en avait publié en 1864 une belle série de planches. A propos des rues et des maisons du vieux Blois, il énumère ses coins curieux : les maisons, les hôtels, les églises, les carrefours, qui en font un des endroits les plus remarquables de la vieille France. Une suite de jolis dessins de M. E. Gaudet accompagne cette publication (1), ainsi que des notes de MM. Louis Belton et Pierre Dufay éclaircissant quelques points curieux. L'un concerne ainsi l'église Saint-Nicolas ou Saint-Laumer, dont une tour fut restaurée une première fois vers 1846 et couverte d'une pyramide en pierre dite « bonnet de coton », que remplaça enfin la flèche actuelle. — Blois a d'ailleurs peu changé, depuis qu'en parlait Victor Hugo ; on y retrouve les rues, les carrefours, les hôtels, les maisons qu'il mentionne. Les habitants y sont conservateurs, tiennent à garder la physionomie historique du lieu, et je me

(1) Les rues des Violettes et de Saint-Lubin, la Tour d'Argent, les vieilles maisons de la rue des Orfèvres, l'hôtel d'Alluye, la rue Chemouton, l'hôtel de Cheverny, le carrefour Saint-Michel sont à indiquer comme ayant fourni des dessins surtout remarquables.

souviens d'une conversation que j'y eus avec un commerçant à propos des logis historiques de la ville et qui citait le cas d'un immeuble curieux que son propriétaire avait fait abattre. « La municipalité s'est fâchée, disait-il ; cité en justice, le propriétaire a été condamné », — amende et prison, — *et il a fallu qu'il fasse sa peine !* ajoutait âprement mon interlocuteur. — C'est un exemple qui devrait bien être suivi, dans leur intérêt même, par d'autres villes curieuses que saccage le modernisme, car lorsqu'on y aura tout détruit pour installer des cinémas, des marchands de conserves ou de pantoufles, il est bien certain que les curieux n'y viendront plus.

§

De M. Alexandre Chevalier, j'ai encore à indiquer de curieuses recherches sur le **Site d'Aéria**, une ville disparue de la région du Rhône, à propos de laquelle on discute depuis longtemps sans arriver à un résultat acceptable. C'est qu'il n'existe sur cette vieille cité gauloise que des données plutôt vagues, et dans l'espèce surtout un passage de Strabon, — tant qu'on lui a donné divers emplacements. L'auteur en cite une vingtaine, — ce qui est beaucoup, même pour une ville du Midi, — et ses références portent sur toute une bibliothèque. La similitude entre le nom d'Aéria et les diverses localités proposées n'a d'ailleurs pas été établie ; les vestiges gaulois ou gallo-romains se sont trouvés insuffisants jusqu'ici. Mais M. Alexandre Chevalier, qui a repris les recherches, indique qu'Aéria s'élevait sur le rocher des Aures, à Roche-St-Secret, sur un plateau d'environ 30 hectares, — terrain de forme triangulaire, dont la pointe se relève à l'Est. On y a trouvé des vestiges d'habitations, des murs de défense, — ainsi que des grottes utilisées dès l'époque préhistorique. Aéria était d'ailleurs une ville de masures, dont certaines s'appuyaient au rocher ; elle était défendue, à l'Ouest et surtout au Sud, par des superpositions de terrasses. On a évalué à 10.000 âmes la population qui pouvait s'y réunir. Trois ou quatre plans successifs portaient enfin, vers la pointe du plateau, l'altitude d'Aéria à 800 mètres. Les Romains y établirent ensuite une forteresse et l'on a retrouvé des vestiges divers de leur occupation. A la pointe du plateau le moyen âge bâtit enfin un castel qui n'a guère laissé plus que des vestiges. — Aéria était la capitale du *pagus aletanus* et l'un des centres les plus importants de la région ; c'était la forteresse où

venaient se concentrer en cas de guerre toutes les tribus et peuplades des *Aletani*. Elle disparut avec la paix romaine, comme Gergovie et Bibracte, tandis que toute la région qui avait été son pagus se développait dans la prospérité. — Le travail de M. Alexandre Chevalier est intéressant et abonde en démonstrations qui semblent probantes. Il espère que des fouilles heureusement conduites apporteront encore des preuves à sa démonstration, — heureux d'avoir pu résoudre enfin un des plus vieux problèmes de l'histoire et de l'archéologie dans la vallée du Rhône.

Memento. — J'ai à signaler encore une publication héraldique de MM. Jean Martin et Jacques Meurgey, qui étudient consciencieusement *l'Armorial du pays de Tournus* et où se trouvent, outre l'abbaye qui lui a donné son nom, celle de la Ferté-sur-Gosne, l'archiprieuré des Dames Nobles de Lancharre, le Prieuré des Bénédictines de Villars, les Commanderies du Temple, puis de Malte, du Temple Sainte-Catherine à Montellet et de Rougepont. — Un index des fiefs et lieux dits avec le nom des familles qui y étaient « possessionnées » complète ce répertoire établi par M. J. Martin et que Jacques Meurgey a revu et mis au point avant sa publication.

Les numéros récents de *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* apportent des dissertations et indications souvent curieuses et parmi lesquelles on peut indiquer celles qui concernent le *château de Seray-Barbançois* (*Indre*), le *monument de Guillaume du Bellay* à la cathédrale du Mans, la curieuse ville d'*Uzerche*, les *tours isolées des églises*. Ailleurs on trouvera des communications sur *les limites de la Beauce*, sur *l'île de Cézembre*, les « lieux dits » d'origine bizarre, un *singulier péage à Somloire* (*Maine-et-Loire*) ; sur le *costume du Pape*, une *clochette romane de Reims*, des *chars romains marquant l'heure* ; enfin concernant de vieilles connaissances : le *Masque de fer* et la *Duchesse d'Étampes*.

CHARLES MERKI.

LETTRES LATINES.

Coup d'œil rétrospectif. — F. Ferrère : *La Guerre Européenne*, « Revue Universitaire ». — A. Joséphidès : *Foch*, « La Voie Sacrée ». — La Revue *Janus*.

Le *Mercure* n'a pas souvent l'occasion de signaler à ses lecteurs les œuvres modernes de langue latine qui paraissent en France. C'est que le temps n'est plus, fort heureusement, où Lhomond était dieu et où l'on croyait n'avoir rien produit de sérieux si l'on ne s'était exprimé dans le langage même de Cicéron ou de Vir-

gile. Peu d'hommes, aujourd'hui, même parmi les lettrés, même parmi les spécialistes — philologues ou professeurs de littérature — s'ingénient à aligner des dactyles et des spondées ou à polir des périodes qu'achève un fatal « esse videatur ». Les gens de goût se sont rendu compte que les jongleries à coup de centons étaient de nos jours déplacées.

A vrai dire c'est depuis peu d'années seulement qu'on a véritablement écouté les préceptes de Du Bellay et les moqueries d'Henri Estienne : il a fallu plus de trois siècles pour que les Celtophiles l'emportent sur les Philausones.

On sait, en effet, que le xve siècle et la première moitié du xvie ont compté dans les divers pays de l'Europe des centaines de poètes latins, dont un bon nombre étaient portés aux nues à l'égal de leurs ancêtres romains, et que la Pléiade elle-même, après s'être délectée aux distiques ou aux petits vers horatiens d'un Pontano, d'un Navagero, d'un Marulle ou d'un Jean Second, en faisait passer le contenu dans ses poèmes français. Chez nous, les latiniseurs étaient Jean Bonnefon, Nicolas Bourbon, Théodore de Bèze, Salmon Macrin, Muret, de Sainte-Marthe, parmi les plus remarquables. Le manifeste de 1549 prétendit mettre un frein à cet engouement, mais il n'eut d'autre succès que celui qui accompagne d'ordinaire les innovations. Du Bellay lui-même écrivit dès 1558 des *Poemata* et la vogue des vers latins ne fut nullement ralentie. Au xviie et au xviiie siècles de nombreux poètes s'illustrèrent encore par leurs productions latines : Huet, Ménage, au temps de Corneille, et au siècle suivant Vanière, par exemple, dont le *Prædium rusticum* eut en 1707 un succès tel qu'en 1739 paraissait une seconde édition augmentée de 6 chants et qu'il devenait un ouvrage presque classique. Le xixe siècle fut plus discret. Mais on vit encore vers 1830 une petite revue, l'*Hermès romanus*, qui n'offrait à son public que des poèmes écrits en latin par des contemporains, et Baudelaire dans ses *Franciscæ meæ laudes* chantait les charmes de sa maîtresse en mêlant, sur le rythme du *Stabat mater*, la langue de l'Eglise à celle de Catulle. — Ce ne sont là que quelques noms et quelques faits, mais ils suffisent à montrer la longue survivance de l'état d'esprit qui poussait irrésistiblement les lettrés français à s'exprimer dans le langage même de nos ancêtres romains.

Eh bien ! en fait et malgré les apparences, cet amour du latin,

qui paraissait près de s'éteindre, reprend de nouvelles forces. Ainsi, en 1919, un professeur de l'enseignement secondaire, M. F. Ferrère, publiait un assez long poème en hexamètres sur la **Guerre Européenne**; en 1920, M. André Lambert éditait sous le nom de **Janus** une luxueuse revue illustrée, rédigée uniquement en latin ; en janvier 1921, la *Voie Sacrée* offrait dans son deuxième numéro une pièce de M. A. Joséphidès à la gloire du maréchal **Foch**.

Faut-il sourire et crier au pédantisme ? ou faut-il applaudir en voyant là un heureux indice d'une rénovation classique ? — Gardons-nous de mettre sur le même plan les poèmes de M. Ferrère ou de M. Joséphidès et la revue *Janus*.

Le poème de M. Ferrère, qui chante les principaux événements de la guerre de 1914 et, entre autres épisodes, célèbre la Révolution et la trahison russes, l'abdication et la mort du Tsar, l'arrivée des Américains, la défaite allemande, a sans aucun doute du mouvement et une belle allure épique. Presque tous les vers en sont par eux-mêmes excellents. Virgile et Lucain ne les répudieraient pas. Ainsi cette comparaison a une saveur bien romaine :

Imbribus ut crebris inflatum claustra revellit
Flumen, et iratis non frenatum aestuat undis,
. . . .
Teutonicus miles. . . . .
. . . . petit securus Gallica castra,
Integrat et belli metuenda pericula Gallis.

On jugera mieux encore par ce passage, dont le titre ne semble rien annoncer de bien bon :

LA GROSSE BERTHA

Conditur in sylva, ex oculis penitusque remota
Immanis (possis vix credere) machina belli,
Quamque exire cavis dicas fornacibus Aetnae,
Cyclopum manibus lassatis forcipe factam.
Illa per alta poli glomerati pondera ferri
Projicit ; haec subito declivis massa fragore
Corruit et casu disjectis effodit aedes
Fragminibus, necat et mutilos in limite cives.

L'ode de M. Joséphidès, très inférieure à ce poème, possède néanmoins elle aussi de réelles qualités. On peut lui reprocher

d'être assez disparate, puisque, intitulée *Foch*, elle chante aussi les louanges des Anglais, d'Albert Ier, des Américains et des Roumains. Mais les 1re et 8e strophe sont assez belles :

Te senes, Foch, te juvenes ovantes,
Te, choris laetis, nitidae puellae,
Te sui juris populi, per orbem,
Dicere certant.

. . . .

Inde cœlum ingens agitat tumultus,
Intonant Sylvae reboantque valles,
Terraque horrendo trepidat tremuntque
Verbere montes

Il n'est donc pas douteux que la brève épopée de M. Ferrère et l'ode de M. Joséphidès sont, au point de vue de la langue et du tour, deux poèmes de grand mérite et parfaitement corrects. Mais ils ont un vice fondamental : le sujet qu'ils traitent jure avec la langue qu'ils emploient. L'usage du latin, qui peut être bon et utile et donner lieu à de véritables œuvres d'art, lorsqu'il s'agit d'idées ou de sentiments généraux, devient hors de saison et facilement comique ou même ridicule dès qu'interviennent des noms et des idées modernes. Peut-on ne pas sourire aux noms de Russi ou de Borussi (Prussiens) et surtout de Wilso, Fochus, Gallienus, Joffrus ou Pétanius ? Et que dire de ces vers : *Quot ferox Deutschland aluit* et *Advolant ultro juvenes Yanques ?* Il ne s'agit que de quelques mots, mais ils suffisent à déparer tout le reste du poème.

La Revue *Janus*, dont l'existence malheureusement éphémère s'acheva avec le sixième numéro, répondait à une conception tout autre. Elle ne poursuivait guère d'autre tâche, en effet, que d'offrir à ses lecteurs des textes particulièrement intéressants ou rares, proses aussi bien que poèmes, de l'antiquité romaine, du moyen âge ou du xvie siècle, entremêlés d'études critiques, sérieuses et de belle tenue.

Ainsi le numéro de mars 1920 (l'avant-dernier) contenait un article d'André Lambert sur la confusion trop fréquemment commise entre le « latin de cuisine » et le latin macaronique, des extraits de la *Consolation* de Boèce, d'un sermon d'Olivier Maillard et des *Facéties* de Bebel, un hymne d'Hermannus Contractus, *Ad beatam Virginem*, une élégie d'Hadrien Marius, un petit

poème de Scévole de Sainte-Marthe. Dans le numéro de mai (le dernier) on trouvait la lettre XC de Sénèque, des extraits d'Erasme et d'un sermon de Menot, une note d'A. Lambert sur le rythme du *Stabat Mater* et du *Dies Irae* comparé aux *Franciscae meae laudes* de Baudelaire.

C'était bien servir la cause du latin que de faire le procès du latin macaronique, souvent ridicule ou inintelligible, et de montrer que, malgré le mélange assez déroutant de phrases latines et de phrases françaises, tel récit de prédicateur au XVe siècle possède une simplicité, une vigueur, disons même une beauté tout à fait remarquables. De même la note concernant Baudelaire expliquait utilement la méprise du poète des *Fleurs du Mal*. La rythmique des chants latins du moyen âge use non pas de pieds métriques, mais d'une alternance de temps forts et de temps faibles selon la disposition du trochée (- *υ*) ; ces accents rythmiques s'accordent toujours avec l'accent tonique naturel du mot :

Stabat mater dolorosa.

Baudelaire n'a pas compris cette loi, et la plupart de ses vers latins forment un contre-sens rythmique. Dans des vers comme :

O novelletum quod ludis
In solitudine chordis

apparaît nettement la confusion.

Mais surtout, plutôt que de chanter en strophes saphiques la gloire du maréchal Foch ou en hexamètres la grosse Bertha, n'avait-on pas mieux montré la beauté du latin en réimprimant une lettre de Sénèque ou les gracieux distiques d'Hadrien Marius, qui, parlant de sentiments éternels en termes parfaitement harmonieux, sont à l'abri de toute raillerie ?

Ut qui mane novo distincta rosaria flore
　Ingreditur, cupida carpat ut inde manu
Mittendum Dominae blando cum carmine munus
　Purpureum, niveo quod locet illa sinu ;
Saepe refert laceram spinoso a vimine dextram,
　Opprobrans duro pessima multa rubo.
Haud secus immeritum Dominae manus utraque nostrae
　Ungue vel infesta me quoque pungit acu,
Seu volui digito niveas tentare papillas,
　Candida seu blanda cingere colla manu

Seu tereti facilem mento supponere dextram,
Sive genu supplex tangere, sive pedem.

. . . .

Bref, quand on reste fidèle aux humanités, quand on est persuadé que la pensée française ne peut conserver sa suprématie sans une très forte culture latine, on ne peut manquer de s'intéresser à ces respectables efforts de nos modernes latinistes. Mais il convient de distinguer parmi ces efforts ceux qui méritent les encouragements et ceux qui ne les méritent pas. Pour ma part, je ne pense pas qu'il soit utile ou même méritoire d'écrire désormais en latin ; mais je déplore la trop rapide disparition de la revue *Janus*, et je souhaiterais qu'elle renaisse bientôt, avec une présentation plus modeste, car je suis persuadé que la publication de textes rares et estimables (la plupart des poèmes du XVIe siècle sont de ceux-là) contribuerait efficacement à restaurer le culte intelligent des lettres latines.

GEORGES PRÉVOT.

LETTRES CANADIENNES

Olivar Asselin : *Anthologie des poètes canadiens*, Granger, éditeur, Montréal. — Albert Dreux : *Le Mauvais passant*, Roger Maillet, éditeur, Montréal. — Edouard Chauvin : *Vivre*, Roger Maillet, éditeur, Montréal. — Jean Loranger : *Les Atmosphères*.

Publiés en France, ces recueils de poèmes passeraient inaperçus et seraient probablement confondus avec les centaines de volumes médiocres édités chaque année. Mais au Canada, il n'en peut être ainsi, et notre littérature, il faut la regarder avec des verres grossissants. Il faut juger les œuvres par rapport à telle ou telle œuvre canadienne, sans s'occuper des chefs-d'œuvre français ni même de la littérature courante de Paris. C'est une étude ennuyeuse, bien que, dans le fatras, on rencontre quelques jolies choses. Et puis il faut beaucoup espérer, parce que nous sommes jeunes : les vers de cette année sont meilleurs que ceux de l'année dernière, et chaque année c'est ainsi...

Mais d'abord l'**Anthologie**... Un journaliste spirituel et très indépendant, M. Jules Fournier, la composa il y a quelques années. Il mourut avant de la publier, et son ami, M. Asselin, la compléta, en y ajoutant de nouvelles pièces et une préface d'un ton combatif qui fit un beau bruit. Une de nos petites querelles

littéraires éclata pour la vingtième fois : « Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une littérature canadienne ? » M. Asselin, qui est, Dieu merci, un juge sévère, ne croit pas à une littérature canadienne, et il est loin de se faire illusion sur la valeur des morceaux qu'il a réunis : « Les plus mauvais poètes du Canada français venant les premiers dans l'ordre chronologique, l'anthologie commence forcément par les plus mauvais vers : et quand nous parlons de mauvais vers, la loyauté nous commande d'avertir qu'il s'agit ici de vers comme probablement jamais autre anthologiste ne fut ni ne sera dans la triste obligation de publier. »

Ce n'est pas à dire qu'on ne trouve ici et là un beau poème, comme *Le plaisir d'entendre les grenouilles dans la campagne*, de M. Chopin, dont je cite ceci :

L'eau clapote
Et soulève les copeaux frais,
Les baguettes du saule et les champs de quenouilles.
J'écoute au loin dans la campagne les grenouilles
Parmi les joncs dans les marais.
L'odeur première
Du printemps,
C'est celle des étangs ;
Vous en êtes la clameur claire,
O grenouillères !
. . . .
Je ne vois plus les îles ni les roches,
Mais, proches,
Une barque de pêche allume ses flambeaux.
Tout est calme. Seule la fête
Des rainettes à tue-tête
S'extasiant : « O feux, ô feux, sous l'eau ! »
. . . .
Sur la grève un brouillard flotte.
L'eau clapote...
Dans la campagne, au mois de mai,
O le plaisir de vous entendre, ô clameur claire
Des grenouillères !

Et cela de Nelligan :

Ma pensée est couleur de lumières lointaines,
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.
Elle a l'éclat parfois de subtiles verdeurs
D'un golfe où le soleil abaisse ses antennes.

En un jardin sonore, au soupir des fontaines,
Elle a vécu dans les soirs doux, dans les odeurs ;
. . . .
Ma pensée est couleur de lunes d'or lointaines.

Evidemment ces vers ne sont pas fort originaux et Baudelaire est imité de trop près ; mais, pour ceux qui connaissent les poètes canadiens, c'est un soulagement de lire à haute voix ce *Clair de lune intellectuel.*

La forme de Nelligan, Chopin, Morin, Chauvin, sans être parfaite, est suffisamment harmonieuse et colorée : c'est la sincérité qui manque, la sensibilité, une imagination plus originale, et, le dirais-je ? le pessimisme. Car c'est au pessimisme, à la mélancolie d'une œuvre qu'on reconnaît le plus souvent sa sincérité. La tristesse est au fond de tout, c'est une banalité de le dire. Celui qui a regardé le monde avec des yeux neufs ne peut que voir partout la douleur, mêlée à la laideur et au banal. Nos poètes, qui en cela diffèrent de la plupart des poètes, n'ont jamais songé à l'angoisse universelle, et leur cœur reste sec et leur esprit tranquille devant là tragédie et la farce de l'univers.

M. Loranger imite, puisque les Canadiens sont condamnés à imiter toujours et sans cesse ; il imite Charles-Louis Philippe. Le modèle n'est pas mal choisi, et composer lentement les *Atmosphères* valait mieux que de rimer platement des quatrains d'une philosophie banale à la façon du plus mauvais Sully Prudhomme. Certaines pages de M. Loranger pourraient fort bien prendre place dans l'œuvre de Charles-Louis Philippe, et ceux qui aiment *Bubu de Montparnasse* et la *Mère et l'enfant* savent que ce n'est pas là un mince éloge.

L'autre partie de son livre est imitée de Jules Romains et surtout de Charles Vildrac. Si j'avais le volume sur ma table, je citerais un poème sur la rue que le poète découvre peu à peu...C'est d'un art séduisant, bien que particulier.

Le *Mauvais Passant* a été couronné par une association à tendances régionalistes (1), mais les prix littéraires n'ont jamais rien prouvé. Il y a de tout dans ce *Mauvais Passant*, du meilleur comme du pire : des madrigaux juvéniles et médiocres, des poè-

(1) Dans ma chronique de l'été dernier, j'ai expliqué ce que voulaient les régionalistes et les exotiques.

mes parnassiens et bouddhistes à la manière de Jean Lahor, un *Conseil* fort banal :

Marche seul et sois fier ; plein de morgue, relève
Ta tête altière, et fuis les contacts infamants ;
Ne choisis pour sentier que celui de ton rêve.

(Edmond Haraucourt écrivait des préceptes dans ce goût lorsqu'il avait trente ans) ; et, à côté, un des meilleurs poèmes philosophiques de notre littérature, *le Désespoir*, et une pièce en vers libres, pleine de mouvement, qui s'appelle précisément le *Mauvais Passant*.

Soyeuse, claire, fine,
Cristalline,
Par les soirs de poudrerie,
Dessinant des broderies,
Dans la clarté des réverbères,
La neige tombe fine et claire ;
. . . .

Des promeneurs !
Il en est qui s'en vont joyeux...
Il en est qui, loqueteux...

Et la neige en chantant
Dans le halo des réverbères
Leur fait un nimbe clair,
Tourbillonnant et rayonnant :
Car, pour chacun également,
La neige est douce et maternelle.
Mais voici le dernier passant...
O celui-là !

Halluciné,
Il marche, comme en rêve, les yeux
Fixés sur un songe obstiné,
Impérieux.
Et, titubant,
Il ne voit pas les philistins
Se détourner de son chemin.
Il est ivre ; il chante.

Alors la neige devient méchante,
Et dans le halo clair
Et clignotant des réverbères,

Elle crie au vent de souffler plus fort
Et se tord,
Et, furieuse, à son passage,
Le fouette et le cingle au visage...

Et lui, sublime, émerveillé,
Ne voit que la nuit constellée
Et se grandit jusqu'à son rêve.

Et la neige méchante
Se dit : « Quel est donc ce fantasque ? »
Et l'assaille de ses bourrasques,
Pendant qu'il chante.

Quant au *Désespoir*, je n'en citerai pas un seul vers, parce que la forme trop roide, trop parnassienne encore, trop emphatique, ne me satisfait pas. Néanmoins le mouvement, très vif en est beau, et il semble que la douleur humaine, exprimée dans un symbole facile, que l'angoisse du poète n'y soient pas factices, comme dans plusieurs pièces semblables.

M. Chauvin, c'est lui qui l'affirme, croit en la vie, et il est optimiste. Et pourtant ses vers, même les hymnes à la vie, sont le plus souvent mélancoliques, ce qui n'est pas pour me fâcher. Songez que ce jeune homme, qui doit penser d'abord à gagner sa vie, comme tous les écrivains canadiens, ne peut écrire que la nuit. Faute de temps, il lit peu, et sa technique n'est pas sans défaut, Mais le vers, quoique sans *ronron*, heureusement, est harmonieux, et l'image est parfois neuve :

Semblables à des filles de joie
Mortes dans leurs robes de soie,
Feuilles tombées en plein été,
Je songe à la beauté
Que vous avez été.

Quand je vois M. Chauvin croire à la vie, s'y cramponner, je me souviens de Nelligan :

Tout se mêle en un vif éclat de gaîté verte.
O le beau soir de mai ! Tous les oiseaux en chœur,
Ainsi que les espoirs naguères à mon cœur,
Modulent leur prélude à ma croisée ouverte...

Je suis gai ! je suis gai ! Dans le cristal qui chante,
Verse, verse le vin : verse encore et toujours,
Que je puisse oublier la tristesse des jours
Dans le dédain que j'ai de la foule méchante !

Je suis gai ! je suis gai ! Vive le vin et l'art !...
J'ai le rêve de faire aussi des vers célèbres,
Des vers que gémiront les musiques funèbres
Des vents d'automne au loin passant dans le brouillard...

Je suis gai ! Je suis gai ! Vive le soir de mai !
Je suis follement gai, sans être pourtant ivre !...
Serait-ce que je suis heureux enfin de vivre ?
Enfin mon cœur est-il guéri d'avoir aimé ?

Les cloches ont chanté : le vent du soir odore...
Et pendant que le vin ruisselle à joyeux flots,
Je suis si gai, si gai, dans mon rire sonore,
Oh ! si gai, que j'ai peur d'éclater en sanglots !

Au théâtre, rien de nouveau, qu'une grande machine historique sur Dollard, dont je ne puis rien dire, parce que les drames de ce genre, je ne trouve jamais le courage d'aller les entendre.

Les belles querelles littéraires de l'année dernière, il n'en est plus question. M. Victor Barbeau, dont les chroniques étaient lues de tous et passionnément commentées, écrit une fois chaque mois, et pas toujours encore. Il était pour les jeunes un professeur d'énergie qui, sans se soucier d'être parfois un peu injuste, faisait la bonne guerre. Nous nous sommes, les écrivains, trop longtemps occupés de politique, et notre place n'était pas là. Nous avons eu tout à défendre, et par conséquent ce que nous avions d'art et de littérature ; mais la bataille se calme, et, dans les cénacles, les poètes se réunissent. Ce n'est plus des hymnes ni des chants de gloire nationaux qu'ils essaient d'écrire, mais les chants du rêve intérieur. Albert Dreux, Chopin surtout, Paul Morin, Marcel Dugas, que beaucoup disent notre meilleur prosateur, osent maintenant rêver et se souvenir...

BERTHELOT BRUNET.

RÉGIONALISME

Un Grand Prix Algérien de Littérature. — L'activité du mouvement littéraire nord-africain vient d'obtenir la consécration d'un Grand Prix officiel.

Sur l'initiative des Délégations algériennes, une somme de cinq mille francs (tarif établi désormais) est mise à la disposition du Gouverneur général pour récompenser le meilleur ouvrage d'imagination — en premier lieu roman, puis recueil de contes,

etc... — écrit par un auteur né en Algérie ou y ayant habituellement résidé pendant une période jugée suffisante par le jury. Les écrivains non algériens ne sont cependant pas expressément exclus de concourir, pourvu qu'ils présentent une œuvre directement inspirée par l'Algérie. Le Grand Prix algérien sera décerné par le Gouverneur, sur les propositions d'un jury comprenant deux membres des Délégations, le Recteur de l'Académie d'Alger, le Directeur de l'Intérieur, un Conseiller de Gouvernement, quatre délégués de la Société des Ecrivains algériens, un membre de la Société des Auteurs dramatiques résidant depuis plus de trois ans en Algérie (ou à défaut un autre membre de la Société des Ecrivains) et enfin une personnalité littéraire spécialement compétente, au choix du Gouverneur.

L'arrêté gubernatorial prononçant l'institution de cette récompense littéraire annuelle n'impose aux concurrents aucune condition d'âge. On pourra, en 1921 et en 1922, couronner un livre paru durant les deux lustres écoulés. A l'avenir cette période sera réduite à cinq années.

Ainsi les chances restent ouvertes à tous ceux, jeunes et vétérans, qui forment aujourd'hui le groupe littéraire algérien.

§

A leur tête, il faut citer le Père Robin (Stéphen Chaseray) et Musette.

L'un et l'autre, depuis fort longtemps, sont populaires dans le Nord-Africain et leur renommée a même franchi la mer. L'un et l'autre, avec une saveur extrêmement piquante, expriment deux formes essentielles de l'esprit algérien.

Le Père Robin a produit une espèce d'épopée du bled aux mille chants éparpillés depuis trente ans dans toutes les feuilles de la colonie et dont il a groupé quelques-uns sous les titres de *Lettres*, *Chroniques*, *Bêtes et Gens de l'Oued-Melhouf*. Cet Oued-Melhouf est une étonnante synthèse du « centre de colonisation » où s'agitent, dans toute la simplicité d'un franc réalisme rustique le colon et sa fermière, le garde champêtre, le médecin, l'instituteur, l'aubergiste et sa superbe épouse, le meunier maltais, le curé, le cheik et vingt autres types, grands et petits, tel ce chemineau algérien, si particulier et pittoresque, qu'on nomme ici l'*armée roulante*.

Chaseray est un écrivain de la meilleure race française. La

familiarité nécessaire de son style, son humour abondant et jovial — rabelaisien, si l'épithète pouvait s'appliquer à ses héros africains — s'allient à une exquise pureté de langage, à une vigueur d'expression qui apparente à la fois ce rural à Maupassant et à Courteline.

Musette a créé *Cagayous*. Le nom de Cagayous est passé en Algérie dans le langage courant. Cagayous, c'est l'enfant d'Alger, le produit de hasard des successives unions des vingt races qui se rencontrent autour du port d'Alger, venues de toutes les rives de la Méditerranée — voire de beaucoup plus loin. L'esprit de Cagayous est fécond, généreux, impudique, truculent — c'est le sien. On ne le caractérise pas. Il faut le goûter pour s'en faire une idée. Sa langue est également à lui. On ne la parle nulle part ailleurs dans le monde qu'entre la Casbah, Bab-el-Oued, la Marine et la Place du Gouvernement. Et cependant tout le monde la comprend. Il n'y a que cette langue pour exprimer l'esprit de Cagayous.

Vis-à-vis du Prix, Chaseray et Musette paraissent bien être hors concours. Le Père Robin a aujourd'hui septante et un ans. Le public algérien ni les pouvoirs officiels n'ont jamais guère songé à lui offrir des témoignages qui eussent concrétisé l'orgueil que l'Algérie aurait pu ressentir de posséder un pareil interprète de l'âme algérienne. L'hommage de ce Grand Prix serait tardif et... dérisoire. D'autres consécrations sont assurées à l'œuvre du Père Robin.

On n' « encourage » pas, non plus, un créateur tel que Musette. Cagayous est bien au-dessus de telles récompenses et même de toute récompense.

§

Robert Randau demeure parmi ceux que l'on peut appeler les Jeunes, bien que son nom, depuis quelques années déjà, désigne une autorité dans notre littérature coloniale.

Ses *Colons*, ses *Algérianistes*, son *Rabin* (en collaboration avec Sadia Lévy), son *Commandant du Foulbé*, sans compter *Cassar-le-Berbère* se placent assurément parmi les œuvres les plus expressives par lesquelles des Coloniaux ont concrétisé la vie des Colonies. Ses livres procurent l'impression directe de l'atmosphère coloniale, la vision originale et pleine du bled et de la brousse. Les vrais jeunes d'ici considèrent Randau comme leur

maître et précurseur. Ils souhaiteraient que le prix, cette année, lui fût attribué, autant pour rendre hommage à l'écrivain que pour assurer au Prix lui-même quelque prestige.

Mallebay, qui fut longtemps l'animateur des Lettres nord-africaines, grâce à sa *Revue Algérienne* qui découvrit, voilà vingt ans, de réels talents, puis à ses *Annales Africaines* où l'art et la littérature demeurent en honneur, présente et soutient la candidature de Maurice Olivaint. Cet excellent poète, fidèle à la pure tradition classique, qui a fourni parfois la Comédie-Française et dont les romans exotiques, tels ses *Derniers Oiseaux*, sont pleins de lumières et d'harmonieuses couleurs, a de bons titres pour être élu parmi les écrivains de son pays. Mais l'œuvre de cet Algérien célèbre surtout les îles océaniennes. Elle n'est que par exception nord-africaine. Ses derniers recueils de poèmes : « 1914 » et *Dans les larmes et dans le sang* sont des strophes de douleur et de colère inspirées par la guerre et par les crimes allemands.

Retirée dans le silence embrasé des oasis, prise de plus en plus, croirait-on, par la vie musulmane, à l'exemple de la grande Isabelle, Mme Magali-Boisnard, que les indigènes du Sud appellent Nedjma, leur Etoile, semble se recueillir...

Elle s'est tue après avoir donné ce *Chant des Femmes* où elle exprimait harmonieusement les émotions de l' « Alerte au Désert » et transposait dans un beau style français la poésie, le charme étrange et simple des âmes orientales que son âme sensible et sincère est accoutumée, depuis son enfance, à comprendre et à traduire. Sans doute ne tardera-t-elle plus à donner l'œuvre nouvelle attendue par tous ceux qui ont suivi sa jeune et déjà riche carrière.

Une autre jeune femme, toute Algérienne aussi par sa vie et par son art, Maximilienne Heller, pourra présenter ces beaux romans : *La Détresse des Revanches* et *la Jeunesse de la Terre*, œuvres abondantes, d'un style sain et hardiment personnel, dans lesquelles sont notés et vigoureusement exprimés de caractéristiques aspects de la vie nord-africaine.

Edmond Gojon, poète aimé des dames et fournisseur d'impressions anticipées pour hiverneurs, écrivain algérois, mais fort peu algérien, ne sera pas candidat. Peut-être tirera-t-il pourtant du Prix un indirect bénéfice : celui d'être promu aux fonctions

d'Homme de Lettres Officiel du Gouvernement Général, délégué permanent à la Commission qui désignera le lauréat.

L'attention se porte, avec une curiosité vive et sympathique, sur le premier livre de deux jeunes, Louis Lecoq et Charles Hagel, Algériens authentiques, déjà connus pour des poèmes et pour des contes qu'ils donnèrent ensemble ou isolément aux revues, notamment au *Mercure*.

Broumitche et le Kabyle semble annoncer une floraison nouvelle, audacieuse et brillante de l'esprit nord-africain : contraste et fantaisie, combinaison de réalisme européen pratique et de rêve oriental... Lecoq et Hagel s'inclineraient en faveur de Randau.

Il y a d'autres candidats, sans compter le possible inconnu que révélera la dernière heure.

... Un prix de littérature, parmi tous les prix littéraires, c'est peu de chose. Ce serait beaucoup si ce petit événement prochain attirait l'attention du grand public de France sur le mouvement d'idées, sur la vie intellectuelle manifestés dans cette Afrique du Nord. qui est désormais, pour la France, plutôt qu'une colonie, une grande Province par delà la Mer latine.

YVON EVENOU-NORVÈS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

A.-F. Pribram : *Die politischen Geheimverträge Oesterreich-Ungarns 1879-1914*, I. Band, Wien, W. Braumüller.

La République autrichienne, peu après sa fondation, crut avoir intérêt à faire connaître la politique de l'Empire qu'elle avait remplacé, tant afin de se désolidariser de lui que pour montrer qu'il n'avait pas été plus coupable que les autres. C'est ainsi qu'un érudit autrichien, le Dr A.-F. Pribram, reçut l'autorisation de faire connaître **les Traités politiques secrets conclus de 1879 à 1914**. Il vient d'en publier le tome I, consacré surtout aux traités de la Triple Alliance.

Ils furent précédés du traité austro-allemand du 7 octobre 1880. Conclu pour 5 ans au moins (pour 8 s'il n'était pas dénoncé au bout de 4 ans), il fut complété le 18 mai 1881 par une annexe disant que « la convention projetée avec la Russie n'y dérogerait pas et qu'il continuerait à lier les deux contractants comme si

celle-ci n'existait pas ». Le traité des trois Empereurs fut signé quelques quarts d'heure plus tard. Il stipulait que si l'un des trois « se trouvait en guerre avec une quatrième grande puissance, les deux autres maintiendraient à son égard une neutralité bienveillante et voueraient leurs soins à la *localisation* du conflit ». Il n'y avait d'exception qu'en faveur de la Turquie. Nous étions ainsi abandonnés aux coups de l'Allemagne comme la Serbie à ceux de l'Autriche en 1914. Mais à cette époque l'Autriche n'avait aucune inimitié contre la Serbie. Les 16 et 28 juin, en échange de l'engagement de la Serbie de ne pas contracter d'alliance sans une « entente préalable » avec l'Autriche, cette dernière autorisa Milan à se proclamer roi, promit de seconder les intérêts de la Serbie auprès des autres cabinets européens et de ne pas « *s'opposer* à des acquisitions territoriales de la Serbie dans la direction de ses frontières méridionales ».

Dans cette période, la politique autrichienne était encore prudente et modérée ; celle de Bismarck pleine de complications et de surprises. A ses « tentatives » antérieures « de faire contracter aux trois Empires et à l'Italie une alliance contre la France *républicaine* » succéda une période où il excitait l'Autriche contre l'Italie. Haymerle, qui avait succédé à Andrassy, croyait au contraire en février 1880 que la situation en Italie y était « moins dangereuse pour l'Autriche que pour le gouvernement italien ». Il se refusait d'ailleurs à identifier celui-ci avec les *comitati*. « Nous devons, disait-il, aussi longtemps que possible, ne pas laisser l'antagonisme entre l'Italie et nous venir à l'ordre du jour, pour ne pas disperser nos moyens politiques et ne pas détourner notre attention de notre but principal : *l'endiguement de la Russie* d'une façon durable. » Haymerle ne se promettait pas d'une guerre contre l'Italie des résultats en rapport avec ce qu'elle coûterait. Si la Russie intervenait, l'Autriche et l'Allemagne devraient combattre contre la Russie, la France et l'Italie. Haymerle chargea donc Kalnoky de demander à Bismarck de conclure une triple alliance avec l'Angleterre.

Bismarck répondit que « sans souhaiter » une guerre austro-italienne,

il réclamait une intervention très énergique du cabinet de Vienne à Rome. Son jugement sur la politique italienne était alors d'une sévérité

effroyable : il la nommait une politique de chacal (1). Inconstante et insatiable, l'Italie louche d'un côté à l'autre ; son instinct l'attire vers l'odeur des cadavres et des catastrophes ; elle est toujours prête à attaquer quelqu'un dans le dos pour emporter un morceau du butin. Il est honteux que ces Italiens ne soient pas encore contents et continuent à intriguer et à conspirer de tous côtés. De ce côté-ci l'Irredenta, ailleurs les excitations dans le Monténégro, l'Albanie et les Balkans, simultanément une propagande républicaine à l'intérieur et finalement des conspirations avec l'Internationale à Londres. Il demandait pour eux une remise en place vigoureuse et humiliante, car leurs menées ne devaient pas rester impunies ; étant donné l'état intérieur de l'Italie, il ne serait pas difficile de leur faire peur : des menaces suffiraient pour les épouvanter. « Vous pouvez, par exemple, disait Bismarck, *leur dire que vous trouvez vos frontières insuffisantes et devez les avancer de nouveau jusqu'au Mincio*, ou que vous avez acquis la conviction que *la souveraineté du pape est indispensable à l'indépendance du chef de l'Eglise catholique* ou encore que les Bourbons de Naples doivent être restaurés, etc. »

Bismarck rejeta la suggestion de Kalnoky, de s'assurer la coopération de l'Angleterre. Elle n'était, déclara-t il, ni indiquée, ni utile. Il était d'avis qu'en cas de conflit des Puissances centrales avec la Russie l'Angleterre tiendrait l'Italie en échec.

A l'appui de cette façon de voir, Bismarck raconta qu'il savait qu'en août 1879 Cairoli avait fait sonder Beaconsfield pour savoir comment le Cabinet anglais accueillerait une alliance russo-italienne. Là-dessus, Beaconsfield, « *avec cette impudence qu'il est seul à avoir* », avait répondu que l'Angleterre la considérerait comme un *casus belli*. Il ne lui paraissait donc pas indiqué de donner encore plus d'assurance à l'Angleterre, « *qui est déjà pas mal arrogante* ». Il craignait aussi, comme Haymerle l'avait prévu, d'augmenter les inquiétudes de la Russie par l'épouvantail d'une coalition et de rendre ainsi inutiles les efforts des hommes d'Etat russes qui souhaitaient la paix avec les Puissances Centrales (17 février 1880).

Sous l'impression de ces expressions du Chancelier, Haymerle évita d'abord toute nouvelle discussion de la question italienne et Bismarck n'y revint point. Mais les appréhensions du roi Hum-

(1) D'après M. Busch, vers la même époque, Bismarck comparait les Italiens aux corbeaux du champ de bataille qui se nourrissent du travail des autres (*Bismarck*, II, 33).

bert et des hommes d'Etat italiens au sujet des velléités d'expansion de la France en Tunisie et de la propagande républicaine en Italie leur faisaient souhaiter l'alliance des Puissances centrales. En décembre 1880, ils firent sonder Bismarck, qui répondit que « le chemin de Berlin passait par Vienne et que l'Italie devait avant tout y nouer les meilleures relations si elle désirait renouer les liens de son ancienne amitié avec l'Allemagne ».

Là-dessus, avant même la visite du roi Humbert à Vienne en février 1881, les Italiens y présentèrent un traité de neutralité dont la base devait être le « respect du *statu quo* créé en Orient par le traité de Berlin ». Ils firent en même temps savoir que la France recherchait avec ardeur leur amitié et qu'un de ses hommes d'Etat avait proposé récemment que Tripoli soit attribué à l'Italie et la Tunisie à la France. L'Autriche répondit en demandant que les décisions du traité de Berlin au sujet de la Bosnie-Herzégovine soient mises hors de discussion. Elle promit de s'engager dans ce cas à ne pas entreprendre de conquêtes en Albanie ou vers Salonique, à laisser l'Italie étendre sa sphère d'influence dans la Méditerranée, si celle-ci s'engageait à maintenir strictement le *statu quo* dans l'Adriatique, et à ne pas s'opposer à un « arrangement » tunisien favorable à l'Italie ou à l'acquisition de Tripoli.

L'Italie ne répondit pas. En mai 1881, la France força le bey de Tunis par le traité du Bardo à reconnaître son protectorat. L'émotion en Italie fut immense, mais les puissances Centrales ne marquèrent nul désir d'en profiter. Elles venaient de conclure, le 10 juin 1881, l'alliance des Trois Empereurs et en septembre Haymerle, tout en déclarant souhaiter des rapports plus intimes avec l'Italie, conseilla d'ajourner la négociation *afin qu'elle ne paraisse pas dirigée contre la France.* A l'entrevue entre Humbert et François-Joseph qui eut lieu en octobre, la question du traité ne fut point abordée, quoique les Italiens se fussent déclarés prêts à la signature d'un traité de garantie. Ceux-ci songèrent alors, en décembre, à demander l'entremise de Bismarck à Vienne, mais les remarques qu'il fit alors sur l'Italie y impressionnèrent péniblement même ceux qui y préconisaient l'alliance avec les puissances Centrales. Keudell, l'ambassadeur allemand à Rome, déclara *qu'il trouvait lui-même que le Chancelier appréciait insuffisamment le poids que l'Italie pouvait jeter dans la balance.* Bismarck essaya alors de tranquilliser Mancini, le ministre

des Affaires étrangères italien, par ses assurances de son amitié pour l'Italie, mais celui-ci continua à craindre que Bismarck ne demande une modification de la loi sur les Garanties. Et en effet, vers le 28 décembre 1881, le Chancelier fit déclarer à Vienne « que le traité serait toujours au profit unilatéral de l'Italie et à cause du caractère inquiet et peu loyal de la politique de celle-ci poûrrait facilement entraîner ses amis dans des guerres ». Il ne conseillait pas de refuser d'emblée ce qui pouvait servir à renforcer la position du roi d'Italie, « mais de répondre par le vœu de voir créer un *modus vivendi* acceptable pour le Pape, et éventuellement, si on devait en venir à des négociations effectives, de faire dépendre les obligations à contracter par l'Autriche et l'Allemagne de la durée de leurs rapports actuels avec la Russie ». Mais le roi Humbert, malgré les efforts de Gambetta pour arrêter la négociation, fit déclarer que « sauf sur certaines questions », il était résolu à s'unir à l'Allemagne et à l'Autriche. En conséquence un premier entretien eut lieu le 19 janvier 1882 à Vienne entre Kalnoky et Robilant.

La négociation était déjà très avancée quand Robilant fit savoir, le 27 avril, que le gouvernement italien exigeait qu'une déclaration additionnelle spécifie que l'article 3 visant « deux ou plusieurs *grandes* puissances non signataires du présent traité » *ne concernait pas l'Angleterre*. Bismarck avait certainement par cet article voulu *se créer un appui éventuel contre celle-ci.* L'assentiment que Kalnoky donna aussitôt à la demande italienne le força à y renoncer. Le traité et la déclaration additionnelle (restée complètement ignorée jusqu'à sa publication par Pribram) furent signés les 20 et 22 mai 1882.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Henriette Célarié: *Le martyre de Lille*, Bloud et Gay. — Henri Cochin, Nicolas Bourgeois et André de Poncheville: *Le Nord dévasté*, Félix Alcan. — Georges Kimpflin: *Le premier souffle*, Perrin. — Ernest Renault: *1914-1919, Histoire populaire de la guerre*, Tolra, 28, rue d'Assas, et 76, rue de Vaugirard.

Mme Henriette Célarié, dont nous avons eu déjà un intéressant récit de l'occupation à Saint-Quentin, publie un nouveau volume sur **le Martyre de Lille**, fait surtout avec les témoignages

des gens du lieu qui racontent longuement les faits ayant marqué le séjour des Allemands. — Ils avaient commencé par envoyer des avions qui laissèrent tomber des petits papiers informant « la population qu'ils ne maltraitaient pas les prisonniers, de même qu'ils se montraient très bons pour les civils ». Mais la garnison était très réduite, ne comptant que 15 ou 1.800 hommes avec « quatre vieux canons », chiffres dérisoires que l'ennemi même ne voulut jamais accepter lorsqu'il eut pénétré dans la ville, tant il avait de dépit d'avoir demandé des renforts. Après quelques heures d'un bombardement qui démolit et incendia peut-être 1.200 maisons, toujours est-il, il prit possession de la place. Ses troupes défilèrent pendant sept heures, — au pas de parade, — après quoi on les installa un peu partout chez l'habitant, où elles firent la cuisine et même déposèrent « leurs ordures » dans les casseroles. C'était une plaisanterie que la délicatesse des Allemands n'oubliait jamais. — Mme Henriette Célarié donne ensuite divers témoignages sur l'occupation. Le soldat boche courtisait les dames des maisons où il logeait, s'efforçait de les avoir ; la narratrice parle des vexations infligées aux uns et aux autres : des termes qu'il était permis ou défendu d'employer pour désigner cette clique qui s'étonne toujours de la haine et du mépris qu'elle inspire ; des tracasseries journalières qu'il fallait en endurer, — en remarquant d'ailleurs que dans les communes environnantes l'existence fut pire encore. Ailleurs elle raconte que les Allemands décidèrent un jour d'exterminer les pigeons, craignant qu'ils ne fussent utilisés pour des messages, — et à ce propos on rappelle que le même fait se produisit à Liége où les troupes tirèrent des feux de salve sur les oiseaux qu'on avait rassemblés en leur jetant du grain. Un seul fut abattu, ce qui exaspéra l'officier commandant le peloton. « Parbleu, s'exclama un gavroche, ils ont tous tiré sur le même ! » — A Lille cependant le chapitre des tracasseries et persécutions ne faisait que de s'ouvrir. Tous les jours il y avait des amendes, de la prison, — des défenses continuelles, des contributions qui finirent par atteindre le chiffre de 184 millions, plus 9.742.000 fr. de travaux commandés et 6.538.000 fr. à titre de frais de logement et de chauffage pour les troupes. D'ailleurs, il y eut des tentatives diverses d'évasion, qui furent de véritables odyssées mais ne réussirent guère. Malgré les efforts du ravitaillement qu'entreprirent les Américains, la population souffrait

d'une véritable famine, tandis que les officiers allemands allaient dans les pâtisseries s'empiffrer de petits gâteaux à 1,25 la pièce. Mlle Henriette Célarié parle ensuite de l'état sanitaire, des épidémies qui firent à Lille de terribles ravages; ailleurs des rares journaux qui parvenaient dans la ville et qu'on payait des sommes folles : 40 fr., 100 fr. un numéro. Mais on arriva à faire paraître sous le nez de l'ennemi un journal qui donnait les nouvelles françaises. L'entreprise, d'ailleurs, fut découverte et ses auteurs qu'on condamna ne furent délivrés que par la victoire finale. Encore les Allemands s'arrangèrent de façon à faire mourir l'un d'eux des suites d'une opération chirurgicale inutile. — En somme, Lille a subi le martyre de toutes les cités occupées. Le chapitre des réquisitions revenait chaque jour ; dans les fabriques, les usines qui faisaient la richesse de la ville on brisa tout ce qui ne put être emporté. Quant aux objets réquisitionnés, ils étaient payés des prix dérisoires : le propriétaire d'une bicyclette fut « dédommagé » par un bon de 1 fr. Le clergé en même temps était persécuté odieusement, et les blessés et prisonniers qui se trouvaient dans la ville subirent un véritable martyre. On pourrait encore épiloguer sur les faits concernant le Musée des Beaux-Arts, qui fut bombardé et pillé; sur les enlèvements de femmes en 1916, le calvaire des « travailleurs volontaires », les stages, etc. Même ce qu'on nous a rapporté peut suffire. Nous avions déjà eu des récits sur le martyre de Lille; le volume qu'apporte Mlle Henriette Célarié est aussi complet qu'édifiant. Il démontre surtout la méchanceté raisonnée de l'ennemi, qui viendra s'étonner encore qu'on le traite de barbare.

La collection de la librairie Alcan s'est augmentée d'un petit volume sur le **Nord dévasté**, dû à la collaboration de MM. Henry Cochin, qui n'en a d'ailleurs fait qu'une sorte de préface, Nicolas Bourgeois, qui parle de la Côte et de Dunkerque, des vieilles villes de la Flandre maritime : Nieuport, Furnes, Dixmude, Hondschoote, Bergues, la vallée de la Lys. Pour compléter le volume M. A. M. de Poncheville a donné des causeries et souvenirs sur Douai, Lille, Valenciennes et Cambrai. Tout ce pays fut ravagé lors de la ruée allemande et beaucoup de villes occupées, tenues sous le feu des canons, prises et reprises, et en fin de compte incendiées par l'ennemi lors de la retraite. A Dunkerque, dont le port fut bien amélioré à l'époque moderne

et où subsistait la tour isolée de Saint-Eloi, servant de beffroi à la ville, une des trois nefs de l'église où repose Jean Bart fut détruite par les obus. Mais on ne mentionne pas que l'ancien donjon du château, tour octogonale qui sert de phare, ait eu à souffrir. Cependant d'autres localités de la région ont été moins bien partagées, — par exemple Comines, qui a été à peu près détruit, Bailleul et Armentières, dont il ne reste guère que des ruines. Des combats opiniâtres furent donnés dans la région, surtout lors de la dernière offensive des Allemands, et la dévastation de certains endroits est inimaginable. La partie la plus intéressante du volume est la suite des chapitres consacrés par M. A. M. de Poncheville aux quatre villes de Lille,— dont il évoque les vieux quartiers, par miracle restés indemnes, en même temps qu'il raconte les méfaits de l'occupation (1) ; Douai, qui eut à souffrir également, mais où les édifices et surtout le beffroi sont restés debout (2) ; Valenciennes, patrie de Watteau et du sculpteur Carpeaux, capitale d'un pays de mines et dont la banlieue a surtout été dévastée (3) ; Cambrai, enfin (4), où l'ennemi exerça ses ravages et détruisit surtout les quartiers du centre, — ceux qui avaient le plus d'intérêt pour l'histoire. Mais n'est-ce pas partout le bilan de la guerre allemande ?

Avec **le Premier souffle** M. Georges Kimpflin raconte les marches et combats de nos troupes des Alpes, appelées à combattre en Lorraine ; mais il est nécessaire, pour en bien comprendre l'intérêt, de rappeler la situation militaire dans la région à ce moment de la guerre (août 1914). Après la bataille de Morhange les nôtres avaient dû reculer. Les Allemands passèrent la Vezouze puis la Meurthe, pour atteindre la trouée de Charmes et couper les nôtres entre Moselle et Vosges. Le 1er août, les armées de Castelnau et de Dubail reprirent l'offensive et l'on se battit pendant dix-neuf jours, du Donon à la forêt de Champe-

(1) M. A. de Poncheville incidemment donne une curieuse dissertation sur la jolie tête de cire, d'art italien, que possède le musée, et qui échappa par chance aux convoitises allemandes.

(2) Sur Douai un chapitre annexe raconte ce qu'était la fête des Innocents en Flandre avec les souvenirs de M. Desbordes-Valmore.

(3) A propos de Valenciennes, l'illustration du volume reproduit l'intérieur d'un vieil hôtel de la ville, et plus loin son état après le départ de l'ennemi, qui n'y a guère laissé que les pilastres de la vieille cheminée.

(4) A propos de Cambrai, M. A. M. de Poncheville parle surtout des souvenirs de Chateaubriand, qui se trouva y tenir garnison dans sa jeunesse.

noux, — tout en envoyant des troupes de renfort sur la Marne. L'ennemi s'avança jusqu'à Rozelieures, à dix kilomètres de la Moselle, mais ne put atteindre la rivière. — Le livre de M. Georges Kimpflin raconte longuement les marches et contre-marches des troupes jetées au-devant de l'ennemi, après le passage des corps en retraite à ce moment, mais, en somme, ne cherche pas à expliquer l'ensemble des opérations. Il y a du reste des pages prenantes dans ce simple récit, comme la traversée du champ de bataille du côté de Francouville et Rozelieures, avec ses amoncellements de cadavres allemands ; l'affaire du plateau de Gerberviller, où les troupes avancent en combattant, tombent mais n'aperçoivent pas l'ennemi ; plus loin les pages consacrées à Lunéville reconquis, etc... M. Georges Kimpflin s'est borné à raconter ce qu'il a vu, les choses auxquelles il a assisté ; de là l'intérêt de son livre, qui a été vécu, senti, — donne le récit direct des choses. Quoi qu'on ait dit, les combats de la trouée de Charmes furent bien une victoire française, — prélude de la grande bataille qui allait se donner sur la Marne et arrêter enfin l'ennemi.

M. Ernest Renault a entrepris une **Histoire populaire de la guerre, 1914-1919**, d'après les documents officiels, les « témoignages directs des acteurs du grand drame », etc..., dont le tome premier vient de paraître. C'est un fort volume, surtout consacré aux préliminaires, à la partie diplomatique, — les origines du conflit, le crime de Serajevo et la rupture austro-serbe, la préparation allemande, la déclaration de guerre — pour se terminer avec la mobilisation générale et la « veillée des armes ». — Toutefois, dans ce volume consacré à des pourparlers préliminaires l'auteur a cru devoir faire entrer l'intervention américaine, ainsi que celle de la Roumanie, sans parler des Etats de l'Amérique du Sud et de la Chine, — ce qui risque de brouiller la chronologie et pourrait bien dérouter quelque peu le lecteur.

CHARLES MERKI.

GAZETTE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le poète Bobèche de Montbrison. — Je crois servir la cause de la poésie en révélant au public le poète Bobèche, de Montbrison. C'est en 1904 que je connus son existence, par quel-

ques fragments de son œuvre qui me furent communiqués. J'écrivis au secrétaire de la Mairie de la ville pour avoir quelques renseignements. Je copie la réponse que je reçus :

M. Giraud, dit Bobèche, est né à Montbrison le 21 mai 1844. Il s'est marié dans la même ville, le 29 novembre 1876, avec Mlle Boulet Marie, dite Maria, née à Montbrison le 18 mai 1854. Il exerçait alors la profession de charron.

C'était peu. M'étant procuré son adresse, j'écrivis au poète lui-même pour le prier de me donner quelques indications biographiques. Il me répondit. Je copie également sa lettre (1) :

Monsieur,

Vous voulez savoir, Monsieur, comment est venu que je compose des vers, atteint d'une névralgie et d'un rhumatisme qui me font horriblement souffrir, vous le rirez peut-être, mais dans mon sentiment naïf je vous dit la vérité. Malgré mon ouvrage j'avais apris un métier trop pénible pour mon tempérament, ce qui fut cause que je sucomba. Les médecins ne me comprenant pas, atribuèrent à la paresse une vie au milieu d'un martyre continuel. Un jour j'entendis parler d'aparition. Malgré ma lassitude, après une nuit de souffrance, je fis comme bien d'autres, j'alla prier la dame de l'apparition. Après, souffrant un peu moins, reposant un peu mieux, pour la première fois j'ai fait des vers. J'en ai fait quelques-uns après. C'étais, si je ne me trompe pas, en 1890, mais c'est depuis 1895 que j'en ai fait plus régulièrement. Ma souffrance en est souvent la cause. Je suis né au quartier de la Porcherie à Montbrison en 1844. J'ai perdu mon père à l'âge de trois ans. A dix ans et demi, on m'a mis à la Charité louée. A l'âge de treize ans chez un Maître dans la plaine, où le manque de vivre et le surmenage m'on mener près de la tombe. A seize ans et demi, j'apris l'état de charron. Père de dix enfants, cinq de vivants et cinq de morts.

Le poète Bobèche n'a jamais recueilli en volume ses poésies. Il est resté sur le modèle de ces troubadours qui allaient de porte en porte réciter leurs rhapsodies en échange d'un repas, d'un gîte ou d'une obole. Il s'est contenté de les faire imprimer sur des feuilles volantes, comme ces chansons que des chanteurs ambulants vendent aux carrefours, et qu'il offre dans les rues de Montbrison à qui veut bien lui faire la charité. J'en possède quel-

(1) J'ai respecté, dans cette lettre comme dans ses vers, l'orthographe du poète.

ques-unes, bien faible partie d'une œuvre qui doit être certainement importante. Je vais vous en donner quelques extraits.

Le Crime de Soleymieux. C'est une complainte, sur l'air de *Fualdès*, qui évoque un crime commis dans la région. A la suite d'un différend judiciaire, un nommé Mondon a tué un nommé Clavelloux. Voici le premier couplet :

Ah ! Clavelloux, ton dernier râle
M'inspire une très grande horreur
Et me confond dans ma douleur ;
Je ne sais trop quelle morale
Je dois faire à mon cher lecteur
Qui déplore ton grand malheur.

Voici le dernier couplet suivi de l'épilogue :

Vous, braves gens de la campagne,
Ecoutez-moi, mes chers amis,
Les gendarmes l'ont vite pris.
Sur l'échafaud, ou bien au bagne,
Mondon terminera ses jours,
Dans de détestables séjours.

Citoyens de notre département de la Loire,
Voyez donc ce qu'engendre les procès, ils causent
Du malheur à deux honorables familles
Et mettent la tristesse dans les cœurs, soyez donc
Plus doux et plus conciliants les uns envers
Les autres, ne sommes-nous donc pas tous frères,
Pas pour bien longtemps sur la terre.

Ecoutez Beaubèche, malgré qu'il ne soit pas Académicien.

Poème à la Muse : Voici le début, qui est délicieux :

O Muse ! à Saint-Etienne, au quatorze juillet,
Reine, on t'a couronnée, au peuple tu parlais,
Et moi, dans Montbrison, ignoré, pauvre artiste,
Je voudrais te parler, afin que tu m'assiste.

Voici une poésie : *A propos des Sœurs*, écrite probablement lors d'une expulsion congréganiste. Un certain humour l'anime dans le début :

Si les sœurs avaient marché en vélo,
On ne les auraient pas chassé de leurs écoles.
Voilà ce que c'est
De ne pas aller au progrès.

Voici un poème d'inspiration toute religieuse, adressé d'ailleurs aux Membres du Bureau de Bienfaisance :

Je fais de la réclame,
Je n'obtiens que du blâme,
Je suis né pour cela,
Je chante, et tra la la!
Celui qui dans sa main, tait la mer en furie,
Guidera ces Messieurs réfléchir en Mairie,
Bureau de Bienfaisance ils feront leurs adieux
A toi par un beau jour en bénissant les dieux
De l'inspiration inspirant le poète
Au sein de son labeur dans une vie honnête,
En souffrant au Calvaire, il invoque pour eux
Le Dieu de la souffrance, aussi des malheureux,
Des inintelligents en sont, il croit, la cause,
On pourrait bien donner du pain et de la sauce
Au poète Bobèche, à ses frères chrétiens.
La grande Providence a fortune et grands biens,
Du riz, du vermicelle, aussi des côtelettes,
Du fromage et du beurre, œufs pour les omelettes,
Le pauvre étant malade, il en a pas sa part,
Cependant du grand Maître il n'est pas un bâtard,
En lui donnant un cœur, il a pétri Bobèche.
En lui donnant une âme, il alluma sa mèche,
Quand elle s'éteindra, morto sera Giraud,
Dans notre Magdeleine, on repose au tombeau.

La verrai-je briller, la vôtre, ô grand lampiste !
Elle doit être belle, excellent grand artiste.

Appeler Dieu *le grand lampiste*, celui qui éclaire tout, qui fait le jour et la nuit ! La métaphore est vraiment admirable.

La Chanson d'un ivrogne, poème autobiographique. Voici la première strophe :

Vous me laissez croupir dans la misère,
Montbrisonnais, vous n'avez pas bon cœur,
Mon chant plaintif est, pour moi, nécessaire,
Pauvre affligé grouillant dans le malheur,
Ma névralgie enfante mon poème,
Je le débite à mes chers auditeurs,
Vous le riez, pour moi, je ne blasphème;
Pour vous montrer que je connais vos cœurs (*bis*).

la deuxième :

Au temps jadis je maniais la plane,
La scie aussi, verloppe et le rabot,
Mais maintenant me faut prendre ma canne,
Quelques journaux mis en petit ballot,
Je fais des vers, aussi quelques complaintes,
De la réclame, au profit des marchands ;
Dans mes chansons, est le rire et les plaintes,
Contrariant le cœur de nos méchants (*bis*).

la dernière :

Si je me grise, avec vous, le dimanche
Pour obtenir, de quelques-uns, deux sous,
Cela n'enpêche, un jour, que je m'ébranche
Et des chevaux leur passer par-dessous ;
Il faut un Dieu pour protéger l'ivrogne,
Moi, je l'avoue, en croyant à quelqu'un,
Assez souvent que j'attrape ma cogne,
Dans la nuit brune ou bien dans le soir brun (*bis*).

Le poète Bobèche a pris figure aussi, quelquefois, de poète officiel, en écrivant des poèmes de circonstance : inauguration d'un monument sur une place de la ville, pétition au Maire, ouverture d'une chocolaterie. Il signe ses œuvres tantôt *Bobèche, Giraud Jean Marie*, tantôt *Giraud-Bobèche*, tantôt *Bobèche*, tantôt *Giraud de Montbrison*, tantôt *Un petit Troubadour montbrisonnais*, tantôt encore *le petit poète Bobèche*. Il s'est dépeint à la fin d'un poème, dans ces vers fort bien venus :

Bobèche rêveur solitaire
Sourit et chante tour à tour
Il a pour unique adversaire
La soif qui l'étreint tout le jour !
Pitié, passants, pour sa pituite,
Pitié pour son malheureux sort,
Offrez l'obole pour sa cuite,
Bobèche n'est pas encore mort.

Le poète Bobèche n'est pas sans réputation. On vend à Montbrison une carte postale illustrée de sa photographie. Il est debout, devant la fenêtre d'un rez-de-chausée, en pantalon et jaquette noirs, un foulard autour du cou, un chapeau melon à la main. Près de lui est un guéridon, sur lequel est posée une statuette de

plâtre représentant un Arlequin. A ses pieds, un carton ouvert, contenant ses poésies. Comme légende: *Poète montbrisonnais: Giraud dit Bobèche*. C'est un homme célèbre dans sa ville. Il est d'ailleurs peut-être mort aujourd'hui.

MAURICE BOISSARD.

ART ANCIEN ET CURIOSITÉ

Inauguration à Nice du musée Masséna : le portrait de Masséna à trente-huit ans ; l'acte de naissance de Garibaldi ; Alphonse Karr jardinier ; un « baiser de paix » de la Renaissance ; œuvres de Primitifs niçois. — Inauguration à Grasse du musée Fragonard : la boîte à couleurs de Frago ; les souvenirs du général Gazan ; la chambre et la cuisine provençales ; les salles de Mallet et de Marguerite Gérard ; le portrait d'Elzéar de Pontevès et les cinq portraits du château de Gourdon.

Dans mes précédents articles j'ai exposé en détail ce qu'un esprit dépourvu de préventions et de préjugés devait penser de la question des objets d'art ancien, si actuelle et si importante. J'ai produit en toute équité les renseignements et documents que j'avais pu recueillir et, enfin, j'ai indiqué quelques mesures à prendre en vue de concilier les intérêts qui se heurtent dans cette question. Bien entendu, je n'ai pas épuisé un sujet qui demeure vaste et complexe, aux aspects multiples.

« L'Antiquaire, voilà l'ennemi ! » proclament beaucoup de gens, parmi lesquels des personnages influents, des ministres d'hier et de demain, des conservateurs de musées. J'ai démontré par des faits indiscutables que ces gens, de bonne foi sans aucun doute, péchaient par ignorance. L'antiquaire ne doit pas être considéré par principe comme un ennemi, mais bien plutôt comme un précieux collaborateur de nos musées, et, par suite, de l'intérêt national. C'est surtout lui qui cherche et découvre l'objet rare.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas des antiquaires peu scrupuleux et trop gourmands ? Il n'en manque pas. Mais, ceux-là, il sied de les combattre avec des armes loyales et des procédés honnêtes.

Quel meilleur procédé que celui qui consiste à créer des musées locaux et régionaux ? Il faudrait en souhaiter un dans chaque commune de France, — au moins dans les principales villes de chaque département. Combien de particuliers, au lieu de se laisser tenter par l'antiquaire et de lui céder leurs objets anciens, souvent à vil prix, préféreraient donner ces objets au musée de

leur village ou de leur ville soit par générosité naturelle, soit par vanité, — pour voir leur nom écrit sous l'objet donné ? Et quels instruments d'instruction, d'éducation et de culture seraient ces musées pour tout le monde !

C'est pourquoi on ne saurait trop féliciter et encourager les fondateurs du musée Masséna à Nice, et du musée Fragonard à Grasse.

Ces musées viennent d'être inaugurés en grande pompe. Je les ai visités longuement, et je leur dois des émotions profondes et délicieuses.

A Nice, le nouveau musée est installé dans la villa même où aimait à se reposer l'illustre maréchal de l'Empire. La famille de Masséna l'a cédée à la ville pour une somme dérisoire avec toutes ses richesses mobilières. Le jardin, coquet, soigné, orné de pierres anciennes, cénotaphes, colonnes, chapiteaux, s'ouvre sur la promenade des Anglais. La demeure présente l'aspect d'une confortable maison de campagne. Ce confortable se retrouve à l'intérieur avec quelque chose de plus grandiose. Les salles du rez-de-chaussée surélevé sont spacieuses ; des dorures enrichissent les sculptures des portes. Fauteuils, chaises, tables, témoignent du luxe lourd et solide de l'époque Empire. Dans le vestibule se dressent quatre torchères hautes de quatre à cinq mètres, en bronze doré et ciselé par Thomire, — vrai et précieux monument historique.

Les œuvres nouvellement acquises, données, ou prêtées, garnissent les salles du premier étage. Y a pris place tout ce qui concerne spécialement la ville de Nice et la région.

Voici, dans une vitrine, un splendide « baiser de paix » d'époque Renaissance, posé sur socle, aux émaux translucides, sur lequel les ducs de Savoie prêtaient serment de conserver à la ville de Nice ses libertés et ses privilèges. Il appartenait au trésor de la cathédrale. Il fut vendu à un amateur dans des conditions qui ont donné lieu à un procès encore pendant. Le sequestre a confié cet objet au musée en attendant la décision judiciaire. Voici encore une curiosité : la reproduction photographique de l'acte de naissance de Garibaldi. Cet acte est écrit en français. Il porte la date de 1807, époque à laquelle les Français occupaient Nice. Garibaldi était donc né Français, et aurait pu le rester par option.

Un autre document bien curieux est un autographe d'Alphonse Karr avec cet entête : *Alphonse Karr, jardinier*. On se rappelle qu'Alphonse Karr, se croyant compromis comme républicain au moment du coup d'Etat, s'était réfugié à Nice avant d'aller vivre, plus tard, à Saint-Raphaël.

Dans une salle où l'on a réuni des peintures diverses et généralement modernes on remarque un portrait de Masséna daté de 1796. J'ose opiner que ce portrait devrait occuper une place isolée, une place d'honneur. Sa facture est excellente, et il y a lieu de louer la sûreté du dessin et la franchise des couleurs. En 1796, Masséna, né en 1758, avait trente-huit ans. Il était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la force. La peinture traduit bien cet éclat. Le général est représenté à mi-jambes, vêtu de la redingote noire plissée, avec la ceinture rouge autour de la taille, coiffé du tricorne noir, orné de la cocarde tricolore et surmonté des trois plumes blanches.

Mais je dois dire que je me suis surtout arrêté dans les salles où l'on montre au public quelques primitifs de la région. J'avais déjà aperçu ces œuvres en 1912, lors d'une exposition d'art régional organisée au musée des Beaux-Arts. Avec quel plaisir je les ai retrouvées !

La *Mère de Miséricorde*, peinte en 1420 pour la Chapelle des Pénitents de Nice par Johanès Miralhetti, peintre niçois, demeure fort intéressante par sa composition et la richesse de ses couleurs.

Cette richesse, on ne la constate pas dans le triptyque de Saint-Etienne, propriété de l'église de Gréolières, mais, en revanche, que d'autres qualités précieuses! D'abord il s'agit ici d'une fresque appliquée sur un panneau de bois préalablement enduit de plâtre. Dessin, coloris, composition se signalent par leur admirable simplicité.

Saint-Etienne occupe naturellement le milieu du panneau. Il est debout, se détachant sur un fond gris-bleu à arabesques, les pieds sur des carreaux blancs et rouges alternés, en chasuble brune à ramages rouges, au col vert avec agrafe rouge ; le bas et les manches de la chasuble sont bordés d'or. Une couronne de cheveux s'enroule sur la tête rasée, trouée à droite par une pierre restée dans le trou, d'où le sang coule en perles rouges.

Le saint tient une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche. Saint Antoine, ermite, se dresse dans le volet

de droite à fond vert encadré de rouge. Une longue barbe blanche orne son menton et ses joues ; un bonnet violet couvre sa tête auréolée d'or. Une robe d'un violet passé et manteau d'un bleu presque noir vêtent le personnage, dont la main droite tient un long bâton et une clochette et la main gauche un livre à couverture rouge. Saint Jean Baptiste occupe le volet gauche. Il est en robe brune et manteau rouge ; sa tête aux cheveux et à la barbe rouges se détache sur une auréole d'or, et ses yeux regardent un agneau posé sur un livre que soutient sa main gauche.

Au-dessus de ces trois personnages grandeur nature se voient trois petits tableaux encadrés. Celui du milieu représente un calvaire, celui de droite saint Michel Archange foulant un dragon sous ses pieds, et celui de gauche saint Georges à cheval perçant de sa lance un autre dragon.

Au-dessous des principaux personnages, une frise représente les douze apôtres, en costume du temps et tous auréolés d'or. Debout, au milieu d'eux, le Christ bénit de sa main droite, tandis que sa main gauche enserre un globe rouge surmonté d'une croix. Cette fresque traduit un intense sentiment religieux.

On a placé non loin d'elle un triptyque appartenant à la paroisse de Cimiez, dû au pinceau de Ludovic Bréa, et daté de 1475. Une descente de croix occupe le milieu ; au-dessus des bras de la croix prient quatre anges ; au-dessous quatre autres anges pleurent. Le volet de droite montre sainte Catherine d'Alexandrie, en robe ramagée d'or, manteau bleu sur les épaules, les jambes appuyées à une roue, tenant une épée dans la main droite et un livre dans la gauche. Saint Martin, monté sur un cheval blanc caparaçonné de rouge, se détache du volet gauche. Le saint en chausses noires avec surplis d'or sur le buste, toque noire sur la tête, partage son manteau rouge d'un coup d'épée et en tend la moitié à un jeune garçon aux cheveux noirs coupés ras, avec une petite tête singulièrement expressive. Cette œuvre s'inspire d'un profond sentiment religieux.

On ne le retrouve pas aussi vif dans le triptyque prêté par l'église de Gillette, dû au peintre niçois Melchio Nada, et daté de 1605.

La *Croix vivante*, panneau sur bois de l'école provençale, piquera légitimement la curiosité de beaucoup de visiteurs. Des extrémités des branches d'une croix, sur laquelle est cloué un

Christ, sortent des mains. Celle du haut ouvre les portes de la Jérusalem céleste ; celle du bas, qui tient le démon enchaîné, crève en même temps la croûte terrestre d'où sortent les âmes des limbes ; la gauche extermine le monde juif, tandis que la droite bénit la nouvelle église du Christ.

Il y a, dans le musée Masséna, bien d'autres choses susceptibles de retenir l'attention. Je regrette de ne pouvoir insister sur toutes. Je dirai seulement que l'exemple donné par les créateurs de ce musée devrait être suivi dans toutes les villes de France.

Félicitons Grasse d'avoir emboîté le pas à Nice sans tarder. Le musée Fragonard a été en effet inauguré quelques jours après le musée Masséna. Mais depuis longtemps son créateur, M. François Carnot, en préparait l'installation. Tout le désignait d'ailleurs pour réaliser une œuvre aussi intéressante : son goût, sa culture et son expérience artistique, qui l'avaient déjà désigné pour présider aux destinées de notre Musée des Arts Décoratifs, sa situation de fortune, son alliance avec une vieille famille grassoise, les Chiris, et, par-dessus tout, son zèle infatigable, son admirable feu sacré. M. François Carnot ne pouvait que réussir, et il a en effet réussi pleinement à doter Grasse d'un musée fort intéressant. Tout ce qui concerne la Basse Provence y a été accueilli et y sera accueilli avec joie. Les visiteurs ne perdront pas leur temps en le visitant. Pour ma part, j'y ai passé des heures bien émouvantes. Voici, par exemple, la boîte à couleurs du « divin Frago », offerte par M. François d'Andon apparenté à la famille de l'artiste. Comment retenir les palpitations de son cœur devant ce petit pinceau qui traça tant de belles œuvres, en présence de ces petits flacons, aux étiquettes écrites de la main de Fragonard, et contenant encore du « carmin », de la « terre de Sienne », du « bleu de Prusse », — toutes ces poudres qui, délayées par une main prestigieuse, animèrent ces corps si frais, si légers, si éblouissants de coloris et de vie ?

Rien que cette boîte à couleurs de Frago vaudrait le voyage de Grasse. Elle n'est cependant qu'un détail du musée, qui compte tant d'autres choses. Dans cette catégorie de souvenirs et de documents locaux on remarque encore la chaise à porteurs de Mme de Gourdon, d'époque Louis XV, décorée au vernis Martin ; une vitrine contenant l'épée, les décorations et les chapeaux du lieutenant général comte Gazan, né à Grasse. Une visite à la

« chambre provençale » et à la « cuisine provençale », pièces meublées d'objets anciens, charmera les amateurs de couleur locale.

De même, on ne restera pas indifférent dans la salle consacrée à Marguerite Gérard et dans celle consacrée à Mallet, tous les deux grassois, devant les gravures anciennes inspirées par leurs œuvres. J'aimerais évidemment m'attarder à examiner en détail la *Prière*, le *Lit d'amour*, les *Deux amies à l'étude*, *Erigone*, l'*Elève intéressante*, l'*Enfant chéri*, les *Regrets mérités*, les *Premières caresses du jour*. Je confesse toutefois mes préférences pour cinq portraits qui, je le sens, seront pour moi des sources de rêveries toujours nouvelles. Je classe en premier le *Portrait d'Elzéar de Pontevès*. Quelle magnifique tête de jeune homme ! grand front, nez à la Bourbon, menton carré, lèvres minces et bouche fine, yeux pers, au regard franc et énergique : tout, dans ce visage, traduit la distinction et la noblesse. Aurai-je un jour le loisir de rechercher, et la chance de découvrir ce que fut cet Elzéar dé Pontevès ?

Magnifique aussi ce *Portrait de magistrat*, qui fut seigneur de Gourdon et président du sénat de Nice sous Louis XIV. Il porte perruque brune, cravate en dentelle, col de fourrure noire, manteau noir couvert d'une guipure d'or et doublé de rouge. Il regarde à gauche de trois quarts, tenant un livre dans la main gauche.

En face, dans la même salle, est accroché le *Portrait d'un Seigneur de Villeneuve*, en costume d'époque Louis XIII. Cette tête étonne par l'expression de gravité, de finesse et de mystère qui se dégage d'elle. Comme pendant à cette toile on a placé le *Portrait d'une Dame de Lombard, née de Villeneuve*. C'est une œuvre également d'époque Louis XIII. Bien que la Dame soit née de Villeneuve, elle ne ressemble en rien au précédent portrait d'un Seigneur de Villeneuve. Autant celui-ci est fin, autant celle-là est forte, opulente même. C'est un beau morceau de peinture, coloré, fougueux et riche, qui fait penser à Monticelli, en même temps qu'à Gustave Ricard et à Carolus Duran, à cause des rouges et des noirs qui, nuancés et fouillés, font une harmonie somptueuse et douce.

Le portrait d'Antoine Godeau, évêque de Vence et de Grasse, m'a retenu longtemps. Quel singulier personnage que ce prélat !

Dans sa jeunesse, il fréquenta à l'Hôtel de Rambouillet. Bien que contrefait et laid comme un singe, il eut du succès auprès des « Précieuses », à qui il prêta son concours pour jouer la Comédie. Entré plus tard dans les ordres, il dut à Richelieu un avancement rapide dans la carrière ecclésiastique. Le portrait du musée Fragonard rend bien tout le personnage de Godeau. Voyez cette étrange tête aux yeux noirs et ronds, aux cheveux longs et rudes comme des crins, au teint de suie ! A côté de moi, un visiteur à l'accent étranger ne put se retenir de dire : « Il a l'air d'un mauvais gars ! » A première vue, c'est bien l'impression que l'on éprouve. Un examen plus minutieux permet toutefois de dégager de ce visage une grande énergie. Il est possible que Godeau fut plein de passions mauvaises. Mais il faut croire que, précisément, son énergie lui permit de les dominer. Sans laisser la réputation d'un saint, il passa pour un bon pasteur. Vence, où il mourut le jour de Pâques 1672, et où il est inhumé, garde de lui un excellent souvenir. Godeau se montra charitable aux pauvres et, à sa mort, leur laissa une partie de ses biens. L'œuvre du musée de Grasse provient du château de Gourdon comme, d'ailleurs, les portraits du Président du Sénat de Nice, du Seigneur de Villeneuve et de Madame de Lombard née de Villeneuve. L'actuelle propriétaire du château, Mademoiselle Norris, une généreuse Américaine issue d'une famille française, a fait don de ces œuvres et de quelques autres au musée Fragonard. Au point de vue pictural, le portrait de Godeau ne manque pas de valeur. L'évêque est assis dans un fauteuil garni de rouge, un peu trop plaqué malheureusement sur un fond de tenture également rouge, mais d'un rouge plus foncé ; à côté de lui, à gauche, un encrier est posé sur une table à tapis rouge clair. La main droite s'allonge sur une pile de livres. Godeau, un col blanc au cou, porte un camail de moire noire, bordé de rouge, aux boutons rouges ; les manchettes sont en dentelle blanche. Les rouges, les noirs et les blancs sont assez bien nuancés pour donner au portrait une harmonie somptueuse et plaisante. Toutes ces œuvres sont installées dans l'Hôtel de la marquise de Cabris, sœur de Mirabeau, jolie demeure de la fin du XVIIIe siècle.

En définitive, ceux qui visiteront les musées Masséna et Fragonard, non seulement ne seront pas déçus, mais ils seront agréablement surpris et charmés.

JACQUES DAURELLE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Esotérisme

Octave Béliard : *Les Sorciers*, avec 32 photogravures ; Lemerre. 7 »

Géographie

F. Schrader : *Atlas universel de géographie*. Hachette, 11e livr. *France en relief. Afrique du N. E. Chili Argentine.* 7 »
10e livr. *Scandinavie Nord. Etats-Unis. Mexique.* 7 »
9e livr. *Amérique du Nord physique. Etats-Unis. Archipels d'Océanie.* 7 »

Histoire

Gaston Génique : *L'élection de l'assemblée législative en 1849*. Essai d'une répartition géographique des partis politiques en France ; Rieder. 10 »

Louis Halphen : *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne* ; Alcan. 14 »

L. Lévy-Schneider : *L'application du concordat par un prélat d'ancien régime, Mgr Champion de Cicé, 1802-1810* ; Rieder 30 »

Mémoires du Comte Witte, 1849-1915. Traduction de François Rousseau ; Plon 15 »

Littérature

Alfred Berthier : *Le poète Savoyard Jean-Pierre Veyrat, 1810-1844*, étude biographique et littéraire, avec deux portraits ; Champion. 16 »

R. Burnand et F. Boucher : *L'histoire de Napoléon racontée par les grands écrivains*, textes recueillis ; Grasset. 7 50 »

Elie Faure : *Napoléon* ; Crès. 6 »

Hans Larsson : *La logique de la poésie*. Traduction de E. Philipot. Préface de E. Boutroux. Avertissement de Lucien Maury ; Leroux. » »

Duc de Montmorency : *Lettres sur l'Opéra, 1840-1842* ; Paris. » »

Christine de Pisan : *Un carteron de Ballades*, choisi et présenté par Maurice du Bos : Chiberre. 3 »

Alexandre Pouchkine : *Boris Godounof. La fontaine de Bakchtchisaraï. Les Tziganes. Rousslana et Lioudmila*. Traduit du russe par Marc Séménoff ; Plon. 12 »

George Soulié de Morant : *Les contes galants de la Chine* ; Fasquelle. 12 »

Albert Thibaudet : *La vie de Maurice Barrès* ; Nouvelle Revue française. 10 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Bernadotte : *Les chemineaux de l'Orient*, 1re partie : *En Serbie* ; Messein. 7 »

Canudo : *Reflets du feu sur quinze visages* ; Renaissance du livre. 6 »

Commandant Paul Cassou : *Le procès du général Fournier, gouverneur de Maubeuge* ; Fournier. » »

Jean-José Frappa : *Makédonia*. Souvenirs d'un officier de liaison en Orient ; Flammarion. 7 50 »

Raymond Poincaré : *Les origines de la guerre* ; Plon. 10 »

André Tardieu : *La Paix*. Préface de Georges Clemenceau : Payot. 12 »

Poésie

Raymond Carette : *Un doigt sur les lèvres* ; les Tablettes, Saint-Raphaël » »

André Corbier ; *Bouma N'zia*. Avant-propos de M. Jean Camp : L'Effort, Nîmes 1 50

Louis Durieux : *Premières poésies, 1918-1920 ;* les Tablettes, Saint-Raphaël.

Raoul Follereau : *Premières poésies ;* Chez l'auteur, Nevers 2 50

Paul Guérin-Long : *Sonnets antiques,* suivis de *Poésies diverses,* du *Faux Galant* et *Pièces à dire.* Préface d'Abel Bonnard ; Imp. Makaire, Aix 3.50

Constant de Horion : *Du soleil et de l'ombre.* Illust. d'Ed. Lajudie ; les Tablettes, Saint-Raphaël. » »

Victor Jacquet : *Le coffret d'ébène ;* Lemerre. 6 »

Henry J.-M. Levet : *Poèmes* précédés d'une conversation de MM. Léon-Paul Fargue et Valéry Larbaud. Portrait par Muller; Maison des amis des livres. 15 »

Gaston Pulings : *Les sources vives ;* librairie française et internationale, Bruxelles. » »

Georges Ribemont-Dessaignes : *L'Empereur de Chine* suivi de *Le Serin muet ;* Le Sans pareil. » »

Georges Veyres : *De-ci, de-là;* Picart. » »

Politique

Marcel Mirtil : *Et l'Italie ?* Préface de M. A. de Monzie : Renaissance du livre. 5 »

Questions coloniales.

Etienne Antonnelli : *L'Afrique et la paix de Versailles ;* Grasset. 6 75

Questions religieuses

Charles Guignebert : *Le christianisme antique ;* Flammarion. 7 50

R. P. J. J. Navatel : *Sainte Marie Colette du Sacré-Cœur, d'après ses notes spirituelles, 1857-1905 ;* Gigord. » »

Roman

Louis Aragon : *Anicet ou le panorama ;* Nouvelle Revue française. 7 50

Maurice Beaubourg : *M. Gretzili, professeur de philosophie ;* Ollendorff. 7 »

Binet-Valmer : *L'enfant qui meurt ;* Flammarion, 2 vol. 15 »

V. Blasco Ibanez : *La tragédie sur le lac.* Traduit de l'espagnol par Renée Lafont ; Flammarion. 7 50

Loranzi de Bradi : *La Sirène bleue. L'histoire de Tégla ;* Chiron. 6 »

Bret Harte : *Dans les bois de Carquinez.* Traduction d'Albert Savine et Michel-Georges Michel. Illust. de Laborde ; Crès. 5 50

Samuel Butler : *Ainsi va toute chair.* Traduit de l'anglais par Valery Larbaud ; Nouvelle Revue française. 2 vol. 13 50

Nonce Casanova : *La libertine ;* Malfère, Amiens. 7 50

Roland Charmy : *Les culs terreux.* Préface de M. Victor Margueritte ; Renaissance du livre. 6 »

Gustave Coquiot : *Vagabondages ;* Ollendorff. 7 »

Charles Derennes : *Le renard bleu ;* Albin Michel. 3 75

Louis Dumur : *Le Boucher de Verdun ;* Albin Michel. 7 50

Albert Erlande : *Stella Lucente ;* Albin Michel. 3 75

Pierre Frelet : *Les bergers du troupeau;* Soc. mutuelle d'édition 4 50

Louis Hémon : *Maria Chapdelaine* (Cahiers verts, n° 1) ; Grasset. » »

Henri Hertz : *Sorties* ; Rieder. 6 50

Raymond Hesse : *Le poilu pacifiste.* Préface de J.-H. Rosny aîné Illust. de Antonio Galbez ; Ed. Avenir. 7 75

Gaston Homsy ; *Si les Allemands avaient gagné la guerre ;* Editions indépendantes, Marseille. 7 »

Jehan d'Ivray : *La rose du Fayoum;* Férenczi. 3 50

Capitaine Charles Johnson : *Histoire des pirates anglais,* traduit de l'anglais. Préface de Pierre Mac Orlan ; Crès. 6 »

Eugène Le Roy : *Mademoiselle de la Ralphie ;* Rieder. 7 50

Pierre Mac Orlan : *Le nègre Léonard et maître Jean Mullin ;* Nouvelle Revue française. 7 »

Charles Maurras : *Le chemin de paradis ;* Boccard. 6 75

Ernest Pérochon : *Les Creux de maisons ;* Plon. 7 »

Raoul Stoupan : *L'Etreinte ;* Rouff. 1 50

Jean Tournassus : *Le sablier de cristal ;* Lemerre. 6 75

Gonzague Truc : *Tibériade ;* Albin Michel. 6 75

Jean de Valence : *Désunis par l'amour ;* Rouff. 1 50.

Oscar Wilde : *Le crime de Lord Arthur Savile et autres histoires.* Traduction de Georges Bazile ; Calmann-Lévy. 6 75

Sciences

Svante Arrhénius : *Le destin des étoiles*. Traduction en français par T. Seyrig ; Alcan. 8 »

Sir William Bragg et W. L. Bragg : *Rayon X et structure cristalline*. Traduit sur la 3e édit. anglaise par Mme J. Rivière ; Gauthier-Villars. » »

L. Cuénot : *La Genèse des espèces animales*. Avec 109 gravures ; Alcan. 25 »

Sociologie

Jacques Bardoux : *L'ouvrier anglais d'aujourd'hui* ; Hachette. 12 »

André Gaucher : *L'honorable Léon Daudet* ; La Parole française. 6 »

Henry Hornbostel : *L'homme aux dix mille francs de rente* ; Nouveau Mercure. 4 75

M. Maignan : *Régionalisme d'esthétique sociale. Réunion des Beaux Arts* ; Boccard. 4 »

Varia

Emmanuel Bion : *L'art de nommer les nouveau-nés français* ; Librairie Bion-Détrois, Orsennes. » »

Voyages

Guibal-Roland : *La vie polonaise* ; Boccard. 7 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Joachim Gasquet. — Une anecdote controuvée sur Baudelaire. — Pierre Laurens à la Bibliothèque de Harvard. — Prix littéraires. — Deux reines des Lettres. — La question irlandaise. — Maupassant et Masters. — Huysmans et le théâtre. — La date de fondation de l'ordre du Thistle. — L'art français moderne en Amérique. — A propos de « l'Indésirable » de Louis Chadourne. — Amicus Béraud.

Mort de Joachim Gasquet. — Le poète Joachim Gasquet est mort, le 6 mai, des suites d'une opération chirurgicale. Né en 1873, à Aix-en-Provence, Joachim Gasquet, après une petite plaquette d'essais, *L'Enfant* (1900), publia en 1901 son premier volume de vers, *L'Arbre et les Vents*, qu'il dédia à Victor Hugo. Les *Chants séculaires* en 1903 sont des hymnes à la Vie, à la Nature, à la Patrie, des hymnes dionysiens et apolliniens alternant avec des chants chrétiens. Le 3 août 1904, Joachim Gasquet faisait représenter, au théâtre d'Orange, une tragédie antique, *Dionysos*. En 1909, il donnait un troisième volume de vers, *Les Printemps*, printemps mystique, printemps païen, printemps funèbre ; puis, en 1911, les beaux poèmes du *Paradis retrouvé*.

En 1913, Gasquet publiait un roman, *Tu ne tueras point*. Mais ce fut la guerre. Il en revint avec ces *Hymnes* admirables, le chant même du combattant. Puis parurent successivement *Les Bienfaits de la Guerre*, l'*Art vainqueur* et, il y a quelques semaines seulement, *Bûcher secret*.

§

Une anecdote controuvée sur Baudelaire.

Paris, le 27 avril 1921.

Mon cher ami,

A propos du centenaire de Baudelaire, tous les journaux ont repro-

duit l'anecdote rapportée par Crépet d'après laquelle le poète des *Fleurs du Mal* serait allé diriger à Châteauroux un journal conservateur.

Il y serait arrivé accompagné d'une petite amie, aurait écrit un article faisant l'apologie de Robespierre et Marat et aurait demandé aux notables de la ville commanditaires du journal :

— Où mettez-vous l'eau-de-vie de la rédaction ?

Hélas, l'érudit archiviste de l'Indre, M. E. Hubert, et moi-même avons fouillé les archives, le Journal rédigé par Baudelaire n'a jamais existé. L'anecdote semble avoir été inventée par A. Ponroy, un ami du poète, originaire de Châteauroux, qui fut d'ailleurs un écrivain curieux. Les journaux de Châteauroux, qui ont eu pour rédacteurs tour à tour Ponroy, Rollinat père, G. Sand, Maurice Rollinat, Henri de Latouche, Duvernet, Albert Aurier, A. Aupetit, l'actuel secrétaire général de la Banque de France, et dont nous avons les collections complètes, n'ont jamais eu, hélas, à publier l'article fantaisiste de Baudelaire.

C'est un point qu'il fallait fixer.

Bien amicalement !

ERNEST GAUBERT.

§

Pierre Laurens à la Bibliothèque de Harvard.—Le panneau vide au-dessus de la cheminée de la salle consacrée, à la bibliothèque de Harvard, à la mémoire des anciens élèves de cette université américaine tombés dans la dernière guerre, vient d'être orné d'une décoration symbolique due à Pierre Laurens. L'envoi était accompagné de cette lettre du peintre français :

Comme je vous l'écrivais cet hiver, la composition du panneau est la même que celle que je vous avais proposée. La figure qui porte la lampe est drapée de blanc, le cercle qui l'encadre est formé d'une couronne de laurier. Ce qui sera nouveau pour vous, quant à la conception générale de l'ouvrage, c'est la décoration des surfaces comprises entre la couronne et le bord extérieur du panneau. En bas, au centre, s'étale le Livre ouvert, gardien des enseignements du passé. Autour de lui, parmi des gerbes de feuilles de chêne, sont posés, d'un côté (à droite) le glaive voilé et le casque — de l'autre côté la lyre ; auprès d'elle l'écritoire, dans laquelle trempe une plume. En haut, au-dessus du sujet principal, on voit passer, sur un fond de couleur dorée, un vol de colombes portant des rameaux d'olivier.

Ainsi, je voudrais exprimer, par les attributs placés à la droite du Livre, la vaillance de ces enfants qui ont donné leur vie pour sauvegarder des atteintes du vent barbare la flamme de la lampe sacrée — et je voudrais qu'on voie, dans la lyre et la plume, les nobles objets qui servaient à l'expression de leur pensée, et qu'ils ont quittés pour prendre les armes. Les colombes, enfin, qui ornent la partie supérieure et qui apparaissent de chaque côté en haut du cercle, représentent cette paix si âprement poursuivie et si chèrement achetée. Quant au sujet lui-même, ce que je puis vous en dire n'ajouterait rien à ce que vous

en savez déjà. C'est son exécution, maintenant, qui décidera de votre impression. Il pourrait se définir simplement ainsi : « A travers les ombres de la nuit, la Jeunesse chemine, portant le flambeau de l'Esprit. »

T. S.

§

Prix littéraires. — Le prix de la *Renaissance*, d'une valeur de 6.000 francs, a été décerné pour la première fois. Il a été attribué à M. Alexandre Arnoux, auteur de *Indice 33*, par 7 voix contre 3 à M. Jacques de Lacretelle, pour son livre *l'Inquiète enfance de Jean Hermelin*, et 2 à M. André Salmon, pour la *Négresse du Sacré-Cœur.*

Le prix du Capitole, d'une valeur de 4.000 francs, fondé par le Comité italien de l'Union interalliée, a été attribué à M. André Maurel, pour l'ensemble de son œuvre sur l'Italie.

§

Deux Reines des lettres. — Il y a toujours des élections dans le monde des lettres. Le mois dernier, on a élu sept parmi les meilleurs poètes ; en ce mois de mai, on a désigné deux « reines des lettres ». Simplement...

Le referendum ouvert à ce sujet par la revue *Les Tablettes* a donné le résultat suivant :

Mmes la comtesse de Noailles, 765 voix, Colette, 764, Gérard d'Houville, 680, Burnat-Provins, 675, Lucie Delarue-Mardrus, 668, Myriam Harry, 660, Rachilde, 635, Juliette Adam, 580, Gyp, 560.

En conséquence *les Tablettes* ont sacré Mme la comtesse de Noailles et Mme Colette « reines des Lettres », la première pour la poésie, la seconde pour la prose.

De sorte que les Lettres n'ont plus rien à envier aux marchés, aux bateaux-lavoirs et à la foire aux pains d'épices.

§

La question irlandaise.

Paris, 2 mai.

Mon cher Directeur,

Sous la rubrique : *Irlande*, je lis, dans la dernière « Revue de la quinzaine », un article signé *R.*, concernant le mouvement Sinn Fein et ses sympathies.

Il me semble tout à fait impossible de laisser sans réponse certaines affirmations de votre correspondant. Je veux dire que c'est là, pour quiconque a récemment voyagé en Irlande, une affaire de conscience. Certains propos de M. *R.* — et je suis tenté de l'appeler *sir* R. — ressemblent par trop aux déclarations de S. Hamar Greenwood devant la Chambre des Communes. Ainsi de cette phrase : « *Les méthodes employées par les partisans du Sinn Fein, — l'assassinat érigé en principe*

comme n'ont jamais osé le faire les pires anarchistes — rendent [le lecteur français] perplexe, etc. »

Je dis que se taire en présence d'une telle affirmation suffirait à déshonorer un témoin du drame irlandais. L'automne dernier, un certain nombre de journalistes, dont je faisais partie, ont écrit dans les journaux du monde entier des vérités qui ne ressemblent guère à cela. Il suffit de relire les articles de M. Kessel, dans le *Journal des Débats*, de M. d'Hourec dans la *Liberté*, ceux de M. Baeza dans *El Sol*, ceux du reporter de l'*Associeted Press* de Chicago et ceux même du correspondant du *Daily Mail*, pour être fixé. D'autres journalistes, tels que M. L. Naudeau de l'*Illustration*, Marsillac, du *Journal*, François Lebon, de l'*Œuvre*, ont écrit dans le même sens. Je ne fais pas état, si l'on veut, des quinze articles que j'ai, pour ma part, donnés au *Petit Parisien*, ni de mes *Vêpres Irlandaises* publiées ici-même (1). Quels que soient les sentiments des témoins, quant au bien fondé des revendications *sinn feiners*, aucun d'entre eux n'a parlé, quant aux faits, dans le sens de M. R. Il est avéré que le meurtre systématique, « l'assassinat érigé en principe » sont, en Irlande, le propre des *Blacks and Tans* et non point des républicains irlandais. Ceux qui ont assisté à l'abominable journée de Balbriggan ne laisseront point accréditer de pareilles légendes. D'ailleurs, M. Greenwood ment mieux. N'a-t-il pas osé prétendre, au milieu d'une universelle et douloureuse risée, que les habitants de Cork avaient eux-mêmes incendié leur ville ?

Je relève, d'autre part, dans l'article de M. R. l'épithète *révolutionnaire* appliquée à l'armée républicaine d'Irlande. C'est là, je l'ai expliqué en son temps, une inexactitude flagrante. Les agences anglaises se servent de ce mot pour discréditer, aux regards de la bourgeoisie européenne et des partis catholiques, un mouvement chrétien, national et *conservateur*.

J'ajoute que, pour avoir dit ces choses, plusieurs d'entre nous furent menacés de mort par les militaires anglais, et, en particulier, le correspondant du *Daily Mail*. Cette manière de diriger l'opinion ne peut laisser aucun doute, dans l'esprit des Français, pour qui, aujourd'hui comme hier, le bon droit s'accommode toujours de la liberté critique.

Recevez, mon cher directeur, avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments cordiaux et respectueux.

HENRI BÉRAUD.

§

Maupassant et Masters. — M. Benjamin Woodbridge, professeur de Littérature française à l'Université du Texas, vient d'attirer l'attention sur une ressemblance assez frappante entre *La Morte*, nou-

(1) Le *Mercure*, 15 novembre 1920.

velle de Maupassant écrite en 1890, et la *Spoon River Anthology*, poésie de l'écrivain américain contemporain, Edgar Lee Masters, publiée en 1915 et qui a fait une grande sensation aux Etats-Unis. Dans cet ouvrage, le poète fait parler les morts du village de Spoon River suivant la vérité de leur vie et non pas suivant les inscriptions gravées sur leurs pierres tombales.

Dans le récit français, un jeune homme en délire, à cause de la mort de sa maîtresse, passe la nuit au cimetière, où il lit sur un tombeau : « Ici repose Jacques Olinant, décédé à l'âge de cinquante et un ans. Il aimait les siens, fut honnête et bon, et mourut dans la paix du Seigneur. » Mais un squelette sort de la tombe, efface l'épitaphe et modifie la seconde phrase comme suit : « Il hâta par ses duretés la mort de son père, dont il désirait hériter, il tortura sa femme, tourmenta ses enfants, trompa ses voisins, vola quand il le put et mourut misérable. » En regardant autour de lui, le jeune amant remarque que tous les caveaux étaient maintenant ouverts et que des squelettes étaient occupés à effacer, « pour y rétablir la vérité, les mensonges inscrits par les parents sur la pierre funèbre ». Horrifié, le jeune homme se tourne vers le sépulcre de sa bien-aimée, où il avait fait graver ces mots : « Elle aima, fut aimée et mourut », mais où il lisait maintenant : « Etant sortie un jour pour tromper son amant, elle prit froid sous la pluie et mourut. »

Et M. Woodbridge conclut : « Il est possible que Masters ne doive rien ni directement ou indirectement à Maupassant, mais le parallèle entre les deux écrits paraît assez fort pour permettre de se poser la question si *La Morte* n'a pas tout au moins suggéré l'idée fondamentale de l'*Anthology*. » — T. S.

§

Huysmans et le théâtre. — Au cours de la vente Gompel a été vendu un exemplaire du *Drageoir à épices*, le premier livre de J.-K. Huysmans, auquel on avait joint un billet autographe de l'auteur, billet écrit, dans un jour d'humeur grognonne, afin de décliner une invitation théâtrale :

> Je ne suis pas théâtrier pour deux sous ; avec cela je suis réfractaire aux mirages de la scène et je vomis les affreuses hures qui peuplent les salles.

Cela est bien du même Huysmans qui, parlant de l'adultère et des rengaines débitées par le roman et le théâtre sur ce thème, disait à Georges Le Cardonnel :

> Savoir si la marquise couchera ou ne couchera pas... Eh bien ! moi, je m'en fous que la marquise couche ou ne couche pas !...

§

La date de fondation de l'ordre du Thistle. — Dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le

Comte Durrieu vient d'apporter des précisions sur la date de fondation de l'ordre du Thistle.

On sait qu'il s'agit d'un des huit ordres de chevalerie de la Grande-Bretagne, le plus réputé après celui de la Jarretière. Seuls en sont titulaires le Roi et seize « chevaliers-compagnons ».

L'insigne est un cercle d'or ovale portant en relief la devise *Nemo me impune lacessit* et entourant un saint André debout derrière sa croix.

C'est qu'en effet l'ordre du Thistle a été dédié à Saint André par Jacques II, roi d'Angleterre, en 1687.

Le ruban est vert; le collier est formé de chardons (thistle) alternant avec des brins de rue.

Tombé en désuétude en 1688, lors de la Révolution, il fut rétabli en 1703 par la Reine Anne qui porta à 12 le nombre des chevaliers-compagnons, lesquels ont été augmentés de quatre en 1827.

Les souverains ont toujours fait partie de cet ordre qui aurait eu, disait-on jusqu'ici, pour fondateur Jacques II, le roi d'Angleterre mort à Saint-Germain.

Or le comte Durrieu, dans la communication qu'il fit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a cru pouvoir assigner une autre date plus ancienne encore à la fondation de cet ordre.

Des miniatures que possède la Bibliothèque de Vienne, miniatures qu'il a longuement étudiées et qu'il attribue à l'école ganto-brugeoise, représentent le roi d'Ecosse, Jacques IV et sa femme ; et l'on remarque sur l'une d'elles les insignes de l'ordre du Thistle.

Ainsi celui-ci daterait du règne de Jacques IV, c'est-à-dire de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe et serait plus ancien d'un siècle qu'on ne le pensait généralement.

§

L'Art français moderne en Amérique. — Sur l'initiative de M. Louis Thomas, représentant officiel, aux Etats-Unis, de la Fédération française des Artistes mobilisés, un comité est en voie de formation à New-York, avec, comme but immédiat, la diffusion de l'art français moderne dans les musées américains.

M. Louis Thomas estime que, pour le moment, l'art français moderne est à peu près inconnu dans la quasi-totalité des villes de l'Amérique du Nord.

Dans telle ville importante on en est encore à l'école de Barbizon ; dans telle autre, c'est Bouguereau qui se vend surtout; dans une troisième, on n'apprécie que la gravure en couleurs...

En répandant des œuvres de nos artistes français contemporains, le comité que veut créer M. Louis Thomas apprendra au public américain l'état actuel de la peinture et de la sculpture dans le monde moderne.

M. Louis Thomas nous annonce qu'il a trouvé le plus chaud appui

auprès de plusieurs personnages officiels, comme M. Casenave, chef des services français à New-York, et M. Liébert, consul général dans cette ville. A l'heure actuelle la première liste des membres du Comité comprend des noms très sympathiques aux Français de New-York, comme ceux de MM. Albert Blum, Bordes, Albert Breton, Pierre Cartier, sir Joseph Duveen, Lucien Jouvaud, Otto H. Kahn, Emile Rey, Mortimer, L. Schiff, Emile Utard, Félix Wildenstein.

§

A propos de « l'Indésirable » de Louis Chadourne. — Quelque part sur la côte nord de l'Amérique du Sud le paquebot « l'Intercolonial » est prêt à prendre la mer. Louis Chadourne est à bord ; il observe et il prend les notes qui lui serviront à écrire *l'Indésirable* (*Revue des Deux-Mondes*, du 15 janvier 1921.) Il croit d'abord voir « les écoutilles vomir des torrents d'eau ».

Si vraiment ses écoutilles vomissent des torrents d'eau, « l'Intercolonial » n'appareillera pas ; il ne peut qu'aller au fond ; il faut même qu'il soit déjà « bien bas », car les écoutilles sont les ouvertures par où les cargaisons descendent dans les cales ou en remontent, à travers les ponts. Ces ouvertures sont le plus souvent très larges : il en est qui avalent ou qui — pour parler comme M. Chadourne — « vomissent » sans effort un cheval, un wagon ou une locomotive.

Mais rassurez-vous, les écoutilles de « l'Intercolonial », bien fermées, ne vomissent pas ; « l'Indésirable » peut embarquer. M. Chadourne écrira sa nouvelle. Ce sont les sorties d'eau de circulation des machines qu'il voyait vomir à torrents ; à très peu près, il a pris une porte cochère pour une gouttière. Et puis il a vu « bleu » le feu de navigation « tribord » qui est toujours vert. Et veuillez noter qu'il a — ou paraît avoir — un sens aigu de la couleur. Lisez, pour vous en convaincre les trente premières lignes de *l'Indésirable*, vous y trouverez plus de vingt images de coloriste. M. Chadourne s'entête aussi à appeler « passerelle » une échelle de coupée et il écrit : « Les matelots s'apprêtaient à tirer sur les cordes » de cette passerelle (qui est une échelle). Cette petite phrase est insupportable à des oreilles de marin : en marine, on ne « tire » pas — sauf des coups de canon — ; on « raidit » ou on « embraque » un « filin ou une manœuvre » ; à bord, il n'y a pas de cordes, quoiqu'on dise : « marin comme les cordes ».

« Tirer sur les cordes » ! c'est comme si, pour vous dire : « le cavalier se met en selle », on vous disait : « le cavalier dispose chacune de ses jambes de chaque côté de son cheval ».

Non, décidément, M. Chadourne ne connaît pas la langue des marins.

Et pourtant *l'Indésirable* — est-ce par hasard ? — fait penser aux nouvelles de J. Conrad, l'un des écrivains qui ont le mieux senti la mer et le mieux parlé d'elle. Au moins par relations, M. Chadourne

doit connaître Conrad et l'on ne saurait que l'en féliciter. Les romanciers et nouvellistes — ils le savent bien, d'ailleurs ! — ont beaucoup à prendre et à apprendre dans Conrad, ne serait-ce, par exemple, que cet avertissement donné dans *The Mirror of the Sea* et qui vaut la peine d'être médité, surtout par ceux qui ont des prétentions au pittoresque : « *Now an anchor is never cast and to take a liberty with the « technical language is a crime against the clearness, precision « and beauty of perfected speech.* » Faut-il traduire ? « Et maintenant on ne « jette » pas une ancre et toute liberté qu'on prend avec la langue technique est un crime contre la clarté, la précision et la beauté du discours achevé. »

M. Chadourne, aux yeux de Conrad, serait un grand criminel, car, avec la langue technique des marins, il prend plus que des libertés, il l'écorche ; elle est pour lui une langue étrangère qu'il traduit sans éviter toujours de graves contresens.

Il commet, au surplus, des erreurs de faits et attribue à « l'Intercolonial » d'invraisemblables et dangereuses manœuvres : il le fait « mouiller », par exemple, à quelques brasses, c'est-à-dire « à quelques mètres », des docks de Demerara. Le commandant de « l'Intercolonial » n'a certainement pas commis cette bévue dont le charge M. Chadourne ; il sait qu'un bateau tourne — « évite », comme disent les marins — autour de son ancre, sous l'influence des vents et des courants, et qu'il faut à l'Intercolonial un champ libre de « centaines » de brasses pour être mouillé de façon sûre. Je soupçonne que M. Chadourne a confondu « brasse » et « encâblure ».

UN MARIN.

§

Amicus Béraud... — M. Henri Béraud, critique dramatique du *Mercure*, pèse 108 kilos ; le rédacteur de cet écho n'en pèse que 54...

De plus, M. Henri Béraud est extrêmement belliqueux alors que l'échotier est un individu de mœurs pacifiques.

C'est dire que jamais l'échotier ne cherchera querelle à M. Henri Béraud.

Il se permet toutefois de relever la phrase ci-dessous dans la dernière critique dramatique (*Mercure* du 1er mai, page 775).

«... Un quarteron de gigolos d'actrices apportent en ces lieux un peu de l'air que l'on respire au concours hippique et devant la Roquette au matin des exécutions capitales... »

La prison de la Roquette a été démolie en 1900 ; nous en appelons de Béraud, critique dramatique, à Béraud, journaliste, lequel n'ignore point que, depuis cette date, les exécutions capitales ont lieu boulevard Arago, près de la Santé.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

LA ROSE † CROIX

Revue Mensuelle Synthétique des Sciences d'Hermès

Organe de la Société Alchimique de France (XXIVe année)

DIRECTION et ADMINISTRATION: 9, rue Saint-Jean, DOUAI (Nord)

ABONNEMENT : **12** francs par an. — PRIX DU NUMÉRO ; **1** fr. **50**

M. JOLLIVET-CASTELOT, Président de la Société Alchimique de France a repris, sous le titre de la **ROSE † CROIX** et sous un format actuellement très modeste, la publication de sa revue interrompue à la guerre.

Le public éclairé et les disciples de l'Hermétisme lui feront le même accueil favorable qu'ils réservèrent jadis à *L'Hyperchimie*, à *Rosa Alchimica* et aux *Nouveaux Horizons*.

LA ROSE † CROIX, en effet, vient à son heure. Elle s'attache à réaliser l'œuvre de synthèse religieuse, scientifique et sociologique, plus urgente que jamais aujourd'hui. Héritière de la doctrine traditionnelle que les frères illuminés de la Confrérie de la Rose † Croix reçurent et transmirent fidèlement, elle a pour but de répandre les connaissances mystérieuses qui découlent des principes immuables constituant la Méthode Occulte.

Groupant les meilleurs écrivains actuels dont la compétence est indiscutable en hermétisme, en alchimie, en astrologie, en médecine spagyrique, en psychologie : M. SAGE, H. DELOSERAIE, Dr Em. DELOBEL, Dr ELIAS, Achille DELÈVE, G. MEUNIER, L. GASTIN, Porte du TRAIT DES AGES, etc... **LA ROSE † CROIX** lutte pour le triomphe de l'*Unité* dans la conscience, dans la religion, dans le savoir et dans le monde, Unité génitrice du Royaume de Dieu dont Jésus, le Christ, est l'éternel Messie.

(*Adresser toute correspondance et le montant des abonnements à* M. JOLLIVET-CASTELOT, *19, rue Saint-Jean, à DOUAI* (*Nord*).

On n'envoie pas de numéro spécimen.

Principaux Ouvrages de JOLLIVET-CASTELOT

En vente chez CHACORNAC, Bibliothèque Chacornac,
11, Quai Saint-Michel, PARIS (Ve)

La Vie et l'Ame de la Matière. — Comment on devient Alchimiste. — La Science Alchimique. — Nouveaux Evangiles. — Le Livre du Trépas et de la Renaissance. — La Médecine Spagyrique. — Croquis Scientifiques et Philosophiques. — Sociologie et Fouriérisme. — Natura Mystica ou le Jardin de la Fée Viviane. — Au Carmel *(roman mystique. Vie intime des Carmélites d'après documents secrets)*. **— Le Destin ou les Fils d'Hermès** *(Histoire réaliste d'un adepte)*. **— Les Sciences Maudites. — La Synthèse de l'Or. — Bréviaire Alchimique** *(Lettres d'August Strindberg à Jollivet-Castelot)*.

Collection ENGEL-GROS

TABLEAUX ANCIENS

Œuvres des Maîtres du Moyen âge et de la Renaissance

Portrait d'homme par HANS HOLBEIN

TABLEAUX MODERNES

ŒUVRE IMPORTANTE DE DAGNAN-BOUVERET

ANTIQUITÉS

Égyptiennes, Grecques et Romaines

OBJETS D'ART

ET DE HAUTE CURIOSITÉ

EUROPÉENS ET ORIENTAUX

Faïences de Rhagès, Hispano-Mauresques, Italiennes, Grès

COUPE EN FAIENCE DE SAINT-PORCHAIRE

VERRES ÉMAILLÉS

ÉMAUX CHAMPLEVÉS ET PEINTS DE LIMOGES

IVOIRES, BIJOUX, ORFÈVRERIE

Sculptures des époques gothique et Renaissance

TERRES CUITES DU XVIIIe SIÈCLE

ARMES

Bronzes — Dinanderie — Cuirs — Bois sculptés — Meubles

RELIURES ET MINIATURES PERSANES

Importantes Tapisseries Gothiques

MAGNIFIQUES TAPIS PERSANS DU XVIe SIÈCLE

BRODERIES, ÉTOFFES

Magnifique livre d'Heures français du XVe siècle.

Curieux livres d'Amis des XVIe et XVIIe siècles et Incunables de Strasbourg

VENTE

GALERIE GEORGES PETIT

8, rue de Sèze

Les Lundi 30, Mardi 31 Mai et Mercredi 1er Juin 1921, à deux heures

COMMISSAIRE-PRISEUR : **Me F. LAIR-DUBREUIL,** 6, rue Favart

EXPERTS POUR LES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART :

MM. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges, 7

M. HENRI LEMAN
37, rue Laffitte, 37

EXPERTS POUR LES TABLEAUX :

M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges 7,
PARIS

M. A. SCHŒLLER
Directeur général des Galeries Georges Petit
8, rue de Sèze, 8

EXPERT POUR LES LIVRES : **M. HENRI LECLERC,** Libraire, 219, rue Saint-Honoré

EXPOSITIONS :

Particulière : *Le Samedi 28 Mai 1921, de 2 heures à 6 heures*

Publique : *Le Dimanche 29 Mai 1921, de 2 heures à 6 heures.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues **par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.**

---

nte au Palais. à Paris, le 28 mai 1921, 2 heures.
ISON Paris, 32, RUE DE TOURTILLE arrond^t). Cont. 146^m env. **M. à pr.: 40.000 fr.**; r à Me BRILLATZ, avoué à Paris, 219, rue Saint-oré, à Mes BONNIN et BARBU, avoués, et à GRANGE, notaire à Paris.

---

ente au Palais, le jeudi **26 mai 1921**, à 2 heures.
SON aris, RUE D'ALLERAY, N° 8 **(15e arr.) Mise à** : **120.000 fr.** S'adresser à Me REGNAULT, avoué aris, rue Saint-Martin, n° 359.

---

te sur baisse de mise à prix au Palais, 28 mai, 2 h., n un lot, **DOMAINE** de **St-LAURENT de CONDEL et GRIMBOSQ.** (Calvados), situé les communes de **S.-Laurent de Condel**, de Grim-, de Mutrecy, canton de Bretteville-sur-Laize, ndis. de Falaise et sur la commune de Trois-, canton d'Evrecy, arrondis. de Caen, com-nant : Ferme de l'Hermitage et Forêt de Grim-. Cont 497 h. 70 a. env. *Rev. brut 3 600 fr. env. les coupes ordinaires des bois de la Forêt 00 fr. env.* **Mise à pr. : 300 000 fr.** S'adresser Roger BERTIN, avoué à Paris; Me Labouret, notaire ris; M. Bouts, gér. d'im. à Paris, 1, r. Rembrandt ; harpentier, régisseur à Saint-Laurent de Condel.

COYSEVOX **1°, n° 8 ; 2°, 8** *bis*. Cces 287^m, 281^m. R. br. à aug. 17.005 fr. 25f. M. à pr. : 160.000 fr. ch. Fac. réun. Cr. Fonc. Ch. not., 24 mai, Me MAROTTE, 9, bd. St-Michel.

MAIS. *à Paris, 1° r. de Rome, 165 et r. Dulong, 84.* R. net : 14 000f. ; *2 r. Ordener*, 27. R. b. : 13.507 f pr : 180.000 fr. ; 100.000 fr. Adj. Ch. not., 24 mai. d. Mes Marotte et MOISY, 9, r. de Grenelle, dép. e. ch.

FERME **de la Tuilerie-Bignon** *à Saint-Nom la Bretèche, Villepreux, Noisy-le-Roi* (S.-O.) Cce 182 h. 85. M. à pr. : 650.000 fr. Adj. Ch. not. Paris, 31 mai. S'adr. Not. à Villepreux Me Vidy et à Paris, Bossy et CONSTANTIN, 9, r. Boissy-d'Anglas.

Maison à Paris, R. ALPHONSE-DE-NEUVILLE, 17, 885^m. Rev. br. : 70.450 f. suscept. gr. augm. Plus *appart.* **libres** proch. **M. à pr: 1.200.000 fr.** Adj. Ch. not. Paris, 24 mai. S'ad. Me ALBERT GIRARDIN, n. Paris, 43, r. Richelieu.

Vente Et. Me GUYON, not. à Mantes (S.-et O.), 18 mai 1921, 15 h. **38 HECT. 45 A. 72 cent.** de **BOIS** sis com. de **DAMMARTIN-EN-SERVE**, lieudit « Bois DAMMARTIN ». **M. à pr. : 30.000 fr.** S'adresser à Me GUYON, not., et à Mes DEVEAU et DUCLAUX, avoués à Mantes.

Vente au Palais, à Paris, le 4 juin 1921, à 2 heures.
MAISON à Paris R. BOURG-TIBOURG, 21, et r. de **Moussy,** 8. Cont. 709 m. 23. Rev. brut : env 65.370 fr. **Mise à prix : 650.000 fr.** **MAISON A PARIS, R. BOURG-TIBOURG, 8.** Cont. 330m70. Rev. 1.800 fr. **Mise à pr. : 20.000 fr.** **PROPRIÉTÉ A MONTROUGE,** route d'Orléans 93 et 95. Cont. 1.900^m env. Rev. br. : 24.903^f env. **Mise à prix : 300.000 fr. : MAISONS ET TERRAINS A ARGENTEUIL** (8 lots). **Mise à prix : 6.000f, 4 000f, 10.000f. 3.000 fr., 10.000 fr., 3 000 fr., 1.500 fr. et 200f.** **VILLA A DIEPPE.** Conten. 3 ares 27 cent. **M. à prix : 40.000 fr.** **TERRAIN A FRÉJUS** : Cont. 40 ares 02 c. env. **M. à pr. : 100 fr.** S'adr. à Mes DOYE, HAQUIN, LEGRAND, BEAUVAIS et BOCCON-GIBOD, avoués, BLANCHET et GUY DEMANCHE, notaires.

BULLETIN FINANCIER

Sommes-nous à la veille d'une reprise générale ? Il serait peut-être téméraire de répondre dès aujourd'hui de façon affirmative à cette question, bornons-nous donc à constater que l'amélioration du marché s'est très nettement accentuée depuis une quinzaine de jours. Les bourses étrangères sont empreintes d'une fermeté de bon aloi, et malgré la grève des mineurs qui n'est pas sans causer une compréhensible préoccupation, la Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 1/2 o/o. Ce sont là d'heureux symptômes, auxquels vient s'ajouter le relèvement de notre franc sur les places étrangères qui témoignent, comme nous-mêmes, de plus de confiance dans l'avenir, depuis que les Alliés ont pris à l'unanimité les décisions que l'on sait.

Comme précédemment, nos rentes, à l'exception de la perpétuelle, sont peu traitées, les fonds coloniaux soutenus. La baisse des devises étrangères se répercute sur les fonds d'Etats étrangers qui perdent généralement quelques points.

Les assemblées ordinaires de nos grandes Banques font ressortir l'excellente situation de la plupart d'entre elles, ce qui leur assure la continuité de leur favorable orientation. Voici au surplus quelques cours : Comptoir d'Escompte 979 ; Société Générale 744 ; Banque de Paris 1440 ; Banque Nationale de Crédit 718 ; Banque française 263 ; Crédit Lyonnais 1488.

Les actions de nos chemins de fer sont sans notables variations, celles des réseaux espagnols se sont alourdies ; les valeurs d'électricité se maintiennent.

Les charbonnages français ont profité de la grève des mineurs anglais. Bruay cote 2160, Lens 1100, Carmaux 920, la situation des valeurs métallurgiques s'améliore, nombre d'entre elles s'inscrivent en reprise. Le compartiment phosphates et produits chimiques est calme, Kuhlmann s'avance à 690 et les Phosphates Tunisiens à 585.

Parmi les valeurs minières les plus favorisées, il convient de noter le Rio aux environs de 1500 et Peñarroya à 1120 sur la déclaration d'un dividende de 40 francs. Les actions pétrolifères restant recherchées; la Royal Dutch a valu 27.000, la Shell 315. Aux pétroles russes, Bakou a atteint 3200 mais il ne faut pas oublier que ces derniers sont nettement valeurs spéculatives. Les mines d'or et de diamants ont rétrogradé, les caoutchoutières ont un peu de transactions.

LE MASQUE D'OR.

CRÉDIT LYONNAIS

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du Crédit Lyonnais a eu lieu, à Lyon, le 25 avril courant, sous la présidence de M. Emile Bethenod.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil ont été adoptées.

Le dividende a été fixé à 70 fr. par action.

MM. René Brice, Rosselli et Escoffier, administrateurs sortants, ont été réélus.

MM. Th. Vautier, L. Forquenot, P. de Grétry et A. Rosset ont été nommés commissaires pour un an.

Comptoir National d'Escompte de Paris.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 28 Avril sous la présidence de M. Paul Boyer, Président du Conseil d'Administration.

185.000 actions étaient présentes ou représentées.

Après un aperçu de la situation économique pendant l'année 1920, caractérisée à ses débuts par une activité générale et la hausse des prix et, pendant les derniers mois, par une réaction, conséquence naturelle d'une prospérité factice, le Rapport du Conseil constate, avec le succès de l'Augmentation du Capital, l'avance sensible de tous les chapitres du Bilan et le développement de ses diverses branches, notamment par la création d'un Service Commercial.

Les résultats des Bureaux de quartier et de la banlieue, comme ceux des Agences en France, dans les Colonies et à l'Etranger, ont été particulièrement intéressants. En dehors de la part active prise par lui aux emprunts de l'État, du Crédit National, de la Ville de Paris, des Chemins de fer et du Crédit Foncier, le Comptoir a ouvert ses guichets à la souscription ou au placement d'actions et obligations d'un grand nombre de Sociétés industrielles, d'intérêt général ou régional.

Malgré l'augmentation très sensible des charges, le Compte Profits et Pertes se solde, déduction faite de tous frais, amortissements et provisions, par un bénéfice de fr. 28.586.741,88.

Après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de Contrôle et des Commissaires et une allocution du Président qui a été chaleureusement applaudie, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'Exercice 1920 et a décidé la répartition de 50 fr. par action ancienne ou nouvelle et de 11 fr. 1396 par part de fondateur. Il sera reporté à nouveau au Compte des Actionnaires fr. 5.838.630,38.

MM. Lem et Naud, Administrateurs sortants, ont été réélus et MM. Celier et Lewandowski nommés Administrateurs. M. Thirion a été réélu Membre de la Commission permanente de Contrôle.

Banque Nationale de Crédit.

L'Assemblé Générale ordinaire s'est tenue le 22 avril sous la présidence de M. Eugène Raval.

Le rapport du Conseil fait ressortir les importantes augmentations que présente le bilan au 31 décembre 1920, sur celui de l'exercice précédent.

Ce bilan se totalise par **3 milliards 197 millions**, contre **2 milliards 645 millions** de francs en 1919.

Usant de l'autorisation que leur conféraient les statuts, un grand nombre d'actionnaires ont intégralement libéré leurs actions : cette opération se continue de semaine en semaine. Au 31 décembre le montant appelé sur le capital, le versement anticipé sur les actions et les réserves diverses s'élevaient à environ **300 millions**.

Poursuivant le développement méthodique de son réseau de succursales et d'agences, la **« Banque Nationale de Crédit »** a ouvert en 1920 **24** succursales et agences permanentes et **37** bureaux hebdomadaires. Elle disposait ainsi à la date du 31 décembre dernier, en dehors du Siège social, de **172** succursales ou agences, et de **144** bureaux, soit ensemble **316 sièges.**

Les divers chapitres du bilan sont tous en progression. Les comptes courants et de dépôts, malgré la crise et les besoins de la clientèle, s'élèvent à Fr. 2.419.931.421,46 en nouvelle et importante augmentation.

Le compte de profits et pertes présente un solde créditeur de Fr. 25.582.703,51, somme à laquelle il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent 1.649.737,02, soit au total 27.232.440 fr. 53.

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice 1920 à 16 o/o, soit à 20 francs celui des actions non libérées, à 42 fr. 50 celui des actions libérées. Les parts de fondateur reçoivent 11 francs, maximum fixé par les statuts.

Les réserves diverses s'élèvent à **Fr. 92.694.047,43.**

Avant de passer au vote des résolutions le Président a donné sur la marche générale des affaires des indications et des précisions favorables qui ont été chaleureusement accueillies par l'assemblée.

MM. Eugène Raval et Paul Valayer, administrateurs sortants, ont été réélus administrateurs pour une durée de 6 années.

L'assembléee ratifie la nomination de M. Paul Leroy en qualité d'administrateur.

Toutes les propositions du Conseil ont été adoptée **à l'unanimité.**

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires et une Table par Noms d'Auteurs.

Complété de tables méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ETRANGER		
Un an.............	60	fr.	Un an.............	68	fr.
Six mois...........	32	»	Six mois...........	36	»
Trois mois..........	17	»	Trois mois..........	19	»

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Tous les numéros antérieurs à juillet 1920 se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.